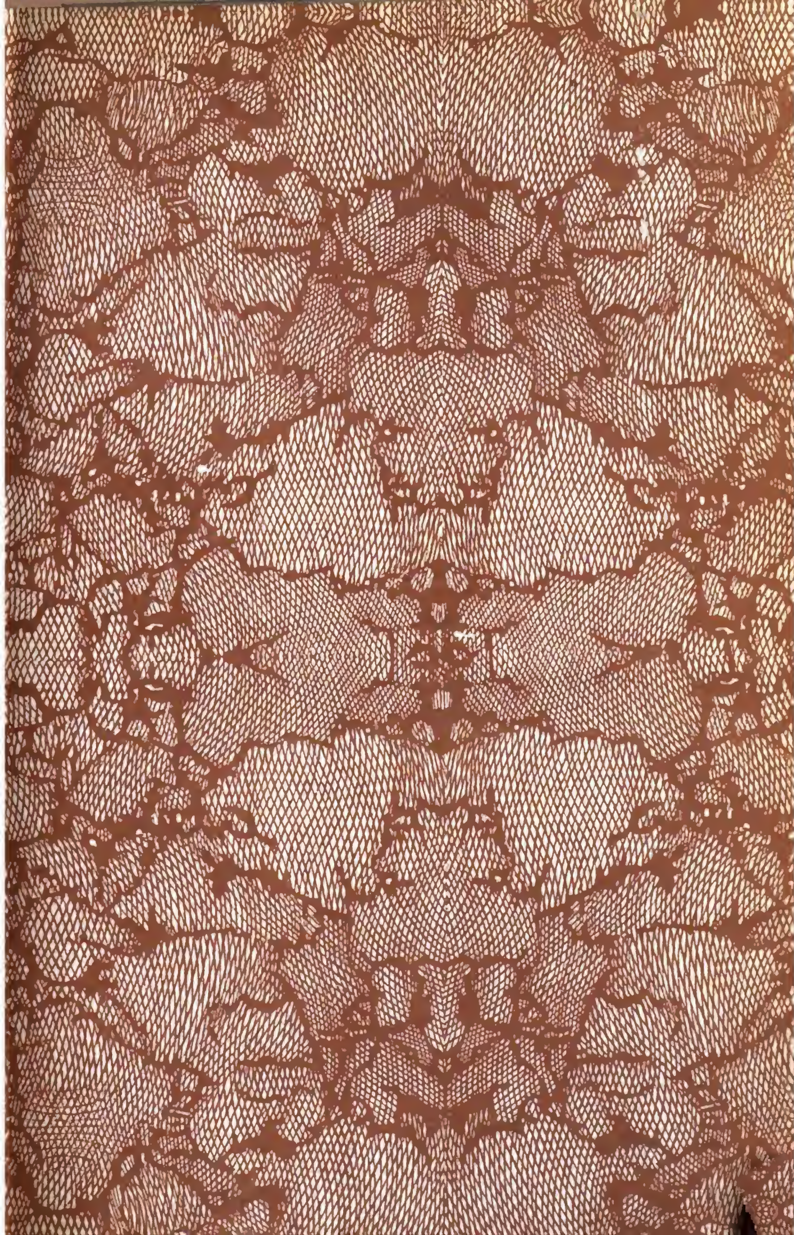



NAZ. CENT.
R BIBLIOTECA
203
9 F
23
VITT. EMAN. II
ROMA



COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

THEODORE MOMMSEN

HISTOIRE ROMAINE

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR E. DE GUERLE



TOME SIXIÈME

BRUXELLES

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

MÊME MAISON A PARIS, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1867

COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

—

HISTOIRE ROMAINE



Bruxelles. — Typ. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

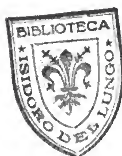
COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

HISTOIRE ROMAINE

PAR

THEODORE MOMMSEN

TRADUCTION DE L'ALLEMAND PAR E. DE GUERLE



TOME SIXIÈME



BRUXELLES

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 8, IMPASSE DU PARC

MÊME MAISON A PARIS, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1867

LIVRE V

FONDATION DE LA MONARCHIE MILITAIRE

Wie er sich sieht so um und um,
Kehrt es ihm fast den Kopf herum,
Wie er wollt' Worte zu allem finden?
Wie er möcht' so viel Schwall verbinden.
Wie er möcht' immer muthig bleiben
So fort und weiter fort zu schreiben?

GOETHE.



CHAPITRE PREMIER

MARCUS LÉPIDUS ET QUINTUS SERTORIUS

Lorsque Sylla mourut, en 676 (78), l'oligarchie restaurée par lui gouvernait sans contrôle le peuple romain; mais comme elle avait été fondée par la force, elle avait encore besoin de la force pour se maintenir contre ses nombreux ennemis du dedans et du dehors. Elle trouvait en face d'elle, non pas un simple parti avec un but avoué et conduit par des chefs reconnus, mais une masse d'éléments divers, qui se groupaient bien ensemble sous le nom de parti populaire, mais qui faisaient de l'opposition contre l'organisation donnée par Sylla à la république, par des motifs bien divers et avec des intentions fort différentes. Il y avait les hommes du droit positif, qui ne faisaient pas de politique et qui ne la comprenaient pas, mais qui ne pouvaient supporter de voir Sylla jouer avec la vie et la propriété des citoyens. Dans le cours de la vie de Sylla, tandis que toute autre opposition se taisait, les grands juristes tenaient contre le dictateur : par exemple, les lois Cornélia, qui enlevaient à diverses communautés italiques le droit de cité, étaient considérées comme nulles en droit, et le droit de cité n'était pas regardé par les tribunaux comme supprimé, parce qu'un citoyen avait été fait prisonnier de L'opposition.

Aristocratie bien disposée pour la réforme.

guerre ou vendu au marché pendant la révolution. Il y avait encore ce qui restait de l'ancienne minorité libérale du sénat, qui, dans des temps antérieurs, avait travaillé à une transaction avec le parti de la réforme et avec les Italiotes, et qui était encore disposée à adoucir la rigueur de la constitution oligarchique de Sylla, par une alliance avec le parti populaire.

Démocratie.

Il y avait encore le parti populaire proprement dit, les radicaux bornés avec leur crédulité respectable, qui auraient donné leur vie et leurs biens pour les grands mots du programme de leur parti, quitte à reconnaitre avec douleur après la bataille qu'ils avaient lutté, non pour un fait, mais pour une phrase. On demandait avant tout le rétablissement de la puissance tribunitienne, que Sylla n'avait pas, il est vrai supprimée, mais qu'il avait dépouillée de ses attributions les plus importantes, et qui ne conservait qu'avec plus de force son prestige sur la multitude, tandis que l'institution elle-même n'avait pas d'utilité pratique et n'était guère qu'un fantôme inutile ; le nom de tribun du peuple révolutionna encore Rome pendant plus de dix siècles. Il y avait encore les classes nombreuses et puissantes que la restauration de Sylla n'avait pas satisfaites ou qu'elle avait blessées dans leurs intérêts politiques ou privés. C'était pour des motifs semblables que se rattachait à l'opposition la population dense et riche de la contrée située entre le Pô et les Alpes, qui ne regardait la concession du droit latin qu'on lui avait octroyé en 665 (89) que comme un acompte sur le droit de cité romaine, et qui assurait à l'opposition une masse bien disposée.

Affranchis.

Il fallait compter aussi avec les affranchis influents par leur nombre et leurs richesses et par leur réunion dans la capitale, qui ne se consolaient pas d'avoir été rejetés par la restauration dans leur situation antérieure de nullité.

Capitalistes.

On pouvait encore compter dans l'opposition la haute finance, qui avait encore de la prévoyance, mais qui gardait sa mauvaise humeur et sa puissance.

Prolétaires de la capitale

La multitude de la capitale était également mal disposée, elle qui ne trouvait la vraie liberté que dans le pain à

discrétion. Une mauvaise humeur plus sérieuse animait encore les communautés qui avaient souffert des confiscations de Sylla; il leur fallait vivre, comme les habitants de Pompéi, par exemple, à moitié ruinés dans les mêmes murs que les colons de Sylla, qui leur portaient une haine éternelle, ou, comme les Arétins et les Volaterrans, vivre dans la possession de fait de leurs frontières, mais en voyant toujours suspendue sur leurs têtes l'épée de Damoclès de la confiscation, ou enfin, comme en Étrurie, vivre comme mendiants au milieu de leurs anciennes demeures, ou bien comme voleurs dans les forêts. Il fallait compter aussi comme ennemie la foule de familles, avec leur clientèle d'affranchis, de ces chefs démocratiques qui avaient perdu la vie par suite de la restauration, ou qui, dans la misère la plus complète, parcouraient en émigrés les rivages de la Mauritanie ou vivaient à la cour et dans l'armée de Mithridate; car, par suite d'une alliance intime du sentiment de la solidarité de la famille avec la politique, ceux qui étaient restés à Rome tenaient à honneur (1) de faire accorder aux exilés le retour dans la patrie, aux morts la réhabilitation de leur famille. Avant tout, les fils des proscrits que le dictateur avait réduits, au point de vue du droit, au rang de parias politiques, cherchaient dans la loi elle-même le droit de s'opposer à l'ordre de choses actuel. A toutes ces fractions d'opposition se joignait encore la masse des gens ruinés. Toute la multitude de gens distingués ou infimes, qui avaient perdu dans les profusions de haut ou de bas étage leur fortune et leur situation, les seigneurs nobles, qui n'avaient plus rien de remarquable que leurs dettes, les lansquenets de Sylla qu'une parole du dictateur avait bien pu rendre propriétaires, mais non agriculteurs, et qui, après avoir dévoré une première fois la fortune des proscrits, étaient disposés à recommencer, tout cela attendait qu'on déployât l'étendard qui devait

Expropriés.

Proscrits.

Gens ruinés.

(1) Un trait caractéristique, c'est qu'un littérateur illustre, l'affranchi Stabérius Eros, permettait aux fils des proscrits de suivre son cours gratuitement.

Ambitieux. les mener à la bataille contre l'ordre de choses établi. Nécessairement, on voyait encore se rattacher à l'opposition tous les talents qui visaient à la popularité, tant ceux que le cercle fermé des aristocrates excluait de son sein ou dont il arrêtait au moins l'essor rapide, et qui, à cause de cela, cherchaient à pénétrer de force dans la phalange et à violenter par la faveur du peuple l'exclusivisme et l'antiquité oligarchiques, que les hommes plus dangereux, dont l'ambition visait à un but plus élevé que de faire dépendre les volontés du monde des caprices d'un gouvernement. A la tribune des avocats, en particulier, que Sylla avait seule laissé subsister comme terrain d'opposition légale, on avait vu, même pendant la vie du dictateur, se produire de semblables aspirants qui luttaient contre la restauration avec les armes de la jurisprudence et d'une parole habile : le grand orateur Marcus Tullius Cicéron, né le 3 janvier 648 (106), fils d'un propriétaire d'Arpinum, s'était fait par son opposition moitié circonspecte, moitié déclarée, une renommée rapide. De pareils efforts avaient peu d'importance, tant que l'opposant n'avait pas d'autre désir que celui d'un siége curule, pour passer dans la tranquillité le reste de ses jours. Mais lorsque ce siége ne suffisait pas à un homme populaire et qu'il ambitionnait la succession de Caius Gracchus, une lutte à mort devenait inévitable : cependant, du moins jusque-là, on ne pouvait encore citer un seul nom dont le porteur se fût donné un but aussi grand.

Puissance de l'opposition. Telle était l'opposition avec laquelle le gouvernement oligarchique eut à lutter, après qu'il eut été laissé à lui-même par la mort du dictateur, et plus tôt que Sylla n'y avait pensé. La situation était sérieuse par elle-même et était encore rendue plus grave par les tristes circonstances sociales et politiques de l'époque, surtout par la difficulté peu commune, soit de tenir sous la dépendance du gouvernement civil les chefs militaires des provinces, soit de contenir dans la capitale les masses de colons qui venaient s'y établir de l'Italie et des pays étrangers, ainsi que les esclaves qui vivaient,

la plupart du temps, à Rome, dans une liberté de fait, et cela sans pouvoir y employer de troupes. Le sénat était comme dans une forteresse investie et menacée de tous les côtés, et on ne pouvait éviter des luttes sérieuses. Néanmoins, les moyens de continuer le combat étaient nombreux et importants, et quoique la masse de la nation fût opposée et même hostile à l'ordre de choses institué par Sylla, néanmoins, le gouvernement pouvait lutter longtemps dans l'intérieur de sa citadelle contre la masse confuse et désorganisée d'une opposition divisée de but et de moyens en une centaine de fractions. Il fallait seulement montrer et conserver une étincelle de cette énergie qui avait élevé l'édifice; car c'est en vain que le plus grand ingénieur imagine les murailles et les souterrains, si la garnison d'une ville ne veut pas se défendre.

Point de chefs. Coteries.

Plus tout dépendait exclusivement de la personnalité des chefs, plus il était malheureux qu'il manquât des deux côtés de véritables chefs. La politique de ce temps était dominée par des coteries sous leur forme la plus fâcheuse. Cela n'était pas nouveau, l'exclusivisme de famille et de société est inséparable de l'organisation aristocratique de l'État, et il régnait à Rome depuis des siècles. Mais il devint surtout tout-puissant à cette époque où son influence fut moins réprimée que constatée par les mesures répressives de la loi. Tous les grands, ceux qui favorisaient le parti populaire, aussi bien que l'oligarchie proprement dite, se groupaient en coteries; la masse des citoyens, en tant qu'elle prenait part aux affaires politiques, formait une union calquée sur les cercles électoraux et tout à fait militaires, qui trouvait ses chefs naturels et ses intermédiaires dans les chefs des cercles, les *divisores tribuum*. C'était une mauvaise chose que ces clubs politiques : c'est là que s'achetaient les voix des électeurs, celles même des conseillers et des juges, les poings pour les émeutes, ainsi que les chefs d'émeutiers; il n'y avait de différence entre les associations des grands et celles des petits que dans le taux du tarif. Les hétaires décidaient les élections, poursuivaient le procès, condui-

saient la défense ; elles gagnaient les avocats célèbres ; quand elles avaient besoin d'acquittement, elles s'arrangeaient avec un des spéculateurs qui faisaient en grand le commerce lucratif de l'achat des juges. Les hétaires dominaient, avec leurs bandes serrées, les rues de la capitale, et souvent par là l'État. Toutes ces choses obéissaient à une certaine règle et se passaient pour ainsi dire publiquement : les hétaires étaient mieux organisées et mieux gouvernées qu'aucune autre branche de l'administration de l'État. Quoique, ainsi que cela est d'usage dans les pays civilisés, on ne parlât pas directement de ces pratiques coupables, comme par une sorte de compromis silencieux, elles n'étaient pour personne un secret, et des agents d'affaires considérables ne rougissaient pas de faire allusion ouvertement et significativement devant leurs clients à leurs relations avec les hétaires. Il se trouvait bien de temps à autre quelque homme qui prétendait ne pas renoncer à la vie publique, tout en refusant d'avoir recours à ces pratiques : c'était alors, comme Marcus Caton, un Don Quichotte politique. A la place des partis et de leurs luttes, on voyait paraître les clubs et leurs concurrents, à la place du gouvernement l'intrigue. Un caractère plus que suspect, Publius Céthégus, jadis un des plus zélés partisans de Marius, reçu plus tard en grâce par Sylla comme transfuge, joua dans les intrigues politiques un rôle des plus influents, d'abord comme agent et intermédiaire entre les fractions du sénat, puis comme versé, en homme politique, dans tous les secrets des cabales : un moment ce fut sa maîtresse Præcia qui donna les commandements les plus importants. Mais semblable misère n'était possible que là où aucun des hommes politiques actifs ne s'élevait au dessus du niveau commun : tout homme de talents extraordinaires aurait traversé cette hôtellerie de factions comme une toile d'araignée ; mais il y avait disette absolue de capacités politiques et militaires. La guerre civile n'avait laissé debout de l'ancienne génération aucun homme remarquable, sauf le vieil et habile orateur Lucius Phi-

lippus, consul en 663 (91), qui, antérieurement bien disposé pour le peuple, était devenu ensuite chef du parti des capitalistes contre le sénat, et s'était allié étroitement avec les partisans de Marius, et qui enfin avait encore eu le temps de recueillir honneur et gain en se rangeant du côté de l'oligarchie victorieuse : il avait ainsi louvoyé entre les partis. Parmi les hommes de la génération suivante, il y avait les chefs les plus illustres de la pure aristocratie : Quintus Metellus Pius, consul en 674 (80), compagnon de Sylla dans le triomphe comme dans le danger ; Quintus Lutatius Catulus, consul l'année de la mort de Sylla, 676 (78), fils du héros de Verceil ; et deux jeunes officiers, les deux frères Lucius et Marius Lucullus, dont l'un avait combattu en Asie, l'autre en Italie, avec distinction, sous Sylla ; sans parler d'aristocrates, comme Quintus Hortensius, 640-704 (114-50), qui n'avait d'importance que comme jurisconsulte, ou comme Décimus Junius Brutus, consul en 677 (77), Marcus Æmilius Lépidus Livianus, consul en 677 (77), et autres semblables nullités, dont le nom sonore faisait toute l'illustration. Néanmoins, ces quatre hommes s'élevaient un peu au dessus de l'insignifiance de l'aristocratie de cette époque. Catulus était, comme son père, un homme très-bien élevé et un digne aristocrate, mais de talents ordinaires, et il n'était en aucune façon un soldat. Metellus n'était pas seulement personnellement un caractère respectable, mais c'était un officier capable et éprouvé, et c'est moins à cause de ses relations étroites avec Sylla et de sa qualité de collègue du régent qu'à cause de son habileté reconnue, qu'il avait été, après l'expiration de son consulat, envoyé en Espagne, lorsque les Lusitaniens et les envoyés romains s'y soulevèrent sous le commandement de Quintus Sertorius. Les deux Lucullus étaient aussi des officiers habiles, particulièrement l'aîné, qui joignait un talent militaire remarquable à une éducation littéraire accomplie et à des goûts d'écrivain, et qui était, en outre, comme homme, parfaitement respectable. Mais, comme hommes d'État, ces

aristocrates distingués n'étaient guère moins endormis et imprévoyants que la tourbe des sénateurs de ce temps. Contre l'ennemi extérieur, ils se montraient toujours utiles et braves, mais personne n'avait assez d'entrain et de bonheur pour trouver la solution du problème politique proprement dit, et pour mener en vrai pilote le vaisseau de l'État à travers l'océan agité des intrigues et des ambitious de parti. Leur sagesse politique se bornait à croire à l'omnipotence bienfaisante de l'oligarchie, à haïr et à combattre ardemment la démagogie, comme toute autre puissance individuelle tendant à l'émanciper. Leur mesquine ambition se contentait de peu. On racontait de Metellus, non-seulement qu'il se plaisait, en Espagne, aux poésies peu harmonieuses des poètes d'occasion mais qu'il aimait à y être honoré comme un dieu, par des libations et des sacrifices, et à se laisser couronner de lauriers d'or par des Gloires qui descendaient du ciel, au milieu des éclats du tonnerre : cette anecdote n'est pas mieux prouvée qu'une foule d'autres anecdotes historiques; mais l'ambition de bas étage de cette génération d'Épigones s'y réfléchit comme dans un miroir. Les meilleurs se contentaient d'obtenir, non pas de la puissance et de l'influence, mais le consulat avec le triomphe et une place d'honneur dans le conseil, et ne songeaient, au lieu d'être vraiment utiles à leur patrie et à leur parti, qu'à sortir de la scène politique pour vivre ensuite dans un luxe princier. Des hommes tels que Métellus et Lucius Lucullus étaient moins connus pour avoir, comme généraux, agrandi le territoire de la république en soumettant les rois et les peuples, que pour avoir consacré une partie de leur vie à enrichir la gastronomie romaine de nouvelles sortes de gibier sauvage, d'oiseaux et de desserts, et d'avoir perdu la meilleure partie de leur temps dans une oisiveté plus ou moins intelligente. Les aptitudes traditionnelles et le désintéressement individuel sur lequel repose tout régime aristocratique avaient échappé complétement aux mains de l'aristocratie décrépite et facticement

restaurée de cette époque : pour elle, l'esprit de caste remplaçait le patriotisme, la vanité, l'ambition, l'entêtement la persévérance. Si la constitution de Sylla était tombée entre les mains d'hommes semblables à ceux qui s'assirent plus tard dans le collége des cardinaux et dans le conseil des Dix, on ne saurait dire si l'opposition aurait été capable de s'ébranler si tôt; mais gardée comme elle l'était, toute attaque était pour elle un grave danger.

Pompée.

Parmi les hommes qui n'étaient ni des partisans décidés ni des adversaires déclarés de la constitution de Sylla, aucun n'attirait plus les yeux de la multitude que Cnéius Pompée, qui, à l'époque de la mort de Sylla, avait atteint l'âge de vingt-huit ans (né le 29 septembre 648 (106). C'était un malheur pour celui qui était admiré comme pour les admirateurs; mais cela était naturel. Avec un corps et une âme pleins de santé, Pompée était un habile gymnaste : devenu officier supérieur, il disputait encore à des soldats le prix de la lutte à la course, au saut et au pugilat; cavalier et lutteur puissant et habile, hardi chef de bandes libres, cè jeune homme, à un âge qui lui fermait la magistrature et le sénat, avait obtenu l'impérium et le triomphe, tenait, à la mort de Sylla, la première place dans l'opinion publique, et avait obtenu du dictateur lui-même, moitié sérieusement, moitié ironiquement, le surnom de grand. Malheureusement ses dons intellectuels ne répondaient nullement à ces succès inouïs. Il n'était ni méchant ni incapable, mais c'était une créature vulgaire, dont la destinée aurait fait un excellent maréchal des logis, et dont les circonstances firent un général et un homme d'État. C'était un soldat prévoyant, brave et expérimenté, en un mot, excellent, mais il lui manquait tous les dons supérieurs de l'homme de génie. Comme général, son talent était de se mettre à l'œuvre avec une prévoyance qui touchait à l'inquiétude et à frapper autant que possible le coup décisif au moment où il avait une incontestable supériorité sur son adversaire. Il avait l'instruction de tout le monde. Quoique premièrement

soldat, il n'avait pas dédaigné, lorsqu'il vint à Rome, d'y admirer avec convenance et d'y récompenser les artistes de la parole. Sa manière de vivre était celle d'un homme riche qui sait tenir sa maison avec des biens considérables reçus en héritage ou acquis : il ne dédaignait pas de gagner de l'argent, comme tous les sénateurs, mais il était trop froid et trop riche pour risquer beaucoup et pour s'exposer à un scandale éclatant. La dépravation de son temps lui a, plus que sa propre vertu, donné une réputation méritée, du reste, de capacité et de désintéressement relatifs. Son noble visage était proverbial, et après sa mort, il passa pour un homme digne et moral. En fait, c'était un bon voisin qui ne partageait pas les tendances croissantes des grands de cette époque à agrandir leurs possessions par des ventes forcées ou aux dépens de leurs humbles voisins, et dans son intérieur, il montrait de l'affection pour sa femme et pour ses enfants : on doit lui faire honneur d'avoir été le premier qui ait renoncé à la barbare coutume de faire exécuter les rois et les généraux prisonniers après les avoir fait figurer dans son triomphe. Il n'hésita pas cependant, lorsque son maître et seigneur Sylla le lui ordonna, à se séparer de sa chère épouse, parce qu'elle appartenait à une famille proscrite, et au premier signe du même maître, il laissa exécuter avec un calme parfait des hommes qui, dans un temps difficile lui avaient été très-utiles : il n'était pas cruel, comme on le lui reproche, mais ce qui était pire, peut-être, il était indifférent au bien ou au mal. Dans le tumulte de la bataille, il regardait son ennemi dans le blanc des yeux : dans la vie civile, il était de ces hommes timides, auxquels le sang monte à la tête pour les moindres choses; il ne parlait jamais publiquement sans nécessité, il était concentré, raide et sans souplesse dans les relations. Avec tout son orgueil, il était, comme il arrive pour tous les hommes qui mettent toute leur indépendance dans l'apparence extérieure, un outil docile entre les mains de ceux qui savaient le prendre, et ne rougissait pas de se laisser

gouverner par ses affranchis et ses clients. Il n'était rien moins que fait pour être un homme d'État. Ne sachant pas bien ce qu'il voulait, inhabile dans le choix des moyens, imprévoyant dans l'ensemble comme dans le détail, il était obligé de cacher son indécision et son incertitude sous le manteau d'un silence pompeux, et lorsqu'il voulait tromper, il ne faisait que se tromper lui-même en essayant de tromper les autres. Par sa situation militaire et sa richesse territoriale, il se fit, presque sans y contribuer pour rien, un parti considérable dévoué à sa personne, et avec lequel il aurait pu faire les plus grandes choses; mais Pompée était sous tous les rapports incapable de mener et de rassembler un parti, et lorsque cela arriva, ce fut sans sa participation et par la seule force morale des circonstances. En cela comme en d'autres choses, il rappelle Marius; mais Marius avec sa rudesse de paysan, avec sa nature passionnée, est moins insupportable que ce grand homme fait après coup, ennuyeux et empesé. Sa situation politique était complétement fausse. C'était un officier de Sylla et un partisan de la constitution établie, et cependant en opposition contre Sylla personnellement et contre tout le régime sénatorial. La gens Pompéia qu'on voit citée dans les annales consulaires, depuis environ soixante ans, n'avait pas une grande valeur aux yeux de l'aristocratie : de plus, le père de Pompée avait pris une position double à l'égard du sénat, et il avait été lui-même au nombre des partisans de Cinna. On se taisait sur ces circonstances, mais elles n'étaient pas oubliées. La situation prépondérante que Pompée acquit sous le gouvernement de Sylla le séparait autant pour le fond des choses de l'aristocratie qu'elle l'en rapprochait pour l'extérieur. Faible de tête comme il l'était, il ne tarda pas à être gagné par le vertige dans ces hauteurs qu'il avait si vite et si facilement atteintes. Comme si sa nature essentiellement prosaïque voulait se relever par un parallèle avec la plus poétique des figures de héros, il se mit à se comparer à Alexandre le Grand et à se considérer comme un homme unique

qui ne pouvait pas se contenter de n'être que l'un des cinq cents sénateurs de Rome. En fait, personne n'était moins né que lui pour être englobé comme simple membre dans un gouvernement aristocratique. L'extérieur remarquable de Pompée, son attitude triomphale, sa bravoure personnelle, sa vie privée recommandable, son défaut de toute initiative l'aurait placé honorablement, s'il était né deux cents ans plus tôt, auprès de Quintus Maximus et de Publius Décius. Cette médiocrité essentiellement oligarchique et essentiellement romaine, n'a contribué en rien à l'alliance de choses qui exista toujours entre Pompée et la masse des citoyens et du sénat. Même en son temps il aurait pu se faire une situation nette et supérieure, s'il avait voulu se contenter d'être le général du sénat. C'était là son véritable lot. Il ne s'en contenta pas, et il préféra, dans une position pleine de périls, être autre chose que ce qu'il pouvait être. Il visa sérieusement à une situation exceptionnelle dans l'État, et quand elle se présenta, il ne sut pas se décider à la prendre : il s'indignait amèrement quand les personnes et les lois ne s'inclinaient pas devant lui sans conditions; et cependant il se donnait avec une modestie qui n'était pas purement affectée comme un homme ayant un mandat, et tremblait à la seule idée de faire quelque chose contre la constitution. Aussi indépendant et en désaccord essentiel avec l'aristocratie, et cependant son serviteur obéissant, tourmenté d'une ambition qui troublait son propre but, il passa sa vie agitée et malheureuse dans un éternel combat extérieur.

Crassus. On ne peut pas plus compter parmi les serviteurs dévoués de l'oligarchie Marcus Crassus. C'est une figure essentiellement caractérisque de cette époque. Comme Pompée, qui était un peu plus jeune que lui, il appartenait aux rangs de la haute aristocratie, il avait reçu l'éducation moyenne de ce temps, et comme Pompée, il avait servi avec distinction sous Sylla dans la guerre d'Italie. Très-inférieur en dons intellectuels et en culture littéraire, et en talent militaire à beaucoup d'hommes de son temps,

il les dépassait par son activité illimitée et par la persévérance avec laquelle il visait à tout et s'occupait de tout. Il se jeta avant tout dans la spéculation. Des achats de biens pendant la révolution fondèrent son patrimoine, mais il ne négligea aucun mode d'acquisition : il s'occupa de travaux dans la capitale en grand et avec intelligence : il forma des compagnies avec les affranchis pour des entreprises nombreuses et diverses, il fit la banque au dedans et au dehors par lui-même ou par les siens. Il avançait de l'argent à ses collègues du sénat et entreprenait pour leur compte de conduire des travaux ou de corrompre des tribunaux. Il n'était pas scrupuleux dans sa manière de faire des profits. On l'avait convaincu d'avoir falsifié les listes de proscription de Sylla, et depuis cette époque le dictateur ne l'avait plus employé dans les affaires d'État : il n'en prenait pas moins la propriété, quoique les clauses du testament dans lequel figurait son nom, eussent été notoirement falsifiées. Il ne disait rien, quand ses métayers chassaient par force ou par ruse ses humbles voisins de leur petit domaine. Du reste, il évitait les collisions ouvertes avec la justice criminelle et vivait en homme d'argent comme les autres citoyens et simplement. De cette façon, Crassus devint bientôt, d'homme de richesse territoriale moyenne, possesseur d'une fortune qui, peu de temps avant sa mort, et malgré des dépenses incroyables, s'élevait encore à 170 millions de sesterces (45 millions); il avait été le plus riche des Romains, et par là il était devenu une puissance politique. Suivant son dicton, un homme ne pouvait pas se dire riche, quand il ne pouvait pas lever une armée à ses frais, et un homme qui avait le pouvoir de le faire n'était pas un simple citoyen. En fait, Crassus avait un tout autre but que d'avoir le coffre le mieux rempli de Rome. Il ne manquait pas une occasion d'élargir ses relations. Il saluait par leur nom tous les citoyens de Rome. Il ne refusait à personne de l'assister devant un tribunal. La nature n'avait pas fait de lui un orateur : sa parole était sèche,

son débit monotone; il entendait difficilement; mais sa persévérance qui ne se laissait rebuter par rien ni attirer par aucune jouissance, triompha de tous les obstacles. Il était toujours préparé, et n'improvisait pas; il devint ainsi un avocat recherché et toujours prêt, dont la réputation ne souffrait pas de ce qu'aucune cause n'était trop mauvaise pour lui, et de qu'il savait s'aider non seulement de sa parole, mais aussi de ses relations et de sa clientèle, et au besoin, de son argent pour agir sur les juges. La moitié du sénat était son débiteur; son habitude de prêter à ses amis de l'argent sans intérêts et exigible à leur convenance mettait dans sa dépendance une foule de gens riches, d'autant plus qu'en véritable homme d'affaires, il ne faisait pas de différence entre les partis, avait partout des alliances, et obligeait avec plaisir tout homme qui pouvait rendre ou qui pouvait être utile. Les chefs de parti les plus violents qui dirigeaient de tous côtés leurs attaques sans y regarder avaient soin de ménager Crassus : on le comparait à un taureau qu'il n'était bon pour personne d'irriter. Qu'un pareil homme ne pût avoir d'humbles desseins, on le comprend; et Crassus, en véritable banquier, savait bien autrement que Pompée avec qui et pourquoi il spéculait. Depuis que Rome existait, le capital y avait été une puissance : on était arrivé à un temps où tout semblait possible à l'or comme au fer. Si, dans un temps de révolution, une aristocratie de capitalistes avait pu songer à renverser l'oligarchie nobiliaire, un homme comme Crassus pouvait jeter un regard plus haut que vers les faisceaux et la robe de pourpre du triomphateur. Il avait été un moment partisan de Sylla et du sénat; mais il était trop financier pour s'attacher irrévocablement à un parti et pour suivre autre chose que son propre intérêt. Pourquoi Crassus, l'homme le plus riche et le plus intrigant de Rome, et qui ne pouvait être un ambitieux vulgaire, mais un spéculateur en grand, n'aurait-il pas spéculé sur la couronne? Peut-être n'atteindrait-il pas seul ce but; mais il

avait déjà formé de puissantes sociétés; il n'était pas impossible qu'il trouvât dans ce but un associé temporaire. C'est bien un signe de ce temps, qu'un officier et un orateur médiocre, un politique qui prenait son activité pour de l'énergie, ses désirs pour de l'ambition, et qui n'avait en somme qu'une fortune colossale et le talent mercantile de se faire des relations, qu'un tel homme, appuyé sur l'omnipotence des coteries et de l'intrigue, se crût l'égal du premier général et homme d'État de son temps, et osât lui disputer le prix suprême de l'ambition politique.

Dans l'opposition proprement dite, aussi bien parmi les conservateurs libéraux que dans le parti populaire, les troubles de la révolution avaient fait des vides terribles. Parmi ceux-ci, le seul homme important qui eût survécu était Caius Cotta (630-vers 681 (124-73), l'ami et le compagnon de Drusus, et banni pour cette raison en l'année 633, puis ramené dans sa patrie par le triomphe de Sylla : c'était un homme habile et un avocat consommé, mais que l'importance de son parti et sa propre personnalité n'appelaient qu'à un rôle secondaire respectable. Dans le parti démocratique, les regards des amis et des ennemis se portaient, dans la jeune génération, sur Caius Julius César, né le 12 juillet 652 (102) (1). Ses alliances avec Marius et Cinna (la sœur de son Chefs des démocrates.



(1) On doit prendre pour date de la naissance de César l'année 654 (100), puisque suivant Suétone (*Cæs.*, 88), Plutarque (*Cæs.*, 69) et Appien (*B. C.*, 9, 149), il avait à sa mort (15 mars 710 (44) l'âge de 56 ans; s'il avait, comme on le dit, dix-huit ans, au moment des proscriptions de Sylla, cette assertion se rapporte à cette date. Mais ce qui est en opposition insoluble avec cette supposition, c'est que César, en l'année 689 (65), avait obtenu l'édilité, en 692 (62) la préture, en 695 (59) le consulat, et ces magistratures ne pouvaient, suivant les lois des annales, être prises qu'entre 37 et 38 ans, 40 et 41, 43 et 44 (Becker, II, 2, 24) : César, qui était certainement né le 12 juillet, devait donc être, non de 654 mais de 652, et, par conséquent, en 672 il était dans sa 20e, 21e année, et mourut non à l'âge de 56 mais à l'âge de 57 ans. Toutes ces assertions peuvent très-bien être ramenées à une source commune, et comme pour les temps antérieurs au commencement des *Acta diurna*, les assertions rélatives à l'année de naissance des plus connus et des plus illustres Romains, par exemple de

père avait épousé Marius, et lui-même la fille de Cinna); le refus courageux que ce jeune homme, à peine sorti de l'enfance, avait fait au dictateur de divorcer avec sa jeune épouse Cornélia, comme Pompée le fit en pareille circonstance; la manière dont il garda le pontificat que Marius lui avait donné et que Sylla n'avait pas reconnu; ses courses errantes pendant l'exil qui le menaçait et que ses parents avaient de la peine à détourner de lui; sa bravoure dans le combat de Mytilène et en Cilicie, qu'on n'aurait pas attendue d'un enfant élevé si délicatement et de ses façons presque féminines de petit-maître; enfin la prédiction qu'avait faite Sylla, lorsqu'il avait dit que dans cet enfant il voyait plus d'un Marius : tout cela était autant de recommandations aux yeux du parti démocratique. Cependant, on ne pouvait fonder sur César que des espérances, et les hommes qui, par leur âge et par leur situation dans l'État, avaient déjà été appelés à gouverner les partis et l'État lui-même, étaient tous morts ou oubliés. Ainsi, le commandement de la démocratie, faute d'un homme éminent appelé à cette mission, pouvait appartenir au premier qui se poserait en protecteur de la liberté opprimée. Cet homme fut Marcus Æmilius Lépidus, un transfuge du camp des partisans de Sylla, qui avait changé de parti pour des raisons plus que douteuses. Autrefois aristocrate zélé et ayant reçu une forte part dans la dépouille des proscrits, il avait, comme gouverneur de Sicile, tellement dévasté la province, qu'il était menacé d'une accusation, et que pour y échapper, il se jeta dans l'opposition. C'était une acquisition d'une importance douteuse. C'était un nom connu, un homme remarquable, un ardent orateur dans le forum, qui était passé à l'opposition, mais c'était une tête sans valeur et sans gravité, qui ne méritait le premier rang ni dans

Pompée, sont continuellement en défaut; elles ne peuvent pas prétendre à une authenticité très-sérieuse; il est néanmoins remarquable que César ait obtenu les deux magistratures curules deux années avant le temps légal, et qu'il n'en ait été fait mention nulle part.

le conseil ni dans l'action. L'opposition ne lui en fit pas moins bon accueil, et le nouveau chef des démocrates eut le bonheur, non seulement d'effrayer ses accusateurs avant qu'ils eussent déposé leur plainte, mais de ménager son élection au consulat, ce qui lui valut, outre la possession de ses trésors arrachés à la Sicile, l'appui même de Pompée, et la faculté de montrer à Sylla et à ses purs partisans ce qu'il pouvait. Lorsque Sylla mourut, l'opposition avait trouvé un chef en Lépidus, et comme ce chef était devenu le premier magistrat de l'État, on pouvait dès lors prévoir une nouvelle révolution dans la capitale.

L'émigration d'Espagne Sertorius.

Mais avant que les démocrates se fussent soulevés dans la capitale, les émigrés démocratiques d'Espagne avaient commencé leur mouvement. L'âme de cette insurrection était Quintus Sertorius. Cet homme remarquable, né à Nursia, dans le pays des Sabins, était d'une organisation tendre et délicate : son amour presque extravagant pour sa mère Raia le prouve. Et cependant sa bravoure chevaleresque l'avait couvert d'honorables cicatrices rapportées des guerres des Cimbres, d'Espagne et d'Italie. Quoique sans éducation oratoire, il excitait l'étonnement des avocats les plus savants par la facilité naturelle et l'assurance de sa parole. Ses talents militaires et politiques de premier ordre s'étaient trouvés en contraste éclatant avec la conduite inconcevable et étourdie que les démocrates avaient montrée dans la guerre de la révolution ; il était notoirement le seul officier du parti démocratique qui sût préparer la guerre et la conduire, et le seul homme d'État démocrate qui sût résister avec l'énergie de l'homme d'État aux désirs et aux ressentiments impatients de son parti. Ses soldats d'Espagne le nommaient le nouvel Hannibal, et cela non pas par la seule raison qu'il avait perdu, comme celui-ci, un œil à la guerre. Il rappelle, en effet, le grand Carthaginois par son système militaire aussi rusé que vigoureux, par son rare talent d'organiser la guerre par la guerre, par son habileté à attirer les nations étrangères dans son intérêt et à les faire servir à ses

desseins, par son égalité d'âme dans le bonheur et la mauvaise fortune, et son habileté à tirer parti de ses victoires comme à parer aux résultats de ses défaites. On peut douter que jamais un homme d'État romain des temps anciens ou nouveaux puisse être comparé à Sertorius pour la variété des talents. Après que les généraux de Sylla l'eurent obligé à abandonner l'Espagne, il mena sur les côtes de la Péninsule et d'Afrique une vie aventureuse, tantôt en alliance, tantôt en guerre avec les pirates ciliciens établis dans ces parages et avec les chefs des tribus libyennes errantes. La restauration triomphante de Rome l'avait poursuivi jusque-là : lorsqu'il assiégea Tingis (Tanger), on envoya au secours du chef de la ville un corps romain de l'armée d'Afrique, commandé par Pacciæcus ; mais celui-ci fut complétement battu par Sertorius, et Tingis fut prise. En apprenant la nouvelle de cette action d'éclat de l'exilé romain, les Lusitaniens, qui, malgré leur soumission apparente, prétendaient bien, sous la domination romaine, garder leur indépéndance, et livraient chaque année des combats aux gouverneurs de l'Espagne citérieure, envoyèrent une ambassade à Sertorius pour l'inviter à venir les trouver et pour lui confier le commandement de leurs milices. Sertorius, qui, vingt années auparavant, avait servi sous Titus Didius, en Espagne, et qui connaissait les ressources du pays, résolut d'obéir à cet appel et mit à la voile, laissant derrière lui un petit poste sur la côte de Mauritanie, vers 674 (80). Le détroit qui sépare l'Espagne de l'Afrique était occupé par une escadre romaine commandée par Cotta ; il n'était pas facile de passer inaperçu au milieu d'elle : Sertorius se fraya un passage à travers l'obstacle et débarqua heureusement en Lusitanie. Il n'y eut pas moins de vingt communautés qui se rangèrent sous ses ordres, et parmi les Romains, il ne put réunir que 2,600 hommes, dont une grande partie était composée de transfuges de l'armée de Pacciæcus et d'Africains enrôlés par les Romains. Sertorius savait qu'il s'agissait avant tout de donner à ces guérillas un noyau solide de

Reprise de l'insurrection espagnole.

troupes organisées et disciplinées à la romaine : dans ce but, il renforça le corps qu'il avait amené de 4,000 fantassins et de 700 cavaliers, et marcha contre les Romains avec cette unique légion et les essaims de volontaires espagnols. Sur le Bœtis, il rencontra le gouverneur de l'Espagne citérieure, Lucius Fufidius, qui, par son adhésion sans restriction, et éprouvée par les proscriptions, à Sylla, était devenu, d'officier subalterne, propréteur : celui-ci fut complétement battu, et 2,000 Romains restèrent sur le champ de bataille. Des messages pressants invitèrent le gouverneur de la province voisine de l'Èbre, Marcus Domitius Calvinus, à mettre un terme aux progrès des Sertoriens : on vit reparaître le général expérimenté Quintus Métellus, que Sylla envoya pour remplacer, dans l'Espagne méridionale, l'inutile Fufidius. Mais Métellus ne parvint pas à se rendre maître du mouvement. Dans la province de l'Èbre, non seulement l'armée de Calvinus fut anéantie par le lieutenant de Sertorius, le questeur Lucius Hirtuléius, et le général tué, mais Lucius Mallius, gouverneur de la Gaule méridionale, qui avait passé les Pyrénées avec trois légions, pour aller au secours de son collègue, fut également complétement battu par le même hardi lieutenant. Métellus regagna avec peine, accompagné d'une faible escorte, la ville de Ilerda (Lerida), et rentra de là dans sa province : dans cette marche, il vit encore tout son bagage emporté par une attaque des peuplades aquitaines. Dans l'Espagne citérieure, Métellus pénétra sur le territoire lusitanien; mais Sertorius, pendant le siége de Longobriga (non loin de l'embouchure du Tage), réussit à emprisonner une division de l'armée commandée par Aquinus, et obligea par là Métellus à lever le siége et à abandonner le territoire lusitanien. Sertorius le suivit, battit sur l'Anas (Guadiana) le corps de Thorius, et fit au général en chef lui-même beaucoup de mal dans des combats partiels. Métellus, tacticien méthodique et un peu pesant, ne comprenait rien à cet adversaire qui évitait obstinément un combat décisif, mais qui lui

Metellus en Espagne.

coupait les communications et les vivres et se trouvait constamment sur ses ailes.

Organisation de Sertorius.

Ces succès remarquables atteints par Sertorius dans les deux provinces de l'Espagne étaient d'autant plus importants qu'ils n'étaient pas seulement le résultat des combats et d'une nature purement militaire. Les émigrés, en tant qu'émigrés, n'étaient pas redoutables, et il n'y avait pas à se préoccuper beaucoup de quelques succès remportés par les Lusitaniens sous tel ou tel chef. Mais avec un tact politique et patriotique des plus sûres, Sertorius, partout où il le put, au lieu de se donner comme un condottieri au service des Lusitaniens révoltés contre Rome, voulut passer pour le général romain et le gouverneur de l'Espagne, et comme y ayant été envoyé en cette qualité par les pouvoirs politiques du moment (1). Il commença à former, avec les chefs de l'émigration, un sénat composé de trois cents membres, il se mit à la tête des affaires et nomma les magistrats. Il considérait son armée comme une armée romaine, et donnait les places d'officiers sans exception à des Romains. A l'égard des Espagnols, c'était un gouverneur qui, à la vérité, en vertu de sa charge, réclamait d'eux l'obéissance; mais qui, au lieu de faire peser sur les provinciaux un joug despotique, avait tâché de les attacher à Rome et à lui-même. Son caractère chevaleresque lui rendait facile la vie à la façon espagnole et éveillait l'enthousiasme le plus ardent, chez la noblesse espagnole, pour cet étranger extraordinaire, qui était devenu leur compatriote d'adoption. Selon les lois de la chevalerie reçues en Espagne comme chez les Celtes et les Allemands, des milliers d'Espagnols promettaient de rester fidèles à leur chef jusqu'à la mort, et Sertorius trouvait dans ces Espagnols des compagnons plus fidèles que parmi ses compatriotes et ses partisans. Il ne dédai-

(1) Du moins les traits principaux de cette organisation doivent se rapporter aux années 674-5-6 (80-79-78), quoique l'exécution ne doive appartenir, sans doute, pour la plus grande partie, qu'aux années postérieures.

gna pas d'utiliser à son usage la superstition des rudes populations espagnoles, et de faire passer ses plans pour des ordres de dieux qui lui parlaient par l'intermédiaire d'une biche blanche. Il put organiser un gouvernement régulier. Ses troupes devaient, aussi loin que son œil et son bras pouvaient atteindre, se soumettre à la plus forte discipline. Quoique clément, en général, il se montra impitoyable pour les délits commis par les siens sur les territoires amis. Il songeait également à une amélioration durable du sort des provinciaux : il supprima les tributs, et fit construire par ses soldats des barraques pour l'hiver, afin d'éviter aux populations la charge écrasante des billets de logement, et arrêta par là la source de maux et d'abus incalculables. Il institua à Osca (Huesca), une académie pour les enfants des nobles espagnols : ils y reçurent l'éducation qu'on donnait à Rome à la jeunesse la plus distinguée, on leur apprenait à parler grec et latin, et à porter la toge : mesure remarquable qui, non seulement, avait pour résultat de lever sous la forme la plus douce des otages parmi les alliés, mais qui était encore une conséquence et un progrès de la grande pensée de Caius Gracchus et du parti démocratique, qui voulaient romaniser entièrement les provinces. Ce fut le début de la romanisation, non pas par l'extirpation des anciens habitants et leur remplacement par des émigrés italiotes, mais par la latinisation même des provinces. Les grands de Rome se moquaient du pauvre émigré, du transfuge de l'armée romaine, du dernier de la bande de brigands de Carbon ; le dédain retombait sur eux-mêmes : on évaluait les masses qui avaient été mises en bataille contre Sertorius, en y comprenant les milices espagnoles, à 120,000 hommes de pied, 2,000 archers et frondeurs et 6,000 cavaliers. Contre cette supériorité de nombre, non seulement Sertorius avait remporté une série de succès, mais il avait rangé sous son pouvoir la plus grande partie de l'Espagne. Dans la province citérieure, Métellus était réduit au territoire directement occupé par ses troupes : toutes les

popnlations qui avaient pu le faire avaient pris parti pour Métellus. Après la victoire d'Hirtuléius, on n'y vit plus d'armée romaine. Des émissaires de Sertorius parcouraient tout le territoire des Gaules : bientôt les peuplades commencèrent à se tourner vers lui, et des détachements inquiétaient les passages des Alpes. La mer appartenait autant aux insurgés qu'au gouvernement légitime, attendu que leurs alliés, les corsaires, étaient aussi puissants dans les eaux espagnoles que les vaisseaux de guerre romains. Au promontoire de Diane, en face d'Iviça, et entre Valencia et Carthagène, Sertorius avait fondé une station très-forte d'où ils tombaient sur les vaisseaux romains qui apportaient des secours aux villes maritimes des Romains et à leur armée : ou bien, ils importaient et exportaient les marchandises des insurgés et servaient d'intermédiaires à leur commerce avec l'Asie Mineure. Ces instruments actifs portaient partout les étincelles de l'incendie qui sévissait, et c'était là un grand danger, surtout dans un temps où l'État romain contenait tant de matières inflammables.

Mort de Sylla et ses conséquences.

Dans ces circonstances arriva la mort subite de Sylla, 676 (78). Aussi longtemps que vécut cet homme, une armée de vétérans exercés et éprouvés était toujours prête à se lever, et l'oligarchie pouvait supporter la perte rapide de la province d'Espagne et le choix du chef de l'opposition pour la magistrature suprême de l'État, comme des maux transitoires; dans ses courtes vues, elle pouvait, non sans quelque raison, se dire que l'opposition n'avait pas osé livrer une bataille rangée, et que si elle la livrait, celui qui avait sauvé deux fois l'oligarchie la relèverait une troisième fois. Mais aujourd'hui l'état des choses était changé. Les meneurs démocratiques de la capitale, devenus impatients de ces interminables délais et enflammés par les messages ardents qui venaient d'Espagne, poussaient au soulèvement, et Lépidus, de qui dépendait la décision, s'y précipita avec tout le zèle d'un renégat et la légèreté qui lui était particulière. On put croire un moment que les torches allumées au bûcher du dictateur allaient rallumer la

guerre civile; cependant l'influence de Pompée et les vétérans de Sylla engagèrent l'opposition à laisser les funérailles du dictateur se faire tranquillement. Mais on ne marchait pas moins à une révolution nouvelle : chaque jour le forum retentissait de déclamations contre le Romulus postiche et ses acolytes. Le renversement de la constitution de Sylla, le rétablissement des distributions de blé, la réintégration des tribuns du peuple dans leur situation antérieure, le retour de ceux qui avaient été exilés contrairement aux lois, la restitution des propriétés confisquées, furent mis en avant comme le but avoué des efforts que devaient tenter Lepidus et ses partisans. On fit des alliances avec les proscrits; Marcus Perpenna, qui avait été au temps de Cinna gouverneur de Sicile, se trouva dans la ville. Les fils de ceux qui avaient été condamnés pour haute trahison, et sur lesquels les lois de la restauration pesaient lourdement, et surtout les gens notoirement connus comme partisans de Marius, furent invités à donner leur concours : plusieurs d'entre eux, tels que le jeune Lucius Cinna, se rattachèrent à eux : plusieurs imitèrent l'exemple de Caius César, qui, à la nouvelle de la mort de Sylla et des plans de Lepidus, était revenu d'Asie, mais qui, lorsqu'il eut connu le caractère du chef et du mouvement, se retira prudemment. Dans la capitale, on faisait des recrues au compte de Lépidus, dans les cabarets et dans les mauvais lieux. Enfin, parmi les mécontents étrusques, on fomenta une conspiration (1) contre le nouvel ordre de choses; et dans cette contrée, la vraie patrie des insurrections du prolétariat italiote, on en arriva à un soulèvement déclaré contre le gouvernement : les Fésulans expropriés se remirent par la force des armes en possession de leurs biens, et il périt dans ce mouvement plusieurs des vétérans installés dans ce pays par Sylla.

(1) Le récit suivant repose principalement sur le témoignage de Licinianus, qui, quelque embrouillé qu'il soit d'ailleurs sur cette époque, donne cependant des solutions importantes sur l'insurrection de Lepidus.

Tout cela se passait sous les yeux du gouvernement. Le consul Catulus, ainsi que les aristocrates intelligents insistaient pour qu'on agît sans retard et pour qu'on réprimât le mouvement au berceau; mais la majorité engourdie ne pouvait se décider à commencer la lutte, et cherchait à se faire illusion par son système de transactions et de concessions. En ce qui concernait les lois sur le blé, elle céda et assura le renouvellement limité des distributions de Gracchus, ce qui constituait un retour aux conditions intermédiaires qui avaient été accordées au temps de la guerre des alliés : il semble que ce n'ait pas été, comme à la suite des lois Semproniennes, la totalité, mais un nombre déterminé de pauvres citoyens, 40,000 probablement, qui aient reçu les anciennes distributions, telles que Gracchus les avaient fixées, cinq boisseaux de blé par mois au prix de 6 as 1/2 (36 centimes), disposition qui faisait peser sur le trésor une perte d'au moins 11 millions par an (1). Comme l'opposition, peu

(1) Pour l'année 676, Licinianus dit, pag. 23 : (*Lepidus?*) *[le]gem frumentari[am] nullo resistente [adep?]tus est, ut annon[æ] quinque modii popu[lo da]rentur.* D'après cela, ce n'est pas la loi des consuls de l'an 681 (73), Marcus Terentius Lucullus et Gaius Cassius Varus, loi que Cicéron mentionne (*in Verr.*, III, 70, 163, V, 21, 52) et dont parle également Salluste (*Histoire*, III, 82, 19), qui rétablit les cinq boisseaux, mais ce fut la régularisation des envois de blé de Sicile qui assura les distributions de blé et qui les altéra peut-être dans quelques détails. La loi Sempronia accordait certainement le droit aux distributions de blé à tous les citoyens domiciliés à Rome; mais plus tard, on dut s'écarter de cette disposition, car le mois de blé des citoyens romains s'élevait seulement à un peu plus de 32,000 medimnes = 198,000 boisseaux romains (Cic. *Verr.*, III, 30, 72); par conséquent, il n'y avait guère que 40,000 citoyens qui participaient à la distribution, tandis que le nombre des citoyens domiciliés dans la capitale était beaucoup plus considérable. Cette modification importante repose vraisemblablement sur la loi Octavia, qui, à la place de la distribution extravagante de Gracchus, en établit une modérée et supportable pour l'État (Cic. *de Off.*, II, 21, 72. *Brut.*, 62, 222), et qui reparut sans doute dans la loi de 676 (78). La démocratie n'en fut nullement satisfaite (Salluste). La perte du trésor est calculée sur le prix du blé qui était au moins du double : lorsque la

satisfaite de ces concessions, ne devenait que plus arrogante et plus puissante, et qu'on en était arrivé, en Étrurie, à la guerre déclarée, le sénat ordonna aux deux consuls de s'y rendre, pour y concentrer des troupes et étouffer l'insurrection (1). On ne pouvait se conduire plus étourdiment. Le sénat constatait sa faiblesse contre l'insurrection et son inquiétude par le rétablissement des distributions de blé; il donnait, pour se délivrer de la guerre des rues, une arme au chef de l'insurrection; et quoique les deux consuls, par le serment le plus solennel qu'on pût invoquer, se fussent engagés à ne pas tourner l'un contre l'autre les armes qui leur étaient confiées, une aristocratie aussi obstinément aveugle que celle-là pouvait seule compter sur un pareil boulevard contre l'insurrection menaçante. Naturellement Lépidus arma en Étrurie, non pour le sénat, mais pour l'insurrection, déclarant avec hauteur que le serment qu'il avait prêté ne l'engageait que pour l'année courante. Le sénat mit en œuvre les oracles, pour le faire revenir, et lui confia la conduite des élections consulaires qui allaient avoir lieu; mais Lépidus déclina cette proposition, et tandis que les envoyés allaient et venaient de côté et d'autre et qu'on cherchait des termes d'accommodement, son rassemblement était devenu une armée. Lorsque, enfin, au commencement de l'année 677 (77), Lépidus reçut du sénat l'ordre de revenir

piraterie pour toute autre raison, augmentait les prix, la perte devait être beaucoup plus considérable.

(1) Des renseignements obscurs de Licinianus, il résulte cependant que l'ordonnance du sénat : *uti Lepidus et Catulus decretis exercitibus maturrume proficiscerentur* (Sallust, *Hist.*, I, 1, 47. Kritz) ne signifie pas qu'on envoya les consuls dans leurs provinces proconsulaires avant l'expiration de leur magistrature, mesure pour laquelle on n'aurait trouvé aucun motif, mais qu'on les envoya en Étrurie, comme, dans la guerre de Catilina, le consul Caius Antonius fut envoyé dans le même pays. Lorsque Philippe, dans Salluste (*Hist.*, I, 51, 4), dit que Lépidus *ob seditionem provinciam cum exercitu adeptus est*, cela est parfaitement conforme à cette assertion; le commandement extraordinaire consulaire en Étrurie est une *province* comme le pouvoir proconsulaire dans la Gaule narbonnaise.

sans condition, le consul refusa d'obéir et proposa, de son côté, le rétablissement de la puissance tribunitienne sous son ancienne forme, ainsi que celui des personnes qui avaient souffert des atteintes violentes portées contre leurs droits civiques ou leurs propriétés, et, en outre, il demanda pour lui la réélection au consulat pour l'armée courante, c'est à dire la tyrannie sous une forme légale. La guerre était donc déclarée. Le parti du sénat pouvait, outre les vétérans de Sylla, dont l'existence civique était menacée par Lépidus, compter sur l'armée appelée sous les armes par le proconsul Catulus, et ce fut à celui-ci que, sur les instances des hommes prévoyants, et particulièrement de Philippe, fut confiée la garde de la capitale et la mission de repousser l'armée principale du parti démocratique en Étrurie, tandis que Cnéius Pompée, envoyé avec une autre armée, allait enlever à son ancien protégé la vallée du Pô, que son lieutenant Marcus Brutus occupait en ce moment. Tandis que Pompée se hâtait de remplir son mandat et enfermait étroitement le général ennemi dans Mutine, Lépidus parut dans la capitale pour la conquérir au profit de la révolution, comme autrefois Marius. La rive droite du Pô était complétement sous sa puissance, et il pouvait par conséquent passer le fleuve : la bataille décisive fut livrée au champ de Mars, sous les murs de la ville. Mais Catulus l'emporta; Lépidus dut se replier sur l'Étrurie, tandis qu'une autre division commandée par son fils Scipion se jeta dans la forteresse d'Albe. Cela mit fin, en somme, au mouvement. Mutine se rendit à Pompée. Albe fut également, après un long siége, réduite par la famine, et son commandant exécuté. Lépidus, pressé de deux côtés par Catulus et Pompée, livra encore un combat sur le rivage de l'Étrurie pour assurer sa retraite, et s'embarqua ensuite au port de Cosa pour la Sardaigne, d'où il espérait couper les vivres à la capitale et se rattacher à l'insurrection espagnole. Mais le gouverneur de l'île lui fit une vigoureuse résistance, et il mourut lui-même peu de temps après son débarquement, dans

Lépidus battu.

une chasse au sanglier, 677 (77), ce qui mit fin à la guerre de Sardaigne. Une partie des soldats se rendit, avec le noyau de l'armée insurrectionnelle et une caisse bien remplie, en Ligurie, d'où elle rejoignit bientôt l'armée de Sertorius.

Pompée exige le commandement en Espagne.

L'oligarchie avait donc triomphé de Lepidus : cependant elle se vit obligée, par la tournure inquiétante que prenait la guerre de Sertorius, à des concessions qui étaient également contraires à l'esprit et à la lettre de la constitution de Sylla. Il était nécessaire d'envoyer une armée puissante et un général capable en Espagne, et Pompée donna à comprendre qu'il désirait cette mission, ou plutôt qu'il l'exigeait. Sa prétention était grande. Il était déjà assez triste qu'on eût été obligé d'accorder un commandement extraordinaire à cet ennemi secret, dans les tumultes de la révolution de Lépidus; mais il était bien plus grave d'abandonner toutes les règles hiérarchiques établies par Sylla, de confier le gouvernement extraordinaire d'une des provinces les plus importantes à un homme qui n'avait pas encore rempli de fonctions civiles, en sorte qu'on ne pouvait songer à lui retirer ce commandement dans le terme légal d'une année. L'oligarchie avait donc, outre les égards qu'elle devait à son général Métellus, bien des raisons de s'opposer à cette nouvelle tentative de ce jeune ambitieux pour perpétuer sa situation exceptionnelle; mais cela n'était pas facile. De plus, il manquait un homme propre à remplir le poste de général pour cette guerre difficile de l'Espagne. Aucun des deux consuls de l'année ne témoignait le désir de se mesurer avec Sertorius, et il fallait bien admettre l'avis de Philippe, qui disait en plein sénat que parmi tous les sénateurs rassemblés, il n'y en avait pas de capable et de désireux de commander dans une guerre sérieuse. Peut-être s'y serait-on résigné, et à la façon des oligarchies, là où on ne trouvait pas de candidat capable, on aurait rempli la place par quelque pis aller, si Pompée avait simplement désiré ce commandement et ne l'avait pas exigé à la tête d'une armée. Il avait déjà résisté à l'injonction que

lui avait envoyée Catulus de quitter son armée : il était au moins douteux que le sénat pût faire un meilleur choix, et personne ne pouvait mesurer les suites d'une rupture, et la balance pouvait s'élever tout d'un coup pour l'aristocratie, si l'épée d'un général connu tombait dans l'autre plateau. La majorité se décida donc à céder. Ce ne fut pas du peuple, qui, dans cette circonstance où il s'agissait de revêtir un simple particulier de la magistrature la plus importante, aurait dû être consulté, mais du sénat, que Pompée reçut la puissance proconsulaire et le commandement suprême dans l'Espagne citérieure; il traversa les Alpes quarante jours après l'avoir reçu, pendant l'été de 677 (77).

Pompée en Gaule.

Le général trouva d'abord à faire dans la terre des Celtes où n'avait pas éclaté précisément une insurrection, mais où cependant dans plusieurs endroits la paix avait été sérieusement troublée : par suite de ces troubles, Pompée supprima l'indépendance des cantons des Arécomiens et des Helviens, et les plaça sous la domination de Massalia. Il établit également une communication plus courte entre la vallée de Pô et le pays des Celtes, en faisant construire une nouvelle route des Alpes, par les monts Cottiens (Mont Genèvre). Une grande partie de la bonne saison fut consacrée à ce travail, et ce fut plus tard, dans l'automne, que Pompée passa les Pyrénées. Sertorius n'avait pas chômé pendant tout ce temps. Il avait envoyé Hirtulèius dans la province ultérieure pour tenir Métellus en respect, et lui-même avait poursuivi les conséquences de son triomphe complet dans la province citérieure et s'était préparé à rencontrer Pompée. Les villes celtibériennes, qui tenaient encore pour Rome, furent assiégées et réduites l'une après l'autre; au milieu de l'hiver, la ville forte de Contrebia, au sud-est de Saragosse, était tombée. C'est en vain que les villes menacées avaient envoyé des messages à Pompée, il ne se laissa détourner par aucune prière de sa tactique habituelle de lente préparation. A l'exception des villes de la mer qui étaient proté-

Marche de Pompée en Espagne.

gées par la flotte romaine, et des districts des Indigètes et des Lalé-

taniens dans le coin du nord-est de l'Espagne, où Pompée, après avoir passé les Pyrénées s'était établi, et avait fait bivouaquer ses soldats inexpérimentés pour les habituer aux escarmouches, toute l'Espagne citérieure était tombée par force ou par traité dans la possession de Sertorius, et la région de l'Èbre supérieur et moyen était devenue depuis ce temps-là le noyau de sa domination. L'inquiétude même que la nouvelle armée romaine et le nom triomphant de son général éveillait dans l'armée des insurgés avait pour Sertorius des conséquences avantageuses. Marcus Perpenna, qui, jusque-là, comme égal en rang à Sertorius, avait prétendu à un commandement indépendant dans la Ligurie soumise par lui, fut obligé par ses soldats, à la nouvelle de l'arrivée de Pompée en Espagne, de se mettre sous les ordres de son collègue plus capable. Sertorius employa, pour la campagne de l'année 678, les corps d'Hirtuléius contre Métellus, tandis que Perpenua, avec une puissaute armée, s'établissait sur le cours inférieur de l'Èbre, pour défendre contre Pompée le passage de l'Èbre, lorsque celui-ci, pour donner la main à Métellus, marcherait vers le midi et le long des côtes pour l'approvisionnement de ses troupes. Perpenna était encore soutenu par le corps de Caius Hérennius, tandis que, du côté des terres, Sertorius, qui complétait sur l'Èbre supérieur la soumission de quelques districts favorables aux Romains, se disposait suivant les circonstances à venir au secours de Perpenna ou d'Hirtuléius. Comme toujours, il évitait une action décisive et harcelait l'ennemi par des escarmouches, et en lui coupant les vivres. Cependant Pompée non-seulement força l'Èbre contre Perpenna, mais il battit auprès de Valentia (Valencia) Hérennius, et se rendit maître de cette ville importante. Il était temps que Sertorius parût lui-même et jetât dans la balance contre la valeur des soldats de son rival le poids de sa supériorité numérique et de son géuie. Ce fut autour de la ville de Lauro (sur le Xucar près de Valentia) que la lutte se concentra pendant longtemps; elle s'était déclarée pour Pompée et était pour cette

raison assiégée par Sertorius. Pompée fit tous ses efforts pour la débloquer; mais comme il trouvait sans cesse devant lui de nouvelles troupes, tantôt réunies, tantôt isolées, le grand homme de guerre se vit complétement débordé, lorsque, au contraire, il croyait avoir entouré les Sertoriens et avait déjà invité les habitants de la ville à venir voir la retraite de l'armée assiégeante; et pour éviter d'être entouré lui-même, il dut penser à réduire en cendres la cité alliée et à envoyer ses habitants en Lusitanie : mesure que du reste un grand nombre de villes ébranlées dans leur fidélité ou rentrées dans l'alliance de Sertorius avaient rendne nécessaire. Métellus fut plus heureux de son côté. Dans un chaud engagement qui eut lieu non loin d'Italica (Séville), que Hirtuléius livra avec imprévoyance et dans leqnel les deux généraux en vinrent personnellement aux mains, Hirtuléius fut blessé; Métellns le battit et l'obligea à évacuer le territoire romain en Lusitanie. Cette victoire permit à Métellus, dans la campagne suivante 679 (75), de diriger sa marche vers l'Espagne citérieure pour se réunir à Pompée dans le voisinage de Valentia, et d'offrir la la bataille avec lui à l'armée ennemie. Il est vrai que Hirtuléius se jeta en travers de son chemin auprès de Ségovie avec une armée rassemblée à la hâte; mais non seulement il fut battu, mais il fut tué avec son frère, perte irréparable pour les Sertoriens. La jonction des deux généraux ne pouvait donc pas être empêchée; mais tandis que Métellus marchait contre Valentia, Pompée se hâta, pour éviter l'échec de Lauro, et pour garder pour lui seul les lauriers qu'il espérait, de livrer bataille à l'armée ennemie. Sertorius saisit avec empressement cette occasion de lutter avec l'ennemi, avant que Métellus fût arrivé et que la mort d'Hirtuléius fût connue. Ce fut auprès du fleuve Suco (Xucar) que les deux armées se rencontrèrent. Après un combat très-vif, Pompée eut son aile droite battue et lui-même, grièvement blessé, fut obligé de quitter le champ de bataille; il est vrai que pendant ce temps Afranius triomphait avec l'aile gauche et

prenait le camp des sertoriens; mais pendant qu'il le pillait, il fut surpris par Sertorius et obligé de se retirer. Si Sertorius avait pu reprendre la lutte le lendemain, l'armée de Pompée était peut-être exterminée. Mais pendant ce temps, Métellus était arrivé; il avait dispersé le corps de Perpenna qui lui était opposé et pris son camp : il n'était plus possible de recommencer le combat contre les deux armées. La réunion des forces ennemies, la nouvelle désormais inévitable de la destruction de l'armée d'Hirtuléius, l'échec après la victoire, répandirent l'effroi parmi les sertoriens, et, ce qui arrive souvent dans les armées espagnoles, dans ce concours de circonstances, la plus grande partie des soldats de Sertorius se débanda. Cependant le découragement disparut aussi vite qu'il était venu : la biche blanche, qui protégeait les plans du général auprès de la foule, redevint bientôt populaire; en peu de temps Sertorius reparut avec une nouvelle armée au sud de Sagonte, qui était restée fidèle à Rome, tandis que les pirates de Sertorius coupaient aux Romains les renforts qui venaient de mer, et bientôt la famine régna dans le camp des Romains. On en vint aux mains dans la plaine du fleuve Turia (Guadalaviar), et la lutte fut longtemps indécise. Pompée fut battu avec sa cavalerie par Sertorius, et son beau-frère, qui était en même temps son questeur, Caius Mummius fut tué : Métellus l'emporta sur Perpenna et repoussa l'effort de l'armée ennemie, et il reçut lui-même une blessure dans le combat. L'armée de Sertorius se dispersa après ce combat. Du côté des romains on put espérer un instant d'être débarrassé d'un vigoureux adversaire. L'armée de Sertorius était dissoute; les troupes romaines pénétrant au cœur du continent assiégèrent le général lui-même, dans la forteresse de Clunia, sur le Duero supérieur. Mais tandis qu'ils attaquaient vainement ce rocher fortifié, ailleurs se rassemblaient les contingents des communautés insurgées; Sertorius sortit de la citadelle, et reparut comme général à la tête d'une armée, au moment où finissait la mémorable année 679 (75).

Succès des Romains.

On pouvait en somme être satisfait à Rome des résultats de cette campagne. L'Espagne méridionale et mitoyenne était, par suite de l'anéantissement de l'armée d'Hirtuléius et des batailles du Xucar et du Guadalaviar, évacuée par l'ennemi, et la possession des villes celtibériennes de Ségobriga (entre Tolède et Cuença) et de Bilbilis (près de Calatayud), en assuraient désormais la domination. La lutte se concentra désormais sur l'Èbre supérieur et moyen, autour des places d'armes de Sertorius Calagurris, Osca, Ilerda, et sur les côtes aux environs de Tarraco. Quoique les deux généraux se fussent vaillamment comportés, ce n'était pas à Pompée, mais à Métellus qu'on était redevable de ces succès.

Les campagnes de 680 et de 681.

Quoiqu'on eût atteint de grands résultats, les Romains n'étaient nullement parvenus à leur but, et ils devaient regagner leurs quartiers d'hiver avec un véritable travail de Sisyphe, à renouveler indéfiniment. Il n'était pas possible de les prendre dans la vallée de l'Èbre, partagée entre les amis et les ennemis des Romains; Pompée les prit dans le territoire des Vaccéens (vers Valladolid); Métellus, en Gaule. Renforcés par deux légions fraîches arrivées d'Italie, les deux généraux recommencèrent leurs opérations au printemps de 680 (74). On ne livra plus de combats proprement dits. Métellus soumit dans l'Espagne méridionale les localités qui tenaient encore pour Sertorius, et emmena avec lui toute la population masculine pour tarir les sources de l'insurrection. Pompée rencontra une rude résistance dans la province de l'Èbre. Sertorius débloqua Pallantia (Palencia), au dessus de Valladolid, qu'il assiégeait; il le battit devant Calaguris (Calahorra, sur l'Èbre supérieur) et l'obligea d'abandonner ces contrées, quoique Métellus se fût réuni à lui pour attaquer cette ville. La campagne de 681 eut à peu près le même résultat, après que Pompée eut hiverné en Gaule et Métellus dans sa province. Néanmoins Pompée atteignit dans cette année des résultats sérieux, et réussit à détacher de l'insurrection un nombre considérable de communautés.

La guerre de Sertorius durait ainsi depuis huit ans, et il était encore impossible d'en prévoir la fin. L'État en souffrait un dommage considérable. La fleur de la jeunesse d'Italie périssait dans les fatigues de la guerre. Les caisses publiques non seulement ne recevaient pas de revenus d'Espagne, mais avaient encore à envoyer des sommes considérables pour la solde et la subsistance des armées espagnoles, et on ne savait comment se les procurer. L'Espagne était dévastée et appauvrie, et la civilisation romaine qui y avait pris un bel essor y était arrêtée : cela se se comprend, surtout dans une guerre d'insurrection conduite avec tant de fureur, et qui entraînait souvent l'anéantissement de communautés tout entières. Les villes elles-mêmes qui tenaient pour le parti qui dominait à Rome, avaient de rudes épreuves à subir : celles qui étaient situées sur les côtes devaient être pourvues par la flotte romaine de ce qui leur était nécessaire, mais la situation des cités de l'intérieur demeurées fidèles était désespérée. La Gaule ne souffrait guère moins, soit par les réquisitions de fantassins et de cavaliers, de grains et d'argent, soit par suite de la charge écrasante des quartiers d'hiver, qui devint intolérable par suite de la famine de 680 (74) : presque toutes les caisses publiques étaient obligées d'emprunter leurs paiements aux banquiers, et de se charger de dettes pesantes. Soldats et généraux faisaient la guerre à contre-cœur. Les généraux avaient devant eux un adversaire d'un talent bien supérieur, ils rencontraient une résistance prolongée, et à la fois des dangers sérieux et des succèes brillants chèrement achetés : on prétendait que Pompée pensait à se faire rappeler d'Espagne et à obtenir ailleurs un commandement plus durable. Les soldats étaient également peu satisfaits d'une campagne dans laquelle il n'y avait rien à gagner que de mauvais coups et peu de butin, et où leur solde leur était payée très-irrégulièrement : Pompée écrivit dans l'hiver de 680-1 (74-3) au sénat que, depuis deux ans, la solde était arriérée, et que l'armée menaçait de se dissoudre, si le

Perspectives indéterminées et périlleuses de la guerre de Sertorius.

sénat n'y pourvoyait : les sommes nécessaires arrivèrent. Le gouvernement romain aurait pu éviter une partie considérable de ces inconvénients, s'il avait pu prendre sur lui de mener la guerre d'Espagne avec plus d'ardeur pour ne pas dire avec plus de bonne volonté. En fait, cependant, ce n'était ni sa faute, ni celle des généraux, si un génie supérieur, comme celui de Sertorius, dans des circonstances si favorables pour la guerre d'insurrection et de corsaires, et grâce à la supériorité numérique, pouvait continuer ainsi la petite guerre pendant des années. On pouvait d'autant moins en prévoir la fin, que l'insurrection de Sertorius avait lieu en même temps que d'autres soulèvements, et que le danger en était, par là, augmenté. On était en ce moment en guerre sur toutes les mers avec les flottes de flibustiers, en Italie avec la révolte des esclaves, en Macédoine avec les populations du Danube inférieur, en Asie Mineure avec le roi Mithridate. On ne sait pas bien au juste si Sertorius fit des traités avec les ennemis italiotes et macédoniens de Rome, mais il est certain qu'il était en relations suivies avec le parti de Marius à Rome : il avait fait déjà antérieurement alliance ouverte avec les pirates et avec le roi de Pont ; des intelligences s'étaient ouvertes entre eux par l'intermédiaire des insurgés romains, qui s'étaient réfugiés à sa cour : il fit alors un traité d'alliance formelle, dans lequel Sertorius abandonnait au roi les États clients d'Asie Mineure, mais non la province romaine, et lui promettait en outre un officier propre à commander ses troupes et un certain nombre de soldats; Mithridate, de son côté, s'engageait à lui envoyer 40 vaisseaux et 3,000 talents (18,750,000). Les politiques habiles de la capitale se souvinrent du temps où l'Italie se voyait menacée par Philippe et par Hannibal à l'est et à l'ouest ; le nouvel Hannibal, pensait-on, pouvait, lorsqu'il aurait, comme son prédécesseur, soumis l'Espagne, se précipiter sur l'Italie avec toutes les ressources militaires de la Péninsule et avant que Pompée pût l'en empêcher, appeler sous les armes,

comme les Carthaginois, les Étrusques et les Samnites, contre Rome.

Cette comparaison était cependant plus ingénieuse que sérieuse. Sertorius n'était nullement assez puissant pour renouveler les aventures d'Hannibal : il était perdu s'il quittait l'Espagne; tous ses succès tenaient à la contrée et aux aptitudes particulières de ses habitants, encore était-il obligé d'y renoncer de plus en plus à l'offensive. Son remarquable talent militaire ne pouvait pas changer les aptitudes de ses troupes : la « landsturn » espagnole resta ce qu'elle était; inconstante comme la vague et le vent, tantôt rassemblée en masse de 150,000 hommes, tantôt réduite à une poignée de combattants; les émigrés romains restaient de leur côté orgueilleux et égoïstes. Les qualités militaires que développe le séjour prolongé sous les drapeaux étaient naturellement insuffisantes dans son armée. Ses officiers les plus capables et le noyau de ses vétérans étaient usés, et les cités les plus fidèles, fatiguées d'être vexées par les Romains et maltraitées par les officiers de Sertorius, donnaient des signes d'impatience et d'une fidélité chancelante. Il est remarquable que Sertorius, comme Hannibal, ne se fit jamais illusion sur les perspectives de sa situation; il ne laissa passer aucune occasion de faire une transaction, et il était toujours prêt, si on voulait lui assurer la sécurité dans son pays, à déposer son bâton de commandement. Mais l'orthodoxie politique ne connaît ni traité ni réconciliation. Sertorius ne pouvait ni reculer ni louvoyer; il lui fallait marcher en avant sur la même route, quelque pénible et périlleuse qu'elle fût. Ses succès devenaient, comme ceux d'Hannibal, de moins en moins considérables : on commençait à douter de ses talents militaires : ce n'était plus l'ancien, disait-on, il passait ses journées à festoyer et à boire, et à prodiguer l'argent et le temps. Le nombre des déserteurs et des défections augmentait. Bientôt on parla des complots des émigrés romains contre la vie du général; on y croyait d'autant plus que plusieurs officiers de l'armée insur-

Les forces de Sertorius se dissolvent.

gée, particulièrement Perpenna, ne consentaient qu'avec peine à obéir à Sertorius, et que depuis longtemps les gouverneurs romains avaient promis l'amnistie et une somme considérable pour le meurtre de Sertorius. Celui-ci enleva la garde de sa personne aux soldats romains et la donna à des Espagnols choisis. Il sévit avec une vigueur effrayante mais nécessaire contre les traîtres, et fit condamner à mort les coupables, mais non comme autrefois, par un conseil de guerre : il traita ses amis, quand ils se rangèrent parmi les mécontents, plus durement encore que ses ennemis. Bientôt on découvrit une seconde conspiration, dont le centre était dans son propre état-major; celui qui était découvert devait s'enfuir ou périr; mais tous n'étaient pas découverts, et les autres conjurés, et parmi eux surtout Perpenna, y trouvèrent un prétexte pour se hâter. On se trouvait au quartier général d'Osca. On annonça, d'après les ordres de Perpenna, au général, que ses troupes venaient de remporter un grand triomphe, et dans les réjouissances qu'occasionna cette victoire, Sertorius parut dans un banquet préparé par Perpenna, accompagné, suivant sa coutume, de sa suite espagnole. Contre l'usage du quartier général des sertoriens, la fête devint bientôt une bacchanale : des paroles violentes couraient à travers la table, et il semblait que quelques-uns des convives cherchaient une occasion de dispute ; Sertorius se jeta en arrière sur son siége, et sembla vouloir échapper à ce tumulte. Alors on laissa tomber une coupe sur le plancher. Perpenna donna le signal convenu. Marc-Antoine, voisin de table de Sertorius, lui porta le premier coup, et comme celui-ci se dégageait et cherchait à s'échapper, Antoine se jeta sur lui et le tint à terre jusqu'à ce que les autres convives, affiliés à la conjuration, se précipitèrent et massacrèrent le général sans défense et tenu par les deux bras, 682 (72). Avec lui périrent ses compagnons fidèles. Ainsi finit un des plus grands, si ce n'est le plus grand des hommes que Rome ait vus naître jusque-là, un homme qui, dans

Meurtre de Sertorius.

des circonstances favorables, aurait peut-être été le régénérateur de son pays; et il périt par la trahison d'une misérable bande d'émigrés, qu'il était condamné à conduire contre leur pays. L'histoire n'aime pas Coriolan, mais elle n'a rien à dire contre ce héros magnanime, si merveilleusement doué et si regrettable.

Perpenna successeur de Sertorius.

Les meurtriers voulurent recueillir l'héritage de leur victime. Après la mort de Sertorius, Perpenna prétendit au premier rang parmi les officiers romains de l'armée d'Espagne. On se soumit, mais avec défiance et répugnance. On avait murmuré contre Sertorius vivant; mais la mort rétablit son prestige, et le mécontentement des soldats éclata, lorsque, au moment de la publication du testament, on lut parmi les noms des héritiers celui de Perpenna lui-même. Une partie de l'armée, surtout les Lusitaniens, se débanda; ceux qui demeurèrent se persuadèrent qu'avec Sertorius avait péri leur âme et leur fortune. A la première rencontre avec Pompée, les troupes mal commandées et découragées de l'insurrection furent dispersées, et Perpenna fut fait prisonnier avec d'autres officiers romains. Ce misérable chercha à sauver sa vie en livrant la correspondance de Sertorius, qui aurait compromis plusieurs hommes considérables d'Italie; mais Pompée fit brûler les lettres sans les lire, et le livra ainsi que les autres chefs de l'armée d'insurrection au bourreau. Les émigrants qui échappèrent se rendirent, soit dans le désert de Mauritanie, soit parmi les pirates. La loi Plotia, qui fut vivement soutenue par César, ouvrit à quelques-uns le retour dans la patrie; mais ceux qui avaient pris part au meurtre de Sertorius périrent, à peu d'exceptions près, d'une mort violente. Osca et la plus grande partie des villes de l'Espagne citérieure qui avaient encore tenu pour Sertorius ouvrirent bientôt leurs portes à Pompée; il n'y eut que Uxama (Osma), Clunia et Calagurris qui durent être prises par la force. Les deux provinces furent réorganisées; dans l'Espagne ultérieure, Métellus augmenta le tribut payé par les cités coupables; dans l'Espagne citérieure, Pompée marchait en

punissant et en récompensant : ainsi Calagurris perdit son indépendance et fut placée sous les ordres d'Osca. Une bande de partisans de Sertorius qui s'était rassemblée dans les Pyrénées fut contrainte par Pompée à la soumission, et il l'établit au nord des Pyrénées auprès de Lugudunum (Saint-Bertrand, Haute-Garonne) comme communauté de fugitifs (*convenæ*). Ce fut sur les hauteurs des Pyrénées que s'élevèrent les insignes de la victoire des Romains; vers la fin de l'année 683 (71), ils traversèrent les rues de la capitale, pour aller rendre grâce de la victoire d'Espagne à Jupiter Capitolin. Le bonheur de Sylla semblait lui sourire encore au delà du tombeau, et garder mieux sa création que les gardiens incapables et endormis qui veillaient sur elle. L'opposition italiote avait péri par l'incapacité et l'étourderie de ses chefs, l'émigration par ses dissensions intérieures. Ces défaites, quoiqu'elles fussent plutôt l'œuvre de la perversité et du malheur que des efforts de l'adversaire, n'en étaient pas moins des triomphes de l'oligarchie. Les chaises curules étaient encore consolidées une fois.

CHAPITRE II

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION DE SYLLA

Lorsque, après la répression de la révolution de Cinna, qui menaçait le sénat dans son existence, il devint possible au sénat restauré de donner à la sécurité intérieure et extérieure l'attention qu'elle demandait, il se présenta bien des circonstances dont la solution ne pouvait être ajournée, sans que les intérêts les plus importants fussent négligés, et sans que les inconvénients du présent devinssent de véritables dangers pour l'avenir. Outre le grave mouvement de l'Espagne, il devenait impérieusement nécessaire de refouler les barbares de Thrace et des contrées du Danube, que Sylla, dans sa marche à travers la Macédoine, n'avait soumis que superficiellement, et de régulariser militairement les affaires troublées à la frontière septentrionale de la péninsule grecque : il fallait, de plus, extirper radicalement les bandes de flibustiers qui dominaient partout, particulièrement dans les eaux orientales, enfin remettre de l'ordre dans les affaires embrouillées de l'Asie Mineure. La paix que Sylla avait faite en 670 (84) avec Mithridate, roi de Pont, et dont le traité avec Muréna, en 673 (81), n'était qu'une répétition, portait complétement le caractère d'un provisoire nécessaire pour le moment : et

Circonstances extérieures.

les relations des Romains avec le roi Tigrane d'Arménie, avec lequel ils avaient, en fait, eu la guerre, étaient restées dans une grande incertitude. Tigrane s'était cru permis, non sans raison, de s'emparer des possessions romaines d'Asie. Si on ne voulait pas les lui abandonner, il était nécessaire de se trouver en guerre ou en paix avec le nouveau grand roi de l'Asie. Après avoir exposé, dans le chapitre précédent, les troubles qui se rattachent au mouvement démocratique en Asie et en Espagne, et la manière dont ils furent réprimés par le gouvernement, voyons maintenant le gouvernement intérieur, tel que les autorités constituées par Sylla l'ont pratiqué, ou plutôt ne l'ont pas pratiqué.

Expédition Dalmato-macédonienne.

On reconnaît encore la main vigoureuse de Sylla dans les mesures énergiques qu'il prit dans les derniers temps de sa dictature, tant contre les sertoriens que contre les Dalmates, les Thraces et les pirates ciliciens.

L'expédition dans la péninsule greco-illyrienne avait pour but soit de réduire à l'obéissance les tribus barbares ou de les effrayer; elles traversaient tout le continent entre la mer Noire et l'Adriatique, et parmi eux les Bessi (dans les grands Balkas) passaient, comme on disait alors, pour des brigands entre les brigands : il fallait encore anéantir les corsaires qui se cachaient sur le littoral dalmate. Comme d'habitude, l'attaque se fit en même temps par la Macédoine et la Dalmatie, et on rassembla dans cette dernière province une armée de cinq légions. En Dalmatie, ce fut l'ancien préteur Caius Cosconius qui reçut le commandement, et il traversa la contrée dans toutes les directions et prit la forteresse de Salone après un siége de deux ans. En Macédoine, le proconsul Appius Claudius, 676-678 (78-76), chercha à s'emparer des contrées montagneuses aux frontières de la Macédoine et de la Thrace sur la rive gauche du Karasu. Des deux côtés la guerre se poursuivait d'une manière sauvage : les Thraces détruisaient les villes qu'ils prenaient et massacraient les prisonniers : et les Romains usaient de représailles. On n'attei-

gnait pas cependant de résultats considérables ; les marches pénibles et les combats incessants avec ces nombreux et braves montagnards décimaient l'armée sans profit : le général lui-même tomba malade et mourut. Son successeur Caius Scribonius Curio, 679-681 (75-73), fut entraîné par de nombreux obstacles, particulièrement par une sédition militaire assez importante, à laisser tomber l'expédition difficile contre les Thraces, et à se tourner du côté des frontières septentrionales de la Macédoine, où il soumit les Dardani de Serbie, et arriva jusqu'au Danube. Le brave et capable Marcus Lucullus fut le premier qui marcha résolûment vers l'est, battit les Bessi dans leurs montagnes, prit leur capitale Uscudama ou Philippopolis (Adrianople), et les obligea à subir la domination romaine. Le roi des Odrises, Sadalas et les villes grecques de la côte orientale, au nord et au sud des monts Balkan : Istropolis, Tomoi, Kallatis, Odessos (auprès de Varna), Mesembria et autres étaient indépendants des Romains ; la Thrace, dont les Romains n'avaient possédé jusque-là que ce qui était possédé par Attale sur la Chersonèse, devint une partie, il est vrai, peu soumise de la province de Macédoine.

La piraterie et son existence.

Quelque chose de plus grand pour l'État et les particuliers, que les excursions des Thraces et des Dardani qui ne s'étendaient que sur une faible partie de l'empire, c'était la piraterie qui grandissait tous les jours de plus en plus, et s'organisait de plus en plus solidement. Le commerce de mer de toute la Méditerranée était en leur pouvoir. L'Italie ne pouvait exporter ses produits et faire entrer le blé des provinces : ici on était affamé, là les blés ne trouvaient pas de débouchés. Les envois d'argent et les voyageurs n'avaient aucune sécurité : la caisse de l'État souffrait les pertes les plus graves : un grand nombre de Romains distingués étaient tombés entre les mains des corsaires, et devaient payer pour leur rançon des sommes considérables quand les pirates ne préféraient pas exercer sur eux les représailles du sang, qu'ils pratiquaient avec une gaîté barbare. Les commerçants et les troupes romaines

destinées à l'Orient commençaient à ajourner leurs voyages à la saison défavorable de l'année, et à redouter moins les tempêtes de l'hiver que les vaisseaux des pirates, qui, même dans cette saison, cependant, ne disparaissaient pas complétement. Mais quelque désagréable qu'il fût de s'abstenir de fréquenter la mer, il valait encore mieux supporter cet inconvénient que de visiter les îles et les côtes de l'Asie Mineure. Comme plus tard, au temps des Normands, les escadres de corsaires paraissaient devant les villes maritimes, et les obligeaient à se racheter à grand prix, ou les assiégeaient et les emportaient d'assaut. Lorsque, sous les yeux de Sylla, après la paix conclue avec Mithridate, Samothrace, Clazomène, Samos, Jassos, étaient saccagées par les pirates, 670 (84), on peut penser ce qui en était lorsqu'il n'y avait plus dans le voisinage ni flotte, ni armée romaine. Tous les anciens temples si riches des côtes de Grèce et d'Asie Mineure étaient pillés l'un après l'autre : de Samothrace seule, on emporta un trésor de 1,000 talents (plus de 5 millions). Apollon, dit un poète romain de l'époque, a été tellement appauvri par les pirates, que, lorsque l'hirondelle vient le trouver, il n'a pas de quoi lui offrir la moindre parcelle d'argent. On comptait plus de quatre cents localités prises ou pillées par les pirates, et entre autres des villes telles que Candi, Samos, Colophon : plus d'une ville autrefois florissante sur les côtes des îles ou des continents, voyait sa population émigrer, pour échapper aux pirates. On n'était pas même toujours en sûreté contre leurs attaques sur le continent; on assurait qu'ils attaquaient des villes situées à deux jours de marche de la côte. Les dettes énormes qui pesèrent plus tard sur presque toutes les cités de l'Orient hellénique avaient en majeure partie leur origine dans ces temps difficiles. La guerre de corsaires avait changé de système. Ce n'était plus seulement des bandits, qui, dans les eaux crétoises, entre Cyrène et le Péloponèse, — ce qu'on appelait, en langage de flibustier, la mer d'or, — levaient un tribut sur le grand commerce d'esclaves et d'articles de luxe entre l'Orient et l'Italie : ce

n'étaient plus même des preneurs d'esclaves qui faisaient à la fois la guerre, le commerce et la piraterie : c'était une république de pirates, avec une direction commune, une organisation solide et très-respectable, avec une patrie et un commencement de symmachie, et sans doute aussi avec un but politique déterminé. Les flibustiers se nommaient Ciliciens : en fait, on voyait se rencontrer sur leurs navires des aventuriers et des chercheurs d'aventures de toutes les nations : les mercenaires des cités d'enrôlement de la Crète, lorsqu'ils avaient reçu leur congé, les citoyens des localités détruites de l'Italie, de l'Espagne, de l'Asie, les soldats et les officiers des armées de Fimbria et de Sertorius, surtout les bandits de toutes les nations, les proscrits de tous les partis vaincus, tout ce qui était misérable et déclassé; et où n'y avait-il pas de troubles et de malheurs dans ces temps de misère? Ce n'était plus une bande de voleurs, mais une république de soldats, dans laquelle la franc-maçonnerie de la proscription et du crime tenait lieu de nationalité, et dans laquelle le crime se rachetait par la grandeur de l'esprit commun. Dans ce temps de désordre, où la mollesse et l'insubordination relâchaient tous les liens de l'ordre social, les gouvernements réguliers pouvaient prendre modèle sur cet état bâtard, né de la nécessité et de la force des choses, et dans lequel l'esprit inébranlable d'association, le sentiment de camaraderie et le respect pour la parole donnée semblaient s'être réfugiés. Si on voyait écrit sur l'étendard de cette société la vengeance contre les cités qui en avaient, à tort ou à raison, rejeté les membres, on peut se demander si cette devise valait beaucoup moins que celle de l'oligarchie italique et du sultanisme oriental, qui n'avait pas d'autre but que de se partager le monde. Les corsaires, du moins, se croyaient les égaux des gouvernements légitimes; on racontait plus d'une histoire pleine de hardiesse et de banditisme chevaleresque due à leur orgueil de brigands, à leur magnificence de brigands, à leur bonne humeur de brigands : ils croyaient, et ils s'en vantaient,

être en guerre légitime avec le monde entier : ce qu'ils prenaient, ils ne l'appelaient pas larcin, mais butin de guerre, et si tout flibustier qui était pris était sûr d'être mis en croix dans un port romain, ils se croyaient aussi en droit de faire exécuter tous leurs prisonniers. Leur organisation militaire et politique était surtout solidement établie depuis la guerre de Mithridate. Leurs vaisseaux, qui étaient la plupart du temps des esquifs, c'est-à-dire de petites barques ouvertes fines voilières, et très-rarement des bâtiments à deux et à trois ponts, se rassemblaient cependant en escadres régulières, et naviguaient sous les ordres d'amiraux dont les barques devaient être ornées de pourpre et d'or. Si quelque camarade était menacé, quand même il lui aurait été complétement inconnu, tout capitaine de pirates devait venir à son secours : le traité conclu par l'un d'eux était reconnu par toute la corporation, de même que toute injure faite à l'un d'eux était vengée par tous. Leur véritable patrie était la mer, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'aux eaux syriennes et égyptiennes : les lieux de refuge dont ils avaient besoin pour eux et pour leurs maisons flottantes leur étaient donnés par les rivages de la Mauritanie et de la Dalmatie, l'île de Crète, et surtout la côte méridionale d'Asie Mineure, riche en promontoires et en criques, et qui était le grand chemin du commerce de ce temps, outre qu'elle était sans maître à cette époque. La ligue des villes de Lycie et les villes de Pamphile n'y pouvaient guère prétendre, et la station romaine établie depuis 652 (102) en Cilicie suffisait à peine à garder la longue ligne des côtes ; la domination syrienne sur la Cilicie était devenue purement nominale et avait été remplacée depuis quelque temps par celle de l'Arménie, dont le souverain, en véritable grand roi, ne s'occupait pas de la mer et la livrait sans obstacle au pillage des Ciliciens. Il n'est donc pas étonnant que les corsaires y fussent plus à leur aise que partout ailleurs. Non seulement ils possédaient partout sur les rivages des lieux de signaux et des stations ; mais dans les coins les plus écartés de la contrée montagneuse et sans

routes de la Lycie, de la Pamphylie et de la Cilicie, ils avaient construit des châteaux forts, dans lesquels, pendant qu'ils étaient en mer, ils cachaient leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors, et où, en cas de danger, ils trouvaient aussi un refuge. On trouvait surtout de semblables forteresses de corsaires dans les rudes contrées de la Cilicie, dont les forêts fournissaient un bois excellent pour la construction des vaisseaux, et où ils avaient de plus leurs principaux chantiers de construction et leurs arsenaux. Il ne faut pas s'étonner si cet état militaire organisé, en face des villes maritimes de la Grèce abandonnées plus ou moins à elles-mêmes, se fit une solide clientèle, qui était en relations suivies et définies avec les pirates comme avec une puissance amie, et si la tentative faite par les gouverneurs romains d'envoyer contre eux des vaisseaux n'aboutissait pas : ainsi la ville importante de Side en Pamphilie se chargeait de construire des vaisseaux pour les pirates et faisait vendre sur leur marché les hommes libres faits prisonniers.

Une semblable piraterie était une puissance politique; elle se donnait et passait pour telle, depuis que le roi de Syrie Tryphon avait reconnu et avait fondé sur elle sa domination. Nous voyons les pirates alliés de Mithridate, roi de Pont, ainsi que de l'émigration démocratique romaine; nous les voyons livrer des batailles contre les flottes de Sylla dans les eaux orientales et occidentales. Nous voyons quelques chefs de pirates dominer sur une chaine de villes côtières importantes. On ne saurait dire jusqu'où s'étendait le développement politique intérieur de cette république flottante; mais on voit cependant s'y dessiner l'embryon d'une royauté des mers qui commençait à s'établir, et qui, avec des circonstances favorables, aurait pu donner naissance à un État durable.

Nous venons de faire voir, et nous avons du reste déjà montré comment les Romains maintenaient ou plutôt ne maintenaient pas l'ordre sur leurs mers. La suzeraineté de Rome sur les gou-

Nullité de la politique maritime des Romains.

verneurs consistait essentiellement dans la tutelle militaire. C'étaient les provinciaux qui payaient en impôt ou en tribut la protection sur terre et sur mer que les Romains réunissaient dans leurs mains. Mais jamais tuteur n'a plus outrageusement trahi son pupille que l'oligarchie romaine n'a trahi les contrées sujettes. Au lieu d'avoir une flotte générale et de centraliser la police des mers, le sénat laissa complétement tomber l'unité de la direction de la police des mers, sans laquelle on ne pouvait rien faire, et laissa chaque gouverneur et chaque État client se défendre contre les pirates, comme il le voulait ou comme il le pouvait. Au lieu que Rome, comme elle s'y était engagée, luttât vigoureusement avec ses flottes et avec celles des États clients demeurés indépendants pour la forme, on laissa tomber la marine romaine, et on apprit à se défendre avec les vaisseaux requis des cités marchandes isolées, ou plus ordinairement avec les gardes-côtes organisés partout, et dans les deux cas, tous les frais et toutes les charges retombaient sur les sujets. Les provinciaux devaient s'estimer heureux quand les gouverneurs romains n'employaient les réquisitions exigées pour la garde des côtes que pour cet usage, et ne s'en servaient pas pour leur compte personnel, ou quand, comme cela arrivait souvent, on ne les consacrait pas à payer la rançon d'un riche Romain pris par les pirates. Si on commençait quelque chose d'intelligent, comme, par exemple, l'occupation de la Cilicie, en 652 (102), cela se gâtait sûrement par la suite. Celui qui ne se laissait pas prendre par le spectacle vertigineux de la grandeur apparente des Romains aurait pu demander qu'on enlevât les éperons de la tribune aux harangues pour les employer à défendre la patrie, sinon à gagner des victoires.

Expédition aux cotes méridionales de l'Asie-mineure.

Cependant Sylla, qui avait pu se convaincre pendant la guerre avec Mithridate du danger que l'abandon de la marine entraînait, avait fait plusieurs tentatives pour remédier sérieusement à ce danger. Son projet de faire constituer une flotte contre les pirates

par les gouverneurs laissés par lui en Asie, n'avait pu réussir parce que Muréna avait préféré recommencer la guerre avec Mithridate, et que le gouverneur de Cilicie, Cnæus Dolabella, s'était montré tout à fait incapable. Le sénat résolut ensuite, en 675 (79), d'envoyer l'un des consuls en Cilicie : le sort tomba sur l'habile Publius Servilius. Il battit dans un combat sanglant la flotte des pirates, et s'occupa ensuite de détruire les villes des côtes méridionales d'Asie Mineure qui leur servaient de refuges et de places de commerce. Les places fortes du roi des mers Zeniketes, Olympe, Korikos, Phaselis, dans la Lycie orientale, Attaléia en Pamphylie, furent démolies, et le roi trouva la mort dans les flammes de la citadelle d'Olympe. On alla plus loin contre les Isauriens, qui, dans un recoin au nord de la sauvage Cilicie, sur un contrefort septentrional au Taurus, habitaient un labyrinthe de montagnes escarpées couvertes de riches forêts de chênes, entrecoupées de rochers inaccessibles et de vallées profondes : le pays est encore plein aujourd'hui des souvenirs de l'ancienne piraterie. Pour forcer ce nid de rochers des Isauriens, Servilius fit franchir pour la première fois le Taurus à une armée romaine, et emporta les forteresses ennemies d'Oroanda et surtout celle d'Isaura, l'idéal d'un repaire de brigands, située sur la cime d'une montagne inaccessible et dominant toute la vaste plaine d'Ikonion. La campagne de trois ans, 676-678 (78-76), à la suite de laquelle Publius Servilius reçut pour lui et ses descendants le nom d'Isaurien, ne fut pas sans fruit : un grand nombre de corsaires et de leurs vaisseaux tombèrent, grâce à ce général, au pouvoir des Romains; la Lycie, la Pamphilie, la Cilicie occidentale, furent ravagées ; le territoire des villes saccagées fut confisqué et la province de Cilicie en fut agrandie. Mais il était dans la nature des choses que la piraterie ne fût nullement détruite par ces moyens, mais qu'elle se réfugiât dans d'autres parages, et principalement dans l'ancien repaire des corsaires de la Méditerranée, l'île de Crète. C'étaient seulement des mesures générales et poursuivies

avec unité ou plutôt l'institution d'une police permanente des mers qui pouvaient écarter ce fléau toujours croissant.

Affaire d'Asie.

Les affaires du continent de l'Asie Mineure se rattachaient de diverses manières à cette guerre maritime. La rivalité qui y existait entre Rome et les rois de Pont et d'Arménie n'était pas terminée, mais s'accroissait de jour en jour. D'une part, le roi d'Arménie, Tigrane, augmenta ses États par la conquête sans l'ombre d'un scrupule. Les Parthes, dont l'État rongé par des dissensions intestines était alors dans une situation misérable, furent refoulés de plus en plus dans l'Asie intérieure. Des contrées entre l'Arménie, la Mésopotamie et l'Iran, la Corduène (Kurdistan du nord) et la Médie Atropatène (Aderbidjan), devenue de royaume parthe royaume arménien, et le royaume de Ninive (Mosul) ou Adiabène, furent au moins obligés d'entrer dans la clientèle de l'Arménie. La domination arménienne fut également fondée en Mésopotamie, particulièrement à Nisibis et aux environs; il n'y eut que la partie méridionale, presque déserte, qui paraît n'avoir pas été possédée définitivement par le grand roi; Séleucie en particulier, sur le Tigre, ne passa pas sous sa domination. Le royaume d'Édesse (1) ou d'Osroëne fut donné par lui à une des tribus d'Arabes errants, qu'il fit venir de la Mésopotamie méri-

Tigrane et le nouveau royaume d'Arménie.

(1) Le royaume d'Édesse, dont la fondation remonte, d'après les anciennes chroniques en l'année 620 (134) tomba d'abord quelque temps sous la domination de la dynastie arabe d'Abgaros et de Mannos, que nous y retrouvons plus tard. Ceci se lie à l'établissement par Tigrane d'un grand nombre d'Arabes sur le territoire d'Édesse, de Callirrhoë, Kharrae (Pline, *H. N.*, V, 20, 85, 21, 86, VI, 28, 142). C'est ce qui fait que Plutarque prétend que Tigrane, modifiant les mœurs des Arabes de la tente, les établit plus près de son empire pour s'emparer par eux du commerce. Il faut sans doute comprendre par là que les Bédouins qui étaient habitués à ouvrir des routes commerciales à travers leur territoire et à y établir des droits de passage fixes (Strabon, XVI, 748), servaient pour ainsi dire au grand roi de contrôleurs de la douane, et devaient lever des tributs au passage de l'Euphrate, pour lui et pour eux. Ces Arabes d'Osroëne (*Arabes Orei*), comme les appelle Pline, doivent être aussi les Arabes de la montagne d'Amanus qu'Afranius vainquit (Plut. *Pomp.* 39.).

dionale, et qu'il y établit, pour dominer par eux le passage de l'Euphrate et la grande route commerciale. Mais Tigrane ne limita nullement ses conquêtes au rivage oriental de l'Euphrate. La Cappadoce était avant tout le but de ses attaques, et sans défense comme elle l'était, elle subit de la part de son puissant voisin des défaites écrasantes. Il enleva la contrée orientale de Mélitène à la Cappadoce et l'unit à la province de Sophène en Arménie, à laquelle elle touchait; par là il fit tomber en son pouvoir le cours de l'Euphrate avec la grande route commerciale de l'Asie Mineure. Après la mort de Sylla, ses armées pénétrèrent dans la Cappadoce proprement dite et amenèrent en Arménie les habitants de la capitale Mazaka (plus tard Césarée) et de onze autres villes organisées à la grecque. Le royaume des Séleucides, tombé en pleine dislocation, ne put davantage résister au grand roi. Depuis les frontières d'Égypte jusqu'à Cæsarée, le pays était gouverné par le prince des Juifs, Alexandre Janneas, qui, par ses luttes avec ses voisins de Syrie, d'Égypte et d'Arabie, et avec les villes impériales, agrandit pas à pas et fortifia sa domination. Les plus grandes villes de Syrie, Gaza, la tour de Straton, Ptolémaïs, Beroea, essayèrent de se gouverner elles-mêmes, tantôt comme villes libres, tantôt sous de soi-disant tyrans : la capitale d'Antioche surtout était véritablement indépendante. Damaskos et les vallées du Liban s'étaient soumises au prince nabatéen Aretas de Petra. En Cilicie enfin, c'étaient les pirates ou les Romains qui commandaient. Les princes Séleucides, autour de cette couronne qui volait en éclats, se laissaient aller à des haines perpétuelles entre eux, et, tandis que cette race, condamnée, comme celle de Laïus, à d'éternelles dissensions, voyait ses sujets s'éloigner d'elle, elle élevait des prétentions sur le trône d'Égypte devenu vacant par la mort d'Alexandre II, qui n'avait pas laissé de postérité. Le roi Tigrane s'en saisit sans façons. La Cilicie orientale fut soumise facilement par lui, et les populations des cités de Soloi et autres furent

La Cappadoce devient arménienne.

emmenées en Arménie, comme celles de la Cappadoce. De même la contrée supérieure de Syrie, à l'exception de la ville courageusement défendue de Séleucie, à l'embouchure de l'Oronte, et la plus grande partie de la Phénicie, furent réduites par les armes : vers 680 (74), Ptolémaïs fut prise par les Arméniens, et bientôt l'État juif fut menacé. La vieille capitale des Séleucides, Antiochia, fut une des résidences du grand roi. Dès l'année 671, celle qui suivit la guerre entre Sylla et Mithridate, Tigrane est désigné dans les annales syriennes comme le souverain du pays, et la Cilicie et la Syrie sont nommées comme des satrapies de l'Arménie gouvernées par le lieutenant du grand roi, Magadate. Les temps des rois de Ninive, de Salmanazar et de Sancherib semblaient revenus. Le despotisme oriental pesait lourdement sur cette population commerçante des côtes de Syrie comme autrefois sur Tyr et Sidon : de grands États continentaux se jetaient de nouveau sur les territoires méditerranéens; des armées asiatiques de près d'un million de soldats reparaissaient sur les côtes de Cilicie et de Syrie. Comme les Juifs que Salmanazar et Nébukadnezzar avaient autrefois transportés à Babylone, les habitants des contrées limitrophes du nouvel empire, de la Corduène, d'Adiabène, d'Assyrie, de Cilicie et de Cappadoce, particulièrement les citoyens grecs et semi-grecs, étaient obligés de s'établir dans la nouvelle résidence avec tout ce qu'ils possédaient, sous peine de confiscation de ce qu'ils laissaient derrière eux : c'était une de ces villes de circonstances, comme il en sortait de terre à la voix du grand sultan, à chaque changement de souveraineté, qui prouvent plus l'annihilation des peuples que la grandeur des souverains. La nouvelle ville de Tigrane, Tigranocerta, située dans la partie la plus méridionale de l'Arménie, non loin des frontières de la Mésopotamie, était une ville comme Ninive et Babylone, avec des murailles de cinquante coudées de hauteur, et des palais, jardins et parcs que le sultanisme ne manquait pas d'établir. Au reste, le nouveau grand roi ne se démentait pas;

comme dans l'éternelle enfance de l'Orient, les pompes enfantines des souverains survivaient à leur domination réelle sur les peuples. Tigrane, partout où il se montrait en public, y paraissait avec toute la pompe et la magnificence d'un successeur de Darius et de Xercès, avec le cafetan de pourpre, la tunique moitié blanche moitié pourpre, les longs pantalons, le haut turban, et le bandeau royal : partout où il allait, il était accompagné et servi par quatre rois accoutrés en esclaves. Mithridate se comportait tout autrement. Il renonçait à attaquer l'Asie Mineure et se contentait, là où aucun traité ne le lui défendait, à établir plus solidement sa domination sur la mer Noire, et à amener à une dépendance complète les contrées qui séparaient le royaume du Pont de celui du Bosphore, déjà gouverné par son fils Machares sous sa suzeraineté. Mais il faisait de plus tous ses efforts pour mettre en état sa flotte et son armée, et pour armer et organiser particulièrement celle-ci à la romaine : il était aidé dans cette tâche par les émigrés romains, qui se pressaient à sa cour.

Situation des Romains en Orient.

Les affaires de l'Orient ne donnaient pas plus de sujets de trouble aux Romains qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors. Ce qui le prouve d'une manière plus frappante, c'est que le sénat dédaigna l'occasion qui se présenta à cette époque de faire entrer pacifiquement le royaume d'Égypte sous la domination romaine.

L'Égypte non réduite en province romaine.

La descendance légitime des fils de Ptolémée Lagès était éteinte avec Alexandre II, ce fils d'Alexandre Ier, qui avait été placé sur le trône par Sylla après la mort de Ptolémée Soter II Lathyros : peu de jours après son élévation au trône, il avait été tué dans une émeute de la ville, 673 (81), et dans son testament (1) il avait

(1) La question consistant à savoir si ce testament, réel ou prétendu, était d'Alexandre Ier, mort en 666 (88) ou d'Alexandre II, mort en 673 (81) est généralement décidée dans le sens de la première alternative. Mais les raisons ne sont pas péremptoires ; car Cicéron (*de L. Agr.*, I, 4, 12, 15, 38, 16, 41) ne dit pas que l'Égypte échut en partage aux Romains en 666, mais dans ou après cette année ; et quand on conclut de ce qu'Alexandre Ier était mort à l'étranger

institué pour héritier la république romaine. La valeur de ce document, il est vrai, fut contestée; mais le sénat l'avait reconnu, puisque, en vertu de ce testament, il avait pris les sommes déposées à Tyr pour le compte du feu roi. Néanmoins, il déterra deux fils notoirement illégitimes du roi Lathyros, et donna à l'un, Ptolomée XI, le nouveau Bacchus ou le joueur de flûte (Aulètes), l'Égypte, à l'autre, Ptolémée le Chyprien, la possession de Chypre. Ils ne furent pas reconnus expressément par le sénat; mais on ne prit cependant aucune disposition pour les obliger à restituer leur royaume. Une des raisons pour lesquelles le sénat laissa subsister cet état de choses incohérent, et n'arriva pas à se désister définitivement de ses prétentions sur l'Égypte et Chypre, c'était sans doute la rente considérable que les rois payaient pour cette possession précaire aux chefs de la coterie romaine. Mais il y en avait une autre pour refuser cet héritage tentant. L'Égypte, par sa situation particulière et par ses richesses, donnait au gouverneur délégué qu'on y pouvait mettre, une telle puissance financière et militaire, et, en un mot, une telle indépendance de situation, qu'une oligarchie craintive et peureuse ne pouvait s'en accommoder : on comprend donc que pour une raison semblable on refusât la possession directe de la contrée du Nil.

et Alexandre II à Alexandrie, que les trésors placés à Tyr appartenaient au premier, on oublie qu'Alexandre II périt dix-neuf jours après son arrivée en Égypte (Letronne, *Inscr. de l'Egypte*), et que ces trésors pouvaient par conséquent fort bien être encore à Tyr. Une circonstance décisive, au contraire, c'est que le second Alexandre était le dernier Lagide authentique, attendu que par suite de legs semblable, Rome, à défaut d'un dernier rejeton de la famille légitime, s'était saisie de Pergame, de Cyrène et de Bithynie. Le vieux droit public, tel qu'il s'exerçait du moins pour les États clients de Rome, ne paraît pas avoir donné au régent le droit absolu de disposer de son royaume, mais seulement en cas d'extinction de tout agnat habile à succéder. Le testament était-il réel ou prétendu, c'est ce qu'on ne peut décider, et en fait cela est à peu près indifférent : on ne voit pas toutefois de raisons suffisantes pour supposer une falsification.

On comprend moins que le sénat ait négligé d'intervenir directement dans les affaires d'Asie Mineure et de Syrie. Le gouvernement romain ne reconnut pas, il est vrai, le conquérant arménien comme roi de Cappadoce et de Syrie; mais il ne fit rien pour l'en chasser, quoique la guerre qu'il fut obligé de faire en 676 (78) contre les pirates en Cilicie lui ouvrît la Syrie. En fait, en acceptant sans déclaration de guerre la perte de la Cappadoce et de la Syrie, non seulement elle renonçait à son droit de protection, mais elle laissait ébranler les fondements les plus importants de sa domination. C'était déjà beaucoup que, dans les établissements grecs et dans le royaume de l'Euphrate et du Tigre, elle abandonnât les avant-postes de sa domination, mais en laissant les Asiatiques se fortifier sur la Méditerranée qui était la base politique de son empire, c'était le commencement de la fin; ce n'était pas une preuve d'amour de la paix, mais la preuve que l'oligarchie avait bien pu devenir par la restauration de Sylla plus oligarchique, mais non pas plus habile et plus énergique. Dans l'autre camp, on ne voulait pas non plus la guerre. Tigrane n'avait aucune raison de la désirer, puisque Rome lui abandonnait tous ses alliés sans guerre. Mithridate, qui n'était pas seulement sultan, et qui, dans le bonheur et l'infortune, avait eu assez d'occasion d'éprouver ses amis et ses ennemis, savait très bien qu'il serait seul dans une seconde guerre contre les Romains comme dans la première, et qu'il ne pouvait rien faire de plus habile que de se tenir tranquille et de fortifier son royaume à l'intérieur. Ses déclarations de paix étaient sérieuses, il l'avait prouvé dans ses relations avec Murena : il continua à éviter tout ce qui pouvait mener à faire sortir le gouvernement romain de son état passif.

Non-intervention en Asie Mineure et en Syrie.

Mais comme la première guerre de Mithridate s'était déclarée sans qu'aucun des partis l'eût désirée, les intérêts opposés firent naître des difficultés; celles-ci donnèrent lieu à des mesures de défense mutuelle, et enfin, par la force des choses, à une rupture

ouverte. La méfiance qui depuis longtemps dominait la politique romaine, relativement à la rapidité des préparatifs de guerre et à l'organisation militaire, et qui se comprend parfaitement par suite du manque d'armées permanentes et d'un régime collégial qui n'était pas un modèle, avait fait adopter en principe la pratique de pousser la guerre, non-seulement jusqu'à la défaite, mais jusqu'à l'anéantissement de l'adversaire. On était aussi peu satisfait à Rome de la paix de Sylla que des conditions que Scipion l'Africain avait accordées à Carthage. L'inquiétude fréquemment exprimée d'une seconde attaque du roi de Pont était jusqu'à un certain point justifiée par la parfaite ressemblance de la situation actuelle avec celle de douze années auparavant. Une guerre civile terrible coïncidait également avec de sérieux préparatifs de Mithridate : les Thraces de Macédoine reparaissaient aux frontières de la Macédoine, et des flottes de corsaires couvraient toute la Méditerranée : des émissaires allaient et venaient de nouveau comme autrefois entre Mithridate et les Italiotes, aujourd'hui entre les émigrés romains d'Espagne et ceux de la cour de Sinope. Dès le commencement de l'année 677 (77), on annonça dans le sénat que le roi n'attendait qu'une occasion pour tomber sur l'armée romaine, pendant la guerre contre l'Italie : les armées romaines d'Asie et de Cilicie furent augmentées pour parer à toutes les éventualités possibles.

D'autre part, Mithridate suivait avec une inquiétude croissante le développement de la politique romaine. Il devait bien penser qu'une guerre des Romains contre Tigrane, quelque redoutable qu'elle parût à un sénat timide, était, dans la situation, inévitable, et qu'il ne pouvait se dispenser d'y prendre part. La tentative d'obtenir du sénat romain un traité de paix écrit qui manquait encore, était tombée au milieu du tumulte de la révolution de Lépidus et n'avait pas eu de suites : Mithridate trouvait dans ce fait un signe du renouvellement prochain de la guerre. Le début paraissait en être l'expédition contre les pirates, qui

intéressait individuellement les rois de l'Orient, dont ils étaient les alliés. Un fait encore plus significatif, c'était la renonciation de Rome à l'Espagne et à Chypre : il est remarquable que Mithridate maria ses deux filles, Mithridatis et Nissa, aux deux Ptolémées que le sénat continuait à ne pas vouloir reconnaître. Les émigrés poussaient à l'action : la situation de Sertorius en Espagne, dont Mithridate se procurait des nouvelles au moyen de messagers envoyés sous d'autres prétextes au quartier général de Pompée, et qui, en fait, était encore imposante à cette époque, ouvrit aux yeux du roi la perspective, non comme dans la première guerre de lutter avec les deux partis qui divisaient Rome, mais de combattre l'un avec l'autre. On ne pouvait guère espérer un moment plus opportun, et finalement encore valait-il mieux déclarer la guerre que de se la laisser déclarer. C'est alors que mourut en l'année 679 (75) le roi Philopator de Bithynie, qui laissa, comme dernier rejeton de sa race,—car le fils qu'il avait eu de Nysa était ou passait pour être illégitime, — son royaume par testament aux Romains. Ceux-ci n'hésitèrent pas à prendre possession de cette contrée qui confinait à la province romaine, et qui depuis longtemps était remplie de fonctionnaires et de commerçants romains. L'occupation de la Bithynie faisait des Romains, la Paphlagonie comptant pour peu de chose, les voisins immédiats du royaume de Pont : et cela donna le dernier coup. Le roi de Pont fit le pas décisif et déclara la guerre aux Romains dans l'hiver de 679-80. La Bithynie romaine.

Mithridate aurait volontiers partagé avec quelqu'un ce fardeau. Son allié le plus voisin et le plus naturel était le grand roi Tigrane; mais cet homme imprévoyant refusa la proposition de son beau-père. Il ne restait donc que les insurgés et les pirates. Mithridate se décida à se joindre aux deux escadres envoyées en Espagne et en Crète. Il fit avec Sertorius un traité formel par lequel Rome abandonnait au roi la Bithynie, la Paphlagonie, la Galatie et la Cappadoce; c'étaient là de belles acquisitions, Préparatifs de Mithridate.

mais qui demandaient à être ratifiées sur le champ de bataille. Quelque chose de plus important, ce fut l'appui que donna Sertorius au roi de Pont en lui envoyant des officiers romains pour commander son armée. Les plus habiles parmi les émigrés d'Orient, Lucius Magnus et Lucius Pannius furent installés par lui à la cour de Sinope pour y suivre ses intérêts. Les pirates furent aussi un secours : ils s'établirent en grand nombre dans le royaume de Pont, et c'est par eux en particulier que le roi réussit à se faire une flotte également imposante par le nombre et la bonne condition des vaisseaux. Sa ressource principale était sa propre armée, avec laquelle le roi espérait s'emparer des possessions romaines avant qu'ils pussent être en Asie, d'autant plus que dans la province d'Asie le rétablissement de la dime des Gracques, en Bithynie, le mécontentement provoqué par le nouveau régime romain en Cilicie et en Pamphilie, le brandon laissé par la guerre terrible si rapidement terminée, ouvraient à l'invasion du roi de Pont des perspectives favorables. Il ne manquait pas de vivres : il y avait dans les greniers royaux deux millions de mesures de blé. Flotte et armée étaient nombreuses et bien exercées, surtout les mercenaires Bastarnes, troupe choisie, digne de rivaliser avec les légionnaires romains. Cette fois encore, ce fut le roi qui prit l'offensive. Un corps commandé par Diophante entra en Cappadoce pour s'y emparer des fortifications, et pour couper aux Romains la route du royaume de Pont. Le général envoyé par Sertorius, le propréteur Marcus Marius, alla en Phrygie avec l'officier du Pont, Eumachus, pour insurger la province romaine et les montagnes du Taurus : l'armée principale, près de 100,000 hommes, sans compter 16,000 cavaliers et 100 chars à faux, commandés par Taxile et Hermocrate, sous la direction du roi, et la flotte de 400 voiles, commandée par Aristonichus, se mit en marche pour occuper les côtes nord de l'Asie Mineure, vers la Paphlagonie et la Bithynie.

Préparatifs des Romains.

Du côté des Romains, le premier général était le consul de

l'année 680, Lucius Lucullus, qui, comme gouverneur d'Asie et de Cilicie, était à la tête de quatre légions cantonnées en Asie et d'une cinquième qu'il avait amenée d'Asie, et qui avait le dessein, avec ces 300,000 fantassins et 1,600 cavaliers, de pénétrer par la Phrygie dans le royaume de Pont. Son collègue, Marcus Cotta, alla avec la flotte et un autre corps romain vers la Propontide, pour couvrir l'Asie et la Bithynie. Enfin on ordonna un armement général des côtes, principalement des côtes de Thrace, qui étaient directement menacées par la flotte de Pont, et le soin de croiser sur toutes les mers et les côtes pour les nettoyer des pirates et de leurs alliés du Pont, fut confié extraordinairement à un fonctionnaire spécial; le choix tomba sur le préteur Marcus Antonius, fils de l'homme qui, trente ans auparavant, avait réduit les corsaires de Cilicie. En outre, le sénat donna à Lucullus une somme de 72 millions de sesterces (15,375,000) pour construire une flotte; Lucullus déclina cette charge. On voit, par tout cela, que le gouvernement romain voyait dans l'abandon de la marine la cause du mal, et s'en occupait du moins autant que des décrets pouvaient le faire.

Commencement de la guerre.

La guerre commença sur tous les points dans l'année 680 (74). Ce fut un malheur pour Mithridate, qu'au moment même de sa déclaration de guerre, la révolte de Sertorius arrivât à une crise définitive; par là disparaissait une de ses principales espérances; il devenait possible au gouvernement romain de tourner toute sa puissance vers la guerre maritime et la guerre de Mithridate. En Asie Mineure, Mithridate recueillait les avantages de l'offensive et de l'éloignement des Romains du théâtre principal de la guerre. Le propréteur de Sertorius, qui attaquait la province romaine d'Asie, vit s'ouvrir devant lui les portes d'un nombre considérable de villes de l'Asie Mineure, et les familles romaines qui y étaient établies y furent massacrées comme en 666 (88). Les Pisidiens, les Isauriens, les Ciliciens prirent les armes contre Rome. Les Romains n'avaient pas de troupes en ce moment sur

les points menacés. Quelques hommes courageux cherchèrent à apaiser ce soulèvement des provinces; arrivé à la nouvelle de ces événements, le jeune Caius César quitta Rhodes où il faisait ses études, et se jeta, avec une troupe réunie à la hâte, au devant des insurgés; mais que pouvait un semblable corps de volontaires? Si Déjotarus, le prince courageux qui commandait les tribus celtiques établies autour de Pessinunte, les Tolistoboi, n'avait pas pris le parti des Romains et combattu heureusement contre les généraux du Pont, Lucullus aurait été obligé d'abandonner le continent de la province romaine à l'ennemi. Il perdit un temps précieux à pacifier la contrée et à repousser l'ennemi, et ce temps ne fut pas compensé par les petits succès que sa cavalerie remporta dans ces engagements. Les choses se présentèrent encore d'une manière plus défavorable sur la côte nord de l'Asie Mineure. La grande armée et la flotte du roi de Pont s'étaient complétement rendues maîtresses de la Bithynie, et les Romains, beaucoup plus faibles, avaient été obligés, avec leurs hommes et leurs vaisseaux, de chercher un abri dans les murs et dans les ports de la Chalcédoine, où Mithridate les tint bloqués néanmoins.

Les Romains battus à Chalcédoine.

Ce blocus fut une circonstance favorable pour les Romains, en ce sens qu'il rendit possible à Lucullus d'arrêter l'armée de Pont devant Chalcédoine, et que Lucullus eut le temps de réunir toutes les forces des Romains et de livrer bataille dans ces contrées, plutôt que dans les régions sans routes du Pont. Lucullus se fit jour jusqu'à Chalcédoine; mais Cotta, pour livrer une grande affaire avant l'arrivée de son collègue, laissa son amiral, Publius Rutilius Nudus, faire une attaque qui, non-seulement se termina par une sanglante défaite des Romains, mais donna aux soldats de Mithridate le moyen de se jeter sur le port, de briser les chaînes qui le fermaient, et d'incendier les vaisseaux de guerre romains qui s'y trouvaient au nombre de près de soixante. A la nouvelle de ces désastres, qui arriva à Lucullus au fleuve Sangarius, il précipita sa marche, au grand désespoir de ses soldats qui, suivant

eux, ne devaient pas s'occuper de Cotta, et qui aimaient beaucoup mieux piller une contrée non défendue, que d'apprendre à ramer à leurs camarades. Son arrivée répara un peu les suites de sa défaite : le roi leva le siége de Chalcédoine, et ne retourna pas dans son royaume, mais se dirigea vers le sud, dans l'ancienne province romaine, où il s'établit sur la Propontide et l'Hellespont, occupa Lampsaque, et commença le siége de la grande et riche ville de Cyzique.

Il s'enfermait donc de plus en plus dans l'impasse où il s'était jeté. La vieille habileté hellénique s'était maintenue à Cyzique plus vivante qu'en aucun autre lieu ; ses habitants, quoiqu'ils eussent perdu beaucoup d'hommes et de vaisseaux dans les deux batailles de Chalcédoine, offrirent cependant la plus vive résistance. Cyzique était sur une île en face du continent et y était réunie par un pont. Les assiégeants s'emparèrent de la grande route du continent qui aboutissait au pont, ainsi que du faubourg qui s'y trouvait, et du côté du continent comme du côté de l'île, les régiments grecs firent tout leur possible pour rendre l'assaut possible. Mais la brèche qu'ils parvinrent à faire fut refermée pendant la nuit, et les efforts de l'armée royale demeurèrent inutiles, aussi bien que la menace barbare que fit le roi de faire pendre devant les murs tous les habitants de Cyzique qui seraient faits prisonniers, si les citoyens prolongeaient le siége plus longtemps. Ils ne mirent que plus d'énergie à se défendre et y réussirent : il s'en fallut de peu qu'ils ne prissent le roi lui-même pendant le cours du siége. Pendant ce temps-là, Lucullus avait pris, sur les derrières de l'armée de Mithridate, une forte position qui ne lui permit pas, il est vrai, de venir au secours de la ville assiégée, mais qui coupa aux assiégeants les vivres qui venaient du côté de la terre. Ainsi cette armée de 300,000 hommes était là, ne pouvant ni se battre, ni battre en retraite, enfermée entre une ville imprenable et l'armée romaine immobile, et réduite, pour tous ses approvisionnements, à la mer qui, heureusement pour les soldats de

Mithridate assiége Cyzique.

Mithridate, leur appartenait entièrement. Mais la mauvaise saison avançait : une tempête détruisit une grande partie des vaisseaux de transport : le manque de vivres et surtout de fourrage pour les chevaux devenait intolérable. Les bêtes de somme et le bagage furent renvoyés sous la protection de la cavalerie de Mithridate, avec le mot d'ordre de se faire un chemin à tout prix, ou de livrer bataille; mais Lucullus les arrêta au fleuve Rhyndacus, à l'est de Cyzique, et s'empara de tout le convoi. Une autre division de cavalerie, commandée par Métrophanes et Lucius Fannius, dut revenir au camp de Cyzique, après avoir erré longtemps dans l'ouest de l'Asie Mineure. La faim et les épidémies firent des ravages effrayants dans le camp de Mithridate. Lorsque le printemps arriva 681 (73), les assiégés redoublèrent leurs efforts et prirent les redoutes établies sur le mont Dyndimon; il ne restait plus au roi qu'à lever le siége et à sauver, à l'aide de sa flotte, ce qu'on pouvait encore sauver. La flotte prit le roi à bord et se dirigea vers l'Hellespont, et souffrit encore des pertes sensibles, soit par la mort, soit par les tempêtes. Après avoir laissé en arrière le bagage, les malades et les blessés, que les habitants de Cyzique mirent à mort, les troupes de terre, conduites par Hermœus et Marius, arrivèrent à Lampsaque, où, protégées par les murs de cette ville, ils espéraient pouvoir s'embarquer. En route, Lucullus leur infligea des pertes considérables au passage du fleuve Æsepos et du Granique. Cependant ils atteignirent leur but : les vaisseaux du roi de Pont embarquèrent le reste de la grande armée, et mirent la population de Lampsaque elle-même à l'abri des atteintes des Romains.

La direction heureuse et habile que Lucullus avait donnée à la guerre n'avait pas seulement réparé les fautes de son collègue, mais, sans livrer une bataille rangée, il avait détruit la fleur de l'armée ennemie, près de 200,000 soldats.

Guerre maritime

S'il avait eu encore la flotte qui avait été brûlée dans le port de Chalcédoine, il aurait anéanti toute l'armée ennemie; ainsi

l'œuvre de destruction resta inachevée, et il dut voir devant ses yeux, malgré la catastrophe de Cyzique, la flotte du roi de Pont dominer dans la Propontide, bloquer Périnthe et Byzance sur la côte d'Europe, enlever Priapos sur la côte d'Asie, et le quartier général du roi établi devant le port bithynien de Nicomédie. Une escadre d'élite, de cinquante voiles, qui portait 10,000 soldats choisis, et parmi eux Marcus Marius et la fleur des émigrés romains, pénétra jusque dans la mer Égée : le bruit courut qu'elle était destinée à débarquer en Italie et à y rallumer la guerre civile. Cependant les bâtiments que Lucullus avait demandés aux villes d'Asie, après le désastre de Chalcédoine, commençaient à se réunir, et une escadre mit à la voile pour poursuivre les vaisseaux ennemis qui avaient pénétré dans la mer Égée. Lucullus lui-même, amiral accompli, en prit le commandement. Devant le port des Achéens, dans les eaux qui séparent la côte de la Troade et l'île de Ténédos, treize vaisseaux ennemis, à cinq rangs de rames, naviguant vers Lemnos sous la conduite d'Isidoros, furent pris et coulés à fond, auprès de la petite île de Nicée, entre Lemnos et Scyros, dont les rivages peu fréquentés abritaient une flottille de trente-deux vaisseaux de Mithridate, qu'on avait tirés sur le sable. Lucullus les découvrit, mit à la voile, débarqua dans l'île avec quelques troupes, et s'empara de toute l'escadre. Dans le combat, Marcus Marius et les plus habiles émigrés romains trouvèrent la mort, ou tombèrent sous la hache du bourreau. Toute la flotte ennemie, qui était entrée dans la mer Égée, fut anéantie par Lucullus. Pendant ce temps-là, grâce aux renforts reçus d'Italie et qui avaient comblé les vides de l'armée, et à l'escadre qu'ils avaient rassemblée en Asie, Cotta et les lieutenants de Lucullus, Voconius, Barba et Caius Valérius Triarius, avaient continué la guerre en Bithynie. Sur le continent, Barba prit Prusias sur l'Olympe et Nicée; Triarius prit sur la côte Apaméia, et Prusias sur mer. On réunit toutes ses ressources pour attaquer en commun Mithridate lui-même à Nicomédie; mais le roi, sans attendre le combat, se

réfugia sur ses vaisseaux et retourna dans ses États, et encore n'y réussit-il que parce que l'amiral romain, chargé de bloquer le port de Nicomédie, arriva trop tard. En chemin, il est vrai, il occupa la ville importante d'Héraclée, qui lui fut livrée par trahison; mais une tempête engloutit dans ces parages près de soixante de ses vaisseaux et dispersa le reste; le roi arriva seul à Sinope. L'offensive de Mithridate se termina par une défaite complète de l'armée de terre et de mer, fort peu honorable, au moins pour le chef suprême qui les commandait.

Mithridate repoussé dans son royaume.

Marche de Lucullus sur le Pont.

Lucullus marcha de son côté pour prendre l'offensive. Triarius prit le commandement de la flotte, avec la mission de croiser dans l'Hellespont surtout et de saisir au passage les vaisseaux du Pont qui revenaient d'Espagne et de Crète; Cotta dut faire le siége d'Héraclée : le difficile de l'affaire était de gagner le fidèle et actif prince des Galates et le roi Ariobarzane de Cappadoce : Lucullus entra lui-même à l'automne de 681 (73) dans le pays du Pont, qui n'avait pas été foulé depuis longtemps par le pied d'un ennemi. Mithridate, encore décidé à la plus ferme défensive, se retira sans livrer une bataille, de Sinope à Amisos, d'Amisos à Kabeira (plus tard Néocésarée, aujourd'hui Niksar) sur le Lycus, un affluent de l'Iris, et se contenta d'attirer l'ennemi de plus en plus dans les terres, et de lui couper les vivres et les alliances : Lucullus le suivit rapidement : il laissa Sinope de côté, et l'ancienne frontière de Scipion, l'Halys, était franchie, les villes florissantes d'Amisos, d'Eupatoria (sur l'Iris), de Thémiskyra, sur le Thezmo (Don) étaient bloquées, jusqu'au moment où l'hiver arrêta les marches, mais non l'investissement des villes. Les soldats de Lucullus murmuraient de ces marches incessantes, qui ne leur permettaient pas de recueillir le fruit de leurs efforts, et de ces siéges interminables et entrepris dans la mauvaise saison. Mais ce n'était pas la coutume de Lucullus d'écouter de pareilles plaintes; au printemps de 682 (72), on marcha de nouveau contre Kabeira, en laissant en arrière deux légions devant Amisus, sous les ordres de Muréna. Le roi

avait tenté, pendant l'hiver, d'entraîner dans sa lutte le grand roi d'Arménie. Cette tentative demeura infructueuse comme les précédentes ou n'amena que d'inutiles pourparlers. Les Parthes montrèrent encore moins le désir de recouvrer ce qu'ils avaient perdu. Cependant, par les levées qu'il fit surtout chez les Scythes, il s'était refait une belle armée commandée par Diophante et Taxile. L'armée romaine, qui ne comptait plus que trois légions, et qui était très inférieure pour la cavalerie à l'armée de Mithridate, se vit obligée d'éviter autant que possible la rase campagne, et arriva, non sans peine et sans pertes, par des sentiers difficiles à Kabeira. Les deux armées restèrent longtemps en présence devant cette ville. On luttait surtout pour les convois qui étaient rares des deux côtés. Mithridate organisa, avec la fleur de sa cavalerie et une division de fantassins d'élite, un corps volant commandé par Diophante et Taxile, qui était destiné à disputer l'Halys et le Lycus, et à saisir les convois de vivres romains qui arrivaient de la Cappadoce. Mais le lieutenant de Lucullus, Marcus Fabius Hadrianus, qui escortait un convoi de ce genre, non-seulement battit le détachement qui lui était opposé dans un défilé, où on avait pensé le surprendre, mais encore, après avoir reçu du camp des renforts, l'armée de Diophante et de Taxile, en sorte que celle-ci se débanda complétement. C'était pour le roi une perte inestimable d'avoir perdu sa cavalerie, dans laquelle il mettait toute sa confiance. Lorsqu'il apprit, avant Lucullus lui-même, par les premiers fugitifs, véritables messagers de malheur, la nouvelle de la victoire, il se décida à faire encore un pas en arrière. Mais la résolution du roi se répandit avec la rapidité de l'éclair dans son entourage immédiat, et lorsque les soldats virent les familiers du roi déménager rapidement, ils furent saisis eux-mêmes d'une terreur panique. Personne ne voulut être le dernier au départ : grands et petits se jetèrent les uns au travers des autres comme des bêtes sauvages; aucune autorité, pas même celle du roi, n'était respectée, et le roi lui-même fut entraîné dans le tumulte. Lucullus

Victoire de Kabeira.

mettant ce désordre à profit attaqua, et les hordes du Pont se laissèrent écraser presque sans résistance. Si les légions avaient su maintenir la discipline et modérer la passion du butin, pas un homme ne leur aurait échappé, et le roi lui-même eût été pris. Mithridate arriva à grand'peine avec quelques compagnons, à travers les montagnes, à Komana (non loin de Tokat et des sources de l'Iris), d'où une division romaine, commandée par Marcus Pompée, le délogea bientôt; elle le poursuivit jusqu'à ce que, à peine accompagné de 2,000 cavaliers, il franchit, auprès de Talaura, dans la petite Arménie, les frontières de son empire, pour chercher dans le royaume du grand roi un asile que celui-ci lui refusa (fin de 682-72). Tigrane fit rendre à son beau-père fugitif les honneurs royaux, mais il ne l'invita pas une fois à sa cour et le retint sur la frontière, où il se trouva comme interné. Tout le Pont et la petite Arménie furent envahis par les Romains, et tout le continent de plaine jusqu'à Trapezus se soumit sans résistance au vainqueur. Les commandants des citadelles royales se rendirent eux-mêmes après de plus ou moins longs délais, et livrèrent leurs trésors. Les femmes du harem royal, les sœurs du roi, ses nombreuses épouses, ses concubines, furent abandonnées par le roi, qui, ne pouvant les emmener avec lui, les fit mettre à mort à Pharnakéia (Kérasunt). Les villes seules résistèrent avec obstination. Celles qui étaient situées sur le continent, telles que Kabeira, Amaséia, Eupatoria, furent bientôt au pouvoir des Romains; mais les grandes villes maritimes, Amisus et Sinope, sur le Pont, Amastris, en Paphlagonie, Tios et Héraclée de Pont en Bithynie, se défendirent en désespérées, animées, soit par leur fidélité envers le roi et par les garanties qu'il avait données à leur constitution hellénique libre, soit par la terreur que leur inspiraient les corsaires qu'avaient appelés le roi. Sinope et Héraclée envoyèrent des vaisseaux contre les Romains, et l'escadre de Sinope s'empara d'une flottille romaine qui apportait de la péninsule Taurique des vivres à Lucullus. Héraclée se soumit après un siége

de deux ans, après que la flotte romaine eut coupé ses communications avec les villes grecques, et que la trahison se fut glissée dans la garnison. Lorsque Amisos fut réduite à la dernière extrémité, la garnison mit le feu à la ville, et, à travers les flammes, elle put se jeter sur les vaisseaux. A Sinope, où le hardi chef de pirates Seleukos et l'officier royal Bakchidès conduisirent la défense, la garnison pilla les maisons avant de les abandonner, et mit le feu aux vaisseaux qu'elle ne put emmener; quoique la plus grande partie des assiégés eût pu s'embarquer, Lucullus y trouva encore 8,000 corsaires à mettre à mort. Ces siéges prirent deux années pleines après la bataille de Kabeira, et même au delà : Lucullus les fit faire par ses lieutenants, tandis que lui-même réorganisait la province d'Asie, qui avait besoin d'une réforme radicale et qui la subit. Quelque remarquable que soit, au point de vue historique, cette résistance des cités mercantiles du Pont aux Romains victorieux, elle eut cependant peu de résultats; les affaires du roi Mithridate n'en furent pas moins perdues. Le grand roi n'avait pas renoncé ouvertement, à cette époque, à l'idée de le faire rentrer dans ses États. L'émigration romaine d'Asie avait perdu ses hommes les plus capables lors de la destruction de sa flotte de la mer Égée : parmi ceux qui restaient, plusieurs, tels que les généraux actifs Lucius Magius et Lucius Fannius, avaient fait leur paix avec Lucullus, et à la mort de Sertorius, qui arriva l'année de la bataille de Kabeira, toutes les espérances de l'émigration disparurent. La puissance même de Mithridate était complétement ébranlée et il perdait l'un après l'autre ses derniers appuis; les escadres qui lui revenaient de Crète et d'Espagne, au nombre de soixante et dix voiles, furent arrêtées par Triarius à l'île de Ténédos et anéanties; le gouverneur du royaume du Bosphore, Machares, le propre fils du roi, le trahit et fit, de sa propre autorité, comme prince indépendant de la Chersonèse de Thrace, paix et amitié avec les Romains 684 (70). Le roi lui-même, après cette défense, assez peu glorieuse en somme, s'établit dans une citadelle

des montagnes d'Arménie, chassé de son royaume et comme prisonnier de son gendre. Les escadres de corsaires pouvaient se maintenir en Crète, et ce qui était échappé d'Amisus et de Sinope avait pu se réfugier sur les côtes orientales, difficilement accessibles, de la mer Noire. L'habile direction que Lucullus avait donnée à la guerre et sa modération intelligente, qui ne dédaignait pas de soulager les griefs des provinciaux, ni d'admettre dans son armée comme officiers les émigrés repentants, avaient à peu de frais délivré l'Asie Mineure des ennemis et anéanti le royaume de Pont, de sorte que ce royaume pouvait devenir, d'État client de Rome, une province romaine. On attendait une commission du sénat pour établir la nouvelle organisation provinciale en commun avec le général en chef.

Commencement de la guerre d'Arménie.

Mais les affaires d'Arménie n'étaient pas arrangées : nous avons montré qu'une déclaration de guerre des Romains contre Tigrane était en elle-même légitime et même nécessaire. Lucullus, qui voyait les circonstances de plus près et avec un sentiment plus élevé que le sénat de Rome, reconnaissait bien la nécessité de ramener l'Arménie dans ses bornes naturelles, et de rétablir l'ancienne domination de Rome sur la Méditerranée. Il se montra, dans la conduite des affaires d'Asie, un digne successeur de son maître et ami Sylla. Philhellène, comme peu de Romains de son temps, il n'était pas insensible aux obligations qu'avait imposées à Rome la succession d'Alexandre: celle d'être le bouclier et l'épée de la Grèce en Orient. Un besoin personnel d'actions, le désir de cueillir des lauriers au delà de l'Euphrate, le ressentiment qu'il éprouvait de ce que le grand roi, en lui écrivant, avait omis de lui donner le titre d'imperator, purent influencer Lucullus; mais il est injuste de chercher des motifs puérils et égoïstes, quand les convenances et la raison suffisent à expliquer sa conduite. On ne pouvait attendre du gouvernement, agité, mou, peu instruit des choses et surtout toujours gêné, de Rome, qu'il prît, sans y être obligé, l'initiative d'une guerre si lointaine et si coûteuse. Vers

l'an 682 (72), les représentants légitimes de la dynastie des Séleucides, Antiochus, surnommé l'Asiatique, et ses frères, poussés par la tournure favorable que prenait la guerre de Mithridate, étaient allés à Rome pour obtenir une intervention romaine en Syrie, et par la même occasion la reconnaissance de leurs prétentions au trône d'Égypte. Quoiqu'ils n'eussent pu atteindre ce dernier résultat, le moment et les circonstances ne pouvaient être plus favorables pour commencer la guerre contre Tigrane; le sénat avait reconnu les princes comme les rois légitimes de Syrie, mais il n'avait pu se décider à une intervention armée. Lucullus ne pouvait donc mettre à profit les circonstances favorables, ni s'occuper sérieusement de l'Arménie, qu'en se décidant à commencer la guerre sans une mission expresse du sénat et à ses risques et périls; il se voyait ainsi comme Sylla, dans la nécessité de se mettre à l'œuvre, non avec le gouvernement, mais presque malgré lui. Sa résolution fut facilitée par les relations indécises, entre la paix et la guerre, qui existaient entre Rome et l'Arménie : elles couvraient jusqu'à un certain point sa décision, et il ne manquait pas de motif de déclaration de guerre. Les affaires de Cappadoce et de Syrie fournissaient assez de prétextes, et dans le cours de la guerre contre Mithridate, les Romains avaient plus d'une fois violé le territoire du grand roi. Comme, cependant, Lucullus n'avait de mission que pour la guerre contre Mithridate, il envoya un de ses officiers, Appius Claudius, pour demander son extradition ce qui devait mener à la guerre. La décision était sérieuse, surtout avec la nature de l'armée romaine. Il était nécessaire, pendant la campagne d'Arménie, de garder avec soin le territoire étendu du Pont, de peur que l'armée qui combattait en Arménie ne vît se fermer ses communications avec Rome, et parce qu'il était facile en outre de prévoir une attaque de Mithridate contre son ancien empire. L'armée de Lucullus, qui s'élevait à environ 30,000 hommes, était évidemment insuffisante pour cette double mission. Dans des circons-

tances ordinaires, le général aurait demandé à son gouvernement l'envoi d'une seconde armée et l'aurait obtenu; mais comme Lucullus voulait, et même devait en quelque sorte faire la guerre en dehors du gouvernement, il se voyait obligé par là de temporiser, et quoiqu'il eût incorporé dans son armée les Thraces, mercenaires de l'armée de Mithridate, qu'il avait faits prisonniers, il n'avait pas plus de trois légions, c'est-à-dire au plus 15,000 hommes pour porter la guerre au delà de l'Euphrate. Cela était grave : cependant l'infériorité du nombre pouvait en quelque mesure être compensée par la bravoure éprouvée d'une armée complétement composée de vétérans. Mais la disposition des soldats était loin d'être bonne, et Lucullus, avec sa hauteur aristocratique, ne s'en préoccupait pas assez. Lucullus était un habile général et, selon la mesure aristocratique, un homme juste et bienveillant; mais il n'était rien moins qu'ami de ses soldats. Il était impopulaire comme soutien décidé de l'aristocratie, parce qu'il avait servi en Asie Mineure la cupidité des capitalistes romains; impopulaire, à cause des travaux et des corvées qu'il imposait aux soldats; impopulaire, parce qu'il exigeait d'eux la plus stricte discipline, et qu'il empêchait, autant que possible, le pillage des villes grecques, tandis qu'il faisait charger pour lui plus d'un chariot et d'un chameau des trésors de l'Orient; impopulaire pour ses manières distinguées, raffinées à la mode grecque, peu fraternelles, et limitant tous les rapports à la politesse. Il n'y avait en lui aucune trace de ce charme qui établit un lien entre le général et ses soldats. A cela se joignait qu'une grande partie de ses meilleures troupes avaient toute raison de se plaindre de cette prolongation démesurée de leur service. Les deux meilleures légions étaient celles que Flaccus et Fimbria avaient menées en Orient 168 (86) : quoiqu'on leur eût promis, peu auparavant, après la bataille de Kabeira, un congé qu'ils avaient bien gagné par treize ans de campagne, Lucullus leur fit repasser l'Euphrate, pour commencer une nouvelle guerre

dont on ne pouvait prévoir le terme: il semblait qu'on voulût traiter plus mal les vainqueurs de Kabeira que les vaincus de Cannes. Il était en effet bien hardi, avec une armée si faible et si mal disposée, de commencer inconstitutionnellement une expédition dans une contrée lointaine et inconnue, pleine de torrents impétueux et de montagnes couvertes de neige, et qui, par son étendue considérable, rendait dangereuse toute attaque entreprise à la légère. On blâma fort d'une part, et non sans raison, à Rome, la conduite de Lucullus; on aurait dû comprendre cependant que l'hypocrisie du gouvernement autorisait cette démarche hardie du général, et la rendait sinon légale, au moins irréprochable.

L'envoi d'Appius Claudius avait, outre le but de motiver diplomatiquement la guerre, celui de mettre en armes, contre le grand roi, les princes et les villes; au printemps de 685 (69), commença l'attaque formelle. Pendant l'hiver, le roi de Cappadoce avait procuré des vaisseaux de transport : on s'en était servi pour traverser l'Euphrate; on avait marché dans la contrée de la Sophène, sans perdre son temps à assiéger de petites villes, et on s'était dirigé vers Tigranocerte, où, peu de temps auparavant, le grand roi était retourné de Syrie, obligé d'ajourner, par suite de sa querelle avec les Romains, la poursuite de ses plans de conquête sur la Méditerranée. Il méditait une attaque sur l'Asie Mineure romaine, et se demandait si les Romains allaient évacuer l'Asie Mineure ou s'ils allaient lui livrer bataille du côté d'Éphèse, lorsqu'il reçut bientôt la nouvelle de la marche en avant de Lucullus. Il fit pendre le messager, mais il lui fallut bientôt reconnaître la réalité : alors il abandonna sa capitale, et se rendit dans l'Arménie intérieure pour faire ses préparatifs contre les Romains, ce qu'il avait négligé jusque-là. Pendant ce temps-là, Mithrobarzane devait, avec les troupes disponibles jointes aux tribus voisines de Bédouins, convoquées à la hâte, tenir tête aux Romains. Mais le corps de Mithrobarzane fut bientôt dispersé par l'avant-garde romaine, et les Arabes par un détachement commandé par Sextilius; et tandis

Lucullus passe l'Euphrate

que l'armée principale, qui se rassemblait dans les montagnes situées au nord-est de Tigranocerte (vers Bitlis), était tenue en respect par une division détachée de l'armée romaine, dans une situation choisie et une suite de combats heureux, Lucullus entreprit avec ardeur le siége de Tigranocerte. Une pluie incessante de flèches, dont l'armée assiégée harcela les Romains, l'incendie des machines de siége par Naphta, renouvelèrent pour les Romains les dangers de la guerre iranienne, et le brave général Mankœus défendit la ville jusqu'au moment où la grande armée royale, rassemblée de toutes les parties de ce vaste royaume et des contrées ouvertes qui confinaient aux possessions arméniennes, arrivèrent enfin par les passes du nord-est au secours de la capitale. Un général éprouvé dans la guerre de Mithridate, Taxile, conseilla d'éviter la bataille et d'entourer, en la harcelant avec de la cavalerie, la petite armée romaine. Mais lorsque le roi vit le général romain qui s'était décidé à livrer bataille, sans pour cela lever le siége, avec une armée de 10,000 hommes contre une force vingt fois plus grande, et passer le fleuve qui séparait les deux armées, lorsqu'il vit d'un côté cette petite armée « trop grande pour une ambassade, trop petite pour une armée, » et, de l'autre, les masses innombrables, où les peuples de la mer Noire et de la mer Caspienne se rencontraient avec ceux de la Méditerranée et du golfe Persique, et dont les lanciers, bardés de fer, étaient seuls plus nombreux que toute l'armée de Lucullus, sans même qu'il y manquât une infanterie armée à la romaine, il se résolut à accepter le combat que lui offrait l'ennemi. Mais tandis que les Arméniens s'y préparaient, l'œil perçant de Lucullus reconnut qu'ils avaient négligé d'occuper une hauteur qui commandait toute leur cavalerie; il se hâta de la faire occuper par deux cohortes, tandis que sa faible cavalerie, par une attaque de plaine, dérobait à l'ennemi ce mouvement, et lorsque ces cohortes furent arrivées en haut, il jeta sa petite armée sur les derrières de la cavalerie ennemie. Elle fut complétement dispersée et se jeta sur l'infanterie qui n'était

pas encore bien en ligne, et qui lâcha pied sans combattre. Le bulletin du vainqueur prétendait qu'il avait péri 100,000 Arméniens et 5 Romains, et que le roi, jetant turban et diadème, s'était enfui incognito avec quelques cavaliers; il est rédigé dans le style de son maître Sylla; quoi qu'il en soit, la victoire remportée le 6 octobre 685 (62) devant Tigranocerte n'en demeure pas moins une étoile éclatante dans les annales militaires de Rome, et elle ne fut pas moins féconde que brillante. Toutes les contrées enlevées aux Parthes et aux Scythes furent, au point de vue stratégique, perdues pour les Arméniens et passèrent, pour la plus grande partie, purement et simplement aux mains des Romains. La capitale nouvellement bâtie du grand empire, fut la première à tomber. Les nombreux émigrés grecs, qui y étaient internés, se soulevèrent contre la garnison, et ouvrirent à l'armée romaine les portes de la ville, qui fut livrée au pillage des soldats. Le satrape d'Arménie, Magadate, avait tiré de Cilicie et de Syrie toutes ses troupes pour renforcer l'armée de la garnison de Tigranocerte. Lucullus retourna dans la contrée septentrionale de la Syrie Comagène, et prit la ville de Samosate; dans la Syrie proprement dite, il n'arriva à rien; cependant des ambassadeurs arrivaient, des dynastes et des cités situées presque sur la mer Rouge, des Grecs, des Syriens, des Juifs, des Arabes, pour saluer les Romains comme leurs nouveaux maîtres. Le prince de Corduène, la contrée située à l'orient de Tigranocerte, se soumit; au contraire, à Nisibe et en Mésopotamie, le frère du grand roi Guras se défendit. Lucullus se présentait partout comme patron des princes et des cités grecques : en Comagène, il mit sur le trône un prince de la maison des Séleucides, Antiochus; il reconnut Antiochus l'Asiatique, qui, après la retraite des Arméniens, était retourné à Antioche comme roi de Syrie : il renvoya dans leur patrie les émigrés forcés, de Tigranocerte. Les approvisionnements considérables et les trésors du grand roi, 30 millions de médimnes de blé, et en or seulement, à Tigranocerte 8,000 talents (45,500,000 fr.), rendirent possible à Lucullus

Les Romains s'emparent de toutes les conquêtes arméniennes.

de payer les frais de la guerre, sans toucher aux caisses de l'État, et chacun de ses soldats, outre la vie excellente qu'ils menèrent, reçut 800 deniers (environ 800 fr.).

Tigrane et Mithridate.

Le grand roi était complétement découragé. C'était un faible caractère, insolent dans le bonheur, lâche dans le malheur; vraisemblablement, il serait intervenu entre lui et Lucullus un arrangement que tous deux avaient intérêt, le grand roi à acheter à grand prix, et Lucullus à accorder à des conditions onéreuses, si le vieux Mithridate n'avait pas existé. Celui-ci n'avait pas pris part aux combats livrés près de Tigranocerte. Laissé libre par la lutte qui avait éclaté entre le grand roi et les Romains, après une détention de vingt mois, vers le milieu de l'année 684 (70), il avait été renvoyé dans son ancien royaume avec 10,000 cavaliers arméniens, pour menacer les communications de l'ennemi. Rappelé avant d'avoir pu faire quelque chose, lorsque le grand roi appela toutes ses forces pour défendre la ville qu'il avait lui-même bâtie, il avait rencontré, en arrivant devant Tigranocerte, les multitudes de fuyards échappés au champ de bataille. Depuis le roi jusqu'au simple soldat, tout semblait perdu aux yeux de tout le monde. Mais si Tigrane faisait la paix, Mithridate voyait s'évanouir, non-seulement sa dernière espérance de rentrer dans son royaume, mais son extradition serait sans doute la première condition de la paix, et certainement Tigrane n'en aurait pas agi autrement avec lui, que Bocchus avec Jugurtha. Le roi mit donc tout en œuvre pour empêcher ce résultat, et pour décider la cour d'Arménie à continuer la guerre, dans laquelle il n'avait rien à perdre et peu à gagner; quoique fugitif et détrôné, il n'avait pas perdu sur Tigrane toute influence. C'était encore un homme vigoureux et puissant, qui, malgré ses soixante et quelques années, montait encore à cheval en armure complète, et luttait corps à corps avec le premier venu. Les années et le malheur semblaient avoir bronzé son âme; tandis qu'autrefois il envoyait au combat ses généraux et n'y prenait pas part directe-

ment, nous voyons désormais ce vieillard commander lui-même et combattre. Il avait subi, pendant ses quinze années de gouvernement, toutes les vicissitudes de la fortune, et les affaires du grand roi ne lui semblaient nullement perdues à cause de la bataille de Tigranocerte, d'autant plus que la situation de Lucullus lui semblait difficile, et même si la paix ne se faisait pas et si on continuait la guerre avec mesure, extrêmement périlleuse.

Le vieillard expérimenté, qui était presque comme un père pour le grand roi et qui avait encore sur lui une grande influence, contraignit, par son énergie, cet homme faible et le décida non-seulement à continuer la guerre, mais à lui en confier la direction politique et militaire. D'une guerre de cabinet, la guerre devait devenir nationale pour l'Asie; les rois et les peuples d'Asie devaient se joindre à lui pour ébranler la toute-puissance et l'orgueil des Occidentaux. On fit les plus grands efforts pour réconcilier les Arméniens et les Parthes, et pour les entraîner dans la guerre commune contre les Romains. D'après les conseils de Mithridate, le grand roi s'engagea à rendre à l'Arsacide Phraate, qui régnait depuis 684 (70), les contrées conquises par les Arméniens : la Mésopotamie, l'Adiabène et les « grandes vallées, » et à faire avec lui paix et alliance. Mais après tout ce qui s'était passé auparavant, il n'y avait pas lieu d'être surpris du rejet de cette proposition, et Phraate préféra s'assurer les frontières de l'Euphrate par un traité avec les Romains et non avec les Arméniens, et laisser un voisin détesté et les étrangers ambitieux se détruire les uns les autres. Mithridate eut plus de succès auprès des peuples de l'Orient qu'auprès des rois. Il ne trouva pas de difficulté à faire passer la guerre comme une guerre nationale de l'Orient contre l'Occident, car elle l'était en effet; il aurait pu même en faire une guerre de religion, et le bruit s'était répandu que le but de l'armée de Lucullus était de détruire le temple de Nanœa de Perse, d'Anaitis en Elymais (Luristan d'aujourd'hui), le plus riche et le plus célèbre sanctuaire de toute

La guerre recommence.

la contrée de l'Euphrate (1). Les Asiatiques accoururent par hordes innombrables, sous les étendards des rois qui prétendaient défendre l'Orient et ses dieux contre l'impie étranger. Mais les faits avaient prouvé que le simple rassemblement de ces multitudes armées non-seulement était inefficace, mais rendait même impossible les mouvements et le combat des armées régulières, et menaçait de tout perdre. Mithridate chercha surtout à s'assurer l'instrument de guerre qui était le plus faible chez les Occidentaux, et le plus fort chez les Asiatiques, la cavalerie : dans l'armée qu'il forma, la cavalerie formait la moitié du contingent. Pour le service de l'infanterie, il choisit, dans les masses de recrues levées ou volontaires, les hommes les plus propres au service, et les fit dresser par ses officiers du Pont. La magnifique armée, qui se trouva bientôt de nouveau sous les étendards du grand roi, n'était pas destinée à se mesurer avec les vétérans romains, mais elle devait se borner à la défensive et à la petite guerre. Déjà Mithridate avait mené la guerre précédente dans son royaume, en reculant sans cesse et en évitant le combat; cette fois encore, il suivit la même tactique, et choisit pour théâtre de la guerre l'Arménie propre, le pays de Tigrane, que le pied de l'ennemi n'avait pas encore foulé, et qui, par sa constitution physique, comme par son patriotisme, était merveilleusement propre à ce genre de combat.

Murmures contre Lucullus à Rome et dans l'armée.

L'année 686 (68) trouva Lucullus dans une situation difficile et chaque jour plus périlleuse. Malgré ses succès éclatants, on n'était pas content de lui à Rome. Le sénat ressentait l'indépendance de sa conduite; le parti des capitalistes, qu'il avait dédaigné, mettait

(1) Cicéron (de *Imp. Pomp.* IX, 23) ne peut guère désigner que l'un des riches sanctuaires de la contrée d'Élymaïs, vers lesquels se dirigeaient les incursions des rois de Syrie ou des Parthes (Strabon, XVI, 744; Polyb. XXXI, 91; Machab. 6), et vraisemblablement celui-là comme étant le plus connu; dans tous les cas, il n'a pu penser au temple de Komana, ou à tout autre sanctuaire du royaume de Pont.

tout en œuvre, par l'intrigue et les calomnies, pour le faire rappeler. Chaque jour on entendait au forum des plaintes justes ou injustes sur l'orgueilleux, l'ambitieux, l'antinational, le traître général. Bientôt le sénat donna une certaine satisfaction à ceux qui se plaignaient qu'on eût concentré une puissance illimitée, deux gouvernements ordinaires et un commandement extraordinaire, dans les mains du même homme, en décidant que la province d'Asie serait donnée à un préteur, et celle de Cilicie, avec trois légions nouvellement levées, au consul Quintus Marcius Rex, et que Lucullus n'aurait plus que le commandement de l'armée qui opérait contre Mithridate.

Ces plaintes, qui s'élevaient à Rome contre le général, trouvaient un écho formidable dans les quartiers généraux de l'Iris et du Tigre, d'autant plus que quelques officiers, et parmi eux le gendre du général, Publius Clodius, travaillaient en ce sens l'esprit des soldats. Le bruit répandu, sans doute par eux, que Lucullus, outre la guerre du Pont et de l'Arménie, méditait encore une expédition contre les Parthes, augmenta la colère des troupes.

Tandis que les réclamations du gouvernement et des soldats menaçaient le général victorieux de rappel et de mutinerie, il cherchait, comme un joueur désespéré, à réparer sa fortune. Il ne marcha pas contre les Parthes; mais, comme Tigrane ne se montrait disposé ni à faire la paix, ni, comme Lucullus le désirait, à livrer une seconde grande bataille, il quitta Tigranocerte par la contrée montagneuse de la rive orientale, du lac de Wansée, pour se rendre dans la vallée orientale (ou de l'Arsanias, aujourd'hui Murad Tschaï), et pour passer de là dans celle de l'Araxe, où, sur le côté nord de l'Ararat, se trouvait la capitale de la véritable Arménie, avec le palais et le harem du roi. Il espérait, en menaçant la capitale, obliger le roi à combattre en chemin, ou devant Artaxate. Il était, il est vrai, nécessaire de laisser une division devant Tigranocerte, et comme il était difficile de diminuer l'armée de marche, il ne restait plus qu'à affaiblir la position dans

le Pont, et à faire venir des troupes qui devaient se rendre devant Tigranocerte. La difficulté principale pour des opérations militaires, était la brièveté de la saison d'été en Arménie. Dans les hautes plaines de l'Arménie, qui sont placées à près de 5,000 pieds au dessus du niveau de la mer, le blé sort de terre au commencement de juin, et l'hiver vient presque immédiatement après la moisson, en septembre; ainsi il fallait atteindre Artaxate en moins de quatre mois, et terminer la campagne.

Au milieu de l'été de 686, Lucullus quitta Tigranocerte et se rendit au plateau de Musch et à l'Euphrate, sans doute par la vallée de Karasu, un des affluents du bras oriental de l'Euphrate, qui coule vers le sud-est, le seul qui relie la plaine de la Mésopotamie avec les hautes plaines de l'Arménie intérieure. La marche se prolongea, par suite des escarmouches continuelles qu'on avait avec la cavalerie ennemie, notamment avec les archers à cheval, mais sans qu'on rencontrât d'obstacle sérieux, et le passage de l'Euphrate, défendu par la cavalerie arménienne, fut forcé à la suite d'un engagement heureux; l'infanterie arménienne se montra, mais elle ne prit pas part au combat. L'armée arriva dans les hautes plaines de l'Arménie, et s'enfonça dans cette contrée inconnue. On n'éprouva pas de désastre important; mais la lenteur inévitable de la marche à travers les difficultés du terrain et les escarmouches de la cavalerie ennemie, devenaient par elles-mêmes un désavantage considérable. Bien avant qu'on eût atteint Artaxate, l'hiver était arrivé; et lorsque les soldats d'Italie se virent entourés de glace et de neige, la colère des soldats, long-

Retour de Lucullus en Mésopotamie.

temps comprimée, éclata. Une émeute formelle obligea le général à ordonner la retraite, qu'il effectua avec son habileté ordinaire. Arrivé sans désastre dans la plaine, où la saison ne permettait pas encore de nouvelles opérations, il passa le Tigre, et se jeta avec la masse de son armée sur la capitale de la Mésopotamie armé-

Nisibis prise d'assaut.

nienne, Nisibis. Le grand roi, éclairé par l'expérience acquise devant Tigranocerte, abandonna la ville à elle-même. Malgré sa

courageuse défense, elle fut emportée d'assaut au milieu d'une nuit sombre et pluvieuse, et l'armée de Lucullus n'y trouva pas un moins riche butin et de moins tranquilles quartiers d'hiver que l'année précédente à Tigranocerte. Mais pendant ce temps-là, toute la force offensive de l'ennemi tomba sur le faible corps romain, laissé dans le Pont et à Tigranocerte. Là, Tigrane obligea le général Lucius Fannius, le même qui, auparavant, avait servi d'intermédiaire entre Mithridate et Sertorius, à se jeter dans une citadelle, où il le tint assiégé. Mithridate se rendit en ce lieu avec 4,000 cavaliers arméniens et 4,000 de sa propre armée, et se présenta comme libérateur et vengeur de la nation contre l'ennemi. Tout lui réussit : les soldats romains, épars, furent pris et mis à mort; lorsque le commandant romain du Pont, Hadrianus, mena ses troupes contre lui, les anciens mercenaires du roi et les soldats du Pont qui suivaient l'armée comme esclaves, firent cause commune avec l'ennemi. Ce combat inégal dura deux jours de suite; si le roi, après avoir reçu deux blessures, n'eût été emporté du champ de bataille, il aurait contraint le général romain à lâcher pied et à se jeter dans Kabeira avec les faibles restes de son armée. Un autre officier, sous les ordres de Lucullus, qui arriva par hasard dans cette contrée, l'intrépide Triarius, rassembla de nouveau un corps de troupes et livra au roi un combat heureux; mais il était bien trop faible pour le rejeter du territoire du Pont, et ne put l'empêcher de prendre ses quartiers d'hiver à Komana.

Combats dans le Pont et à Tigranocerte.

Ainsi arriva le printemps de 687 (67). La réunion de l'armée à Nisibis, les loisirs des quartiers d'hiver, l'absence ordinaire du général avaient encore augmenté l'insubordination des troupes; non-seulement elles demandaient à retourner en Italie, mais il devenait évident que si le général ne cédait pas à cette injonction, elles retourneraient seules. Les désertions devenaient fréquentes; Fannius et Triarius, dans leur position menacée, adressèrent les prières les plus instantes pour obtenir des secours. Lucullus se décida, à contre-cœur, à céder à la nécessité, à abandonner Nisibis

Nouvelle marche vers le Pont.

et Tigranocerte, et, renonçant à toutes les espérances de sa campagne d'Arménie, à revenir sur la rive droite de l'Euphrate. Fannius était délivré; mais dans le Pont c'était trop tard. Triarius, encore assez fort pour lutter avec Mithridate, avait pris une forte position à Gaziura (Turksal sur l'Iris, à l'ouest de Tokat), tandis que les bagages restaient en arrière à Dadasa. Comme cependant Mithridate assiégeait cette dernière localité, les Romains, préoccupés de leur bagage, obligèrent le général à abandonner cette position sûre, et à livrer bataille au roi entre Gaziura et Ziela (Zilleh). Ce que Triarius avait prédit arriva; malgré la plus courageuse résistance, l'aile que commandait le roi enfonça les lignes romaines et entraîna l'infanterie dans un ravin, où elle ne pouvait ni avancer ni reculer, et où elle fut misérablement massacrée. Le roi, il est vrai, fut blessé à mort par un centurion romain, qui sacrifia sa vie pour cela; mais la défaite n'en fut pas moins complète. Le camp romain fut pris; la fleur de l'infanterie, presque tout l'état major et les bas officiers restèrent sur le champ de bataille; les corps restèrent sans sépulture, et lorsque Lucullus arriva sur la rive droite de l'Euphrate, il apprit la défaite, non par ses compagnons, mais par les récits des habitants. A cette défaite, se joignit une conspiration militaire. Ce fut juste à ce moment qu'arriva de Rome la nouvelle que le peuple avait ordonné que tous les soldats, dont le congé était expiré, c'est-à-dire ceux de Fimbria, obtinssent leur congé, et que le commandement suprême en Bithynie et dans le Pont, était donné à un des consuls de l'année courante; déjà, le successeur de Lucullus, Manius Acilius Glabrion, avait débarqué en Asie Mineure. Le licenciement des légions les plus braves et les plus turbulentes, et le rappel du général, outre l'impression causée par la défaite de Ziela, relâchèrent dans l'armée tous les liens de la discipline, au moment même où le général en avait le plus grand besoin. Il se trouva en face des troupes, à la tête desquelles le gendre de Tigrane, Mithridate de Médie, avait déjà livré un combat de cavalerie, qui avait

Défaite des Romains dans le Pont.

tourné à son avantage; le corps principal de l'armée du grand roi était en marche. Lucullus envoya vers le nouveau gouverneur de Cilicie Quintus Marcius, qui, allant gagner sa province, était arrivé avec trois légions en Lycaonie, pour lui demander du secours; mais celui-ci déclara que ses soldats refusaient d'aller en Arménie. Il envoya vers Glabrion, pour le prier de se charger du commandement qui lui avait été confié par le peuple; mais Glabrion se montra encore moins disposé à entreprendre une tâche si pénible et si dangereuse. Lucullus, obligé de garder le commandement, ordonna, pour n'avoir pas à livrer bataille en même temps à Talaura, aux Arméniens et aux soldats du Pont, de marcher sur l'armée arménienne qui arrivait. Les soldats obéirent à l'ordre de marche; mais arrivés à l'endroit où se bifurquait la route de l'Arménie et celle de Cappadoce, la masse de l'armée prit la dernière et se dirigea vers la province d'Asie. Là, les soldats de Fimbria demandèrent leur congé immédiat, et quoique, à la prière instante du général en chef et de l'autre corps, ils eussent consenti à demeurer, ils y attendirent que l'hiver vînt et qu'il n'y eût plus d'ennemi devant eux pour se débander; ce qui arriva en effet. Mithridate reprit possession non-seulement de tout son royaume, mais ses cavaliers parcoururent toute la Cappadoce et jusqu'à la Bithynie. Le roi Ariobarzane réclama en vain le secours de Quintus Marcius, de Lucullus et de Glabrion. C'était une fin déplorable et presque incroyable, d'une guerre qui avait procuré tant de gloire. Si l'on ne considère que les opérations militaires, peu de généraux romains ont plus fait avec de si faibles moyens; le talent et le bonheur de Sylla avaient passé en héritage à ses disciples. Avoir traversé les obstacles qu'on rencontrait pour passer sans désastre d'Arménie en Asie Mineure, c'est un prodige militaire qui, autant que nous pouvons en juger, dépasse de beaucoup celui de la retraite des dix mille, et qui s'explique par la solidité de l'armée romaine et par l'incapacité militaire des Orientaux, mais qui assure dans tous les cas au général qui commanda cette

Retour en Asie Mineure.

retraite un nom glorieux et un des premiers rangs parmi les héros de la guerre. Si le nom de Lucullus n'est pas ordinairement compté parmi ceux-ci, la cause en est, suivant toute apparence, d'abord qu'aucun récit militaire de ces campagnes ne nous est parvenu, et surtout que dans la guerre, on ne considère que le résultat final, et que dans ce cas le résultat fut un insuccès complet. Par suite de cette issue malheureuse et surtout de l'indiscipline des soldats, on perdit de nouveau tous les fruits d'une campagne de huit ans : on en était à l'hiver de 687-688 (67-66) juste au même point qu'à l'hiver de 679-680 (75-74).

Guerre des Pirates.

La guerre maritime contre les pirates n'avait pas eu une issue plus favorable que la guerre continentale : elle avait commencé en même temps et se trouvait avec elle en étroite relation. Il a déjà été raconté que le Sénat, dans l'année 680, avait passé un décret bien entendu qui confiait la surveillance des mers à un amiral commandant en chef, le préteur Marcus Antonius. Mais, comme antérieurement, on s'était complétement mépris dans le choix du chef, ou plutôt ceux qui avaient concouru à cette mesure n'avaient pas réfléchi que dans le Sénat toutes les questions de personnes étaient décidées par l'influence de Céthégus ou par celle d'une coterie puissante. De plus on avait négligé de fournir l'amiral, en proportion avec l'entreprise qui lui incombait, d'argent et de vaisseaux, en sorte qu'il fatigua bientôt les provinciaux par ses réquisitions énormes, autant que les corsaires. Les résultats correspondirent à ces données. Dans les eaux de Campanie, la flotte d'Antoine coula un certain nombre de vaisseaux des corsaires. Mais avec les Crétois qui avaient fait amitié avec les pirates, et qui refusèrent péremptoirement de renoncer à cette alliance, il fallut combattre; et les chaînes dont Antoine avait fait soigneusement provision pour enchaîner les prisonniers faits sur les pirates servirent à attacher le questeur et les autres prisonniers romains aux mâts de leurs vaisseaux, lorsque les généraux crétois Lasthénès et Panarès revinrent triomphalement à Cydonia de la lutte qu'ils

avaient livrée aux Romains près de leur île. Antoine après avoir dépensé des sommes énormes par suite de sa légéreté dans le commandement et n'être parvenu à aucun résultat, mourut en 673 (71) en Crète. D'une part, le misérable résultat de son expédition, de l'autre, les frais de construction d'une flotte, enfin l'opposition de l'oligarchie à toute concentration de commandement firent que lorsque la mort d'Antoine mit fin à son commandement supérieur, on ne nomma plus de grand amiral et on en revint à la coutume de laisser chaque gouverneur s'occuper pour sa province de la suppression des pirates. Ainsi, par exemple, la flotte équipée par Lucullus Guerre de Crète. fut occupée à cette tâche dans la mer Égée. En ce qui concernait les Crétois, il parut cependant, même à cette génération corrompue, qu'on ne pouvait repondre à une défaite telle que celle qu'on avait essuyée devant Cydonia que par une déclaration de guerre. Cependant des ambassadeurs crétois, qui avaient paru en 684 (70), pour proposer de rendre les prisonniers et refaire l'ancienne alliance, obtinrent du sénat un décret favorable : la corporation considéra cela comme un scandale, chaque sénateur ayant été acheté à beaux deniers comptants. Ce ne fut qu'après qu'un décret du sénat eut placé chez des banquiers romains l'argent apporté par les Crétois, c'est-à-dire après que le sénat se fut mis lui-même dans l'impossibilité de se laisser corrompre, que fut promulgué le décret qui exigeait des Crétois non-seulement les transfuges romains, mais les auteurs de la défense de Cydonia, les généraux Lasthénès et Panarès, qui devaient être punis, puis la livraison des vaisseaux et barques à quatre rangs de rames ou au-dessus, 400 otages et une indemnité de 4,000 talents (26,000,000) : ils espéraient par là éviter la guerre. Mais lorsque ces envoyés déclarèrent n'avoir pas de pouvoir pour accepter de semblables conditions, on ordonna à l'un des consuls de l'année suivante de se rendre en Crète, à l'expiration de son commandement, pour exiger des réparations ou déclarer la guerre. En conséquence, le proconsul Quintus Métellus parut en 686 (68) dans les eaux de la Crète. Les cités de l'île, sur-

tout les grandes villes, Gortyna, Cnosse, Cydonia, étaient décidées à se défendre par les armes plutôt que d'accepter ces conditions intolérables. Les Crétois étaient un peuple impie et dégénéré dont l'existence était aussi intimement liée à celle de la piraterie, que le brigandage avec l'existence des Étoliens; mais outre d'autres points de ressemblance avec les Étoliens, ils étaient courageux, et ce furent les seuls peuples grecs, qui défendirent courageusement et honorablement leur indépendance. A Cydonia, où Métellus débarqua ses trois légions, une armée de 24,000 hommes, commandée par Lasthénès et Panarès, l'attendait. La bataille fut livrée en plaine, et l'avantage ne resta aux Romains qu'après une longue résistance des Crétois; mais les villes n'en attendirent pas moins le général romain derrière leurs murailles; Métellus dut se décider à les assiéger l'une après l'autre. Ce fut d'abord Cydonia, où les débris de l'armée vaincue s'étaient réfugiés, et qui ouvrit ses portes moyennant la promesse de la vie sauve pour les habitants. Mais Lasthénès, qui s'était échappé de la ville, dut être assiégé de nouveau dans Gnosse, et au moment où la forteresse allait être prise, il brûla ses approvisionnements et s'échappa pour se rendre dans les villes où l'on se défendait encore, comme Lyktos et Eleuthera. Deux années se passèrent 686-687 (68-67), avant que Métellus devînt maître de toute l'île et que le dernier pouce de terre libre tombât au pouvoir des Romains; les cités crétoises, qui, les premières parmi les Grecs, avaient développé chez elles une constitution municipale et une puissance maritime, devaient être aussi le dernier des nombreux Etats grecs des bords de la Méditerranée qui fût soumis à la domination continentale des Romains.

Toutes les conditions légales étaient remplies pour célébrer de nouveau un de ces triomphes pompeux auxquels on était habitué : la gens Métella pouvait joindre à ses lauriers de Macédoine, de Numidie, de Dalmatie, des Baléares, ce nouveau laurier de vainqueur de la Crète, et il y eut à Rome un nom orgueilleux de plus.

Néanmoins jamais la puissance romaine ne fut plus bas, et celle du corsaire plus haut dans la Méditerranée qu'à cette époque. Les Ciliciens et les Crétois de la mer, qui était couverte alors de plus de 1,000 de leurs vaisseaux, pouvaient bien se moquer de ces surnoms d'Isaurique et de Crétois et des inutiles triomphes de ceux qui les portaient. Nous avons déjà raconté comment les pirates agirent dans la guerre de Mithridate, et comment la résistance opiniâtre des villes maritimes du Pont avait trouvé son point d'appui le plus ferme dans l'État des corsaires. Mais ceux-ci faisaient de leur côté des affaires presque aussi importantes. Presque sous les yeux de la flotte de Lucullus, le pirate Athénodore tomba en 685 (69) sur l'île de Délos, détruisit ses sanctuaires et ses temples, et emmena toute la population en esclavage. L'île de Lipara, près de la Sicile, payait un tribut fixe aux pirates pour se garder contre de pareilles attaques. Un autre chef de pirates, Héracléon, détruisit en 682 (72) une escadre qu'on avait envoyée contre lui de Sicile, et qui ne put rentrer au port de Syracuse qu'avec quatre barques. Deux années plus tard, son collègue Pyrganion s'établit solidement dans le même port et sur le continent; et envoya de là des ambassadeurs aux partis en lutte de l'île, jusqu'au moment où le gouverneur romain l'obligea à se rembarquer. On s'était habitué à ce que toutes les provinces équipassent des flottes et instituassent des gardes-côtes. Cependant des corsaires paraissaient régulièrement pour piller les provinces comme les gouverneurs romains. Ils ne respectaient pas même le sol sacré de l'Italie : de Crotone, ils enlevèrent le trésor de Junon Lacinienne; ils débarquèrent à Brundisium, Misenum, Caiete, dans les ports étrusques, à Ostie même; ils emmenaient comme prisonniers les plus illustres parmi les officiers romains, entre autres l'amiral de l'armée cilicienne et deux prêteurs avec toute leur suite avec les haches et les faisceaux et tous les insignes de leurs dignités; ils prirent dans une ville près de Misène la propre sœur de l'amiral Antonius chargé de l'anéantissement des pirates; ils détrui-

Les Pirates dans la Méditerranée.

sirent dans le port d'Ostie la flotte de guerre équipée contre eux et commandée par un cousul. Le paysan latin, le voyageur de la voie Appienne, le baigneur distingué du paradis terrestre de Baïa, tremblaient pour leurs biens et pour leur vie : tout commerce et tout trafic étaient suspendus : une disette effroyable s'étendit sur toute l'Italie, et particulièrement dans la capitale qui vivait du blé étranger. Le monde et l'histoire sont prodigues de plaintes sur des situations intolérables; mais en cette circonstance l'expression n'était que juste.

Mouvements d'esclaves.

Nous avons montré jusqu'ici comment le sénat restauré par Sylla avait conduit la surveillance des frontières en Macédoine, la discipline des rois clients de l'Asie Mineure, enfin la police des mers : les résultats n'étaient nulle part satisfaisants. Le gouvernement ne réussit pas mieux dans une circonstance plus pressante encore peut-être, la surveillance des provinciaux et surtout du prolétariat italiote. Les mouvements du prolétariat esclave menaçaient tous les États de l'antiquité, et d'autant plus qu'ils avaient atteint à une plus haute prospérité; car alors la puissance et la richesse de l'État entrainaient régulièrement un accroissement démesuré des esclaves. Naturellement Rome souffrit de ce mal plus qu'aucun autre État de l'antiquité. Déjà le gouvernement du sixième siècle avait dû envoyer des troupes contre des bandes d'esclaves pasteurs et agriculteurs. Le système des plantations à esclaves, qui faisait tous les jours des progrès parmi les spéculateurs romains, avait accru démesurément cette plaie dangereuse; au temps de la crise des Gracques et de Marius, plusieurs insurrections d'esclaves avaient éclaté sur divers points de l'empire : en Sicile, elles avaient donné lieu à deux guerres sanglantes 619-622 (135-132) 652-654 (102-100). Mais les dix années qui suivirent la mort de Sylla furent l'âge d'or des flibustiers de la mer et des brigands sur terre, surtout dans la péninsule italique peu préparée à des circonstauces de ce genre. On ne pouvait plus parler de paix publique. Dans la capitale et dans les contrées peu peuplées de

l'Italie, les vols, les meurtres étaient devenus journaliers. Il y eut, peut-être à cette époque, un décret du peuple contre les enlèvements d'hommes, esclaves étrangers ou hommes libres; on institua des voies de réclamations sommaires contre ceux qui prenaient violemment possession du champ d'autrui. Ces crimes devaient paraître bien dangereux, parce qu'ils prenaient ordinairement naissance dans le prolétariat; mais les classes supérieures y avaient également une grande part comme instigateurs primitifs et participant aux bénéfices. En particulier les enlèvements d'hommes ou usurpations de biens étaient très-ordinairement commis par les surveillants des grands domaines, et exécutés au moyen des troupes d'esclaves ordinairement armés qu'on y réunissait : plus d'un homme distingué ne dédaignait pas le fruit des violences que se permettaient ainsi leurs intendants, comme Méphistophélès pour Philémon. L'état des choses ressort des pénalités nouvelles appliquées aux usurpations de propriété et introduites par un des meilleurs parmi les aristocrates, Marcus Lucullus, vers l'an 576 (78) (1), avec l'intention manifeste d'occuper les propriétaires de grandes troupes d'esclaves à veiller plus attentivement sur leurs intendants par la crainte d'être impliqués dans la poursuite de leurs crimes. Puisqu'on pillait et qu'on assassinait pour le compte des grands, les masses d'esclaves et de prolétaires pouvaient bien se dire qu'ils pouvaient travailler pour leur propre compte; il suffisait d'une étincelle pour allumer l'incendie, et pour transformer le prolétariat en armée. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Les combats de gladiateurs, qui dans les divertissements populaires tenaient le premier rang, avaient donné lieu à l'organisation de plusieurs établissements à Capoue et dans les environs, où ces esclaves étaient soit surveillés, soit exercés, pour tuer ou mourir pour le plus

Insurrection des gladiateurs.

(1) Ces dispositions firent prévaloir l'habitude de distinguer la spoliation comme un crime particulier, tandis que dans l'ancien droit la spoliation était confondue avec le vol.

grand plaisir de la multitude souveraine. C'étaient naturellement en grande partie de braves prisonniers de guerre, qui n'avaient pas oublié qu'ils avaient jadis combattu contre les Romains sur le champ de bataille. Un certain nombre de ces hommes désespérés s'enfuirent un jour d'une des écoles de gladiateurs de Capoue et se réfugièrent sur le Vésuve 681 (73); à leur tête se trouvaient deux Celtes dont les noms d'esclaves étaient Krinos et OEunomaos, et le

Spartacus.

Tbrace Spartacus. Celui-ci était peut-être un rejeton de la noble famille des Spartacides qui avait mérité les honneurs royaux en Thrace et à Pantikapeou; il avait servi parmi les mercenaires thraces dans l'armée romaine, avait déserté, et s'était fait brigand dans les montagnes où il avait été pris et destiné aux combats de gladiateurs. Les vengeances commises par cette petite troupe qui ne s'élevait d'abord qu'à soixante-quatre hommes, mais qui s'était grossi d'une foule d'esclaves fugitifs, semblèrent si intolérables aux riches habitants de la Campanie, qu'après avoir essayé en vain de s'en débarrasser eux-mêmes, ils demandèrent l'aide des Romains. On envoya une division levée à la hâte de 3,000 hommes, sons le commandement de Clodius Glaber : elle occupa le chemin du Vésuve, pour affamer les esclaves; mais ceux-ci en dépit de leur petit nombre et de leur armement incomplet, osèrent atta-

Caractère de l'insurrection.

quer les postes romains; et lorsque cette misérable milice vit tomber sur elle cette poignée de gens désespérés, elle se débanda et s'enfuit de tous côtés. Ce premier succès donna aux brigands des armes et un accroissement de réfugiés. Mais comme la plus grande partie d'entre eux ne portaient encore qne des épieux aiguisés, une nouvelle et plus forté milice, deux légions commandées par le préteur Publius Varinins, qui se rendit de Rome en Campanie, se trouva bientôt en campagne dans la plaine. Varinius avait une situation difficile. Ses milices obligées de bivouaquer en face de l'ennemi, souffraient beaucoup des orages de l'automne et des maladies qu'ils occasionnaient, et l'inertie et l'indiscipline éclaircirent encore davantage leurs rangs. Une de ces subdivisions se

dispersa complétement, au point que les déserteurs ne regagnèrent nullement le corps principal, mais leurs demeures. Lorsque l'ordre fut donné de marcher contre les rassemblements ennemis et de les attaquer, la plus grande partie refusa d'obéir. Varinius n'en mit pas moins en bataille ceux qui gardèrent les rangs; mais il ne les trouva pas où il les cherchait. Ils avaient changé de position dans un silence profond et s'étaient dirigé vers le sud, contre Picentia (Vicenza près d'Amalfi), où Varinius les découvrit, mais sans pouvoir les empêcher de passer le Silarus pour se rendre jusque dans la Lucanie intérieure, la terre promise des pasteurs et des brigands. Varinius les y suivit encore, et enfin put les joindre. Toutes les circonstances furent défavorables aux Romains; les soldats qui avaient livré impétueusement le combat se battirent mal. Varinius fut complétement battu, son cheval et les insignes de son grade tombèrent, avec le camp lui-même, au pouvoir de l'ennemi. Les esclaves de l'Italie méridionale accoururent en masses, surtout les pasteurs à demi sauvages et courageux, sous les étendards de ce libérateur inespéré : selon les calculs les plus modérés, le nombre des insurgés armés s'éleva à 40,000 hommes. La Campanie qui venait d'être évacuée fut reconquise, le corps romain qui était resté en arrière sous les ordres du questeur de Varinius, Gaius Thoranius, fut dispersé et détruit. Dans tout le sud et le sud-ouest de l'Italie, la plaine était au pouvoir des brigands : des villes considérables telles que Consentia dans le Bruttium, Thurii et Metapontum dans la Lucanie, Nola et Nuceria dans la Campanie furent emportées par eux et souffrirent tous les maux que peuvent infliger des barbares vainqueurs à des gens civilisés sans défense, des esclaves déchainés à leurs anciens maitres. On sent bien qu'une guerre comme celle-là devait être sans pitié et ressemblait plus à un massacre qu'à une guerre : les maîtres mettaient en croix tous les esclaves faits prisonniers : ceux-ci naturellement mettaient également à mort leurs prisonniers, ou par une vengeance encore plus orgueilleuse, ils faisaient,

des prisonniers de guerre romains, des gladiateurs qui se tuaient entre eux : ce qui arriva pour trois cents d'entre eux aux funérailles d'un chef de bande tué dans un combat. A Rome on se préoccupait avec raison de l'incendie qui gagnait de plus en plus. Il fut ordonné que l'année suivante (782) 72, on enverrait les deux consuls contre les terribles chefs de bande. En fait ce fut au préteur Quintus Arrus, un des lieutenants du consul Lucius Gellius, d'atteindre en Apulie sur le Garganus les bandes celtiques qui sous le commandement de Krixus s'étaient séparées du corps principal et qui pillaient pour leur propre compte. Mais un triomphe d'autant plus éclatant fut remporté par Spartacus dans l'Apennin et l'Italie du Nord, où il vainquit l'un après l'autre le consul Gnæus Lentulus qui espérait pouvoir entourer et anéantir les brigands; son collègue Gellius et le préteur Arrius qui venait de remporter une victoire; à Mutina, le gouverneur de la Gaule cisalpine Gaius Cassius (consul 681 (73) et enfin le préteur Gnœus Manlius. Ces esclaves à peine armés étaient la terreur des légions : cette succession de défaites rappelait les premières années de la guerre d'Annibal. On ne saurait dire ce qui aurait pu arriver, si ce n'avait pas été un gladiateur esclave, mais les rois des montagnes de l'Auvergne ou des Balkans qui eussent été à la tête des insurgés : tel qu'était le mouvement au début, tel il demeura malgré d'éclatantes défaites, un soulèvement de brigands, et il échoua moins par la supériorité des adversaires que par les dissensions intérieures et le manque de plan qui le signalèrent. L'union contre l'ennemi commun qui, dans la première guerre de Sicile, avait été plus observée parmi les esclaves, manqua complétement à cette guerre d'Italie : la raison en est sans doute que les esclaves de Sicile trouvaient dans un syro-hellénisme commun une sorte d'unité nationale, tandis que ceux de l'Italie se divisaient en Helleno-Barbares et en Celto-Germains. La division entre le Celte Krixas et le Thrace Spartacus — Ænomaos était tombé dans un des premiers combats, — et des dissen-

Grande victoire de Spartacus.

Dissensions intérieures des insurgés.

sions semblables rendirent inutiles les succès remportés et assurèrent aux Romains plus d'un triomphe important. Mais un désavantage plus grand encore que l'indiscipline celto-germanique, ce fut le manque d'un plan et d'un but déterminés. Spartacus avait bien ce qu'on a le droit d'attendre d'un homme supérieur, une certaine autorité sur son parti. Il montrait, outre son talent de stratégie, un rare talent d'organisation, et il avait attiré sur lui l'attention des masses, sautant au moins par son équité dans le commandement et la distribution du butin que par sa bravoure personnelle. Pour parer au manque de cavalerie et d'armes, il essaya d'exercer des cavaliers avec l'aide des bergers à cheval faits prisonniers dans la basse Italie et de les discipliner, et lorsque le port de Thurii tomba entre ses mains, il tenta de s'approvisionner de cuivre et de fer, sans doute avec l'aide des pirates. Mais dans les choses principales, il ne pouvait rompre à une discipline commune les hordes sauvages qu'il conduisait. Il aurait bien voulu empêcher les bacchanales barbares que se permettaient les brigands dans les villes qu'ils avaient prises, et qui étaient la cause principale qui empêchait les cités italiques de faire volontairement cause commune avec les insurgés; mais l'obéissance que le chef de brigands trouvait sur le champ de bataille cessait avec sa victoire, et ses représentations et ses prières étaient inutiles. Après les victoires qu'il avait remportées dans l'Apennin en 682 (72), le chemin s'ouvrait devant l'armée des insurgés. Spartacus semble avoir pensé à franchir les Alpes, et à s'ouvrir un chemin pour retourner dans sa patrie celte ou thrace pour lui et pour les siens. Si ce bruit est fondé, il prouve combien le vainqueur faisait peu de cas de ses succès et de sa puissance. Mais la multitude se montra rebelle à tourner si vite le dos à la riche Italie, et Spartacus marcha sur Rome, et pensa sans doute à bloquer la capitale; mais ses bandes ne se montrèrent pas disposées à cette entrée en campagne désespérée, et cependant raisonnable; elles obligèrent leur général, s'il voulait rester à leur tête, à demeurer un chef de bri-

gands, et à parcourir encore l'Italie pour la piller. Rome dut s'estimer heureuse de cette résolution ; mais cela lui coûta cher. On manquait de soldats exercés et de généraux expérimentés. Quintus Metellus et Pompée étaient en Espagne, Marcus Lucullus en Thrace, Lucius Lucullus en Asie Mineure, et il n'y avait de disponibles pour le service que des milices nouvelles et des officiers médiocres. On confia le commandement extraordinaire en Italie au préteur Marcus Crassus, qui n'était pas un général renommé, mais qui cependant avait combattu avec honneur sous Sylla et qui avait du caractère ; on lui donna une armée de huit légions, imposante par le nombre sinon par la qualité des soldats. Le nouveau commandant supérieur commença par traiter avec toute la sévérité des lois militaires ceux qui avaient jeté leurs armes devant les brigands, et par faire exécuter un homme sur dix ; il y eut dès lors un peu plus d'esprit de corps entre les légions. Spartacus, battu dans le combat qui suivit, se retira et chercha à gagner Rhégium par la Lucanie. Les pirates commandaient dans ces contrées non-seulement les eaux de la Sicile, mais le port même de Syracuse : Spartacus pensait à jeter un corps en Sicile avec leurs bateaux ; les esclaves n'attendaient qu'une occasion pour se soulever une troisième fois. Il réussit à atteindre Rhégium ; mais les corsaires, effrayés peut-être par les vigies établies par le préteur Caius Verrès sur toute la Sicile, ou peut-être achetés par les Romains, reçurent de Spartacus le salaire convenu, sans lui procurer les moyens de passage promis. Crassus était pendant ce temps-là poursuivi par l'armée des brigands jusqu'à l'embouchure du Krathis, et comme ses soldats ne se battaient pas comme ils le devaient, il fit exécuter par ses soldats, comme Scipion devant Numance, un retranchement semblable à une forteresse, long de sept milles allemands (1), qui séparait la péninsule Bruttienne du

Combat dans le Bruttium.

(1) La ligne avait sept milles allemands (Salluste, *Hist.*, IV, 34; Kritz; Plutarq., *Crass.*, 10; elle n'allait pas de Squillace à Pizzo, mais au nord vers Castrovillari et Cassano, sur une péninsule large d'environ six milles allemands.

reste de l'Italie, et qui coupait ce chemin et les villes aux insurgés revenant de Rhégium. Cependant dans une sombre nuit d'hiver Spartacus perça les lignes ennemies et reparut en Lucanie au printemps de 683 (71). Ce travail pénible était donc devenu inutile. Crassus commença à douter de l'heureuse issue de son entreprise et demanda au sénat qu'il rappelât en Italie, pour venir à son aide, les armées qui étaient en Macédoine, sous Marcus Lucullus, et dans l'Espagne citérieure, sous Cnæus Pompée. Il n'avait pas besoin cependant de cette démarche extrême : la désunion et l'orgueil des insurgés suffirent pour rendre vains leurs succès. Les Celtes et les Germains se séparèrent d'abord du gros de l'armée dont la tête et l'âme était un Thrace; ils allèrent sous des chefs de leur nation, Gannicus et Castus, se faire écraser et anéantir par les Romains. Une fois, l'apparition opportune de Spartacus les sauva; ils établirent alors leur camp auprès du sien; mais Crassus réussit à occuper Spartacus avec sa cavalerie, et pendant ce temps-là il entraîna les bandes celtiques et les obligea à combattre isolément : ils perdirent dans ce combat, dit-on, 12,300 soldats qui périrent en luttant vaillamment, tous sur place et frappés par devant. Spartacus chercha à se jeter avec sa division dans les montagnes des environs de Petelia (vers Strongoli en Calabre), et battit l'avant-garde romaine, qui le poursuivait. Mais cette victoire fut plus utile aux vaincus qu'aux vainqueurs. Ne pouvant les poursuivre, les insurgés refusèrent de pousser plus loin et obligèrent leurs chefs à livrer une dernière bataille décisive en Apulie en traversant la Lucanie. Avant le combat, Spartacus immola son cheval; il avait été fidèle aux siens dans la bonne et la mauvaise fortune; il prouvait par là qu'il allait combattre comme eux pour la victoire ou pour la mort. Dans la bataille, il lutta avec le courage d'un lion, et renversa de sa main deux centurions : blessé et

Dissolution de l'armée insurgée et sa défaite.

(1) Crassus prit encore le commandement en 582; on peut le prouver par la déposition des consuls (Plutarq., *Crass.*, 10).

tombé snr ses genoux, il dirigeait encore son arme vers ses ennemis. Ainsi périt le grand chef de bande, et avec lui les meilleurs de ses compagnons, de la mort des hommes libres et des braves (683-71). Après cette victoire achetée si cher, les troupes qui l'avaient remportée, et celles de Pompée qui étaient arrivées après avoir écrasé les Sertoriens en Espagne, firent une une véritable boucherie d'hommes dans toute l'Apulie et la Lucanie, telle qu'on n'en avait jamais vu, pour étouffer les dernières étincelles de l'insurrection. Quoique dans leş contrées du snd, ou par exemple la petite ville de Tempsa fut prise en 683 par les brigands, et dans l'Étrurie maltraitée par les expropriations de Sylla, il ne régnât pas une paix réelle, on déclara cependant officiellement qu'elle était rétablie en Italie. Du moins les aigles étaient reconquises; rien qu'après la victoire sur les Celtes, on en rapporta cinq : on en vit longtemps le témoignage sur la route de Capoue à Rome. Six mille croix portaient des esclaves faits prisonniers et prouvaient le rétablissement de l'ordre et le triomphe du droit reconnu sur la rébellion.

Le gouvernement et la restauration en général.

Jetons un regard sur cet espace de dix ans rempli par la restauration de Sylla. Aucun danger menaçant pour les sources vitales de la nation ne s'était présenté dans les mouvements intérieurs ou extérieurs qui avaient agité cette époque, ni dans l'insurrection de Lépidus, ni dans les tentatives des émigrés d'Espagne, ni dans les guerres de Thrace et d'Asie Mineure ou dans les soulèvements des esclaves et des pirates, et cependant l'État avait lutté pour son existence dans tous ces combats. La cause en était que tant que les questions étaient faciles à résoudre, on ne les résolvait pas : la négligence des règles de la prudence la plus ordinaire amenait les plus graves désordres et faisait de classes soumises et de rois sans puissance des ennemis sérieux. On avait vaincu, il est vrai, la démocratie et l'insurrection des esclaves, mais la victoire ne fortifiait le vainqueur ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Il n'y avait pas à se vanter de ce que les deux plus célèbres généraux du

temps, dans une lutte de huit années signalée par plus de défaites que de victoires, ne fussent pas venus à bout du chef d'émigrés Sertorius et de ses guerillas espagnoles, et qu'il eût fallu le poignard de son ami pour donner à la guerre des Sertoriens une issue favorable au gouvernement légitime. Il y avait moins d'honneur à avoir vaincu les esclaves que de honte à les avoir eus en face de soi comme ennemis pendant une année entière. Il y avait un peu moins d'un siècle que la guerre d'Hannibal était terminée : la rougeur devait monter au visage des Romains respectables en voyant le terrain que la nation avait perdu depuis cette grande époque. Jadis les esclaves résistaient comme des murailles devant les vétérans d'Hannibal : aujourd'hui la milice italienne se dispersait comme la paille au vent devant ses valets révoltés. Jadis le moindre officier faisait au besoin un général et se battait avec courage, sinon avec bonheur; aujourd'hui on avait de la peine à trouver parmi les officiers les plus distingués un général d'une habileté ordinaire. Jadis le gouvernement prenait le paysan à sa charrue, plutôt que de renoncer à conquérir la Grèce et l'Espagne : aujourd'hui on aimait mieux abandonner ces territoires si péniblement conquis, pour se défendre contre le soulèvement des esclaves. Spartacus avait pu aussi bien qu'Hannibal traverser l'Italie en vainqueur, du Pô au détroit de Sicile, battre les deux consuls et menacer Rome du blocus. Là où il avait fallu le plus grand général de l'antiquité, un pauvre chef de bande suffisait aujourd'hui. Fallait-il s'étonner que de pareilles victoires sur des insurgés et des chefs de bandes ne fussent pas un élément de prospérité. Cependant les guerres intérieures présentaient des circonstances encore moins favorables. L'expédition de Thrace et de Macédoine, il est vrai, sans répondre à la dépense d'hommes et d'argent qu'on avait faite n'avait pas donné de trop mauvais résultats. Mais dans la guerre d'Asie-Mineure et dans celle des pirates, le gouvernement avait fait une banqueroute complète. L'une finissait par la perte de toutes les conquêtes faites par des campagnes sanglantes, l'autre par le

bannissement des Romains de leur « propre mer. » Jadis les Romains dans le sentiment de l'invincibilité de leur puissance continentale avaient porté cette prépondérance sur le second élément : aujourd'hui la grande république était impuissante sur mer, et sur le point de perdre la domination sur le continent asiatique. Les bienfaits matériels de l'existence politique, la sécurité des frontières, le trafic assuré, la protection du droit, le gouvernement régulier commençaient à disparaître dans chacune des contrées réunies sous la suprématie romaine. Les dieux bienfaisants semblaient être tous remontés vers l'Olympe, et la terre gémissante semblait livrée à des pillards et aux bourreaux en fonctions ou volontaires. Cette décadence de l'État n'était pas seulement ressentie comme une calamité publique par ceux qui avaient du patriotisme, mais l'insurrection du prolétariat et les guerres de brigands et de pirates semblables à celles que nous avons vues du temps des Ferdinand d'Espagne portaient le sentiment de cette décadence jusque dans la vallée la plus reculée, dans les parties les plus humbles d'Italie, et dans l'esprit de celui qui faisait le moindre commerce ou qui vendait un boisseau de froment. Si on demandait quels étaient les auteurs de ces douleurs incurables et extraordinaires, il n'était pas difficile d'en accuser plusieurs. Les possesseurs d'esclaves, dont le cœur ne songeait qu'à l'or, les soldats indisciplinés, les généraux tantôt indolents, tantôt incapables, tantôt téméraires, les démagogues du forum qui visaient à un but faux portaient leur part de mal; ou plutôt qui n'en était pas, pour sa part, responsable? On comprenait instinctivement que ces douleurs, ces abus, cette corruption étaient trop colossales pour être l'œuvre d'un seul. De même que la grandeur de la république romaine n'avait pas été l'œuvre d'individus saillants, mais d'une communauté de citoyens habilement organisés, la chute de ce puissant édifice ne pouvait venir de l'impuissance pernicieuse d'un seul, mais d'une désorganisation universelle. La grande majorité des citoyens ne valait rien, et chaque pierre

pourrie de l'édifice contribuait à la ruine de l'ensemble : la nation tout entière payait les torts de la nation tout entière. Il eût été injuste de rendre le gouvernement, dernière expression saisissable de l'État, responsable de ses maladies curables et incurables; mais il était vrai néanmoins que le gouvernement avait sa grande part de responsabilité dans les malheurs publics. Dans la guerre d'Asie-Mineure, par exemple, où aucun des gounants n'avait commis de faute grossière, où Lucullus, avec sa grande habileté militaire, s'était même conduit glorieusement, il n'était que plus évident que la faute de l'insuccès était attribuable au système et au gouvernement, à un lâche abandon de la Cappadoce et de la Syrie, à la situation fausse d'un général capable en face d'un gouvernement incapable d'une résolution énergique. Dans la police des mers, le sénat avait laissé se perdre dans l'exécution la sage pensée primitive d'une chasse générale aux pirates, puis l'avait abandonnée pour revenir à l'ancien système absurde d'envoyer des légions contre les chevaux de mer. Ce fut suivant ce système que furent entreprises les expéditions de Servilius et de Marcius en Cilicie, de Metellus en Crète; après celle-là Triarius fit entourer l'île de Délos d'un mur pour la protéger contre les pirates. De semblables tentatives de domination sur les mers rappellent ce grand roi de Perse qui fit fouetter la mer de verges, pour la rendre obéissante. La nation pouvait donc avec raison rendre le gouvernement responsable de sa banqueroute. Toujours avec le rétablissement de l'oligarchie avait commencé un mauvais-gouvernement, aussi bien après la chute des Gracques qu'après celle de Marius et de Saturninus; mais jamais on n'avait vu un gouvernement à la fois si fort et si mou, si corrompu et si corrupteur que le dernier. Quand un gouvernement ne peut plus, comme celui-là, tenir les rênes, il cesse d'être légitime, et celui qui a la force a aussi le droit de le renverser. Il est triste, il est vrai, qu'un gouvernement incapable et dangereux puisse ainsi fouler aux pieds le bonheur et la dignité du pays sans qu'il se

trouve des hommes qui puissent s'emparer des armes qu'il forge contre lui-même, et, avec l'appui moral des honnêtes gens et l'assentiment de tous, amener une révolution, qui est légitime en pareil cas. Mais lorsqu'on se fait un jeu du bonheur des peuples et que ce jeu a été joué longtemps, il faut que ce soit un méchant qui arrête les joueurs au moment qui lui convient, et personne ne retient la hache, quand elle est mise à la racine d'un arbre qui porte de pareils fruits. Ce moment était venu pour l'oligarchie romaine. La guerre du Pont et de l'Arménie et celle des pirates furent les causes prochaines qui renversèrent la constitution de Sylla et qui amenèrent une dictature militaire et révolutionnaire.

CHAPITRE III

CHUTE DE L'OLIGARCHIE. — DOMINATION DE POMPÉE

Maintien de la constitution de Sylla.

La constitution de Sylla était encore debout : la tempête que Lepidus et Sertorius avaient déchaînée contre elle avait été détournée sans trop de sacrifices. Le gouvernement avait, il est vrai, reculé devant l'achèvement de l'édifice incomplet, suivant l'esprit de celui qui l'avait conçu. On voit que les terres destinées par Sylla pour le partage, mais qui n'avaient pas encore été allouées avant, ne furent pas divisées, sans que toutefois le gouvernement renonçât à son droit sur elles, mais qu'on permit aux anciens possesseurs de les occuper sans régulariser leur titre; plusieurs fractions même du domaine public non partagé par Sylla étaient encore occupées, avec la tolérance du gouvernement, par des personnes, suivant le système d'occupation qui avait été supprimé par les réformes des Gracques. Ce qui, dans les dispositions de Sylla était indifférent ou désagréable à la noblesse fut, sans hésitation, mis de côté ou annulé : ainsi le refus de reconnaître le droit de cité à des communautés tout entières; la défense de grouper de nouveaux villages; les lettres de franchise données par Sylla à des cités particulières étaient tombées en désuétude, et

naturellement sans qu'on eût rendu aux cités les sommes qu'elles avaient payées pour ces exemptions. Mais ces infractions aux ordonnances de Sylla par le gouvernement lui-même, quoiqu'elles contribuassent à ébranler les fondements de son édifice, ne servaient qu'indirectement au parti de l'opposition. Les lois Semproniennes demeuraient et restaient abrogées dans leurs dispositions essentielles.

Attaques de la démocratie.

Il ne manquait pas d'hommes qui songeaient au rétablissement de la constitution des Gracques, et pas de tentatives pour conquérir pied à pied sur le terrain de la légalité ce que Lepidus et Sertorius avaient voulu assurer par la voie des révolutions. Le gouvernement avait consenti, immédiatement après la mort de Sylla, sous la pression de l'agitation suscitée par Lépidus, au rétablissement des distributions de blé, et il fit ce qui était possible pour gagner le prolétariat de la capitale dans cette question de vie et de mort. Lorsque cependant, en dépit de ces distributions, les prix élevés que le blé atteignit, par suite de la guerre des pirates, eurent occasionné à Rome une telle famine qu'il y eut en 679 (75) un véritable soulèvement dans la ville, des achats extraordinaires de grains faits ensuite au compte du gouvernement pourvurent aux nécessités les plus pressantes : une loi présentée par les consuls de l'année 689 (73), régla l'achat des blés de Sicile, et donna, il est vrai, aux dépens des provinciaux, au gouvernement, le moyen de prévenir désormais des situations pareilles. Mais des différends moins matériels, tels que le rétablissement de la puissance tribunitienne, avec ses anciens priviléges, et la suppression des tribunaux sénatoriaux ne cessèrent de fournir un aliment aux agitations populaires et sur ces points le gouvernement opposa une résistance obstinée. La lutte relative au tribunat fut ouverte dès l'année 678 (76), immédiatement après la chute de Lépidus, par le tribun du peuple Lucius Licinius, peut-être un descendant de celui qui, plus de quatre siècles auparavant avait le premier exercé cette charge; mais il recula devant la résistance que l'énergique consul Caïus

Tentatives de rétablissement de la puissance tribunitienne.

Curio lui opposa. Dans l'année 680 (74), Lucius Quinctius reprit l'agitation, mais il se laissa détourner de son entreprise par l'autorité du consul Lucius Lucullus. Caïus Licinius Macer marcha sur ses traces avec plus de zèle l'année suivante : il était entré, trait distinctif des temps, dans la vie publique par la carrière des lettres, et engagea les citoyens à refuser l'enrôlement, si nous en croyons la chronique.

Attaques contre les tribunaux sénatoriaux.

On réclama bientôt hautement contre la manière déplorable dont les jurés sénatoriaux rendaient la justice. Il était devenu presque impossible de faire condamner un homme un peu influent. Non-seulement le collègue compatissait à la situation de son collègue, le délinquant passé ou futur, à celle du pauvre pécheur présent; mais les corruptions des jurés n'étaient plus une exception. Plusieurs sénateurs avaient été convaincus juridiquement de ce délit; on en montrait au doigt d'autres également coupables : les aristocrates les plus distingués, Quintus Catulus, par exemple, disaient en pleine séance du sénat que ces accusations étaient fondées : quelques exemples éclatants obligèrent plus d'une fois le sénat, par exemple en l'année 680 (74), à discuter des règlements sur la corruption des jurés, mais il le faisait juste assez longtemps pour laisser tomber la première indignation et faire glisser la chose comme sous la glace. Les conséquences de cette déplorable institution judiciaire se manifestèrent par un système de pillage et de vexations exercées contre les provinciaux, en comparaison desquelles les exactions dont on s'était plaint jusque-là semblaient supportables et modérées. Le vol et la piraterie étaient devenus presque légitimes, par l'habitude, et la commission pour les concussions ne servait plus qu'à taxer les magistrats qui déposaient leur charge au profit de ceux de leurs collègues qui étaient restés à Rome. Mais lorsqu'on vit un Siciliote de haut rang conduit au supplice pour n'avoir pas voulu aider dans une mauvaise action le gouverneur romain, lorsque les citoyens romains eux-mêmes, s'ils n'étaient pas chevaliers ou sénateurs, n'étaient

plus en sûreté dans les provinces devant la hache et les faisceaux des magistrats romains, et qu'on vit l'oligarchie commencer à fouler aux pieds l'antique palladium de la démocratie romaine, la sûreté du corps et de la vie; le public commença à prêter l'oreille, au forum, aux plaintes contre les gouverneurs de province et contre les juges iniques qui autorisaient moralement de pareils attentats. L'opposition ne laissait pas naturellement tomber ces griefs sur le seul terrain qui lui était resté libre, en attaquant les tribunaux. Ainsi le jeune Caius César, qui, autant que son âge lui permettait, avait pris part à l'agitation relative au rétablissement du tribunat, accusa en l'année 677 (75) un des hommes les plus marquants du parti de Sylla, le consulaire Caius Dolabella, et l'année suivante un autre officier de Sylla, Caius Antonius; ainsi Marcus Cicéron, en 684, accusa Caius Verrès, une des plus misérables créatures de Sylla et un des plus avides oiseaux de proie des provinciaux. On vit reparaître de plus en plus, comme signes de cette sombre époque, les proscriptions, les châtiments illégaux des provinciaux; la misérable situation de la justice criminelle fut exposée devant la multitude avec toute la pompe de la rhétorique italienne, et toute l'amertume de l'ironie italienne, et Sylla, le puissant mort, ainsi que ses sbires vivants étaient dénoncés à la colère et à la fureur du peuple. Le rétablissement de la puissance tribunitienne, qui paraissait être le palladium de la liberté, de la puissance et du bonheur de la république et qui opérait comme un charme sacré, le renouvellement du rigoureux tribunal des chevaliers et de la censure supprimée par Sylla, pour épurer le corps suprême de l'État de ses éléments vils et méprisables, voilà ce que les orateurs du parti populaire demandaient tous les jours à grands cris.

Avortement de l'agitation démocratique.

Cependant avec tout cela, on n'avançait pas. Il y avait assez de réclamations et de scandale, mais le seul résultat qui s'ensuivait était qu'on prostituait de plus en plus le gouvernement, mais qu'on n'arrivait à rien. La puissance matérielle était de plus en plus,

tant que l'élément militaire était absent, dans les mains des citoyens de la capitale; et le peuple qui se pressait dans les rues de Rome et qui faisait les magistrats et les lois au Forum, ne valait guère mieux que le sénat. Le gouvernement était bien obligé de transiger avec la multitude, quand les intérêts directs de celle-ci étaient en question : comme, par exemple, dans le renouvellement de la loi Sempronienne sur le blé; mais il ne fallait pas s'attendre à ce que ces citoyens se passionnassent sérieusement pour une idée ou pour une réforme modérée. On aurait pu appliquer aux Romains de cette époque ce que Démosthène disait des Athéniens : que les gens étaient pleins de zèle tant qu'ils étaient, autour de la tribune, aux préliminaires des lois; mais quand ils étaient rentrés chez eux, personne ne pensait plus à ce qu'il avait entendu sur la place publique. Les agitateurs démocratiques avaient beau ranimer les flammes, cela ne servait à rien, parce que le feu manquait d'aliments. Le gouvernement le savait, et ne se laissait entraîner à aucune concession sur les questions de principes, surtout lorsqu'il s'agit en 682 (72) d'accorder l'amnistie à une partie des gens qui avaient été proscrits avec Lépidus. Ce qu'on fit de concessions vint moins des efforts de la démocratie que de l'intervention des aristocrates modérés. Mais des deux lois que le seul chef survivant de cette fraction, Gaius Cotta, fit passer dans son consulat de 679 (75), celle qui concernait les tribunaux, fut de nouveau abrogée l'année suivante, et la seconde qui supprimait la disposition par laquelle Sylla avait enlevé à ceux qui avaient été revêtus du tribunat l'accès aux autres magistratures, en laissant subsister les autres limitations, ne fit qu'irriter, comme toutes les demi-mesures, les deux partis. Le parti des conservateurs réformistes, qui perdit par la mort de Cotta, survenue peu après (vers 681 (72), son chef le plus renommé, rentra de plus en plus en lui-même, écrasé entre les deux extrêmes. Des deux partis, celui du gouvernement, quelque corrompu et mou qu'il fût, conservait encore l'avantage en présence d'une opposition non moins corrompue et non moins molle.

Divisions entre le gouvernement et Pompée

Mais cette situation si favorable pour le gouvernement se modifia, lorsque des différends s'élevèrent entre lui et les meneurs de parti, dont les espérances dépassaient la possession d'un siége d'honneur à la curie et d'une situation aristocratique. En première ligne était Cnæus Pompée. C'était bien un partisan de Sylla, mais nous avons montré précédemment combien il était mal à l'aise dans son parti, combien son extraction, son passé, ses espérances le séparaient de la noblesse dont il était considéré officiellement comme le bouclier et l'épée. La rupture déjà commencée s'était envenimée pendant la campagne d'Espagne, 677-683 (77-71). C'était à regret et presque par force que le gouvernement lui avait envoyé comme collègue Quintus Metellus, son véritable défenseur : il reprocha de nouveau au sénat, il est vrai avec quelque raison, d'avoir été responsable, par l'abandon où il avait laissé les armées d'Espagne, des défaites de cette armée, et d'avoir joué à pile ou face le succès de cette expédition. Il revenait maintenant victorieux de l'ennemi du dedans et du dehors, à la tête d'une armée éprouvée à la guerre et qui lui était complétement dévouée, demandant des allocations de terres pour ses soldats, pour lui le triomphe et le consulat; ces dernières prétentions étaient contraires à la loi. Pompée, quoiqu'il eût été plus d'une fois extraordinairement revêtu de la magistrature suprême, n'avait jamais rempli une charge ordinaire, pas même la questure, et n'était pas même encore membre du sénat; et on ne pouvait être consul que lorsqu'on avait traversé tous les grades, triompher que quand on avait été investi ordinairement de la charge suprême. Le sénat avait le devoir légal, lorsqu'il réclamait le consulat, de lui conseiller de solliciter la questure, et lorsqu'il demandait le triomphe, de lui rappeler le grand Scipion qui dans des circonstances exactement semblables avait refusé le triomphe pour la conquête de l'Espagne. Pompée ne trouvait pas également de bon vouloir dans le sénat pour les domaines promis constitutionnellement à ses soldats.

Cependant, lors même que le sénat, comme on pouvait l'attendre

de sa faiblesse, eût cédé et eût accordé au général vainqueur, pour les services rendus contre les chefs des démocrates, le triomphe, le consulat et les distributions de terres, c'était encore une annulation honorable dans l'indolence sénatoriale, au milieu des généraux paisibles du sénat, qui était le sort le plus favorable que pût offrir l'oligarchie à ce général de trente-six ans. Ce que son cœur désirait, avant tout, de recevoir de la bonne volonté du sénat, le commandement de l'armée contre Mithridate, il ne pouvait pas l'espérer : dans son intérêt bien entendu, l'oligarchie ne pouvait pas permettre qu'il joignît à ses trophées d'Afrique et d'Europe ceux d'une troisième partie du monde; des lauriers faciles à cueillir étaient encore en cette occasion à la disposition de la pure aristocratie. Mais si Pompée ne trouvait pas son compte auprès de l'aristocratie gouvernementale, il ne lui restait, à un moment où ni les temps ni sa personnalité tout entière n'étaient encore prêts pour une politique purement personnelle, qu'à faire cause commune avec la démocratie. Son intérêt personnel ne l'attachait nullement au gouvernement de Sylla; il pouvait tout aussi bien, si ce n'est mieux, poursuivre son but dans une démocratie. Il trouvait là tous les appuis qui lui étaient nécessaires. Les chefs habiles et déliés de ce parti étaient prets à céder au héros médiocre, et presque de bon cœur, la direction politique active, et ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir et même pour vouloir disputer au général triomphant le commandement militaire supérieur. Le plus important d'entre eux, Caius César, n'était qu'un jeune homme qui s'était fait un nom plus par ses façons effrontées et par ses péchés élégants que par son ardeur démocratique, et qui devait se trouver honoré de voir le général illustre dans le monde entier se faire son coadjuteur politique. La popularité à laquelle des hommes tels que Pompée, plus ambitieux que capables, doivent attacher plus de prix qu'ils ne se l'avouent à eux-mêmes, devait arriver en large proportion au jeune général, dont l'accession rele-

vait les affaires presque perdues de la démocratie. Le prix de la victoire pour lui et les soldats s'offrait de lui-même. Lorsque l'oligarchie serait renversée, il semblait, en l'absence complète d'autres chefs marquants de l'opposition, qu'il ne dépendait que de Pompée d'agrandir lui-même sa situation. On pouvait difficilement douter que l'accession du général qui revenait à la tête de l'armée victorieuse de l'Espagne et qui était encore réunie tout entière en Italie, devait avoir pour conséquence le renversement de l'état de choses actuel. Gouvernement et opposition étaient également impuissants : du moment que cette dernière ne combattait plus seulement avec des déclamations, mais que l'épée d'un général victorieux appuierait ses efforts, le gouvernement devait tomber, et peut être sans résistance.

Coalition des chefs militaires et de la démocratie.

On se voyait de toutes parts obligé à la coalition. Il ne devait manquer de part et d'autre de répulsions : le général vainqueur ne pouvait pas cependant aimer les orateurs de carrefour. Ceux-ci pouvaient encore moins voir avec plaisir à leur tête le bourreau de Carbon et de Brutus : cependant la nécessité politique l'emporta, au moins pour le moment, sur tout sentiment moral. Mais la démocratie et Pompée ne furent pas les seuls à faire alliance. Marcus Crassus était dans une situation semblable à celle de Pompée. Quoique partisan de Sylla comme lui, sa politique était, comme celle de Pompée, tout à fait personnelle, et non celle de l'oligarchie dominante : il était en Italie à la tête d'une armée puissante et victorieuse, avec laquelle il venait de dompter l'insurrection des esclaves. Il ne lui restait de choix que de s'allier avec l'oligarchie contre la coalition ou d'entrer dans la coalition ; il choisit ce dernier parti qui était certainement le plus sûr. Par ses richesses colossales et son influence sur les clubs de la capitale, il était un allié précieux ; mais dans les circonstances imminentes c'était un avantage inappréciable si l'armée que le sénat aurait pu opposer aux troupes de Pompée se réunissait aux assaillants. Les démocrates, en outre, qui ne voyaient pas avec plaisir une alliance avec

le puissant général, trouvaient en Crassus un contre-poids et peut-être un futur rival placé près de lui.

Ainsi se forma dans l'été de 683 (71) une première coalition entre la démocratie d'une part, et les deux généraux de Sylla, Cnæus Pompée et Marcus Crassus, de l'autre. Tous deux firent du programme de la démocratie le leur propre. On leur assura par contre le consulat pour l'année suivante : à Pompée, en outre, le triomphe et la distribution de terres qu'il demandait pour ses soldats, et à Crassus, vainqueur de Spartacus au moins l'honneur d'une entrée triomphale dans la capitale. Contre les deux armées d'Italie, la haute finance et la démocratie qui se liguaient ainsi pour renverser la constitution de Sylla, le sénat n'avait guère à opposer que la seconde armée d'Espagne, commandée par Quintus Metellus Pius. Si celui-ci avait été un autre Sylla, il aurait pu défendre la constitution contre Pompée et Crassus; mais Sylla avait dit avec raison que ce qu'il avait fait, personne ne pourrait le refaire; Metellus, qui n'avait pas de goût pour la guerre civile, n'avait pas encore fait repasser les Alpes à son armée. Ainsi l'oligarchie n'avait plus qu'à plier devant la nécessité. Le sénat accorda les dispenses nécessaires pour le consulat et le triomphe; Pompée et Crassus furent élus, sans contestation, au consulat pour l'année 684 (70), tandis que leurs armées attendaient devant la ville pour y entrer en triomphe. Avant de prendre possession de sa charge, Pompée, dans une assemblée réunie par le tribun du peuple Marius Lollius Palicanus, donna son adhésion au programme démocratique. La réforme constitutionnelle était donc décidée en principe.

On se mit avec ardeur à l'abrogation de la législation de Sylla. Avant tout, la puissance tribunitienne reprit son importance primitive. Pompée, comme consul, fit passer une loi par laquelle on rendait aux tribuns du peuple leurs priviléges antiques, particulièrement l'initiative législative : c'était un don rare de la part de l'homme qui plus qu'aucun autre homme vivant avait contribué à

Rétablissement de la puissance tribunitienne.

ébranler l'ancienne constitution. Relativement aux places de jurés, la disposition de Sylla, par laquelle le rôle sénatorial, qui servait en même temps de liste des jurés, fut abrogée; mais on ne revint pas cependant au rétablissement pur et simple des tribunaux de chevaliers. A l'avenir, établissait la loi Aurelia, les colléges de jurés devaient comprendre un tiers de sénateurs et deux tiers d'hommes payant le cens de chevalier, dont la moitié au moins devaient avoir rempli la charge de chef de district, ou tribun du trésor, comme on les appelait. Cette dernière nouveauté était une grande concession faite aux démocrates, attendu que le tiers des jurés criminels au moins, de même que les jurés civils du tribunal des centumvirs, étaient désignés par les districts. Si le sénat ne fut pas plus complétement évincé des tribunaux, la cause en fut sans doute dans les relations de Crassus avec le sénat, et en partie aussi dans l'accession du parti modéré du sénat à la coalition : il faut dire en outre que la loi fut présentée par le préteur Lucius Cotta, frère de l'ancien chef de ce parti. Une disposition non moins importante, ce fut l'abrogation du système d'impôts établi par Sylla en Asie-Mineure, qui eut lieu cette même année; le gouverneur de l'Asie, à cette époque, Lucius Lucullus, dut rétablir le système des fermes institué par Caius Gracchus, et rendre à la haute finance cette source importante d'argent et de puissance.

Rétablissement du système des fermes d'Asie.

Rétablissement de la censure.

Enfin, non-seulement la censure fut rétablie, mais elle dut durer cinq ans, comme auparavant, et la retraite des censeurs était déterminée non par une loi, mais à leur gré. Les élections que les nouveaux consuls devaient faire peu après leur entrée en charge, tombèrent, en dépit du sénat, sur les deux consuls de l'année 682 (72), Cnæus Lentulus Clodianus et Lucius Gellius, qui avaient été privés du commandement par le sénat pour la déplorable direction qu'ils avaient donnée à la campagne contre Spartacus. On comprend que ces hommes mirent en œuvre tous les moyens que leur charge importante plaçait entre leurs mains pour soutenir les nouveaux gouvernants et contrecarrer le sénat. La huitième partie

au moins du sénat, soixante-quatre de ses membres, nombre inouï jusque-là, furent rayés du rôle des sénateurs, et parmi eux l'homme que Caius Cæsar avait vainement accusé, Caius Antonius, et le consul de l'année 683, Publius Lentulus Sura, et sans doute plus d'une des créatures détestées de Sylla.

La nouvelle constitution.

On en était revenu en 684 (70), dans les points essentiels, à l'ordre de choses qui existait avant la restauration de Sylla. La multitude de la capitale était de nouveau nourrie par le trésor, c'est à-dire par les provinces. La puissauce tribunitienne donnait de nouveau aux démagogues la facilité de bouleverser l'État; la noblesse d'argent rentrait en possession des baux, des revenus et du contrôle judiciaire sur les gouvernants, et levait la tête plus haut que jamais; le sénat tremblait de nouveau devant le verdict des jurés équestres et la férule des censeurs. Le système de Sylla, qui avait fondé la toute-puissance de la noblesse sur l'annihilation politique de l'aristocratie financière et de la démagogie, était complétement à vau-l'eau. En dehors de quelques dispositions secondaires qui ne furent abrogées que plus tard, comme par exemple, la restitution aux colléges de prêtres du droit de se compléter eux-mêmes, il ne resta rien des ordonnances de Sylla, sauf une partie des concessions qu'il avait jugé lui-même nécessaire de faire à l'opposition, telles que la reconnaissance du droit de cité romaine à tous les Italiotes, ou des dispositions étrangères aux tendances de partis auxquelles les démocrates raisonnables ne trouvèrent rien à changer, comme, par exemple, la restriction des affranchissements, la régularisation des compétences administratives et les modifications essentielles dans le droit criminel. Il y avait moins d'unité dans la coalition sur les questions de personnes que sur celles-là; un mouvement tel que celui-là les surexcitait. On comprend que les démocrates ne se contentassent point de l'adoption complète de leur programme, mais voulussent en poursuivre la réalisation dans leur propre sens : rétablissement de la commémoration de leurs partisans, punition des meurtriers,

rappel des bannis, abolition des incapacités prononcées contre leurs enfants, restitution des biens confisqués par Sylla, compensations prises sur les biens des héritiers et des compagnons du dictateur. C'étaient les conséquences logiques qui devaient naître d'un triomphe pur de la démocratie; mais le triomphe de la coalition de 683 était loin d'être de cette nature. La démocratie donna les noms et le programme; les officiers transfuges, et surtout Pompée, donnèrent la force et l'exécution, et maintenant ou jamais ceux-ci ne pouvaient consentir à une réaction qui non-seulement ébranlait l'ordre de choses existant jusque dans ses fondements, mais qui devait bientôt se tourner contre lui : on n'oublait pas non plus de quels hommes Pompée avait versé le sang, et comment Crassns avait jeté les fondements de son immense fortune. On comprend donc bien, quoique ce soit un signe caractéristique de la faiblesse de la démocratie, que la coalitiou de 683 (71) n'ait presque rien fait pour assurer la vengeance ou la réhabilitation des démocrates. On peut à peine citer comme une exception la loi spéciale que Lucullus fit décréter, et qui ordonnait le versement des sommes encore rednes ou remises par Sylla aux acheteurs ponr la vente des biens confisqués; car si plusieurs des partisaus de Sylla se trouvaient par là sérieusement lésés dans leurs intérêts personnels, la mesure n'était cependant en elle-même qu'nne confirmation des confiscations ordonnées par Sylla.

Ménace de la dictature militaire de Pompée.

L'œuvre de Sylla était donc détruite; mais l'avenir de la république se trouvait d'autant plus mis en question. La coalition, maintenue dans son unité par le but commun de renverser l'œuvre de la restauration, fut dissoute lorsque ce but fut atteint, sinon quant au nom, au moins en réalité : mais quant à la question de savoir ce qui arriverait ensuite, de quel côté pencherait la balance, on pouvait prévoir une solntion aussi rapide que violente. Les armées de Pompée et de Crassus étaient encore devant les portes de la ville. Pompée avait bien promis de dissoudre son armée après le triomphe (fin décembre 683 (71); mais elle était demeu-

rée, pour compléter, avec l'influence que l'armée d'Espagne campée devant la capitale exerçait sur elle et sur le sénat, la révolution de l'État, et l'armée de Crassus avait les mêmes dispositions. Ces prétextes n'existaient plus; cependant la dissolution de l'armée était encore ajournée. Les choses tournaient à ce que l'un des deux généraux alliés avec la démocratie prît la dictature militaire, et enchaînât des mêmes liens aristocrates et démocrates. Cet homme ne pouvait être que Pompée. Crassus avait, dès le début, joué un rôle secondaire dans la coalition; il s'était laissé porter et n'avait dû son élection au consulat qu'à l'orgueilleuse condescendance de Pompée. De beaucoup le plus fort, Pompée était évidemment le maître de la situation; s'il le voulait, il pouvait être ce que l'instinct de la multitude voyait déjà en lui, le chef irresponsable du plus puissant État du monde civilisée. La foule des gens serviles se groupa autour du futur monarque. Les adversaires plus faibles cherchèrent bientôt un appui dans une nouvelle coalition; Crassus plein de jalousie vieille et nouvelle contre le jeune rival qui le supplantait, se rapprocha du sénat, et chercha par des dépenses énormes, à se concilier la multitude, comme si l'aristocratie brisée par Pompée lui-même et la multitude éternellement ingrate pouvaient le protéger en aucune façon contre les vétérans de l'armée d'Espagne. Un instant il sembla que les deux armées de Crassus et de Pompée dussent en venir aux mains devant les portes de la capitale. Mais les démocrates détournèrent cette catastrophe par leur prudence et leur longanimité. Tout ce qu'ils demandaient, ainsi que le sénat et Crassus, c'était que Pompée ne prît pas la dictature. Mais avec le sentiment de leur faiblesse et le caractère de leur adversaire, il ne manquait à Pompée aucune condition pour saisir la couronne, si ce n'est la première de toutes, l'orgueil royal. Nous avons représenté cet homme luttant entre son désir de rester un loyal républicain et celui de devenir roi, avec son indécision et ses incertitudes, avec sa mollesse cachée sous les apparences de la résolution. C'était la première

épreuve à laquelle il était soumis, il y avait succombé. Le prétexte sous lequel Pompée refusait de dissoudre son armée était la défiance qu'il avait contre Crassus, ce qui l'empêchait de renvoyer le premier ses soldats : les démocrates décidèrent Crassus à faire le premier pas, et de prêter aux yeux de tous, la main à son collègue pour maintenir la paix, ils lui disaient publiquement et en particulier qu'aux deux services qu'il avait déjà rendus, celui de vaincre l'ennemi et de réconcilier les partis, il devait en joindre un troisième et le plus grand, celui de rendre la paix à la patrie et d'écarter le danger imminent de la guerre civile. Ce qui pouvait agir sur un homme vain, maladroit, peu sûr, tous les artifices de la diplomatie, l'apparat théâtral de l'enthousiasme patriotique avait été mis en œuvre pour arriver au but désiré; mais, ce qui était le principal, — les choses en étaient venues à ce point, par suite de la déférence opportune de Crassus, — c'est que Pompée n'avait plus à choisir qu'entre se présenter comme le tyran de Rome ou se retirer. Il céda à la fin, et consentit au licenciement de ses troupes. Le commandement dans la guerre de Mithridate qu'il espérait obtenir sans contestation, lorsqu'il s'était fait élire consul de l'année 684 (70), il ne pouvait plus le souhaiter maintenant, depuis que Lucullus semblait l'avoir terminée par la campagne de 683 (70); la province qui lui était échue conformément à la loi Sempronienne était sous son obéissance et Crassus suivit son exemple. Pompée en déposant le consulat après le licenciement de ses soldats aux derniers jours de 684 (70), se retira des affaires publiques, et déclara qu'il ne voulait plus vivre désormais que dans les loisirs d'un simple citoyen. Il s'était arrangé de façon à être en état de saisir la couronne, mais s'il ne le voulait pas, il ne lui restait plus d'autre rôle que la nullité d'un candidat au trône évincé.

Sénat. Chevaliers et *populares.* La retraite de l'homme, à qui revenait dans la situation le premier rôle, remit cette situation en question, comme nous l'avons vu à l'époque des Gracques et de Marius. Sylla n'avait que

fortifié la puissance du sénat, il ne la lui avait pas donnée : lorsque le boulevard élevé par Sylla fut renversé, le gouvernement n'en demeura pas moins au Sénat, quoique la constitution que celui-ci appliquait, et qui était dans ses traits essentiels celle des Gracques, fût pénétrée d'un esprit hostile à l'oligarchie. La démocratie avait obtenu le rétablissement de la constitution des Gracques; mais sans un nouveau Gracchus, c'était un corps sans tête, et ni Pompée ni Crassus ne pouvaient l'être pour longtemps, cela était évident et la dernière circonstance l'avait bien prouvé. L'opposition démocratique, manquant de chef capable de prendre le gouvernail, dut se contenter de harceler et de gêner le gouvernement pas à pas. Entre l'oligarchie et la démocratie on vit se relever avec un nouvel éclat le parti des capitalistes, qui, dans la dernière crise avait fait cause commune avec les démocrates, mais que l'oligarchie avait essayé d'attirer à elle pour s'en faire un contre-poids contre la démocratie. Ainsi sollicités des deux côtés, les financiers ne manquèrent pas de tirer parti de leur position et de se faire rendre par décret du peuple le seul de leurs derniers priviléges qu'ils n'eussent pas encore récupéré : les quatorze bancs réservés au théâtre pour les chevaliers, 687 (67). En somme, sans rompre ouvertement avec la démocratie, ils se rapprochèrent de plus en plus du gouvernement. Les rapports du sénat avec ses amis et sa clientèle appartinrent à cet ordre de relations; mais ce qui contribua le plus à rapprocher le sénat de l'aristocratie d'argent, c'est qu'il enleva le gouvernement de la province d'Asie, si importante pour les capitalistes, au plus habile des officiers sénatoriaux, Lucius Lucullus, qui leur avait été si hostile.

Mais tandis que les passions se livraient à leur haine traditionnelle, sans qu'on arrivât à une véritable solution, les affaires d'Orient poursuivaient leur conrs pénible, comme nous l'avons dit plus haut, et ce furent ces affaires qui précipitèrent la crise politique dans la capitale. La guerre maritime et la guerre continentale avaient aussi mal réussi que possible. Au commencement de

Affaires d'Orient et leur contre-coup à Rome.

l'année 687 (67) l'armée du Pont était débaudée. Celle d'Arménie en pleine dissolution, toutes les conquêtes perdues, la mer tombée au pouvoir exclusif des pirates, le prix du blé monté à tel point en Italie qu'on avait à redouter une véritable famine. Les fautes des généraux et en particulier l'incapacité de l'amiral Marcus Antonius et la témérité de Lucullus, du reste si habile officier, avaient bien contribué à cette crise; mais c'étaient surtout les démocrates qui par leurs insinuations avaient contribué à la dissolution de l'armée d'Arménie. Mais naturellement le gouvernement était responsable de tout, de ses fautes et de celles des autres, et les murmures d'une multitude affamée n'attendaient qu'une occasion pour en demander compte au sénat.

Retour de Pompée.

C'était une crise décisive. L'aristocratie, quoique déconsidérée et désarmée, n'était pas encore renversée; car la conduite des affaires publiques était encore aux mains du sénat. Mais elle devait tomber si celles-ci et principalement le commandement des armées arrivaient à leurs adversaires, et cela était possible. Si l'on proposait aux consuls des dispositions pour une conduite différente et meilleure des armées et des flottes, le sénat n'était évidemment pas en état, en face de la volonté des citoyens, d'en entraver les conséquences, et un intervention des citoyens dans ces hautes questions de gouvernement équivalait à l'impuissance du sénat et à la transmission du gouvernement de l'Etat aux chefs de l'opposition. L'enchaînement des circonstances remettait encore la décision entre les mains de Pompée. Depuis plus de deux ans le général triomphant vivait en simple particulier dans la capitale. On entendait rarement sa voix au sénat et au forum : on ne l'y voyait même guère. Il y était sans influence et se tenait en dehors des haines de partis. Mais lorsqu'il se montrait, c'était avec une cour complète de grands et de petits clients, et son attitude triomphale imposait à la multitude. Lorsque l'homme dont les glorieux succès vivaient encore dans la mémoire de tous demanda à être envoyé en Orient, il fut de nouveau revêtu par les citoyens de la toute-puis-

sance politique et militaire. Pour l'oligarchie qui voyait dans la dictature militaire sa ruine certaine, et dans Pompée, depuis la coalition de 683, son ennemi le plus détesté c'était une défaite terrible; mais elle n'était pas fort encourageante pour le parti populaire. Quelque désirable qu'il fût pour lui de mettre fin au gouvernement du sénat, c'était moins par la nature des circonstances une victoire de leur parti qu'un triomphe personnel de leur allié trop puissant. Le parti démocratique pouvait trouver en lui un adversaire beaucoup plus dangereux que le sénat. Le danger qu'on avait conjuré quelques années auparavant par la dissolution de l'armée d'Espagne et la retraite de Pompée se représentait avec une nouvelle intensité, si Pompée reprenait le commandement des armées d'Orient.

Pompée l'essaya, ou laissa au moins d'autres l'essayer pour lui. On proposa en 687 deux décrets, dont l'un ordonnait le licenciement, depuis longtemps demandé par la démocratie, des soldats de l'armée d'Orient qui avaient terminé leur temps de service, le rappel de Lucius Lucullus et son remplacement par un des consuls de l'année courante, Caius Pison ou Manius Glabrio, et l'autre reprenait et agrandissait le plan proposé sept ans auparavant pour purger la mer des pirates. Un seul général devait être choisi par le sénat parmi les consulaires pour commander sur mer depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'aux côtes de Pont et de Syrie, et surtout dominer toutes les côtes jusqu'à cinq milles dans l'intérieur des terres concurremment avec les gouverneurs locaux. On lui donna le commandement pour trois ans. Il fut entouré d'un état major tel que Rome n'en avait pas encore vu : vingt cinq lieutenants de rang sénatorial, tous revêtus des insignes et de la puissance prétoriales, et deux maîtres de camp avec les fonctions de questeurs, le tout choisi selon le bon plaisir du général en chef. Il fut autorisé à lever 120,000 fantassins, 4,000 cavaliers, 500 vaisseaux de guerre, et il put disposer sans limites des ressources des provinces et des États clients : on lui donna en

Chute de la domination sénatoriale. Puissance nouvelle de Pompée.

outre les vaisseaux de guerre disponibles et un corps assez considérable de troupes. Les caisses de l'État à Rome et dans les provinces, ainsi que dans les communautés dépendantes devaient être à ses ordres, et malgré la détresse financière, on lui compta sur le trésor public une somme de 144,000,000 de sesterces (33,250,000).

On voit que par ces décrets, en particulier par ceux qui concernaient l'expédition contre les pirates, le gouvernement de l'État tombait aux mains de la multitude. Les magistrats supérieurs ordinaires choisis par les citoyens devaient être, il est vrai, les généraux réguliers de la république, et les magistrats extraordinaires, pour pouvoir être généraux, recevoir l'investiture des citoyens au moins en droit strict; mais la république ne devait constitutionnellement avoir aucune influence sur la nomination d'un général romain, et ce n'était que sur la proposition du sénat ou d'un magistrat qui pouvait être nommé général que les comices s'étaient mêlés de pareilles questions, et qu'on avait dérogé aux compétences spéciales. En pareilles circonstances, depuis qu'il y avait une république à Rome, c'était au sénat qu'appartenait le dernier mot, et dans la suite du temps cette habitude n'avait fait que se fortifier. La démocratie avait bien ébranlé ce droit; cependant, même dans les circonstances les plus importantes qui se fussent encore présentées, lorsqu'on avait confié le gouvernement de l'Afrique à Marius en 647 (107), c'était un magistrat constitutionnellement en droit d'être nommé général, qui avait reçu par décret du peuple le commandement d'une expédition déterminée, et ainsi s'était trouvé respecté le décret antérieur du sénat. Mais ici les citoyens investissaient, en opposition directe avec le sénat, un particulier favori, non seulement de la magistrature extraordinaire, mais d'une compétence dont les formes étaient réglées par eux. Le sénat avait, il est vrai, à choisir cet homme parmi les consulaires; c'était un adoucissement dans la forme seulement; car le choix ne lui était déféré que parce que ce n'était pas un

choix, et que les masses exaltées contre le sénat ne lui aurait permis de choisir aucun autre homme que Pompée. Mais une circonstance plus grave que cette annihilation en principe du sénat, c'était la suppression en pratique de ce corps par l'institution d'une magistrature d'un caractère illimité au point de vue militaire et financier. Tandis que les fonctions militaires étaient jadis limitées à la durée d'un an, à une province déterminée, et qu'on leur attribuait des ressources militaires et financières restreintes, la nouvelle magistrature extraordinaire était assurée d'un pouvoir de trois ans, qui n'excluait pas naturellement une prolongation; on lui soumettait la plus grande partie des provinces et l'Italie elle-même, qui avait été jusque-là libre de toute domination militaire, et on lui donnait soldats, vaisseaux, caisse de l'État, pour en user à son gré et sans restrictions. L'antique fondement du droit constitutionnel de la république romaine, que ses plus hautes dignités militaires et civiques ne pouvaient être données sans la participation des citoyens, fut encore ébranlé en faveur du nouveau général en chef; car par la loi qui lui permettait le choix de vingt-cinq lieutenants qui devaient avoir le rang de préteurs et en accomplir les fonctions (1) on subordonnait les dignités les plus élevées de la

(1) La magistrature extraordinaire (*pro consule, pro prætore, pro quæstore* pouvait être constituée de trois manières, suivant le droit constitutionnel des Romains. Ou bien elle était fondée sur le principe admis pour les fonctions extra-urbaines, que la magistrature durait en droit jusqu'au terme légal, mais que l'exercice n'en durait que jusqu'à la nomination d'un successeur : c'était là le cas le plus simple et le plus ordinaire. Ou bien elle était fondée sur ce que les organes compétents, c'est à dire les comices, et plus tard aussi le sénat pouvaient nommer un magistrat non prévu par la constitution, et que celui-ci marchait l'égal des magistrats ordinaires, mais on le nommait, pour caractériser son rôle extraordinaire, *propréteur* ou *proconsul*. De même on nommait des questeurs ordinaires qui, par mesure extraordinaire, étaient investis de la puissance prétorienne ou consulaire (*quæstores pro prætore* ou *pro consule*, Becker Marquardt, III, 1. 284) : ce fut en cette qualité que Publius, Lentulus Marcellinus se rendit en 679 (75) à Cyrène (Sall. *Hist.*), Cnæus Pison en 689 (65) dans l'Espagne citérieure (Sallust. Cat. 19), Caton en 696 (58) à Chypre (Vell. 11-45);

république à une magistrature nouvelle, à qui il était réservé à l'avenir de donner un nom, mais qui en réalité portait en elle-même la monarchie. C'était un renversement complet de l'ordre établi qu'une loi pareille préparait.

Pompée et la loi Gabinia.

Ces mesures d'un homme qui avait donné des preuves si palpables de sa médiocrité et de sa faiblesse étonnent par leur énergie. Cependant on comprend bien que Pompée ait eu alors plus de résolution que pendant son consulat. Il ne s'agissait pas alors de se présenter en monarque, mais de préparer la monarchie pour l'avenir par une dérogation aux lois militaires qui, quelque révolutionnaire qu'elle fût par elle-même, avait pu cependant être accomplie dans la forme de la constitution existante, et qui menait Pompée à l'ancien objet de ses désirs, la direction de la guerre contre Mithridate et Tigrane. Il y a, il est vrai, des raisons sérieuses à donner pour l'émancipation de la puissance militaire du sénat. Pompée ne pouvait pas avoir oublié qu'un plan conçu dans toutes les règles pour l'extermination des pirates, quelques années auparavant, n'avait pu être mis à exécution par la faute du sénat, que l'issue de la guerre d'Espagne avait été compromise par l'abandon dans lequel le sénat avait laissé les armées et l'organi-

enfin la magistrature extraordinaire pouvait venir du droit de délégation du magistrat suprême. Celui-ci, lorsqu'il quittait sa circonscription, ou qu'il était empêché par quelque autre motif de remplir ses fonctions, chargeait un de ses officiers de le remplacer; cet officier s'appelait alors *legatus pro prætore* (Sall. *Jug.*, 36, 37, 38.), et lorsque le choix tombait sur un questeur, *quæstor pro prætore* (Sall. *Jug.* 103.) De même quand il n'avait pas de questeur, il pouvait en faire remplir les fonctions par un des siens qui se nommait alors *legatus pro quæstore*, et ce nom se rencontre sur une tétradracme macédonien de *Sura*, lieutenant du gouverneur de Macédoine en 665-67 (89-87). Mais il est contraire au mandat et non conforme à l'ancien droit constitutionnel, que le magistrat suprême, sans être empêché de remplir ces fonctions et en les prenant, nomme à l'avance un ou plusieurs de ses subalternes à des fonctions temporaires : en ce sens les *legati pro prætore* du proconsul Pompée sont une nouveauté à peu près semblable à celles qui ont joué un si grand rôle sous l'empire.

sation inintelligente des finances; il ne pouvait méconnaître que la grande majorité du sénat était mal disposée pour lui, le transfuge du parti de Sylla, et quel sort l'attendait s'il se laissait envoyer en Orient comme général du gouvernement avec les attributions ordinaires. On comprend donc qu'il désirât comme première condition de l'acceptation de ce commandement une situation indépendante du sénat, et que les citoyens l'eussent aidé à l'obtenir. Il est plus que vraisemblable de plus que Pompée fut poussé à une conduite plus décidée par son entourage, qui avait été exaspéré de ses hésitations deux ans auparavant. Les décrets pour le rappel de Lucullus et l'expédition contre les pirates furent proposés par le tribun du peuple Caius Gabinius, un homme ruiné au point de vue privé et public, mais intermédiaire habile, orateur infatigable et brave soldat. Les protestations de Pompée, qu'il ne désirait pas le commandement de l'expédition contre les pirates et ne songeait qu'au repos et aux loisirs de sa vie privée, étaient peu sérieuses. Mais il est vraisemblable que l'habile et actif client qui vivait en relation étroite avec Pompée et ses amis les plus intimes et qui connaissait à fond les circonstances et les hommes, prit sur lui, à la place de son patron imprévoyant et inactif, la plus grande part de la décision.

Les Parthes et la loi Gabinia.

La démocratie, quelque mécontents que ses chefs pussent être en secret, ne pouvait se déclarer ouvertement contre la loi Gabinia. Elle aurait pu, suivant toute apparence, empêcher de la présenter, elle se serait brouillée avec Pompée et l'aurait obligé soit à se rapprocher de l'oligarchie, soit à opposer sa politique personnelle à celle des deux partis. Il ne restait aux démocrates qu'à fortifier leur alliance avec Pompée, quelque creuse qu'elle fût, et à saisir cette occasion pour renverser définitivement le sénat et passer de l'opposition au gouvernement, en comptant pour l'avenir sur la faiblesse de caractère bien connue de Pompée. Aussi la loi Gabinia fut défendue par ses chefs, le préteur Lucius Quinctius, le même qui, sept années auparavant, s'était employé activement

pour le rétablissement de la puissance tribunitienne et l'ancien préteur Caius César.

Les classes privilégiées étaient contre la loi, non seulement la noblesse, mais aussi l'aristocratie mercantile, qui voyait ses priviléges menacés par ce changement fondamental de la constitution, et qui reconnaissait de nouveau dans le sénat son véritable patron. Lorsque le tribun Gabinius se montra dans la curie, après la présentation de la loi, il s'en fallut de peu que les pères de la cité ne le déchirassent de leurs propres mains, sans se préoccuper, dans leur zèle, du tort que cette façon d'argumenter pourrait faire à leur cause. Le tribun vint au forum et engagea le peuple à assiéger le palais du sénat, au moment où on allait lever la séance. Le consul Pison, le champion de l'oligarchie, qui tomba par hasard entre les mains de la multitude, aurait été sacrifié par le peuple, si Gabinius n'était intervenu pour le sauver, afin de ne pas exposer le succès assuré de ses plans par des troubles inopportuns. La colère de la multitude demeura vivante, et trouva un nouvel aliment dans le prix élevé du blé et dans les bruits souvent simplement erronés qu'on faisait courir, comme, par exemple, que Lucullus faisait valoir à Rome l'argent qui lui avait été confié pour la guerre, ou bien essayait de détourner, en l'achetant, le préteur Quinctius de la cause du peuple, que le sénat préparait au second Romulus, comme on appelait Pompée, le sort du premier, et autres semblables (1). Le jour du vote arriva. La multitude se rendit en foule serrée au forum, tous les bâtiments d'où on pouvait voir la tribune aux harangues étaient encombrés jusqu'aux toits. Plusieurs des collègues de Gabinius avaient promis au sénat leur intervention; mais la voix bruyante des masses couvrit tous les murmures, Lucius Trebellius seul, qui avait juré au sénat de mourir plutôt que de céder, parvint à se faire entendre. Il intercéda,

(1) La tradition disait que le roi Romulus avait été mis en pièces par les sénateurs.

mais Gabinius, interrompant le vote sur son projet de loi, déclara devant le peuple assemblé qu'il traiterait son collègue rebelle, comme on avait autrefois traité Octavius sur la proposition de Tiberius Gracchus, c'est à dire qu'il le ferait déposer. On alla aux voix, et la lecture des tableaux d'élection commença ; les dix-sept premiers districts qui répondirent à l'appel, se déclarèrent pour la proposition à laquelle les voix qui suivirent donnèrent la majorité; alors Trebellius, oubliant son serment, renonça lâchement à son intervention. Ce fut en vain que le tribun Othon essaya au moins de faire nommer deux généraux au lieu d'un, les anciens duumvirs de la flotte ; ce fut en vain que le vieux Quintus Catulus, l'homme le plus respecté du sénat, consacra ses derniers efforts à empêcher que le lieutenant fût nommé par le général en chef, et non par le peuple. Othon ne put se faire entendre dans ce tumulte; Gabinius fut plein de déférence pour Catulus, et la foule écouta dans un silence respectueux la voix du vieillard ; mais elle n'en fut pas moins inutile. Non seulement les décrets furent votés avec toutes leurs clauses non modifiées, mais tout ce que Pompée désirait en particulier lui fut accordé sur-le-champ et sans restriction.

Succès de Pompée en Orient.

Ce fut avec de grandes espérances qu'on vit les deux généraux Pompée et Glabrion partir pour l'Orient. Le prix du blé était, après le vote de la loi Gabinia, retombé au taux ordinaire; ce qui prouve quelles espérances on attachait à cette expédition grandiose et au général qui la commandait. Elles furent, comme on le racontera, non seulement réalisées, mais dépassées ; en trois mois la mer était purgée des pirates. Depuis la guerre d'Hannibal, jamais le gouvernement romain n'avait déployé une pareille énergie : en face de la conduite molle et incapable de l'oligarchie, l'opposition démocratico-militaire avait rempli brillamment son programme du salut de l'État. Les tentatives aussi contraires au patriotisme que malheureuses du consul Pison, d'opposer dans la Gaule narbonaise quelques obstacles au plan de Pompée pour

exterminer la piraterie, ne firent qu'irriter davantage les citoyens contre l'oligarchie et augmenter l'enthousiasme pour Pompée : son intervention empêcha seule la multitude de déposer le consul.

Pendant ce temps-là le désordre du continent asiatique n'avait fait que s'accroître. Glabrion, qui devait prendre, à la place de Lucullus, le commandement supérieur contre Mithridate et Tigrane, était demeuré dans l'Asie supérieure, et par diverses proclamations avait soulevé les soldats contre Lucullus; mais il n'avait pas pris le commandement, en sorte que Lucullus était obligé de le continuer. On ne faisait rien naturellement contre Mithridate; les cavaliers du roi de Pont ravageaient sans obstacle et sans châtiment la Bithynie et la Cappadoce. Par suite de la guerre contre les pirates, Pompée avait été amené en Asie; il n'y avait plus qu'à lui confier la direction de la guerre de Pont et de l'Arménie, et il songeait depuis longtemps lui-même à cet emploi de ses forces. Mais le parti démocratique ne partageait évidemment pas le désir de son général, et se gardait bien de prendre sur ce point l'initiative. Il est très vraisemblable qu'il avait demandé à Gabinius de proposer de ne pas donner à la fois à Pompée la direction de la guerre des pirates et celle de Mithridate, et de confier cette dernière à Glabrion; en aucun cas il n'aurait voulu accroître et perpétuer la situation exceptionnelle d'un général déjà trop puissant. Pompée se plaignait, suivant son habitude, et serait même revenu à Rome après l'accomplissement de sa tâche, s'il n'était pas intervenu un incident qu'aucun parti n'aurait pu prévoir. Un certain Caius Manilius, homme nul et sans importance, avait, comme tribun du peuple, par des propositions intempestives, gâté également les affaires de la démocratie et de l'aristocratie. Dans l'espérance de se réfugier sous l'aile du puissant général, s'il lui donnait ce qu'il désirait, comme chacun le savait, et qu'il n'osait se donner, il proposa dans l'assemblée du peuple de rappeler le gouverneur Glabrion de la Bithynie et du Pont, Marcius Rex de la Cilicie, et de confier ces fonctions ainsi que la direction de la guerre en

Orient sans conditions et sans limites, paraît-il, et avec le pouvoir de faire la paix et les alliances, au proconsul de la mer et des côtes, qui cumulerait ainsi toutes ces charges. Commencement de 688 (66). On vit alors clairement à quel point la machine constitutionnelle des Romains était vermoulue, puisque le pouvoir législatif donnait l'initiative au plus misérable démagogue, et la décision à une multitude muette, dont la puissance s'étendait aussi aux questions les plus graves de gouvernement. La proposition Manilia n'était agréable à aucun des partis politiques; cependant elle ne trouva nulle part une sérieuse résistance. Les chefs de la démocratie, par les mêmes raisons qui les avaient obligés à se contenter de la loi Gabinia, ne pouvaient guère s'opposer à la loi Manilia; ils cachèrent leur répugnance et leurs inquiétudes, et parlèrent publiquement pour le chef de la démocratie. Les aristocrates les plus modérés se déclarèrent pour la proposition Manilia, depuis que la loi Gabinia avait rendu toute résistance inutile, et que les hommes qui voyaient plus loin reconnaissaient que la vraie politique pour le sénat était de se rapprocher le plus possible de Pompée et de le rappeler à eux lorsqu'il se brouillerait, comme on pouvait le prévoir, avec les démocrates. Les hommes du système de temporisation bénissaient enfin le jour, où ils semblaient avoir une idée et pouvoir se décider sans se brouiller avec l'un des deux partis : il est significatif de voir que ce fut pour défendre la loi Manilia que Marcus Cicéron monta pour la première fois à la tribune. Seuls, les aristocrates énergiques, ayant à leur tête Quintus Catulus, montrèrent au moins leur couleur et parlèrent contre la proposition. Naturellement celle-ci passa avec une majorité qui se rapprochait de l'unanimité. Pompée joignit par là à sa puissance déjà si étendue le gouvernement des plus importantes parmi les provinces d'Asie Mineure, en sorte que dans toute l'étendue du territoire romain il n'y avait pas un pouce de terre qui ne lui fût soumis, et la conduite d'une guerre dont on pouvait dire comme de celle d'Alexandre qu'on savait bien où elle commen-

çait, mais qu'on ne savait pas où elle finirait. Jamais depuis que Rome existait, on n'avait concentré une telle puissance entre les mains d'un seul homme.

La révolution démocratico-militaire.

La proposition Gabinia-Manilia termina entre le sénat et le parti populaire la lutte que les lois Semproniennes avaient commencée soixante-sept ans auparavant. De même que les lois Semproniennes avaient pour la première fois constitué le parti révolutionnaire en opposition politique, les lois Gabinia-Manilia firent passer ce parti de l'opposition au gouvernement, et de même que ce fut un moment solennel que celui où la vaine intercession d'Octavius ne put empêcher de faire la première brèche à la constitution d'alors, ce ne fut pas une circonstance moins grave que celle où la retraite de Trebellius emporta le dernier boulevart du gouvernement sénatorial. Des deux parts on le comprit bien, et les âmes amollies des sénateurs s'exaltèrent dans cette lutte à mort; mais cette lutte termina les dissensions constitutionnelles d'une façon bien différente et bien plus stricte qu'elle n'avait commencé. C'était une jeunesse noble dans tous ses sentiments qui avait ouvert la révolution; elle était terminée par de misérables intrigants et par des démagogues du plus bas étage. Si d'autre part les aristocrates avaient commencé par une résistance raisonnable, et en abandonnant les positions perdues, ils la terminèrent par l'initiative du droit de la violence avec une faiblesse pompeuse en paroles et avec une perfidie déplorable. On voyait maintenant ce qui avait été considéré autrefois comme un vain rêve : ls sénat avait cessé de gouverner. Mais si les hommes devenus rares, qui avaient vu les premiers troubles de la révolution et qui avaient entendu les paroles des Gracques, comparaient entre elles les deux époques, ils trouvaient tout changé, pays et citoyens, droit politique et discipline militaire, vie et mœurs, et on pouvait rire en comparant l'idéal de l'époque des Gracques avec la réalité. Cependant de semblables considérations appartenaient au passé. Pour le moment et pour l'avenir, la chute de

l'oligarchie était un fait accompli. Les oligarques ressemblaient à une armée complétement débandée, dont les masses dispersées allaient renforcer une autre armée, mais qui ne pouvait plus tenir la campagne et livrer un combat pour son propre compte. Mais si l'ancienne lutte était terminée, il s'en préparait une nouvelle : les luttes des deux forces liguées jusque-là pour le renversement de la constitution aristocratique, l'opposition démocratique des citoyens, et la force militaire qui devenait chaque jour plus prépondérante. La situation exceptionnelle de Pompée était inconciliable, selon la loi Gabinia et encore plus selon la loi Manilia, avec la forme républicaine. Il était, comme le disaient déjà ses adversaires avec raison, devenu par la loi Gabinia non pas l'amiral, mais le régent de l'empire; ce n'est pas sans raison qu'un Grec familier avec les habitudes de l'Orient l'appelle « le roi des rois. » Si, de nouveau vainqueur et plus glorieux, il revenait de l'Orient avec les caisses remplies, ses troupes éprouvées et dévouées, et s'il mettait la main sur la couronne, qui arrêterait son bras? Le consulaire Quintus Catulus pouvait-il protéger le sénat contre le premier général du temps et ses légions aguerries, ou bien était-ce l'édile désigné Caius César qui venait de tourner vers lui tous les regards de la multitude avec ses trois cent vingt paires de gladiateurs aux armures d'argent? Il faudrait bientôt, disait Catulus, s'enfuir de nouveau sur le rocher du Capitole pour sauver la liberté. Ce ne fut pas la faute du prophète, si la tempête ne vint pas, comme il le croyait, de l'Orient, et si la destinée remplissant son oracle à la lettre au delà de ce qu'il croyait, fit venir la tempête destructive de la contrée des Celtes.

CHAPITRE IV

POMPÉE ET L'ORIENT

Pompée réprime la piraterie.

Nous avons vu précédemment combien était précaire la situation des affaires de Rome en Orient sur terre et sur mer, lorsque Pompée prit en 689 (67) le commandement de la guerre contre les pirates avec des pouvoirs à pen près illimités. Il commença par diviser le territoire qui lui était assigné, en trois circonscriptions qu'il confia à trois de ses lieutenants, avec mission d'y lever des hommes, d'armer des vaisseaux, de croiser sur les côtes, de capturer les bateaux pirates ou de les forcer à se jeter dans les filets d'un de leurs collègues.

Lui-même avec la plus grande partie des vaisseaux dont il pouvait disposer, parmi lesquels se trouvaient ceux des Rhodiens, se mit de bonne heure en mer et purgea immédiatement les eaux de la Sicile, d'Afrique et de Sardaigne, pour, avant tout, rétablir les arrivages du blé de ces provinces en Italie. Il laissa à ses lieutenants le soin de délivrer les côtes d'Espagne et de Gaule. Ce fut en cette occasion que le consul Caius Pison essaya d'empêcher de Rome les levées que le légat de Pompée, Marcus Pomponius, faisait dans la Narbonnaise, en vertu de la loi Gabinia; c'était un début

maladroit, et Pompée revint à Rome pour y mettre ordre et pour retenir dans les limites de la légalité l'excitation de la foule contre le consul. Lorsque, quarante jours après, la navigation fut rétablie dans le golfe oriental de la Méditerranée, Pompée se rendit avec ses soixante meilleurs transports dans la mer Orientale, puis vers le repaire primitif et principal de la piraterie, les eaux de Lycie et de Cilicie. A la nouvelle de l'approche de la flotte romaine, non seulement les canots des pirates disparurent entièrement de la mer; mais les forteresses Lyciennes d'Anti-Kragos et de Kragos se rendirent après une faible résistance. La douceur de Pompée servit plus que la crainte à lui ouvrir les portes de ces forteresses presque inaccessibles. Ses prédécesseurs avaient fait mettre en croix tous les pirates qu'ils prenaient : il leur accorda à tous la vie sans condition et traita avec une mansuétude inaccoutumée les rameurs vulgaires pris sur les bateaux pirates. Il n'y eut que les gens hardis de la mer Cilicienne qui osèrent tenir tête aux Romains dans leurs propres eaux : après avoir renvoyé leurs femmes, leurs enfants et leurs riches trésors dans les forteresses du Taurus, ils attendirent la flotte romaine sur le rivage occidentale de la Cilicie, à la hauteur de Korakesion. Mais les vaisseaux de Pompée bien équipés et pourvus de toutes les ressources de guerre remportèrent une victoire complète. Il débarqua sans nouvel obstacle et commença à prendre et raser les forteresses des corsaires, tandis qu'il promettait la liberté et la vie s'ils se rendaient. Bientôt le plus grand nombre renonça à soutenir dans les forteresses une guerre inutile et se décida à se rendre. Quarante-neuf jours après que Pompée eut paru dans la mer Orientale, la Cilicie était soumise et la guerre terminée. La victoire rapide sur la piraterie était un grand soulagement, mais non une grande action : avec les ressources de l'État romain qu'on avait prodiguées à cette occasion, les corsaires ne pouvaient pas plus se mesurer avec Pompée que des bandes de voleurs réunies avec la police bien organisée d'une grande ville. C'était une naïveté que de célébrer

une semblable razzia comme un triomphe. Mais quand on la comparait avec l'existence déjà ancienne et le développement incessant d'un fléau qui prenait chaque jour de l'extension, on comprend que la soumission rapide des pirates redoutés ait fait sur le public la plus profonde impression ; d'autant plus que c'était la première épreuve du gouvernement centralisé dans une seule main, et que les partis l'attendaient là pour voir s'il s'en tirerait mieux que le gouvernement collectif. Près de 400 vaisseaux et barques, parmi lesquels se trouvaient 90 bateaux de transport spéciaux furent ou pris par Pompée, ou livrés à lui ; il y eut en somme plus de 1,000 voiles pirates détruites, et en outre les riches arsenaux des pirates et les docks des flibustiers furent livrés aux flammes. Il y eut plus de 10,000 pirates faits prisonniers, plus de 20,000 tombèrent vivants aux mains des vainqueurs, tandis que Publius Clodius, l'amiral de la flotte attachée à l'armée de Cilicie, et une foule d'autres officiers enlevés par ces pirates et dont plusieurs passaient pour morts depuis longtemps reçurent de Pompée leur liberté. Dans l'été de 687 (67), trois mois après le commencement de la campagne, le trafic avait repris son cours habituel, et au lieu de la disette, il y avait en Italie excès d'abondance.

Différends entre Pompée et Métellus en Crète.

Un différend déplorable au sujet de l'île de Crète troubla les résultats favorables des campagnes romaines. Là Métellus était déjà occupé depuis deux ans à terminer la soumission déjà en partie accomplie de l'île, lorsque Pompée parut dans les eaux orientales. Une collision était imminente, car d'après la loi Gabinia, le commandement de Pompée s'étendait concurremment avec celui de Métellus sur l'île étendue toute en longueur et n'ayant que vingt milles allemands de large. Cependant Pompée n'avait pas eu le soin de l'attribuer à un de ses lieutenants ; mais les cités crétoises qui luttaient encore, et qui avaient vu traiter avec une extrême violence leurs compatriotes soumis par Métellus, tandis qu'elles connaissaient les conditions anodines que Pompée avait dictées aux cités du midi de l'Asie Mineure qui s'étaient rendues,

voulurent traiter de leur reddition collective avec Pompée. Celui-ci reçut leurs ambassadeurs en Pamphylie, où il se trouvait alors et les mit en relation avec son lieutenant Lucius Octavius pour annoncer à Métellus la conclusion du traité et recevoir la soumission des villes. Cette conduite n'était pas celle d'un collègue; mais le droit formel était du côté de Pompée, et Métellus était complétement dans son tort, lorsque, ne tenant pas compte du traité conclu par les villes avec Pompée, il continua à les traiter en ennemies. Octavius protesta vainement; en vain il fit venir d'Achaïe, étant lui même sans troupe, le lieutenant de Pompée Lucius Sisenna : Métellus, sans se préoccuper d'Octavius ni de Sisenna, assiégea Éleutherna et prit d'assaut Lappa, où Octavius lui-même fut fait prisonnier et relâché ignominieusement, tandis que les Crétois pris avec lui furent livrés au bourreau. On en vint à un combat formel avec les troupes de Sisenna, qui depuis la mort de leur chef étaient commandées par Octavius; lorsque ces troupes furent rappelées en Achaïe, Octavius en commun avec le Crétois Aristion continua la guerre, et Hierapytna où tous deux tenaient fut prise par Métellus après une vive résistance.

En fait, l'aristocrate zélé Métellus avait formellement déclaré la guerre civile au général de la démocratie; une marque de l'indescriptible désordre des affaires à cette époque, c'est que ces conflits ne conduisirent qu'à une correspondance amère entre les deux généraux, qui deux ans après se retrouvaient au sénat en bonne amitié.

Pompée prend le commandement en chef contre Mithridate.

Pompée était pendant ces préliminaires en Cilicie : pour l'année suivante, il préparait, en apparence, une campagne contre les Crétois ou plutôt contre Métellus; mais en fait, il attendait une circonstance qui lui permît d'intervenir dans les affaires troublées de la péninsule. Ce qui restait encore de l'armée de Lucullus après les pertes qu'il avait faites, et le départ des légions de Fimbria était inactif sur l'Halys supérieur dans la contrée des Trocmeri aux frontières du Pont. C'était toujours Lucullus qui y commandait,

attendu que son successeur désigné, Glabrion, continuait à s'attarder dans l'Asie citérieure. Les trois légions commandées en Cilicie par Quintus Marcius Rex étaient également inactives. Le territoire du Pont était encore tout entier au pouvoir du roi Mithridate qui faisait payer chèrement leur défection aux particuliers et aux cités qui s'étaient rendus aux Romains, comme, par exemple, la cité d'Eupatoria. Les rois d'Orient n'en vinrent pas à une offensive sérieuse contre les Romains, soit que cette attaque ne fût pas dans leur plan, soit que, comme on le prétendait, le débarquement de Pompée en Cilicie eût décidé Mithridate et Tigrane à rester sur la défensive. La loi Manilia favorisa les espérances secrètes de Pompée plus vite qu'il ne l'eût lui-même désiré. Glabrion et Rex avaient été rappelés et le gouvernement du Pont-Bithynien et de la Cilicie avec les troupes qui y étaient cantonnées, ainsi que la conduite la guerre d'Arménie et du Pont avec la mission de faire à son gré la guerre ou la paix avec les rois d'Orient avaient été confiés à Pompée. Avec la perspective de ces grands honneurs et de ces riches dépouilles, Pompée oublia volontiers la colère d'une aristocratie de mauvaise humeur et jalouse de ses lauriers, il renonça au commandement de la guerre de Crète et à la poursuite des corsaires, et destina sa flotte à aider l'attaque qu'il méditait contre les rois de Pont et d'Arménie. Mais, en faisant cette guerre continentale, il ne perdit pas de vue la piraterie qui relevait de nouveau la tête. Avant de quitter l'Asie 691 (63), il établit en permanence une flotte contre les corsaires; sur sa proposition on prit une mesure semblable l'année suivante pour l'Italie, et les sommes nécessaires furent accordées par le sénat. On continua à couvrir les côtes de petits détachements de cavalerie, et on fit croiser de petites escadres; et quoiqu'on n'eût pu, comme le prouvait les expéditions que nous allons bientôt mentionner contre Chypre en 696 (58) et contre l'Égypte, se rendre complétement maître de la piraterie, elle ne releva pas cependant jamais la tête au même point après l'expédition de Pompée au

milieu des révolutions et des crises de Rome, et les Romains ne furent jamais exclus des mers, comme ils l'avaient été sous le gouvernement d'une aristocratie corrompue.

Préparatifs de guerre de Pompée.

Les quelques mois qui restaient encore après le commencement de la campagne d'Asie Mineure furent employés par le nouveau général, avec une activité redoublée, en préparatifs diplomatiques et militaires. On envoya des ambassadeurs à Mithridate, plus pour temporiser que pour demander une association sérieuse. A la cour du Pont, on espérait que le roi des Parthes, Phraate, par suite des derniers succès importants que les alliés avaient conquis sur Rome, se laisseraient décider à entrer dans l'alliance de l'Arménie et du Pont. Des envoyés romains parvinrent à la cour de Ctésiphon pour contrecarrer ces projets, et ils trouvèrent un appui dans les troubles intérieurs, qui divisaient la cour d'Arménie. Le grand roi Tigrane avait un fils du même nom qui s'était révolté contre son père, soit qu'il ne pût attendre la mort du vieillard, soit que le mauvais caractère du père, qui avait déjà coûté la vie à plusieurs de ses frères, ne lui fit entrevoir de soulagement que dans la pleine révolte. Vaincu par son père, il s'était enfui avec un certain nombre d'Arméniens distingués à la cour des Arsacides et y intriguait contre lui. C'était en partie à son instigation que Phraate avait reçu le prix de son accession; c'est à dire la possession assurée de la Mésopotamie, de la main des Romains et qu'il avait renouvelé avec Pompée le traité déjà conclu avec Lucullus pour les frontières de l'Euphrate, et même qu'il consentit à opérer en commun avec les Romains contre l'Arménie. Un dommage plus grand encore que l'alliance des Romains avec les Parthes fut causé par le jeune Tigrane à son père et à Mithridate, ce fut le différend que sa révolte souleva entre les deux rois. Le grand roi réprimait avec peine son ressentiment de ce que le beau-père, au moment du soulèvement de son petit-fils — la mère du jeune Tigrane, Cléopâtre, était la fille de Mithridate — avait pu avoir la main dans le jeu, et s'il n'en vint pas avec lui à une rupture com-

Différend entre Mithridate et Tigrane.

plète, la bonne entente des deux monarques fut détruite au moment même où ils en avaient le plus besoin.

Dans le même temps, Pompée poursuivait ses préparatifs avec énergie. Les cités asiatiques alliées et clientes durent fournir des contingents. Les vétérans congédiés des légions de Fimbria reçurent des propositions directes pour rentrer sous les drapeaux comme volontaires, et grâce à de grandes promesses et au nom de Pompée, un grand nombre d'entre eux se décidèrent à repondre à l'appel. L'ensemble des forces réunies sous les ordres de Pompée pouvaient être estimé, en dehors des alliés, entre 40 et 60,000 hommes (1).

Pompée et Lucullus.

Au printemps de 688, Pompée se rendit en Galatie pour prendre le commandement des troupes de Lucullus et pour entrer avec elles sur le territoire du Pont, où les légions de Cilicie durent le suivre. A Danala, village des Trocmeri, les deux généraux se rencontrèrent, mais la réconciliation qu'on espérait des deux côtés n'aboutit pas. Les politesses dégénérèrent bientôt en aigreur et celles-ci en paroles vives; on se sépara plus brouillé qu'auparavant. Lorsque Lucullus proposa, comme s'il était encore en charge, de donner des gratifications et de partager les terres, Pompée déclara nuls tous les actes accomplis par son prédécesseur depuis que lui Pompée avait été nommé. Il avait pour lui le droit strict; mais il ne fallait pas lui demander du tact moral envers un adversaire disgracié et plus qu'humilié.

Marche dans le Pont.

Autant que le permettait la saison, le troupes passèrent les frontières du Pont. Ils y trouvèrent le roi Mithridate avec 30,000 fantassins et 3,000 cavaliers. Abandonné par ses alliés et attaqué avec plus de puissance et d'énergie par Rome, celui-ci fit quelques tentatives pour obtenir la paix; mais Pompée parla de soumission

(1) Pompée partagea entre ses soldats et ses officiers comme gratification 384 millions de sesterces=16,000 talents (App. *Mithr.* 116); comme les officiers en reçurent 100 millions (Plin. *H. N.*, XXXVII, 2, 19), et chacun des soldats 6,000 (Plin. App.); on peut conjecturer que l'armée comptait environ 40,000 hommes.

sans condition, et Mithridate ne pouvait en entendre parler : qu'est-ce que la campagne la plus malheureuse pouvait lui apporter de pire? Pour ne pas exposer son armée composée en majeure partie d'archers et de cavalerie au choc formidable de l'infanterie romaine, il plia lentement devant l'ennemi, et obligea les Romains à le suivre dans ses marches et contre-marches, et lorsque l'occasion s'en présentait, il arrêtait l'ennemi avec sa cavalerie plus forte que la sienne et préparait de grandes souffrances aux Romains par la difficulté des approvisionnements. Pompée impatienté renonça à la fin à accompagner l'armée du Pont, et au lieu de poursuivre le roi, il soumit la contrée; il retourna sur l'Euphrate supérieur, le franchit, et occupa les provinces orientales du royaume de Pont. Mais Mithridate le suivit sur la rive gauche du fleuve, et arrivé dans la contrée anaitienne ou achilisenienne, il coupa le chemin aux Romains auprès de la ville de Dasteira bien fortifiée, et avec ses troupes légères, il commandait les marais. Pompée privé de ses légions de Cilicie, et trop faible sans elles pour se maintenir dans cette position, dut retourner sur l'Euphrate, et chercher un abri sur le terrain de l'Arménie pontinienne boisée, rocheuse et coupée de profondes vallées, contre les cavaliers et les archers du roi. Lorsque les troupes arrivèrent de Cilicie, et rendirent possible la reprise de l'offensive, Pompée marcha de nouveau en avant, entoura le camp du roi d'une chaîne de postes de près de quatre milles de longueur, et l'y tint bloqué, tandis que des détachements romains combattaient aux alentours. La famine était grande dans le camp de Mithridate; bientôt on dut tuer les bêtes d'attelage : enfin après quarante cinq jours d'attente, le roi, ne pouvant sauver les malades et les blessés, et ne voulant pas les laisser tomber entre les mains des Romains, les fit massacrer, et décampa la nuit et en grand silence pour marcher vers l'Orient. Pompée le suivit avec prudence à travers une contrée inconnue, sa marche approcha bientôt des frontières qui séparaient l'un de l'autre les royaumes

de Mithridate et de Tigrane. Lorsque le général romain reconnut que Mithridate ne voulait pas livrer un combat décisif, dans l'intérieur de son territoire, mais attirer derrière lui l'ennemi dans les régions inexplorées de l'Orient, il résolut de ne pas s'y prêter.

Bataille de Nicopolis.

Les deux armées étaient fort rapprochées l'une de l'autre. L'armée romaine survint pendant le repos du milieu du jour, sans être aperçue de l'ennemi, l'entoura, et s'empara d'une hauteur éloignée qui dominait un défilé étroit par lequel devait passer l'ennemi, sur le rivage méridional du fleuve Lykos (Ieschil Irmak), non loin de l'Enderes de nos jours, au lieu où on bâtit plus tard Nikopolis. Le lendemain matin, l'armée de Mithridate se mit en marche comme à l'ordinaire, et croyant avoir comme auparavant l'ennemi derrière elle, elle campa précisément dans la vallée, dont les Romains dominaient les hauteurs. Tout à coup on entendit retentir de tous côtés dans le silence de la nuit le redoutable cri de guerre des légions et les traits commencèrent à pleuvoir de toutes parts sur les hordes attaquées, chez lesquelles soldats et bagages, chariots, chevaux et chameaux étaient entassés pêle-mêle, en sorte que dans cette masse serrée tous les coups portaient. Lorsque les Romains eurent épuisé leurs projectiles, ils se précipitèrent des hauteurs sur les bandes que le clair de lune, qui venait sur ces entrefaites de paraître, leur découvrait entièrement et qui étaient pour eux une proie facile : ce qui ne tomba pas sous le fer, dans cette effroyable confusion, fut écrasé sous les pieds des chevaux ou sous les roues. Ce fut la dernière bataille que le vieux roi livra aux Romains. Suivi de trois compagnons, d'une concubine qui avait l'habitude de suivre dans la mêlée en habits d'homme et de combattre vaillamment à ses côtés, il s'enfuit de là vers la citadelle de Sinoria, où se trouvait une partie de ses partisans. Il partagea entre eux les trésors qui s'y trouvaient, 6,000 talents (29,250,000), se munit de poison et leur en donna, et se hâta, avec ce qui lui restait de troupes, de se réunir à son allié, le grand roi d'Arménie.

Cette espérance même était vaine : l'alliance sur laquelle Mithridate comptait en se dirigeant vers l'Arménie n'existait plus. Pendant la bataille que nous venons de raconter entre Mithridate et Pompée, le roi des Parthes, cédant aux conseils des Romains et surtout à ceux des princes fugitifs, était tombé à main armée sur le royaume de Tigrane, et l'avait obligé à se réfugier dans des montagnes inaccessibles. L'armée d'invasion commença le siége de la capitale Artaxate ; mais comme ce siége traînait en longueur, le roi Phraate se retira avec la plus grande partie de ses troupes. Cependant Tigrane vainquit les corps de Parthes restés en arrière et les émigrés d'Arménie commandés par son fils, et rétablit sa domination dans tout son empire. On comprend qu'en présence de semblables circonstances le roi fût peu disposé à recommencer la lutte avec les armées romaines victorieuses, et de se sacrifier à Mithridate, auquel il se fiait moins qu'auparavant depuis qu'on lui avait annoncé que son fils rebelle avait l'intention de se réfugier auprès de son grand-père. Il entra donc en négociation avec les Romains, pour conclure une paix séparée, mais il n'attendit pas la conclusion des négociations pour rompre l'alliance qui l'attachait à Mithridate. Celui-ci arrivé à la frontière d'Arménie, apprit que le grand roi d'Arménie avait mis sa tête à prix pour 100 talents, qu'il avait emprisonné ses envoyés et les avait livrés aux Romains. Il vit dès ce moment son royaume entre les mains de l'ennemi, ses alliés prêts à le livrer à eux ; il n'était plus possible de continuer la guerre ; il lui fallait veiller beaucoup sur lui, s'il voulait atteindre les rivages orientaux et septentrionaux de la mer Noire ; peut-être réussirait-il à chasser du royaume du Bosphore son fils Macharès qui s'était révolté contre lui et qui était entré dans l'alliance des Romains, et à trouver sur le Maeotis un nouveau terrain pour de nouveaux projets. Il se dirigea donc vers le nord.

Tigrane rompt avec Mithridate.

Lorsque le roi, dans sa fuite, eut franchi l'ancienne frontière de l'Asie Mineure, le Phasis, Pompée arrêta la poursuite ; mais au lieu de retourner sur le territoire arrosé de l'Euphrate, il se diri-

Mithridate sur le Pharis.

gea au sud vers la contrée de l'Araxe, pour en finir avec Tigrane.
Pompée à Artaxate. Sans trouver presque de résistance, il arriva dans le voisinage d'Artaxate (non loin d'Eriwan), et campa à trois milles de la ville. Là il trouva devant lui le fils du grand roi qui, après la chute de son père, espérait recevoir le diadème d'Arménie de la main des Romains, et voulait, pour cette raison, empêcher son père de traiter avec eux. Le grand roi était d'autant plus décidé à acheter la paix à tout prix. A cheval et sans vêtement de pourpre, mais ceint du diadème royal et du turban, il parut à l'entrée du camp romain, et demanda à être amené devant le général romain. Lorsqu'à l'appel du licteur, il eut rendu, suivant la police des camps romains, son cheval et son épée, il se jeta, suivant la mode barbare aux pieds du proconsul et en signe de soumission complète,
Paix avec Tigrane. il mit son diadème et sa tiare dans ses mains. Pompée, ravi de ce triomphe facile, releva le roi des rois humilié, lui rendit les insignes de sa dignité et lui dicta la paix. Outre un paiement de 33,500,000 francs et d'un présent aux soldats qui devaient recevoir chacun 50 deniers (52 fr. 50), le roi renonça à toutes ses conquêtes, non-seulement à celles de Phénicie, de Syrie, de Cilicie, de Cappadoce, mais à la Sophène et à la Corduène sur la rive droite de l'Euphrate; il était de nouveau réduit à l'Arménie proprement dite, et c'en était fait de son grand empire. En une seule campagne Pompée avait anéanti les deux puissants rois de l'Orient, celui du Pont et celui de l'Arménie.

Au commencement de l'année 688 (66), il n'y avait pas un soldat romain au delà des frontières des anciennes possessions romaines; à la fin de la même année, le roi Mithridate errait en fugitif et sans armée dans les défilés du Caucase, le roi Tigrane n'était plus le roi des rois sur le trône d'Arménie, mais seulement un prince vassal des Romains. L'ensemble du territoire de l'Asie Mineure à l'orient de l'Euphrate obéissait absolument aux Romains : l'armée triomphante prit ses quartiers d'hiver à l'est de la plaine sur le territoire arménien, dans la contrée du haut

Euphrate jusqu'au fleuve Kur; dont les chevaux d'Italie burent les eaux pour la première fois.

Les peuples du Caucase.

Cependant le nouveau territoire, que les Romains traversaient alors, leur préparait de nouveaux combats. Les braves populations du Caucase central et oriental virent avec déplaisir les Occidentaux camper sur leur territoire. Il y avait, sur ces plateaux de la Georgie actuelle, fertiles et arrosés de nombreux cours d'eau, les Ibères, population brave, policée et agricole, dans laquelle les clans, sous le commandement des anciens, possédaient la terre en commun, sans que chacun eût de propriété particulière. Peuple et armée ne faisaient qu'un; à la tête du peuple se trouvait d'une part le clan des seigneurs, dont le plus ancien servait aux Ibères de roi et celui qui venait après de juge et de général; d'autre part les familles de prêtres à qui incombait la charge de faire les traités avec les autres peuples et de veiller à leur exécution. La masse des hommes non libres appartenait au roi : sur une bande de terre cultivable plus basse se trouvaient leurs voisins orientaux, les Albani ou Alani, qui occupaient le territoire du Kur inférieur jusqu'à la mer Caspienne. Peuple pasteur, ils promenaient à pied ou à cheval leurs nombreux troupeaux sur les plaines supérieures du Shirwan actuel; les rares champs étaient cultivés avec la charrue de bois sans éperons de fer. Les monnaies étaient inconnues et on ne savait pas compter au delà de cent. Chacune de leurs tribus, au nombre de vingt-six, avait son chef et parlait un langage différent. Très supérieurs en nombre aux Ibères, les Albani ne pouvaient le disputer en bravoure avec eux. Le système de combat des deux nations était à peu près semblable : ils luttaient avec des flèches et d'autres armes de trait qu'ils lançaient à la manière des Indous en s'abritant derrière des arbres, ou de la cime des arbres. Les Albani avaient aussi de nombreux cavaliers cuirassés lourdement à la façon médo-arménienne ou couverts d'armures. Les deux nations vivaient sur leurs champs et leurs pâturages dans une indépendance complète et immémoriale. La nature elle-même semble

Ibères.

avoir placé le Caucase entre l'Europe et l'Asie comme une digue contre le flot des peuples; les armées de Cyrus comme celles d'Alexandre y avaient trouvé leur point d'arrêt : la valeureuse population qui formait ce mur de séparation voulut défendre aussi son indépendance contre les Romains.

Les Albani vaincus par Pompée.

Épouvantés par la nouvelle que le général romain voulait, le printemps suivant, passer les montagnes et poursuivre le roi de Pont au delà du Caucase (car Mithridate, disait-on, hivernait à Dioskurias (Iskuria entre Suchum Kale et Anaklia), sur la mer Noire), les Albani le passèrent pour la première fois, sous le commandement de leur prince Oroizès au cœur de l'hiver de 688-689 (66-65), et se jetèrent sur l'armée romaine divisée alors en trois grands corps sous Quintus Métellus Céler, Lucius Flaccus et Pompée lui-même. Mais Céler, qui reçut le choc principal fit bonne contenance, et Pompée, après s'être débarrassé de la troupe envoyée contre lui, repoussa jusqu'à Kur les barbares battus sur tous les points. Le roi des Ibères Artokès se tint tranquille et promit amitié et paix; mais Pompée instruit des préparatifs qu'il faisaient en secret pour attaquer les Romains dans les défilés du Caucase, retourna, au commencement de 689 (65), avant de reprendre la poursuite de Mithridate, vers les forteresses à peine séparées d'un demi-mille allemand d'Harmozika (Horumziche ou Armazi) et Seusamora (Tsumar), qui, un peu au dessus de la Tiflis actuelle, séparaient les vallées du Kur et de son affluent l'Aragua et commandaient les passages entre l'Arménie et les Ibères. Artokès, avant de se laisser prévenir par l'ennemi, brûla à la hâte le pont du Kur et se retira dans l'intérieur des terres. Pompée occupa les forteresses et suivit les Ibères sur l'autre rive du Kur, espérant amener par là leur soumission. Mais Artokès se retira toujours plus loin dans l'intérieur des terres, et lorsqu'il s'arrêta enfin au fleuve Peloros, ce fut non pour se rendre, mais pour combattre. Mais les archers Ibères ne tinrent pas un instant devant l'élan des légions, et lorsque Artokès vit que le Peloros était fran-

chi par les Romains, il accepta enfin les conditions que le vainqueur dictait et envoya ses enfants comme otages : Pompée passa, conformément à son plan, par la passe de Sarapana, du territoire du Kur dans celui du Phasis, et de là se rendit du fleuve jusqu'à la mer Noire, où la flotte commandée par Octavius l'attendait. Mais cette expédition pénible à travers des contrées inconnues et pour la plupart hostiles montrait de plus en plus combien la route était difficile, combien était vague et nul le but pour lequel on avait amené l'armée et la flotte aux rivages légendaires de la Colchide. Si l'on réussissait à mener l'armée de l'embouchure du Phasis à la Crimée, à travers des peuplades barbares, belliqueuses et pauvres, dans des eaux inhospitalières et inconnues, loin d'une côte, où en certains endroits les rivages étaient à pic sur la mer et qu'il faudrait longer par mer, si l'on réussissait à accomplir cette expédition, plus pénible que celles d'Alexandre et d'Hannibal, que pouvait-on espérer qui répondit en rien aux peines et aux dangers qu'on allait courir? La guerre n'était pas finie, tant que le vieux roi serait vivant; mais qui pouvait répondre qu'on atteindrait le repaire royal, pour lequel on organisait cette chasse sans exemple? Ne valait-il pas mieux, au risque de voir Mithridate rallumer la guerre en Asie Mineure, s'interdire une poursuite qui promettait si peu de profits et tant de dangers? Bien des voix à l'armée et surtout à Rome demandaient à Pompée de continuer la poursuite sans relâche et à tout prix; mais c'étaient des conseils, soit de têtes chaudes, soit d'amis perfides, qui voulaient à tout prix voir le général loin de Rome et occupé en Orient à des entreprises interminables. Pompée était un officier trop expérimenté pour risquer sa renommée et ses armées dans une expédition si absurde; une révolte des Albani sur les derrières de l'armée donna un prétexte pour renoncer à poursuivre le roi, et pour ordonner la retraite. La flotte eut pour mission de croiser dans la mer Noire, de couvrir la côte septentrionale de l'Asie Mineure contre toute attaque de l'ennemi, de bloquer le Bosphore

Cimmérien avec menace de mort pour tout capitaine marchand qui romprait le blocus. Pompée conduisit l'armée de terre non sans grandes difficultés par le territoire de l'Arménie et de la Colchide vers le cours impétueux du Kur et au delà, en passant le fleuve dans la plaine des Albani. L'armée romaine dut, par une chaleur brûlante, marcher par des marais pleins de roseaux sans rencontrer l'ennemi : ce fut sur la rive gauche de l'Abas (vraisemblablement le fleuve autrefois appelé Alazonios et aujourd'hui Alasan) que l'armée des Albani, sous le commandement de Kozes, frère du roi Oroizes, rencontra les Romains; elle devait compter, en y comprenant les habitants des steppes Transcaucasiennes, 60,000 hommes de pied et 12,000 cavaliers. Cependant elle ne se serait pas risquée à accepter la bataille si elle n'avait pas cru n'avoir affaire qu'à la cavalerie romaine, mais les cavaliers ne formaient que l'avant-garde, et en se retirant ils démasquèrent l'infanterie romaine. Après une lutte rapide, l'armée barbare fut dispersée dans les bois. Pompée les fit entourer et y mit le feu. Les Albani se décidèrent alors à demander la paix, et suivant l'exemple des peuplades les plus puissantes, toutes celles qui habitaient entre le Kur et la mer Caspienne, traitèrent avec le général romain. Les Albani, les Ibères, et toutes les populations établies sur le Caucase et au dessous acceptèrent pour le moment la domination de Rome. Si au contraire les peuples entre le Phasis et le Palus Meotide, Colchidiens, Soani, Heniochiens, Jaziggi, Achæi, ainsi que les Bastarnes placés plus loin, furent compris dans le catalogue des nations soumises par Pompée, on ne pouvait entendre par là une soumission sérieuse. Le Caucase se montra pour la première fois avec son importance historique : les Romains, comme les Grecs et les Perses y trouvèrent la limite de leurs conquêtes.

Mithridate à Pantikapée.

Mithridate demeura donc abandonné à lui-même et à ses angoisses. Comme autrefois son ancêtre, le fondateur de la monarchie du Pont, avait pour la première fois parcouru son empire

futur en fuyant devant les archers d'Antigone et accompagné de six cavaliers seulement, le petit-neveu passait aujourd'hui les frontières de son empire, et laissait derrière lui toutes ses conquêtes et toutes celles de son père. Mais personne n'avait subi plus souvent les vicissitudes de la fortune, ses faveurs et ses dédains, que le vieux sultan de Sinope, et les choses changent vite d'aspect en Orient. Mithridate pouvait, au soir de sa vie, accueillir ce nouveau caprice en songeant qu'un nouveau reflux pouvait se préparer et qu'il n'y avait d'immuable que les éternelles variations de la destinée. La domination romaine était foncièrement intolérable pour les Orientaux, et Mithridate était en bien comme mal, le premier prince de l'Orient : avec le régime relâché que le gouvernement sénatorial imposait aux provinces, et avec les partis de Rome toujours agités et prêts à en venir aux coups, Mithridate pouvait, s'il savait attendre les circonstances, rétablir son ancienne domination. Il effraya donc les Romains tant qu'il vécut, et de son côté, tant qu'il vécut, il espéra et rêva, vieillard fugitif, comme au temps où il était à la tête de centaines de mille hommes, d'arracher la Grèce et la Macédoine aux Romains. L'infatigable vieillard arriva de Dioskurias, à travers d'innombrables difficultés, par terre et par mer, dans le royaume de Pantikapée, renversa par sa seule présence et avec la suite nombreuse qui s'était jointe à lui, un fils rebelle, et l'obligea à se donner la mort. De là, il essaya encore une fois de traiter avec les Romains. Il redemandait son royaume patrimonial et se déclarait prêt à reconnaître l'hégémonie romaine, et à devenir prince tributaire. Mais Pompée refusa de donner au prince une situation dans laquelle il pouvait recommencer son ancien jeu, et lui demanda de se soumettre en personne. Mithridate ne voulait point se livrer entre les mains de son ennemi, mais il méditait des plans nouveaux et plus étendus. Avec toutes les ressources que les trésors qu'il avait sauvés et que le reste de ses États lui fournirent, il leva une nouvelle armée formée en partie d'esclaves et qui s'élevait à 36,000 hommes,

Dernier preparatifs contre les Romains.

armés à la romaine et exercés, ainsi qu'une flotte de guerre : on dit qu'il voulait marcher vers l'Occident par la Thrace, la Macédoine et la Pannonie, entraîner avec lui les Scythes des steppes sarmates et les Celtes du Danube, et se jeter sur l'Italie avec ce torrent de peuples. On a trouvé cela grandiose, et comparé le plan du roi de Pont avec la campagne d'Hannibal, mais la même entreprise, qui est une œuvre de génie de la part d'un homme de guerre est une folie, quand elle vient de l'impuissance. L'invasion projetée des Orientaux en Italie était simplement risible et n'était qu'une fantaisie du désespoir impuissant. Grâce au sang-froid de leur général, les Romains évitèrent de poursuivre un adversaire en se faisant eux-mêmes aventuriers, et de combattre dans la lointaine Crimée une entreprise qui, si elle n'échouait pas d'elle-même, pouvait toujours être arrêtée à temps au pied des Alpes. Mais, tandis que Pompée, sans se préoccuper davantage du roi, s'appliquait à réorganiser le territoire conquis, ces entreprises lointaines tombèrent d'elles-mêmes, et la destinée du vieux roi se termina dans le nord. Ses préparatifs militaires démesurés avaient excité le plus vif mécontentement chez les Bosphoriens, dont on violait les maisons, dont on prenait les bœufs à la charrue pour les machines de guerre et leurs attelages. Les soldats eux-mêmes marchèrent avec répugnance pour l'expédition contre l'Italie. Mithridate vivait dans le soupçon et la trahison : il n'avait pas le don de s'assurer l'amour et la fidélité des siens. De même qu'il avait jadis obligé un général distingué, Archélaüs, a chercher un refuge dans le camp romain, de même que dans la campagne de Lucullus, ses officiers les plus estimés, Dioklès, Phœnix, ainsi que les plus distingués parmi les émigrés Romains avaient passé à l'ennemi, aujourd'hui que son étoile pâlissait et que le vieux sultan aigri n'était plus abordable qu'à ses eunuques, il éprouvait défection sur défection. Le commandant de la frontière de Phanagoria (sur la côte d'Asie, en face de Kertsch), Castor, leva le premier l'étendard de la révolte : il

proclama la ville indépendante, et livra entre les mains des Romains les fils de Mithridate qui se trouvaient dans la citadelle. Lorsque la révolte se propagea parmi les cités du Bosphore, Chersonèse (non loin de Sébastopol), Theudosia (Kaffa) et d'autres se joignirent aux Phanagoriens. Le roi se livra à son ressentiment et à sa cruauté. Sur la dénonciation d'un eunuque, ses amis les plus chers furent mis en croix : les propres fils du roi étaient menacés dans leur existence. Celui d'entre eux qui était son favori et qui était vraisemblablement désigné pour lui succéder, Pharnace, fit défection et se mit à la tête des insurgés. Les agents que Mithridate envoya pour repousser les troupes dirigées contre lui se déclarèrent en sa faveur : le corps des transfuges d'Italie, peut-être la plus précieuse des troupes de Mithridate et probablement peu disposée à participer à l'expédition d'Italie, aventureuse et peut-être dangereuse pour des transfuges, se déclarèrent en masse pour le prince; les autres divisions de l'armée et la flotte suivirent l'exemple qui leur était donné. Après que le pays et l'armée eurent abandonné Mithridate, la capitale Pantikapée ouvrit enfin ses portes aux insurgés et leur livra le vieux roi renfermé dans ses murs. Du haut de son palais, il demanda à ses fils de lui épargner au moins la mort et de ne pas tremper leurs mains dans le sang de leur père; mais cette prière était mal placée dans la bouche d'un homme dont les mains dégouttaient encore du sang de leur mère et de son fils innocent Xipharès, et Pharnace surpassait encore son père en inhumanité et en insensibilité. Puisqu'il fallait mourir, le sultan voulait mourir du moins comme il avait vécu, et ordonna à tout son harem de prendre du poison : ses femmes, ses concubines et ses filles, et parmi celles-ci la jeune fiancée du roi d'Égypte et de Chypre, durent souffrir la mort avant que la coupe de poison arrivât à lui, et comme ce poison n'opérait pas assez vite, il se fit achever par un soldat celte, Betuitus. Ainsi mourut en 611 (63) Mithridate Eupator, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir régné cinquante-sept ans, vingt-six ans après le

Mort de Mithridate.

moment où il avait pris les armes pour la première fois contre les Romains. Son cadavre, que le roi Pharnace envoya aux Romains comme témoignage de son dévoûment et de sa loyauté, fut sur l'ordre de celui-ci enseveli dans le tombeau royal de Sinope : la mort de Mithridate valait pour les Romains une victoire : couronnés de lauriers, comme s'ils avaient un triomphe à annoncer, les envoyés chargés d'annoncer au général la catastrophe parurent dans le camp de Jéricho. C'était un grand ennemi qu'on venait d'ensevelir en lui, plus grand qu'aucun des adversaires que les Romains eussent rencontrés en Orient. La multitude le sentit instinctivement : comme autrefois Scipion avait triomphé plus d'Hannibal que de Carthage, la défaite des nombreuses peuplades de l'Orient et du grand roi lui-même fut presque effacée par la mort de Mithridate, et dans le triomphe de Pompée, rien n'attira plus les regards de la multitude que le tableau qui représentait le roi Mithridate fuyant en tenant la bride de son cheval à la main, puis mourant au milieu des cadavres de ses filles. Quelque jugement qu'on porte sur l'obstination de Mithridate, c'est une figure historique importante dans toute l'étendue du mot. Ce n'était pas une nature de génie ni même très richement douée, mais il avait les dons respectables de haïr et avec cette haine il avait pu soutenir un combat inégal contre un ennemi plus puissant sans succès, il est vrai, mais avec honneur. Son individualité était moins importante encore que la place que l'histoire lui donne : il avait été l'avant-poste de la réaction de l'Orient contre l'Occident, et commença aussi la lutte de l'Orient contre l'Occident, et vainqueurs comme vaincus comprirent que sa mort était non la fin, mais le commencement de cette lutte.

Pompée en Syrie.

Sur ces entrefaites, Pompée après avoir consacré l'année 689 (65) à combattre avec les peuples du Caucase, était revenu dans le royaume de Pont, et avait forcé la résistance des derniers châteaux, qui furent rasés pour ne plus pouvoir servir aux pirates, et dont on combla les sources d'eau avec des rochers afin qu'elles

devinssent inutiles. De là il se rendit dans l'été de 690 (64) en Syrie pour remettre les affaires de cette contrée en ordre.

Il est difficile d'expliquer l'état dans lequel se trouvait alors la Syrie. Le gouverneur arménien Magadates avait, il est vrai, à la suite de l'attaque de Lucullus, évacué cette contrée, et les Ptolémées, tout en renouvelant les tentatives faites par leurs ancêtres pour ajouter les côtes de Syrie à leur royaume, évitaient d'exciter, par l'occupation de la Syrie, les Romains qui non-seulement avaient régularisé une fois leurs titres plus que douteux au trône, mais qui les avaient fait reconnaître plus d'une fois par les princes syriens comme les héritiers légitimes de la maison éteinte des Lagides. Mais si les plus grandes puissances se dispensaient pour le moment d'intervenir dans les affaires de Syrie, le pays n'en souffrait pas moins que s'il avait supporté la guerre la plus pénible, par suite des incessantes et inutiles rivalités des princes, des chevaliers et des villes. Les maîtres réels de l'empire des Séleucides étaient à cette époque les Bédouins, les Juifs et les Nabatéens. Les steppes sablonneuses, inhospitalières et desséchées qui, de la péninsule Arabique, se dirigent vers l'ouest jusqu'aux montagnes de Syrie, et les côtes basses qui, du côté de l'orient, atteignent jusqu'aux plaines fertiles de Syrie et de l'Euphrate inférieur, ce Sahara d'Asie, sont la patrie primitive des fils d'Ismaël; depuis qu'il existe une tradition, nous y trouvons les « Bédouins, » les fils du désert, planter leurs tentes, faire paître leurs chameaux et donner la chasse, sur leurs chevaux rapides, soit aux hommes des tribus ennemies, soit aux marchands en caravane. Favorisés antérieurement par le roi Tigrane, qui avait besoin d'eux pour un plan commercial, ces fils du désert profitèrent du désordre qui privait la Syrie de gouvernement pour s'étendre dans la Syrie septentrionale, et ce furent principalement les tribus qui, grâce au voisinage des Syriens civilisés, avaient reçu les premiers éléments d'une existence régulière, qui y jouèrent le premier rôle politique. Les plus célèbres parmi les Émirs étaient Abgaris, le chef des

État de la Syrie.

Mardes, que Tigrane avait établis dans la Mésopotamie supérieure, aux environs d'Édesse et de Karrhæ; puis, à l'ouest de l'Euphrate, Sampsikeramos, émir des Arabes d'Hemesse (Hems), entre Damas et Antioche, et maître de la forteresse redoutable d'Arethuse; Azizos, chef des hordes qui combattaient dans le même pays, Alchaudonios, prince des Rhambiens, qui était déjà entré en alliance avec Lucullus; d'autres encore. Outre ces princes des Bédouins, il y avait des compagnies isolées qui égalaient les fils du désert ou les surpassaient dans le noble métier de détrousseurs de grand chemin : ainsi Ptolémée, fils de Mennæos, peut-être le plus puissant de ces chevaliers du vol et l'un des hommes les plus riches de ce temps, qui commandait au territoire des Ityréens, aujourd'hui les Druses, dans les vallées du Liban, ainsi que sur les côtes et sur les plaines du Masya, vers le nord, avec les villes d'Héliopolis (Baalbeck) et Chalcis, et qui entretenait à ses frais 8,000 cavaliers; ainsi Dionysios et Kinyras, maîtres des villes maritimes de Tripoli (Tarablus) et Biblos (entre Tarablus et Beyruth; ainsi le juif Silas dans Lysias, forteresse située non loin d'Apameïa sur l'Oronte. Au sud de la Syrie, la tribu des Juifs semblait vouloir consolider sa puissance politique. En respectant pieusement et habilement l'antique culte national des Juifs, menacé par l'hellénisme niveleur des rois de Syrie, la famille des Hasmonées ou des Machabées non-seulement était arrivée à acquérir une principauté héréditaire et des honneurs royaux, mais ces pontifes princes avaient fait des conquêtes au nord, à l'orient et au sud. Lorsque mourut le brave Jannée Alexandre, en 675 (79), le royaume des Juifs s'étendait vers le sud sur tout le territoire philistin jusqu'aux frontières de l'Égypte, vers le sud-est jusqu'au royaume nabatéen de Petra, sur lequel Jannée avait conquis des portions importantes sur la rive droite du Jourdain et de la mer Morte, vers le nord au delà de la Samarie et de la Décapole jusqu'à la mer de Genezareth; il se préparait à attaquer Ptolemaïs (Acco) et de repousser l'invasion des Ityréens par la conquête. Les côtes

appartenaient aux Juifs depuis la montagne du Carmel jusqu'à Rinokorura, en y comprenant la puissante Gaza. Ascalon seule était libre, en sorte que le territoire des Juifs autrefois entièrement séparé de la mer était devenu l'un des ports francs de la piraterie. Vraisemblablement les princes habiles de la famille des Hasmonées auraient poussé plus loin leurs conquêtes, d'autant plus que la guerre d'Arméuie, au moment où elle s'approchait des frontières de la Judée, en avait été repoussée par l'intervention de Lucullus, si le développement de cette puissance, de ce remarquable état sacerdotal conquérant n'avait pas été arrêté dans son germe par les discordes intérieures. L'esprit d'indépendance confessionnelle et nationale, dont l'union énergique avait été l'œuvre des Machabées, se divisa bientôt et entra en lutte. L'orthodoxie juive, nouvellement établie dans le sang des Machabées, autrement dit les Pharisiens, se donnait comme but pratique une communauté juive, formée des orthodoxes de tous les pays et complétement indépendante du gouvernement temporel : ce parti trouvait son point d'union intérieure dans le tribut imposé à tout juif croyant pour le temple de Jérusalem ainsi que dans les écoles religieuses et les tribunaux ecclésiastiques, et sa puissance canonique dans le grand consistoire de Jérusalem rétabli au temps des Machabées et dont la compétence avait été organisée sur le modèle du collége pontifical romain. Cette orthodoxie qui se desséchait dans l'inanité théologique, et dans un formalisme déplorables, rencontrait l'opposition de ceux qu'on appelait les Sadducéens; cette opposition était en partie dogmatique, en ce sens que ces novateurs ne reconnaissaient aux livres et aux décisions des rabbins, c'est à dire à la tradition canonique, que l'autorité et non la canonicité (1), en partie politique, attendu qu'au lieu

Pharisiens.

Sadducéens.

(1) Ainsi les Sadducéens repoussaient la doctrine des âmes et des esprits et la résurrection des morts. Les principaux points de discussion entre les Pharisiens et les Sadducéens consistaient souvent en traditions et questions secondaires de rituel, de droit et de calendrier. Ce qui est caractéristique, c'est que les Phari-

d'attendre le salut du bras fort du Dieu des armées, elle l'attendait de la nation, du bras de chair, et surtout de l'affermissement intérieur et extérieur du royaume de David rétabli dans la glorieuse famille des Machabées. Ces orthodoxes trouvaient leur point d'appui dans le sacerdoce et la multitude, et luttaient contre les hérétiques pervers avec cette énergie infatigable que les saints mettent à la possession des biens temporels. Les novateurs s'appuyaient sur les intelligences atteintes de l'influence hellénique, sur l'armée, dans laquelle servaient des mercenaires pisidiens et ciliciens, et sur les princes habiles qui en Judée, comme des siècles plus tard les Hohenstaufen, luttaient avec la puissance ecclésiastique. Jannée avait réprimé d'une main vigoureuse le sacerdoce : sous ses deux fils, éclata une véritable guerre civile et fratricide; les Pharisiens s'opposèrent à l'habile Aristobule et cherchèrent à atteindre à leurs fins sous la domination nominale de son frère, le doux et indolent Hyrkan. Ces dissensions non-seulement entravèrent les conquêtes des Juifs, mais donnèrent aux nations étrangères un prétexte pour s'immiscer dans leurs affaires et se faire une situation dans la Syrie méridionale. Il en fut de même des Nabatéens. Cette nation remarquable a été souvent confondue avec ses voisins, les Arabes nomades, mais elle se rattache au rameau araméen plus directement que les fils proprement dits d'Ismaël. Cette peuplade araméenne ou, selon la dénomination occidentale, syrienne, doit avoir établi anciennement une colonie à la pointe septentrionale du golfe Arabique, après avoir quitté ses antiques demeures aux environs de Babylone, probablement pour faire le commerce : ce sont les Nabatéens de la péninsule Sinaïque, entre le golfe de Suez et Aila, et dans le voisinage de Petra (Wadi Musa). Les marchandises de la Méditerranée étaient échangées dans leur port contre

Nabatéens.

siens victorieux avaient inscrit dans le catalogue des jours fériés de la nation, les jours où ils avaient définitivement pris la haute main dans les questions particulières et avaient expulsé du consistoire les dissidents.

celles de l'Inde : la grande route des caravanes du sud, qui allait de Gaza à l'embouchure de l'Euphrate et au golfe Persique, passait par la capitale des Nabatéens, Petra, dont les riches palais et les sépulcres de rochers encore existants attestent l'ancienne civilisation nabatéenne mieux que des traditions aujourd'hui bien effacées. Le parti des Pharisiens qui, suivant ces habitudes sacerdotales, ne croyait pas acheter trop cher son triomphe au prix de l'indépendance nationale, demanda aide au roi des Nabatéens Aretas contre Aristobule, en lui promettant de lui restituer toutes les conquêtes faites par Jannée. Aretas était entré sur le territoire juif avec près de 50,000 hommes, et renforcé par la connivence des Pharisiens, il assiégea Aristobule dans sa capitale. Ceux qui souffraient surtout de ces luttes et de ces rivalités, c'étaient les grandes villes d'Antioche, de Séleucie, de Damas, dont les citoyens se voyaient paralysés dans leur agriculture comme dans leur commerce de terre et de mer. Les habitants de Byblos et de Berytos (Beyrnth) ne pouvaient plus protéger leurs champs et leurs vaisseaux contre les Ytyriens, qui du haut de leurs châteaux des montagnes et des côtes infestaient la terre et la mer. Ceux de Damas cherchèrent à se défendre contre les attaques des Ytyriens et de Ptolémée, en se donnant aux rois des pays lointains des Nabatéens ou des Juifs. A Antioche, Sampsikeramos et Azizos se mêlèrent aux dissensions civiles des citoyens, et bientôt cette grande cité hellénique était devenue le séjour d'un émir arabe. Cette situation rappelait le temps du moyen âge où il n'y avait plus de rois, quand les villes de Nuremberg et d'Augsbourg ne cherchaient plus leur défense dans les armes et la justice du roi, mais dans leurs murailles : les marchands syriens supportaient avec peine le bras puissant qui leur rendait la paix et la sécurité du commerce. Il ne manquait pas, du reste, en Syrie de rois légitimes. Il y en avait deux ou trois. Un prince Antiochus, de la famille des Séleucides, avait été mis par Lucullus à la tête de la plus septentrionale des provinces syriennes, la Comagène. Antiochus l'Asiatique,

Villes de Syrie.

dont les prétentions au trône de Syrie avaient été reconnues par le sénat aussi bien que par Lucullus, avait été reçu à Antioche après le départ des Arméniens et proclamé roi. On lui avait, il est vrai, opposé comme prétendant rival un troisième Séleucide, Philippe, et la grande population d'Antioche, remuante et révolutionnaire comme celle d'Alexandrie, avait pris parti dans ces querelles de famille, qui semblaient inséparables de la domination des Séleucides. Fallait-il s'étonner si la légitimité était devenue la risée et le mannequin des sujets, et si les rois légitimes n'avaient pas plus d'importance aux yeux de la nation que les petits princes ou les chefs de bande.

Arrangement des affaires de Syrie. Pour mettre l'ordre dans ce chaos, il ne fallait ni des conceptions de génie, ni un immense déploiement de forces, mais une intelligence nette des intérêts de Rome et de ses sujets, et le rétablissement énergique et suivi ainsi que l'affermissement des institutions reconnues nécessaires. La politique de légitimité du sénat s'était prostituée à satiété : les généraux que l'opposition avait amenés au pouvoir ne pouvaient pas être gouvernés par des idées dynastiques; il y avait seulement à veiller à ce que le royaume de Syrie ne fût soustrait à la clientèle romaine ni par les rivalités des prétendants, ni par l'ambition des voisins. Il n'y avait pour cela qu'un moyen : c'était que la république romaine, par un satrape envoyé par elle, saisît avec une main puissante les rênes du gouvernement que les rois de la maison royale avaient laissé tomber plus encore par leur propre faute que par suite des malheurs extérieurs. C'est ce qui arriva. Antiochus l'Asiatique, ayant demandé d'être reconnu comme l'héritier légitime de la Syrie, reçut de Pompée la réponse qu'il ne donnerait jamais la couronne à un prince qui ne savait ni conquérir ni garder son trône, quand même ses sujets le demanderaient, et à plus forte raison contre le vœu nettement prononcé de la nation. Cette lettre du proconsul romain fut la ruine de la famille des Séleucides, qui avait régné deux cent cinq ans. Antiochus perdit bientôt la vie

par les embûches de Sampsikeramos, comme client duquel il faisait le maître à Antioche : depuis cette époque il n'est plus question de ces ombres de rois ni de leurs prétentions.

Pacification militaire de la Syrie.

Ce qu'il y avait à faire pour fonder la nouvelle domination romaine et pour établir un ordre quelconque dans ces contrées agitées, c'était de pénétrer en Syrie avec un corps d'armée et d'effrayer ou de renverser avec les légions romaines tous les perturbateurs de la paix publique, que cette longue anarchie avait suscités. Déjà dans le cours de la campagne du Pont et du Caucase, Pompée avait tourné ses regards vers les affaires de Syrie et avait envoyé quelques détachements là ou cela était nécessaire. Aulus Gabinius, le même que, comme tribun du peuple, Pompée avait envoyé en Orient, était déjà en 689 sur le Tigre, et avait gagné la Syrie par la Mésopotamie; pour rétablir l'ordre en Syrie, Damas menacée avait été occupée par Lollius et Metellus. Bientôt un autre adjudant de Pompée, Marcus Scaurus entra en Judée, pour y apaiser les dissensions qui venaient d'éclater. Lucius Afranius, qui pendant l'expédition de Pompée dans le Caucase avait pris le commandement des troupes romaines en Arménie, était passé de la Corduène (Kurdistan du nord) dans la Mésopotamie syrienne, et après avoir, grâce à l'aide des Hellènes établis à Karrhæ, accompli son expédition périlleuse à travers le désert, il avait ramené à l'obéissance les Arabes de l'Osroène. Vers la fin de 690 (64), Pompée entra en Syrie (1), et attendit jusqu'à l'hiver de l'année suivante, marchant résolûment et rétablissant l'ordre pour

(1) Pompée passa encore l'hiver de 689-90 (65-64), dans le voisinage de la mer Caspienne. L'année 690, il soumit les dernières citadelles qui résistaient encore dans le royaume de Pont, et se dirigea lentement, en organisant tout sur son passage, vers le sud. Que la réorganisation de la Syrie ait commencé en 690 (64), on le voit par l'ère provinciale des Syriens qui commence à cette époque, et par l'assertion de Cicéron, relativement à la Comagène. (*Ad. Q. fr.* II, 12, 2 Conf. *Dion*, 37, 7). En l'hiver de 690-91. Pompée semble avoir pris son quartier général à Damas. (Joseph, XIV, 3, 1, 2, qui s'est souvent trompé; Diodore, *Fr. Vat.*, 139).

le moment et l'avenir. Retournant aux errements de la royauté dans le meilleur temps de la domination des Séleucides, il avait mis de côté tous les usurpateurs, obligé les brigands à rendre leurs citadelles, renvoyé les scheiks arabes à leur désert, et réglé définitivement les affaires des communautés particulières. Pour donner plus de force à ses ordres, les légions étaient prêtes à marcher, et leur intervention fut nécessaire pour mettre à la raison les chefs de bandes. Le chef de Lysias Sila, le chef de Byblos Kinyras furent pris dans leurs forteresses et exécutés, les châteaux des montagnes et de la mer des Ityréens furent rasés, le fils de Ptolémée Mennée fut obligé d'acheter sa liberté et sa domination au prix de 1,000 talents (6,434,500). Au reste les ordres du nouveau maître furent généralement obéis sans résistance. Les Juifs seuls hésitèrent. Les négociateurs envoyés par Pompée, Gabinius et Scaurus s'étaient, dit-on, au prix de sommes d'argent considérables, déclarés pour Aristobule, compétiteur d'Hyrkan, avaient obligé le roi Aretas à abandonner le siége de Jérusalem et à retourner dans son pays; dans sa retraite, celui-ci subit une défaite de la part d'Aristobule. Mais lorsque Pompée entra en Syrie, il cassa les ordonnances de ses subordonnés, et persuada aux Juifs de revenir à leur ancienne constitution sacerdotale, telle que le sénat l'avait reconnue, 593 (61), et à renoncer, en même temps qu'à la royauté, à toutes les conquêtes faites par les princes asmonéens. C'étaient les Pharisiens qui avaient envoyé une ambassade de 200 de leurs membres les plus distingués au général romain, et avaient obtenu de lui le renversement de la royauté; cela non pas en faveur de la nation, mais à l'avantage des Romains qui, vu la nature des choses, devaient revenir là aussi aux anciens errements des Séleucides, et ne pouvaient pas supporter une puissance conquérante telle que celle de Jannée, dans le sein de leurs territoires. Aristobule hésita, pour savoir s'il vaudrait mieux supporter patiemment ce qui était inévitable, ou tenter le sort des armes: il paraissait tantôt décidé à se soumettre à Pompée, tantôt à

Les bandes ennemies.

appeler aux armes le parti national contre les Romains. Lorsqu'à la fin, au moment où les légions étaient devant les portes, il se rendit à l'ennemi, la portion la plus décidée et la plus fanatique de la nation refusa d'obéir aux ordres d'un roi qui n'était pas libre. La capitale se soumit cependant aux Romains, mais cette troupe obstinée défendit le rocher escarpé du temple avec obstination. Enfin pendant que les assiégés célébraient le sabbat, les assiégeants pénétrèrent dans la ville, s'emparèrent du temple, et firent tomber sous la hache des licteurs la tête des fauteurs de cette résistance qui n'avaient pas été tués par les Romains. Ainsi finit la dernière résistance de la contrée nouvellement soumise aux Romains.

Nouvelle situation des Romains en Orient.

L'œuvre commencée par Lucullus avait été accomplie par Pompée : les États jusque-là indépendants de Bithynie, du Pont et de la Syrie étaient réunis à ceux des Romains; le changement reconnu depuis si longtemps comme nécessaire du système des États clients en la domination directe sur les territoires dépendants les plus importants, était enfin accompli, depuis que le sénat était renversé et que le parti des Gracques était arrivé aux affaires. On avait dans l'Orient établi de nouvelles frontières, de nouveaux voisins, on avait contracté des amitiés et des inimitiés. On avait vu entrer dans le territoire nouvellement soumis aux Romains le royaume d'Arménie et les principautés caucasiennes, puis le royaume du Bosphore Cimmérien, la dernière partie de ce qui restait des conquêtes étendues de Mithridate Eupator, et qui était devenu aujourd'hui, sous le gouvernement de son fils et de son meurtrier, Pharnace, un État client des Romains : la seule ville de Phanagoria, dont le commandant Castor avait donné le signal de la révolte, fut reconnu par les Romains comme libre et indépendante. On ne pouvait pas se glorifier de pareils succès contre les

Luttes avec les Nabatéens.

Nabatéens. Le roi Aretas avait bien, en se conformant aux désirs des Romains, évacué le pays des Juifs; mais Damas était encore entre ses mains et le pays des Nabatéens n'avait jamais vu encore de soldats romains. Pour le soumettre ou pour montrer aux nou-

veaux voisins d'Arabie que les sujets romains commandaient déjà sur l'Oronte et le Jourdain, et que le temps était passé ou les contrées syriennes étaient une proie ouverte à tout venant, Pompée entreprit en 691 (63) une expédition contre Petra; mais retenu par le soulèvement des Juifs, qui éclata pendant cette expédition, il laissa avec plaisir à son successeur Marcus Scaurus la direction de l'entreprise difficile dirigée contre la ville des Nabatéens située dans l'intérieur du désert (1). En fait Scaurus se vit bientôt obligé de se contenter de combattre les Nabatéens dans le désert, sur la rive gauche du Jourdain, où il pouvait s'appuyer sur les Juifs, mais où il n'eut que des succès peu importants. Enfin l'habile ministre juif Antipatros d'Idumée persuada à Aretas d'acheter du gouverneur romain à prix d'argent le maintien de toutes ses possessions y compris Damas; et c'est là la paix célébrée sur les monnaies de Scaurus, où le roi Aretas, tenant un chameau par la bride, se prosterne aux pieds du Romain pour prendre le rameau d'olivier.

Différends avec les Parthes.

Une circonstance beaucoup plus importante que ces nouveaux rapports établis par les Romains avec les Arméniens, les Ibères, les Bosphoriens et les Nabatéens, ce fut le voisinage des Parthes que leur créa l'occupation de la Syrie. Quelque souple que se fût montrée la diplomatie romaine à l'égard de Phraate, lorsque le royaume de Pont et celui d'Arménie étaient encore debout, avec quelque bonne volonté que Pompée lui eût concédé la possession de ce pays au delà de l'Euphrate, le nouveau voisin resta cependant obstinément attaché aux Arsacides, et il devait se rappeler la prophétie de Mithridate, qui lui avait dit qu'en s'alliant avec

(1) Orose (VI, 6) et Dion (XXXVII, 15), suivant tous deux Tite-Live font arriver Pompée jusqu'à Petra, et même prendre la ville pour atteindre la mer Rouge; mais il paraît au contraire, suivant Plutarque, (*Pomp.*, 41-42), confirmé par Florus (1 et 9) et Josephe (XIV, 3, 3, 4), qu'après avoir reçu la nouvelle de la mort de Mithridate, qui lui arriva pendant sa marche sur Jérusalem, il retourna de Syrie dans le Pont. Si le roi Aretas figure parmi les vaincus de Pompée, son départ de Jérusalem à l'approche de Pompée suffit sans doute pour qu'il y fût compris.

les Occidentaux contre une nation de même race que la sienne, il préparait la perte des uns et des autres. Les Romains et les Parthes s'étaient alliés pour la ruine de l'Arménie; lorsque ce royaume fut détruit, Rome, fidèle à son ancienne politique, releva son ennemi abattu aux dépens de ses alliés puissants. Il faut y joindre la faveur que Tigrane trouva auprès de Pompée contre son fils aîné, allié et gendre du roi des Parthes : ce fut bientôt une hostilité déclarée, lorsque, sur l'ordre de Pompée, le jeune Tigrane fut retenu prisonnier avec sa famille, et ne fut pas relâché lorsque Phraate traita pour sa fille et pour son gendre. Mais Pompée ne s'arrêta pas là. La contrée de Corduène, sur laquelle Phraate et Tigrane avaient également des prétentions, fut, sur l'ordre de Pompée, occupée par les troupés romaines en faveur de ce dernier, et les Parthes qui y étaient établis en furent chassés, poursuivis jusqu'à Arbele dans l'Adiabène, sans que le gouvernemeut de Ctésiphon en eût été même averti auparavant, 689 (65). C'était une circonstance des plus importantes que les Romains ne se montrassent nullement disposés à respecter la frontière de l'Euphrate établie par les traités. Plus d'une fois, les divisions romaines envoyées d'Arménie en Syrie traversèrent la Mésopotamie : l'émir arabe Abgaros d'Osroène fut, à des conditions particulièrement favorables, reçu dans la clientèle romaine. Oruros, qui était située dans la Mésopotamie supérieure, à peu près entre Nisibis et le Tigre, et à cinquante milles à l'orient du passage de l'Euphrate en Comagène, fut désignée comme la frontière orientale de la domination romaine, probablement indirecte, car la partie la plus grande et la plus fertile de la Mésopotamie, ainsi que la Corduène, avaient été ajoutées par les Romains au royaume d'Arménie. La frontière entre les Romains et les Parthes était ainsi, autour de l'Euphrate, le grand désert de la Mésopotamie et de la Syrie, et encore ne paraissait-elle que provisoire. Les ambassadeurs parthes vinrent pour siguer le traité relatif à la frontière de l'Euphrate, qui n'avait été probablement

convenu qu'oralement, et reçurent de Pompée la réponse ambiguë que le territoire de Rome allait jusqu'où allait son droit. Cette parole reçut son commentaire dans les relations du général en chef romain avec les satrapes parthes de la contrée de Médie, et même de la province éloignée d'Elymaïs (entre la Susiane, la Médie et de la Perse, le Luristan actuel) (1). Les gouverneurs de ce dernier pays montagneux, guerrier et écarté, avaient antérieurement essayé de se faire une situation aux dépens du grand roi : il était d'autant plus fâcheux et plus menaçant pour le gouvernement parthe, que Pompée reçût l'hommage de ce dynaste. Un fait non moins significatif, ce fut que ce titre de roi des rois, qui avait été jusque-là donné par les Romains au roi des Parthes, dans les rapports officiels, fut d'un seul coup réduit au simple titre de roi. C'était là une menace plutôt qu'une faute d'étiquette. Depuis que Rome se plaçait en héritière des Séleucides, on semblait tout à fait revenir en un instant aux temps où tout l'Iran et le Turan étaient gouvernés par Antioche, et qu'il n'y avait plus de royaume parthe, mais seulement une satrapie parthe. La cour de Ctésiphon avait donc eu assez de raisons pour commencer la guerre avec Rome : elle la déclara pour commencer, en 690 (64), à l'Arménie pour la question des frontières. Mais Phraate n'eut pas le courage, au moment même où le géné-

(1) Ce récit repose sur celui de Plutarque (*Pomp.* 36), qui est corroboré par la description que donne Strabon de la situation du Satrape d'Elymaïs. C'est par amplification qu'on fit figurer dans le catalogue des contrées soumises par Pompée et les rois romains, la Médie et son roi Darius (Diod. *fr. Vat.* pag. 140 ; Appien *Mithr.* 117), et on voit s'y entremêler la guerre de Pompée avec les Mèdes et son expédition à Ekbatane (Oros. VI, 4). Il s'est produit là une erreur fondée sur une ville imaginaire du même nom sur le Carmel : c'est une exagération insupportable, motivée par les bulletins pompeux et volontairement ambigus de Pompée, qui a fait de sa razzia contre les Gétules une expédition contre les côtes de l'Afrique (Plut, *Pomp.* 38), de son expédition manquée contre les Nabatéens une conquête de la ville de Petra, de sa décision relative aux frontières d'Arménie un affermissement de la domination romaine jusqu'à Nisibis.

ral redouté se trouvait avec sa puissante armée aux frontières du royaume des Parthes, de rompre ouvertement avec les Romains. Lorsque Pompée envoya des commissaires pour arranger à l'amiable le différend entre les Parthes et l'Arménie, Phraate se soumit à l'intervention forcée des Romains, et laissa décider par leur autorité que l'Arménie aurait la Korduène et la Mésopotamie septentrionale : bientôt sa fille aînée avec son fils et son mari ornèrent le triomphe du général romain. Les Parthes tremblaient donc aussi devant la domination romaine; et si, comme les habitants du Pont et de l'Arménie, ils ne furent pas soumis par les armes romaines, la raison en fut qu'ils n'osèrent pas leur jeter le défi.

Il ne restait plus au général qu'à régler la situation intérieure des contrées nouvellement conquises et à effacer les traces d'une guerre désastreuse de trente années. Le système d'organisation entamé en Asie-Mineure par Lucullus et la commission qui lui était adjointe, en Crète par Métellus, reçut de Pompée son complément définitif. La province d'Asie qui avait jusque-là compris la Mysie, la Lydie, la Phrygie, la Carie et la Lycie, devint, de province frontière, province intermédiaire : les provinces de Bithynie et de Pont furent organisées à nouveau : il les forma de l'ancien royaume de Nicomède et de la moitié occidentale de l'ancien royaume de Pont jusqu'à l'Halys et au delà; la province de Cilicie qui était plus ancienne, fut agrandie de manière à mériter son nom, et organisée, et comprit de plus la Pamphylie et l'Isaurie; la province de Syrie et la province de Crète furent également remaniées. Il s'en fallait de beaucoup, il est vrai, que ces territoires pussent être considérés comme possessions directes des Romains dans le sens actuel du mot. La forme et l'organisation en restèrent à peu de chose près ce qu'elles étaient : seulement la république romaine prit la place des monarques qui avaient gouverné jusque-là. Comme auparavant, ces contrées asiatiques se composèrent d'un riche mélange de possessions domaniales, de territoires urbains effectivement et

Organisation des provinces.

légalement autonomes, de seigneuries gouvernées par des princes ou des prêtres, et de royaumes, qui étaient plus ou moins livrés à eux-mêmes pour le gouvernement intérieur, et qui pour le surplus étaient tenus dans une dépendance, tantôt rude, tantôt clémente, de la république romaine et de ses proconsuls, comme autrefois ils étaient gouvernés par le grand roi et par des satrapes. En ce qui concernait le rang, la première place appartenait, parmi les dynastes vassaux, au roi de Cappadoce, dont le territoire avait déjà été étendu par l'adjonction de la contrée de Mélitène (vers Malatia) jusqu'à l'Euphrate, et agrandi encore par Pompée, soit vers la frontière occidentale, par des cercles enlevés à Kastabala jusqu'à Derbe d'Iconie, soit vers la frontière orientale, par l'adjonction de la contrée de Sophène située sur la rive gauche de l'Euphrate et qui primitivement avait été attribuée au prince armenien Tigrane : le plus important passage de l'Euphrate se trouvait par là au pouvoir de ce prince. La petite contrée de Comagène entre la Syrie et la Cappadoce avec sa capitale Samosate (Samsat), demeura comme royauté vassale au Séleucide que nous avons déjà nommé, Antiochus (1). Ce fut également à cet Antiochus que furent donnés l'importante forteresse de Séleucie, qui commandait l'Euphrate (près de Biradjik) et les territoires les plus voisins sur la rive gauche de l'Euphrate, et on eut soin aussi que les deux passages principaux de l'Euphrate avec un territoire correspondant sur la rive orientale du fleuve fussent unis entre les mains de deux princes absolument dépendants de Rome. Après les rois de Cappadoce et de Comagène, et fort au dessus d'eux par la puissance effective, régnait en Asie Mineure le nouveau roi Déjotarus. C'était l'un des quatre princes des Celtes Tolistoboiens établis auprès de

(1) La guerre que cet Antiochus doit avoir faite avec Pompée (Appien, *Mithr.* (106, 107) ne cadre pas avec le traité qu'il conclut avec Lucullus, et avec la possession paisible de son royaume qui lui fut laissée : peut-être Appien a-t-il été trompé par le fait qu'Antiochus de Comagène figura parmi les vainqus par Pompée.

Pessinonte. Il avait été appelé à la suite de l'armée avec les autres petits clients de Rome, et contrairement à l'usage des monarques indolents de l'Orient, il avait déployé un tel dévoûment et une telle capacité, que les généraux romains ajoutèrent à ses possessions de Galatie et à celles qu'il avait dans la riche contrée située entre l'Amisos et les bouches de l'Halys la moitié orientale de l'ancien royaume de Pont, avec les villes maritimes de Pharnacie et de Trapezonte et l'Arménie du Pont jusqu'aux frontières de la Colchide et de la grande Arménie. Bientôt après il augmenta son territoire déjà considérable par l'adjonction de la contrée des Trokmes Celtes, dont il chassa le roi. Ainsi le petit vassal était devenu l'un des plus puissants dynastes de l'Asie-Mineure, à qui on pouvait confier une partie importante de la défense de la frontière de l'empire. Des princes d'une importance moindre étaient les autres nombreux princes galates, dont l'un, le prince des Trokmes, Bogodiatarus, qui pour sa valeur éprouvée par Pompée dans la guerre de Mithridate, reçut en récompense la ville frontière de Mithridation qui avait jusque là appartenu au Pont; le prince de Paphlagonie, Attalus, qui tirait son origine de la vieille maison princière des Pylæménides; Aristarque et d'autres petits seigneurs du territoire colchique; Tarkondimotos qui commandait dans la Cilicie orientale les vallées montagneuses de l'Amanos; Ptolémée, fils de Mennæos, qui continuait à régner à Chalcis du Liban; le roi des Nabatéens Aretas, comme roi de Damas; enfin les émirs arabes dans les contrées en deçà et au delà de l'Euphrate, Abgaros d'Osroène, que les Romains, pour s'en servir comme sentinelle avancée contre les Parthes, essayèrent, par tous les moyens, de mettre dans leurs intérêts; Sampsikeramos d'Hemèse, Alchaudonios des Rhambéens, un autre émir à Bostra. A ceux-là se joignirent encore les princes spirituels, qui en Orient commandaient à la terre et aux hommes comme des dynastes temporels—les Romains évitèrent habilement d'essayer d'ébranler leur autorité fondée dans ces contrées sur le fanatisme, non plus que de dépouiller les temples de leurs trésors; Princes des prêtres.

—c'étaient : le grand prêtre de la déesse mère à Pessinonte ; les deux grands-prêtres de la déesse Ma dans la Comana cappadocienne (sur le Saros supérieur) et dans la vallée cappadocienne du même nom (Gumenek auprès de Tokat), lesquels n'étaient inférieurs qu'au roi en puissance et dont la dominatiou, en s'étendant encore par la suite des temps, finit par comprendre le droit de justice et le gouvernement de six mille esclaves du temple (ce fut Archelaus, fils du général de Mithridate qui avait passé aux Romains, qui reçut de Pompée ce pontificat suprême); le grand-prêtre de Jupiter dans la Morimène cappadocienne, dont les revenus annuels s'élevaient à 15 talents (8,437,500) ; le seigneur et le prêtre du territoire de la rude Cilicie, où Teukros, fils d'Ajax avait fondé un temple consacré à Jupiter, et dont les descendants se transmettaient héréditairement le gouvernement ; le grand-prêtre et seigneur du peuple juif que Pompée, après s'être emparé des murs de la capitale, du trésor royal, et des forteresses de la contrée, avait rendu à la nation sous la condition expresse de vivre en paix et de ne plus songer aux conquêtes. Après ces potentats temporels et spirituels venaient les communautés urbaines. Elles étaient, pour la plupart, organisées en grandes confédérations, et jouissaient d'une certaine indépendance, comme par exemple la confédération des trois cents cités lyciennes fort bien organisée et qui n'avait, par exemple, pris aucune part à la piraterie; au contraire, les nombreuses communautés isolées, même celles qui avaient des chartes écrites, étaient devenues en fait dépendantes des gouverneurs romains. Les Romains ne méconnaissaient pas, que pour résoudre la question de protéger l'hellénisme et de conquérir en Orient les frontières d'Alexandre en les portant plus loin encore, il fallait avant tout changer la constitution des villes, car les villes sont les gardiennes des mœurs, et on voyait l'antagonisme oriental et occidental s'y accuser dans toute sa vivacité, par le contraste de la hiérarchie orientale militaire et despotique et du municipalisme commercial et trafiquant gréco-italique. Lucullus et Pompée,

quelque peu disposés qu'ils fussent à niveler en Orient, et surtout ce dernier à altérer et à réformer dans les questions de détail les ordonnances de ses prédécesseurs, étaient cependant d'accord pour renforcer par tous les moyens la constitution des villes de l'Asie-Mineure. Cyzique, contre la résistance de laquelle s'était brisé le premier effort de la dernière guerre, reçut de Lucullus un agrandissement considérable de territoire. Héraclée de Pont, quoiqu'elle eût résisté énergiquement aux Romains, garda cependant son territoire et ses ports, et la sévérité barbare de Cotta contre cette ville malheureuse fut blâmée en plein sénat. Lucullus avait souvent regretté, avec raison, que la destiuée lui eût refusé le bonheur de sauver Sinope et Amisos de la dévastation par les hordes de Pont et par sa propre soldatesque; il fit du moins ce qu'il put pour les rétablir, et agrandit considérablement leur territoire, les repeupla, tant avec leurs anciens babitants qui, sur son invitation, revinrent en foule dans leur chère patrie, qu'avec de nouveaux colons de race hellénique; il fit reconstruire les monuments détruits. Pompée poursuivit cette œuvre dans le même sentiment et sur une plus grande échelle. Bientôt, après la défaite des pirates, au lieu de faire mettre en croix les prisonniers, dont le nombre dépassait 20,000, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, il les établit dans les villes dévastées de la Cilicie inférieure, comme à Mallos, Adama, Épiphanéia, et surtout à Solos, qui reçut depuis cette époque le nom de ville de Pompée (Pompéiopolis), à Dyme en Achaïe, et à Tarente. Cette colonisation par les pirates fut fort blâmée (1), parce qu'elle semblait un prix offert au crime; eu fait elle était politiquement et moralement bonne, attendu que, vu sa situation, la piraterie devait être traitée autrement qu'un simple brigandage et les prisonniers devaient l'être suivant les lois de

(1) C'est à cela sans doute que se rapporte le reproche de Cicéron (*de Off.*, III, 12, 49) : *Piratas immunes habemus, socios vectigales ;* en ce sens, les colonies de pirates avaient été exemptées par Pompée de l'impôt, tandis que les communautés provinciales dépendant de Rome y étaient soumises.

la guerre. Avant tout Pompée s'occupa de réformer la constitution des villes dans la nouvelle province romaine. Nous avons déjà fait remarquer combien le royaume de Pont était pauvre en villes : le plus grand nombre des districts de la Cappadoce n'avaient pas de cités un siècle plus tard, mais seulement des citadelles qui servaient de refuge à la population agricole en temps de guerre : il n'en devait pas être autrement à cette époque dans toute l'Asie Mineure orientale, à l'exception des rares colonies grecques semées sur les côtes. Le nombre des villes nouvelles fondées par Pompée dans ces contrées doit être évalué à trente-neuf, y compris les établissements ciliciens, et le plus grand nombre de ces villes arrivèrent à une haute prospérité. Les plus remarquables dans l'ancien royaume de Pont sont Nicopolis, « la ville de la victoire, » fondée au lieu où Mithridate avait subi sa dernière défaite, le plus beau monument de la victoire d'un général riche en trophées; Megalopolis, nommée d'après le surnom de Pompée, aux frontières de la Cappadoce et de la Petite Arménie, qui devint plus tard Sebasteia (aujourd'hui Siwas); Ziela, où les Romains livrèrent une bataille malheureuse, localité consacrée au temple d'Anaïtis, et jusque-là patrie du grand-prêtre de ce temple, à laquelle Pompée donna une constitution et une législation intérieure; Diospolis, autrefois Kabeira, plus tard Néo-Césarée (Niksar), un des refuges de la dernière guerre; Magnopolis ou Pompéiopolis, l'ancienne Eupatoria rétablie au confluent du Lykos et de l'Iris, bâtie primitivement par Mithridate, mais détruite par lui, en punition de sa trahison; Neapolis, jadis Phazemon, entre Amasia et l'Halys. Le plus grand nombre de ces fondations de villes n'eut pas lieu au moyen de colons amenés de loin, mais par la destruction des villages et la réunion de leurs habitants dans le nouveau mur d'enceinte : ce fut à Nicopolis seulement que Pompée établit les invalides et les vieillards de son armée, qui préférèrent se faire là une patrie plutôt qu'en Italie. Mais il y eut encore d'autres lieux où, sur un signe de Pompée s'élevèrent

de nouveaux foyers de la civilisation hellénique. En Paphlagonie on vit s'élever une troisième Pompéiopolis, aux lieux où l'armée de Mithridate avait remporté en 666 (88) une grande victoire sur les Bithyniens. En Cappadoce, la province qui avait peut-être le plus souffert des maux de la guerre, la résidence de Mazata (plus tard Cæsareia, aujourd'hui Kaisarieh) fut rétablie par Pompée avec sept autres localités et érigée en ville. En Cilicie et en Cœlésyrie, on comptait sept villes fondées par Pompée. Dans les districts abandonnés par les Juifs, on vit Gadara dans la Décapole se relever de ses cendres sur l'ordre de Pompée, et la ville de Seleucis fut fondée. La plus grande partie des terres domaniales disponibles du continent asiatique doivent avoir été employées par Pompée pour les nouveaux établissements, tandis qu'en Crète, dont il semble s'être peu ou point préoccupé, le territoire domanial romain parait être demeuré illimité. Pompée ne se contenta pas de fonder de nouvelles localités, il réorganisa et rétablit les anciennes. Les abus et les usurpations furent réprimés autant qu'on le put; des constitutions praticables et conçues suivant les besoins de chaque province régirent les municipes. Un grand nombre des cités les plus remarquables reçurent de nouveaux priviléges. L'autonomie fut laissée à Antioche sur l'Oronte, la ville la plus importante de l'Asie romaine et peu inférieure à l'Alexandrie d'Égypte et à la Bagdad antique, ainsi qu'à Séleucie dans le royaume des Parthes; plus tard à la ville voisine d'Antioche, Séleucie, qui reçut la récompense de son énergique résistance à Tigrane, à Gaza et en général à toutes les villes délivrées de la domination juive, dans l'Asie citérieure, Mytilène, Phanagoria, sur la mer Noire.

Ainsi l'édifice de l'État romain d'Asie était terminé avec ses rois tributaires et ses vassaux, ses prêtres, ses princes et le cercle de ses villes entièrement ou à moitié libres, qui le faisaient ressembler au saint-empire germanique. Ce n'était un chef-d'œuvre, ni au point de vue des difficultés surmontées, ni à celui des résultats Résultat final.

obtenus, et l'on n'arriva pas à lui donner de la valeur par les grands mots que les grands prononçaient en faveur de Lucullus, et la multitude en faveur de Pompée. Pompée se laissa complimenter et se complimenta de façon à laisser croire qu'il avait la tête plus faible qu'elle ne l'était. Ses inscriptions mentionnent 12 millions d'âmes soumises et 1,538 villes ou forteresses prises d'assaut. La quantité semblait compenser la qualité, et le cercle de ses triomphes s'étendait du Palus Méotide à la mer Caspienne, et de celle-ci à la mer Rouge, quoiqu'il n'eût vu de ses yeux aucune de ces trois mers; et s'il ne le disait pas ouvertement, il laissait le public présumer que la soumission de la Syrie, qui, en réalité, n'était pas une action héroïque, avait ajouté à l'empire romain tout l'Orient jusqu'à la Bactriane et l'Inde, tant les frontières de ses conquêtes orientales se perdaient dans les brouillards. La servilité démocratique, qui dans tous les temps a rivalisé avec celle des cours, se laissait imposer par ces mensonges pompeux. Elle ne se contenta pas du triomphe qui, le 28 et 29 septembre 693 (61), quarante-sixième anniversaire de la naissance de Pompée, parcourut les rues de Rome, rehaussé, sans parler d'une foule de particularités, des insignes royaux de Mithridate et des enfants des trois rois les plus puissants de l'Asie, Mithridate, Tigrane et Phraate; elle accorda à son général, qui avait vaincu vingt-deux rois, des honneurs royaux, et lui permit de porter pendant toute sa vie la couronne d'or et les insignes de la magistrature. Les monnaies frappées en son honneur montrent le globe terrestre entre le triple laurier des trois parties du monde, et, au dessus, la couronne accordée par les citoyens au triomphateur de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Asie. Il ne faut pas s'étonner si ces pompes enfantines amenaient de vives protestations. Pour les grands du monde romain, c'était une parole courante que la soumission de l'Orient était, en fait, l'œuvre de Lucullus, et que Pompée n'était venu en Orient que pour évincer ce général et attacher à son front des lauriers conquis par

un autre. Les deux assertions étaient fausses : ce n'était pas Pompée, c'était Glabrion qui avait été envoyé en Orient pour remplacer Lucullus, et quels qu'eussent été les exploits de Lucullus, le fait était que, lorsque Pompée prit le commandement suprême, les Romains avaient perdu tous les avantages obtenus, et ne possédaient pas un pouce de terrain dans le royaume de Pont. Un trait qui portait avec plus de justesse, c'était celui des bourgeois de Rome, qui ne manquaient pas de donner au puissant vainqueur de l'univers des surnoms empruntés aux grandes nations qu'il avait vaincues, et l'appelaient tantôt vainqueur de Salem, tantôt Émir (Arabarches), tantôt le Sampsikéramos romain. Le juge impartial ne peut se prêter ni à ces exagérations, ni à ces amoindrissements. Lucullus et Pompée, en soumettant et en organisant l'Asie, ne s'étaient montrés ni des héros, ni de grands hommes d'État, mais de vaillants généraux et d'habiles politiques. Comme général, Lucullus avait fait preuve de talents peu communs et d'une confiance en lui-même qui touchait à la témérité; Pompée, d'une pénétration militaire et d'une rare modération, car peu de généraux disposant de pareilles forces et ayant une telle liberté d'action auraient été aussi prévoyants que lui en Orient. Les entreprises les plus brillantes venaient s'offrir comme d'elles-mêmes à lui : il pouvait se porter sur le Bosphore Cimmérien et sur la mer Rouge; il avait l'occasion de déclarer la guerre aux Parthes; les contrées de l'Égypte insurgées l'invitaient à renverser du trône le roi Ptolémée que les Romains n'avaient pas reconnu et à mettre à exécution le testament d'Alexandre; mais Pompée ne se laissa entraîner ni contre Pantikapæon, ni contre Petra, ni contre Ctésiphon, ni contre Alexandrie : il ne cueillit que les fruits qui lui tombèrent dans les mains. Il livra les batailles sur terre comme sur mer avec des forces supérieures. Si cette modération avait été dictée par la teneur positive de ses instructions ou par la pensée que les conquêtes de Rome devaient trouver quelque part leur limite, et que de nouvelles extensions de territoire ne fussent pas

profitables à l'État, il aurait mérité une gloire plus haute que celle que l'histoire accorde aux généraux de talents ; mais dans la situation de Pompée, la modération n'était que le résultat d'un défaut naturel d'audace et d'initiative, défaut qui, dans cette circonstance, fut plus utile à l'État que l'esprit aventurier de son prédécesseur. De graves fautes furent cependant commises par Lucullus comme par Pompée. Lucullus en recueillit lui-même les fruits, attendu que sa conduite imprudente lui enleva les résultats de sa victoire ; Pompée laissa à ses successeurs la tâche de poursuivre les suites de sa fausse politique à l'égard des Parthes. Il pouvait, soit les combattre s'il s'en défiait, soit leur laisser la paix et reconnaître, comme il l'avait promis, l'Euphrate comme frontière ; mais tantôt il était trop modeste, tantôt trop vain, et il en vint, par une véritable perfidie, à rendre impossible, par ses prétentions immodérées, la paix que la cour de Ctésiphon désirait et à laquelle il travaillait lui-même, et à laisser à l'ennemi la faculté de choisir son temps pour en tirer vengeance. Comme gouverneur de l'Asie, Lucullus avait déjà une fortune plus que princière, et Pompée reçut lui-même comme récompense de son organisation, du roi de Cappadoce, de la riche ville d'Antioche, et d'autres seigneurs et cités, de grosses sommes en argent et des engagements écrits plus considérables encore. De semblables extorsions étaient devenues un impôt régulier, et si les deux généraux ne se laissèrent pas complétement acheter pour les questions importantes, ils se faisaient donner de l'argent par le parti dont les intérêts étaient d'accord avec ceux de Rome. Vu les circonstances, le gouvernement de ces deux hommes n'en mérite pas moins une louange relative, et on doit reconnaître qu'ils travaillèrent dans l'intérêt de Rome et celui des provinces. La transformation des clients en sujets, la réorganisation des frontières de l'Orient, la fondation d'un régime d'unité et de force, étaient des bienfaits pour les gouvernements comme pour les sujets. Les bénéfices financiers que fit Rome furent incalculables :

les nouveaux tributs que, à l'exception de quelques cités qui en furent affranchies, tous ces princes, ces seigneurs et ces villes avaient à payer à Rome, accrurent les revenus de l'État de plus de moitié. L'Asie souffrit, il est vrai, beaucoup. Pompée versa en or et en valeurs une somme de 200,000,000 sesterces (52,500,000 francs) dans le trésor public, et partagea 16,000 talents (91,250,000 francs) entre ses officiers et ses soldats; si l'on y ajoute les sommes importantes rapportées par Lucullus, les extorsions extra-officielles de l'armée romaine, et la valeur des pertes occasionnées par la guerre, on comprend que le pays ait été épuisé. La taxation imposée par Rome à l'Asie n'était peut-être pas plus considérable en elle-même que sous la domination présente, mais elle pesait plus lourdement sur le pays, parce que les contributions s'en allaient du pays et n'y rentraient qu'en bien faible partie, et elles étaient, dans les nouvelles comme dans les anciennes provinces, basées sur le système du dépouillement complet des provinces en faveur de Rome. Mais la responsabilité en retombait moins sur les généraux que sur les partis aux volontés desquels ils devaient se conformer. Lucullus était énergiquement décidé à réprimer les épouvantables exactions des capitalistes en Asie; et ce fut même là une des causes de sa disgrâce. Les deux généraux pensaient sérieusement à ramener la prospérité dans les provinces soumises : ce qui le prouve c'est leur activité dans les lieux où aucune considération politique ne leur liait les mains, en particulier leur souci des villes d'Asie Mineure. Quoique bien des siècles après, plus d'un village asiatique en ruines rappelât le temps de la guerre civile, une ère nouvelle commença pour Sinope quand elle fut rétablie par Lucullus, et presque toutes les villes du continent dans le royaume de Pont doivent leur fondation à Pompée. La réorganisation de l'Asie romaine par Pompée doit, au milieu de bien des erreurs inévitables, être considérée comme intelligente et digne d'admiration : quelque pénibles

que fussent les circonstances de leur vie, les Asiatiques tant éprouvés devaient considérer comme un bienfait de pouvoir jouir à l'intérieur et à l'extérieur d'une paix si longtemps désirée et si chèrement achetée.

L'Orient après le départ de Pompée.

La paix dura effectivement en Orient jusqu'au moment où la pensée indiquée par Pompée avec sa légèreté habituelle de soumettre les contrées à l'est de l'Euphrate à la domination romaine eut été reprise par le triumvirat romain, avec énergie mais sans succès, et la guerre civile répandit bientôt ses fléaux dans les provinces orientales comme dans le reste de l'empire. Le gouverneur de Cilicie eut dans cet intervalle des combats à soutenir avec les populations montagnardes de l'Aman, celui de Syrie avec les hordes du désert, et bien de soldats romains périrent dans cette guerre avec les Bédouins; mais ces expéditions n'eurent pas d'autre importance. Une circonstance plus grave, ce fut la résistance obstinée que la nation juive opposa aux conquérants. Le fils du roi renversé Aristobule, Alexandre et Aristobule lui-même, qui réussit au bout de quelque temps à sortir de prison, excitèrent, pendant le gouvernement d'Aulus Gabinius, 697-701 (57-53), trois soulèvements contre le nouveau souverain, et le gouvernement rétabli par Rome du grand prêtre Hyrcan resta sans défense devant eux. Ce n'étaient pas des soulèvements politiques, mais l'invincible répugnance des Orientaux pour un joug contre nature qui les obligeait à régimber contre l'aiguillon : le dernier et le plus important de ces soulèvements dont l'occasion fut la retraite de l'armée d'occupation qu'avait nécessitée la crise d'Égypte, commença par le massacre des Romains établis en Palestine. Ce n'est pas sans peine que l'habile gouverneur put sauver les quelques Romains qui purent s'échapper et qui trouvèrent un refuge sur la montagne Garizin où ils étaient bloqués, et se rendre maîtres de l'insurrection, après plus d'un combat acharné et des siéges de longue durée. En punition, le grand-prêtre fut destitué, et la contrée juive, comme autrefois la Macédoine, fut organisée en cinq districts

autonomes gouvernés par des colléges de nobles; Samarie et d'autres localités détruites par les Juifs furent rétablies pour faire contre-poids à Jérusalem ; enfin un lourd tribut fut imposé aux Juifs comme aux autres sujets syriens de Rome.

Le royaume d'Égypte.

Nous avons encore à jeter un coup d'œil sur le royaume d'Égypte et sur la dernière contrée qui lui fût restée des conquêtes étendues des Lagides, la belle île de Chypre. L'Égypte était au moins nominalement le dernier État indépendant de l'Orient hellénique. Comme autrefois, les Perses, après s'être établis sur la moitié orientale de la Méditerranée, ne conquirent l'Égypte que la dernière, les puissants conquérants de l'Occident hésitaient à soumettre cette riche et originale contrée. La raison en était, comme on l'a déjà fait remarquer, soit la crainte d'une résistance, soit le défaut d'une occasion favorable. L'Égypte était certainement aussi impuissante que la Syrie, et déjà en 673 (81) elle avait été anéantie par la république romaine avec toutes les formes légales : le gouvernement qui dominait à la cour d'Alexandrie était celui des janissaires, qui renversaient les ministres et quelquefois les rois, prenaient pour eux ce qui leur convenait, et quand on leur refusait une augmentation de solde, assiégeaient le le roi dans son palais ; mais le gouvernement n'était pas aimé dans le pays ou plutôt dans la capitale (car le pays avec sa population agricole n'était guère consulté, et un parti au moins désirait la conquête de l'Égypte par Rome et faisait des efforts pour l'amener. Mais, moins les rois d'Égypte pouvaient songer à lutter à main armée contre Rome, d'autant plus énergiquement l'or d'Égypte travaillait contre le plan de réunion avec Rome; et par suite de la centralisation despotique et communiste du gouvernement égyptien, les revenus de la cour d'Alexandre étaient presque égaux à ceux de la république romaine, même après que Pompée les eut augmentés. La jalousie de l'oligarchie qui ne voulait confier ni la conquête ni le gouvernement de l'Égypte à un seul homme, y aida. Aussi les maîtres en fait de l'Égypte et de Chypre, en cor-

rompant les hommes principaux du sénat, non-seulement purent conserver leur trône ébranlé, mais ils le raffermirent et achetèrent du sénat la confirmation de leur titre royal. Mais ils n'en étaient pas encore à leur but. Le droit public exigeait de plus un décret des citoyens romains : pour l'obtenir, les Ptolémées dépendaient de l'humeur de tous les chefs démocratiques, et ils avaient aussi à ouvrir une guerre de corruption contre l'autre parti romain, qui, comme le plus puissant, demandait un prix beaucoup plus élevé. La lutte était inégale. La conquête de Chypre fut décidée en 696 (58) par le peuple, c'est-à-dire par les chefs de la démocratie, et on donna comme motif officiel de cette conquête la faveur que les Cypriotes avaient accordée à la piraterie. Marcus Caton, chargé par les adversaires de l'exécution de cette mesure arriva dans l'île sans armée; mais il n'en avait pas besoin. Le roi prit du poison; les habitants se plièrent sans résistance à subir une destinée inévitable, et furent mis sous les ordres du gouverneur de Cilicie. Le riche trésor, qui contenait 7,000 talents (45,000,000), que le roi aussi avare qu'ambitieux n'avait pu se décider à dépenser pour corrompre les Romains et sauver son royaume, tomba en même temps que lui au pouvoir des envahisseurs et remplit à souhait les coffres vides du trésor.

Chypre soumise.

Ptolémée d'Égypte reconnu.

Son frère, au contraire, qui régnait en Égypte, eut le bonheur d'être reconnu par décret des nouveaux maîtres du royaume, en 695 (59), qu'il avait achetés; le prix du marché doit avoir été de 6,000 talents (37,500,000). Il est vrai que ses sujets le chassèrent de son pays : ils étaient fatigués de ce roi habile joueur de flûte et mauvais politique, et ils avaient été irrités à l'excès par la perte définitive de Chypre et par l'aggravation d'impôts qu'avaient entraînée les transactions avec Rome 696 (58). Lorsque le roi, comme pour la garantie d'un objet vénal, réclama auprès de l'acquéreur, ceux-ci furent assez bons pour reconnaître qu'il leur incombait comme hommes d'affaires de rendre à Ptolémée son royaume : seulement les Parthes ne purent s'entendre

Ptolémée chassé par ses sujets.

sur le choix de l'homme qui serait chargé de reprendre l'Égypte à main armée avec les avantages attachés à cette conquête. Lorsque le triumvirat se fortifia à la conférence de Luca, et que Ptolémée se fut encore engagé à donner 10,000 talents (63,500,000), le gouverneur de Syrie Aulus Gabinius reçut du gouvernement le droit de faire les démarches nécessaires pour la restauration du roi. Les citoyens d'Alexandrie avaient, pendant ce temps-là, remis la couronne à Bérénice, fille aînée du roi renversé, et lui avaient donné un époux dans la personne d'un des princes spirituels de l'Asie romaine, le grand-prêtre de Komana, Archelaus : celui-ci eut assez d'ambition pour risquer sa position tranquille et excellente contre l'espérance du trône des Lagides. Les tentatives pour gagner le gouverneur romain furent vaines; mais il ne recula pas devant la pensée de défendre son nouveau royaume par la force des armes contre les Romains. Gabinius, sans avoir reçu aucun pouvoir ostensible pour commencer la guerre contre l'Égypte, mais qui en avait en réalité la mission, prit pour prétexte la piraterie que favorisaient les Égyptiens et la flotte d'Archelaus, et franchit sans retard la frontière égyptienne, 699 (55). La marche à travers les sables du désert entre Gaza et Peluse, devant laquelle tant d'invasions de l'Égypte avaient échoué, fut cette fois heureusement accomplie, ce dont on fut redevable au hardi et habile général de la cavalerie, Marcus Antonius. La forteresse frontière de Peluse fut rendue par la garnison juive sans résistance. En avant de cette ville, les Romains rencontrèrent les Égyptiens, les battirent dans un combat où Antonius se distingua encore, et arrivèrent au Nil : c'était la première armée romaine qui fût venue jusque-là. La flotte et l'armée d'Égypte avaient choisi ce lieu pour y livrer un dernier combat; mais les Romains triomphèrent encore, et Archelaus trouva là mort en combattant, ainsi qu'un grand nombre des siens. Aussitôt après cette bataille, la capitale se rendit, et toute résistance finit en même temps. La malheureuse contrée fut soumise à son roi légitime restauré par force. Les

Ptolémée ramené par Gabinius.

exécutions par lesquelles, sans l'intervention du chevaleresque Antonius, Ptolémée aurait déjà célébré la restauration de son gouvernement à Peluse, allèrent alors leur train, et la première victime qui monta à l'échafaud fut la fille innocente du roi. Le paiement convenu avec les potentats de Rome ne put s'effectuer par suite de l'impossibilité de tirer cette somme du pays épuisé, quoiqu'on eût pris aux pauvres gens jusqu'à leur dernier sou; mais la tranquillité publique fut confiée à une garnison laissée dans la capitale et composée d'infanterie romaine et de cavalerie celtique et germanique, qui congédia les prétoriens nationaux et rivalisa avec eux. L'ancienne hégémonie de Rome sur l'Égypte fut transformée par là en une occupation militaire, et la continuation nominale de la royauté nationale fut moins un soulagement pour le pays qu'un double fardeau.

CHAPITRE V

LUTTE DES PARTIS, PENDANT L'ABSENCE DE POMPÉE

La loi Gabinia avait changé les rôles des partis dans la capitale. Depuis que le général choisi par la démocratie tenait l'épée en main, son parti ou ce qu'on appelait ainsi était dominant dans la capitale. La noblesse était bien encore unie, et il ne sortait encore de l'opération des comices que des consuls, qui, selon l'expression des démocrates, étaient désignés dans les alcôves : les potentats eux-mêmes ne purent dominer les élections, et détruire l'influence des vieilles familles. Mais le consulat, quoiqu'on fût arrivé à en écarter à peu près complétement les hommes nouveaux, commençait à pâlir devant l'étoile montante des magistratures militaires exceptionnelles. L'aristocratie le comprenait sans vouloir se l'avouer, et se regardait comme perdue. A l'exception de Quintus Catulus, qui resta jusqu'à sa mort, avec une fidélité respectable, an poste peu enviable qu'il occupait comme champion d'un parti vaincu, 694 (95), on ne pourrait nommer dans les rangs de la noblesse aucun aristocrate, qui ait pris les intérêts de l'aristocratie avec passion et avec suite. Les hommes les plus distingués mêmes et les plus célèbres, tels que

L'aristocratie romaine.

Quintus Métellus Pius et Lucius Lucullus, abdiquèrent en réalité, et se retirèrent, dès qu'ils en trouvèrent l'occasion, à leurs villas, pour oublier le forum et le sénat, en s'occupant de jardins et de bibliothèques, de volières et de viviers. Il en arriva surtout ainsi pour la jeune génération de l'aristocratie, qui s'adonna complétement au luxe et à la littérature, ou qui se tourna vers le soleil levant. Un seul parmi les jeunes gens fait exception : c'est Marcus Porcius Caton, né en 659 (95), homme d'une honnêteté et d'un dévoûment rare, et cependant une des figures les plus bizarres et les moins réjouissantes de ces temps si féconds en excentricités politiques. Noble et fidèle, grave dans son maintien et dans ses manières, plein de patriotisme et d'attachement à la constitution, mais esprit lent, et moralement comme intellectuellement, sans passion, il aurait pu en toute circonstance faire un bon maître des comptes à l'État. Malheureusement il tomba vite sous la puissance de la phrase, et dominé par les sentences du Portique, telles qu'elles avaient cours alors dans le monde distingué, sous une forme abstraite, froide et morcelée, ou attaché à l'exemple de son arrière-grand-père, qu'il se proposait sans cesse pour modèle, il se posa dans la capitale coupable en citoyen modèle et en parangon de vertu; pour imiter le vieux Caton, il allait à pied et non à cheval, il ne prenait pas d'intérêt pour son argent, dédaignait les honneurs militaires, et voulait ramener le bon vieux temps, au point d'aller, comme le vieux Romulus, sans chemise. C'était une vaine caricature de son ancêtre; le vieux paysan que la colère et la haine avaient fait orateur, qui tenait avec un égal talent la charrue et l'épée, qui, avec sa connaissance bornée mais originale et saine des hommes, frappait le clou sur la tête, ne ressemblait guère au jeune savant tranquille, les lèvres pleines de la sagesse des écoles, et qu'on voyait toujours un livre à la main, ce philosophe qui ne comprenait ni la guerre ni aucun travail manuel, ce rassembleur de nuages dans le royaume de la philosophie morale et de l'abstraction. Cepen-

dant il arriva à une grande situation morale et même politique. Dans un temps misérable et lâche, son courage et sa vertu négative imposaient : il fit école, et il y eut des gens, il est vrai, de peu de valeur, qui voulurent copier le philosophe vivant, mais qui ne parvinrent qu'à le caricaturer. Son influence politique tient aux mêmes causes. Comme il était le seul conservateur en vue, qui, à défaut de talent et de pénétration, eût au moins de la responsabilité et du courage, et qui était prêt, que cela fût nécessaire ou non, à compromettre sa personne, il fut bientôt, quoique ni son âge, ni son rang, ni ses talents ne le destinassent à ce rôle, le chef reconnu du parti aristocratique. Partout où la résistance d'un seul homme résolu pouvait décider quelque chose, il atteignait son but, et, dans des questions de détail, particulièrement de finances, il rendait des services : il ne manquait aucune séance du sénat, et sa questure fit époque : tant qu'il vécut, il contrôla en détail le budget public, et vécut naturellement en guerre perpétuelle avec les fermiers des deniers publics. Au reste, ce qui lui manquait comme homme d'État, c'était tout. Il était incapable de comprendre un but politique et d'en embrasser toutes les circonstances : toute sa tactique consistait à faire front contre tous ceux qui s'écartaient du catéchisme moral et politique traditionnel de l'aristocratie, ou qui paraissaient s'en écarter, ce qui faisait qu'il travaillait souvent plus entre les mains de ses adversaires que de ses partisans. Don Quichotte de l'aristocratie, il prouvait par ses mœurs et par ses actions qu'il y avait bien encore une aristocratie, mais que la politique aristocratique n'était plus qu'une chimère.

Dissensions démocratiques.

La lutte avec cette aristocratie promettait peu d'honneur. Cependant les attaques de la démocratie contre l'ennemi vaincu ne cessèrent naturellement pas. Comme les soldats du train qui se jettent sur leur camp après qu'il est pris, la meute populaire se précipitait sur la noblesse renversée, et la surface de la politique paraissait au moins fort agitée par les troubles. La multi-

tude s'y mettait avec d'autant plus de goût que Caius César la tenait en bonne humeur, par la splendeur de ses jeux publics, 689 (65), où tout, même les cages des bêtes féroces, était d'argent massif, et surtout par une libéralité qui était d'autant plus princière qu'elle ne reposait que sur des dettes. Les attaques contre la noblesse étaient de nature diverse. On trouvait des matériaux précieux dans les fautes du gouvernement oligarchique; des hommes d'État libéraux ou soi-disant libéraux, comme Caius Cornelius, Aulus Gabinius, Marcus Cicéron, continuaient à dévoiler systématiquement les scandales les plus graves de ce gouvernement, et faisaient des propositions pour les réprimer. Le sénat, qui remettait habituellement les audiences aux ambassadeurs étrangers, reçut ordre de les fixer à certain jour. Les emprunts faits à Rome par ces ambassadeurs furent réglés sans réclamation : c'était le seul moyen de mettre un terme aux corruptions qui étaient à l'ordre du jour dans le sénat, 687 (67). Le droit du sénat de se dispenser des lois en certaines circonstances fut restreint, 687 (67), et on supprima l'abus par lequel tout Romain distingué qui avait des affaires dans une province se faisait donner par le sénat le titre d'ambassadeur romain, 691 (63). On aggrava les peines contre la corruption électorale et la captation, 687-681 (67-63). Cet abus n'avait fait que s'accroître, parce qu'on essayait de faire rentrer dans le sénat, par une réélection, les individus qui en avaient été exclus. On exprima dans la loi ce qui jusque-là avait simplement été entendu de soi-même, que les juges seraient obligés de rendre justice selon les règles établies par eux, à la manière romaine, à leur entrée en charge, 687 (67).

On travailla surtout à compléter la restauration démocratique et à mettre en avant les idées principales du temps des Gracques, en les accommodant aux temps. L'élection des prêtres par les comices, telle que Cnæus Domitius l'avait établie, et Sylla abolie, ut rétablie par un ordre du tribun du peuple Titus Labiénus, en 691 (63). On comprit bien combien il manquait encore au

rétablissement des lois sur les céréales décrétées par les Gracques, pour qu'elles reçussent toute leur extension, mais on se donna secrètement le mot pour qu'il fût entendu que, vu la différence des circonstances, vu la détresse du trésor public et l'augmentation du nombre des citoyens romains, le rétablissement était absolument impraticable. Dans la contrée entre le Pô et les Alpes, on entretint avec soin l'agitation pour la concession de l'égalité aux Italiotes. Dès 686 (68) Caius César voyagea de lieu à lieu dans ce but; en 689 (65), Marcus Crassus fit, comme censeur, la proposition de mettre immédiatement les Italiotes sur la liste; son collègue s'y opposa; dans les censures suivantes, on semble avoir renouvelé régulièrement cette tentative. De même qu'autrefois Gracchus et Flaccus avaient été les patrons des Latins, les chefs actuels de la démocratie se présentèrent comme protecteurs des Transpadans, et Caius Pison, consul en 687, eut à se repentir d'avoir eu à faire avec un de ces clients de César et de Crassus. Au contraire, ces chefs démocratiques paraissaient fort peu disposés à appuyer l'égalisation politique des affranchis : le tribun du peuple Caius Manilius qui, dans une assemblée peu nombreuse, avait voulu renouveler la loi Sulpicia ou le droit de vote des affranchis, 31 déc. 687 (67), fut aussitôt désavoué des hommes principaux de la démocratie, et la loi fut cassée dans le sénat le jour même où elle fut promulguée avec l'approbation des chefs. Ce fut dans le même instant qu'on éloigna de la capitale, par décret du peuple, en 689 (65), tous les étrangers qui ne possédaient ni le droit de cité latine, ni le droit de cité romaine. On voit que la contradiction interne de la politique des Gracques, qui consistait à lutter pour faire entrer les exclus dans le cercle des privilégiés et à combattre d'autre part les droits exclusifs des privilégiés, avait également passé à leurs successeurs : tandis que César et ses partisans voulaient donner le droit de cité aux Transpadans, ils donnaient d'autre part leur approbation à l'exclusion des affranchis et à la suppression barbare de la concurrence que le

Transpadans.

commerce de la Grèce et de l'Orient faisait en Italie aux Italiotes.

Procès contre Rabirius.

Ce qui est caractéristique, c'est la manière dont la démocratie conduisait les comices par rapport à la compétence des tribunaux criminels. Sylla ne les avait pas proprement supprimés, mais ils avaient été abolis en fait par l'instruction des jurys de haute trahison et de meurtre, et aucun homme sensé ne pouvait songer au rétablissement d'un système qui était devenu impraticable bien avant le temps de Sylla. Mais comme l'idée de la souveraineté du peuple semblait contenir au moins en principe une reconnaissance de la compétence des citoyens en matière pénale, le tribun du peuple Titus Labiénus appela en justice, en l'année 691 (63), le vieillard qui, trente-huit ans auparavant, avait tué ou passait pour avoir tué Saturninus, et le cita devant le même tribunal criminel, si la chronique est véridique, que le roi Tullus avait institué pour juger Horatius coupable du meurtre de sa sœur. Le criminel était un certain Caius Rabirius, qui, s'il n'avait pas tué Saturninus, avait du moins fait parade à la table des grands de la tête du tribun, et qui était, de plus, célèbre parmi les propriétaires de l'Apulie pour sa dureté et sa férocité. Il n'était pas dans l'intention sinon de l'accusateur lui-même, au moins des hommes habiles qui étaient derrière lui, de faire mourir sur la croix le malheureux; on laissa volontiers le sénat adoucir la forme de l'accusation, et l'assemblée du peuple qui fut réunie pour le jugement du coupable fut dissoute sous un prétexte quelconque, et toute la procédure fut mise à l'écart. Cependant cette conduite avait raffermi les deux palladium de la liberté romaine, le droit de provocation des citoyens et l'inviolabilité des tribuns du peuple, et le corps du droit démocratique avait été amélioré.

Attaques personnelles.

La réaction démocratique agit avec plus de passion encore dans les questions personnelles, quand elle le put ou l'osa. Elle y fut encouragée par l'habileté avec laquelle on évita de rendre

les biens confisqués par Sylla à leurs anciens possesseurs, pour ne pas se brouiller avec des alliés, et ne pas entrer en lutte avec les intérêts matériels. Le rappel des émigrés était lié trop intimement avec cette question pour ne pas paraître également inopportun. On fit au contraire de grands efforts pour rendre aux enfants des proscrits les droits politiques qui leur avaient été enlevés, 691 (63), et les chefs de parti du sénat furent continuellement l'objet d'attaques personnelles. Caius Cnæus Memmius fit en 688 à Marcus Lucullus un procès de tendance. On fit attendre à son illustre frère le triomphe aux portes de la capitale pendant trois ans, 688-691 (66-63). Quintus Rex et Quintus Metellus, le conquérant de la Crète, furent également insultés. Une chose qui fit encore plus d'effet, c'est que le jeune chef de la démocratie, Caius César osa disputer le souverain pontificat aux deux hommes les plus distingués de la noblesse, Quintus Catulus et Publius Servilius, le vainqueur d'Isaura, et prendre le pas sur eux auprès des citoyens. Les héritiers de Sylla, particulièrement son fils Faustus, se virent menacés d'une attaque en restitution des deniers publics que le régent s'était appropriés. On parla du renouvellement de l'appel au peuple de l'année 664 (90) en vertu de la loi Varia. On poursuivit avec plus de persistance les individus qui avaient pris part aux exécutions de Sylla. Quand le questeur Marcus Caton, l'homme respectable par excellence, menaçait de leur faire rendre les primes reçues pour le meurtre comme argent enlevé à l'État, 689 (65), il ne faut pas s'étonner si l'année suivante Caius César, président d'un tribunal criminel, considérait comme nulles les clauses de l'ordonnance de Sylla, qui laissait passer sans punition le meurtre d'un proscrit, et fit paraître devant les juges les plus illustres parmi les satellites de Sylla, Lucius Catilina, Lucius Bellienus, Lucius Luscius, et qui furent condamnes pour la plupart. Enfin on ne cessait pas de nommer publiquement les héros et les martyrs de la démocratie, et de célébrer leur souvenir. Nous avons déjà raconté comment Satur-

Réhabilitation de Saturninus et de Marius.

ninus fut réhabilité par le procès intenté à son meurtrier. Mais un nom qui avait un bien autre retentissement, c'était celui de Marius, qui avait fait autrefois battre tous les cœurs; et il se trouva que le même homme à qui l'Italie devait sa délivrance des Barbares du nord était l'oncle du chef actuel de la démocratie. La multitude avait applaudi, lorsque, en 686 (68), on fit promener aux funérailles de la veuve de Marius les images vénérées du héros. Mais lorsque, trois années après, les statues triomphales que Marius avait élevées au Capitole et que Sylla avait renversées reparurent un matin, sans qu'on s'y attendit, à leur ancienne place, dans tout l'éclat de l'or et du marbre, les invalides des guerres des Cimbres et d'Afrique, les larmes aux yeux, accoururent pour voir l'image chérie de leur général, et le sénat n'osa pas, en face des masses enthousiastes, enlever les trophées qu'une main habile avait rétablies en dépit des lois.

Inutilité des succès démocratiques.

Cependant toutes ces passions et ces haines, quelque bruit qu'elles fissent, ne devaient être considérées au point de vue politique que comme étant de très-médiocre importance. L'oligarchie était vaincue, la démocratie tenait le gouvernail. Petits et infimes se hâtaient de venir donner un dernier coup de pied à l'ennemi prosterné; mais les démocrates avaient leurs idées politiques et leur culte des principes; leurs doctrinaires ne voulaient pas s'arrêter jusqu'à ce que tous les privilèges de la communauté eussent été rétablis, et se rendaient même par là ridicules, comme de vrais légitimistes; on le comprend et cela était indifférent. Mais en somme l'agitation était sans but, et on voit combien les chefs du mouvement manquaient d'objet, lorsqu'on les voit s'appliquer à des choses mesquines ou à des détails. Il n'en pouvait être autrement. Dans la lutte contre l'aristocratie, les démocrates étaient

Collision imminente entre les démocrates et Pompée.

restés vainqueurs, mais ils avaient encore à passer par l'épreuve du feu, non contre l'ennemi, mais contre les alliés triomphants auxquels ils devaient la victoire dans la lutte avec l'aristocratie, et auxquels ils avaient dû confier une puissance militaire et

politique exceptionnelle, ne pouvant la leur refuser. Il fallait encore se débarrasser du vainqueur de l'Orient et du roi des mers : combien de temps encore garderait-il le pouvoir, quand comptait-il regarder la guerre comme terminée, lui seul pouvait le dire ; car, comme toute autre chose, le moment de son retour en Italie était entre ses mains. Les partis de Rome attendaient et se reposaient. Les nobles voyaient avec une indifférence relative le retour du général redouté ; ils n'avaient rien à perdre et avaient tout à gagner par la rupture entre Pompée et la démocratie, rupture qui leur paraissait imminente. Au contraire, les démocrates, tourmentés d'une atteinte pénible, cherchaient, pendant le répit que leur laissait l'absence de Pompée, à établir une contre-mine contre l'explosion menaçante. Ils se rencontraient en cela avec Crassus, à qui il ne restait plus pour s'opposer à un rival nécessaire et détesté qu'à se lier plus étroitement qu'auparavant avec la démocratie. Dès la première coalition, César et Crassus, comme étant les plus faibles, s'étaient rapprochés, les intérêts et le danger communs resserrèrent l'alliance que le plus riche et le plus endetté des Romains contractèrent ensemble. Tandis que publiquement les démocrates désignaient le général absent comme la tête et l'orgueil de leur parti, et paraissaient diriger tous leurs traits contre l'aristocratie, on travaillait en secret contre Pompée, et les tentatives de la démocratie pour se dérober à la dictature militaire menaçante ont historiquement une bien plus haute importance que l'agitation bruyante contre la noblesse, qui ne servait la plupart du temps que de masque. Cette agitation, il est vrai, travaillait dans l'obscurité ; ici nos traditions ont peine à porter la lumière ; car non-seulement les contemporains, mais encore les générations suivantes, avaient leurs raisons pour jeter un voile sur cette époque. La puissance militaire ne pouvait trouver d'échec que dans une autre puissance militaire. L'intention des démocrates était, à l'exemple de Marius et de Cinna, de s'emparer des rênes de l'État, et de confier à un de leurs chefs

soit la conquête de l'Égypte, soit le gouvernement de l'Espagne ou une magistrature semblable, ordinaire ou extraordinaire, afin de trouver en lui et en son armée un contre-poids contre Pompée et son armée. Ils avaient besoin pour cela d'une révolution, qui paraissait ostensiblement dirigée contre le gouvernement, mais qui, dans le fait, devait atteindre Pompée comme étant le monarque désigné (1); et pour effectuer cette révolution, la conjuration fut en permanence à Rome, depuis la promulgation de la loi Gabinia-Manilia jusqu'au retour de Pompée, 688-92 (66-62). La capitale était dans une situation pénible; le découragement des capitalistes, les suspensions de paiements, les banqueroutes journalières, étaient les avant-coureurs des troubles imminents qui devaient renverser complétement la situation des partis. Le complot de la démocratie, qui était à la fois dirigé contre le sénat et contre Pompée, tendait à les rapprocher l'un de l'autre. Mais la démocratie, tandis qu'elle s'efforçait d'opposer à la dictature de Pompée celle d'un homme qui lui était plus agréable, contribuait à réserver pour son compte la régence militaire, et chassait en fait le diable par Belzébuth : entre ses mains, les questions de principes n'étaient que des questions de personnes.

Alliance des démocrates et des anarchistes.

L'ouverture de la révolution complotée par les chefs de la démocratie devait être le renversement du gouvernement établi au moyen une insurrection fomentée à Rome par des conjurés démocrates. La situation morale des rangs les plus infimes comme les plus

(1) Quand on passe en revue l'ensemble des circonstances politiques de cette époque, il n'y a pas besoin de regarder bien loin pour arriver à la persuasion que le but final des machinations démocratiques de 688 (66) n'était pas le renversement du sénat, mais celui de Pompée. Cependant, il ne manque pas de preuves spéciales. La loi Gabinia-Manilia portait un coup mortel à la démocratie, dit Salluste (*Cat.*, 39), la conspiration de 688-9 (66-5) et la rogation de Servilius étaient spécialement dirigées contre Pompée : cela est parfaitement prouvé (Salluste, *Cat.*, 19; Val. Max. VI, 2, 4; Cic., *de Leg. agr.*, II, 17, 46). En outre, la situation de Crassus en face de la conjuration suffit à prouver qu'il agissait contre Pompée.

élevés de la société de Rome y prêtait d'une manière déplorable. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici quelles étaient les occupations du prolétariat libre et servile de la capitale. Le mot d'ordre était déjà que les pauvres pouvaient seuls défendre les pauvres : on était amené ainsi à l'idée de constituer en puissance organisée la masse des pauvres, à l'exemple de l'oligarchie des riches, et au lieu de se laisser tyranniser on voulait jouir à son tour de la tyrannie. Mais de semblables pensées trouvaient de l'écho dans le cerveau de la jeunesse aristocratique. Le genre de vie de la capitale épuisait non-seulement les patrimoines, mais encore les forces du corps et de l'esprit. Ce monde élégant tout occupé de frisures, de barbes et de manchettes à la mode, quelque entrain qu'il montrât à la danse et au jeu de la cythare, et à la coupe de vin, cachait cependant en lui un abîme effroyable de décadence morale et économique, de désespoir plus ou moins dissimulé et de résolutions insensées et puériles. Dans les cercles, on causait souvent du retour des temps de Cinna avec leurs proscriptions et leurs confiscations, et de l'abolition du registre des créanciers; il ne manquait pas de gens, même de naissance distinguée et de condition proéminente, qui n'attendaient qu'un signal pour tomber comme une bande de brigands sur la société des citoyens, et pour refaire par le pillage leur patrimoine épuisé. Là où il se forme une bande, elle trouve bientôt un chef; et il ne manquait pas d'hommes qui se proposaient en cette qualité. L'ancien préteur Lucius Catilina et le questeur Cnæus Pison, se distinguaient entre leurs compagnons, non-seulement par leur naissance et leur rang élevé, mais ils avaient brûlé leurs vaisseaux, et imposaient à leurs associés par leur audace comme par leurs talents. Catilina était un des plus audacieux parmi les audacieux. Ses déportements appartiennent à un acte d'accusation et non à l'histoire; mais son extérieur, son visage pâle, son regard effaré, sa démarche tantôt indolente, tantôt précipitée, trahissaient les annales peu respectables de son passé. Il possédait à un haut degré les qua-

lités qui devaient être recherchées dans le chef de pareilles bandes : la capacité de jouir de tout et de tout supporter, le courage, le talent militaire, la connaissance des hommes, l'énergie du crime, et cette pédagogie épouvantable du vice, qui entraîne les faibles à la faute et de la faute au le crime.

Avec de pareils éléments, des hommes qui avaient de l'argent et de l'influence politique pouvaient aisément organiser une conspiration contre l'ordre de choses existant. Catilina, Pison et ses pareils entrèrent résolùment dans tous les plans qui comprenaient les proscriptions et l'exemption des dettes; ce dernier était particulièrement irrité contre l'aristocratie, parce que celle-ci n'avait pas permis que cet homme méprisé et redoutable fût revêtu du consulat. Lui qui, jadis, avait, comme satellite de Sylla, fait la chasse aux proscrits avec une bande de Celtes, et qui avait tué entre autres de sa propre main son beau-frère accablé d'années, il se montrait maintenant disposé à rendre les mêmes services au parti opposé. Une alliance secrète fut conclue. Le nombre des individus qui y adhérèrent doit avoir dépassé quatre cents : elle comptait des alliés dans tous les pays et dans toutes les cités d'Italie; on comprend qu'une insurrection qui avait sur son drapeau la promesse de l'abolition des dettes devait, dans un pareil temps, voir se ranger autour d'elle de nombreuses recrues sorties des rangs de la jeunesse dissolue.

Le premier plan de conspiration échoue.

En décembre 688 (66), raconte-t-on, les chefs de l'union crurent avoir trouvé l'occasion favorable pour éclater. Les deux consuls élus pour l'année 689 (65), Cornelius Sylla et Publius Antonius Pætus, avaient été peu auparavant convaincus de corruption électorale, et, par suite, d'après le texte de la loi, leurs prétentions à la souveraine magistrature se trouvaient annulées. Tous deux accédèrent à l'union. Les conjurés leur promirent de leur procurer le consulat par la force et de s'assurer par là la possession de la magistrature souveraine. Le jour où les nouveaux consuls devaient entrer en charge, le 1er janvier 689 (65),

la curie devait être envahie par des gens armés désignés, et qui proclameraient Sylla et Pætus consuls, après avoir cassé le jugement légal qui les avait condamnés. Crassus devait ensuite recevoir la dictature, avec César pour maître de la cavalerie, sans doute pour mettre sur pied une force militaire imposante, tandis que Pompée était au loin occupé dans le Caucase. Chefs et soldats étaient avertis et prêts. Catilina attendait le jour désigné dans le voisinage du sénat, et le signe convenu qui devait être donné par César averti par Crassus. Mais il l'attendit en vain; Crassus manqua à la séance décisive du sénat, et l'insurrection projetée ne put avoir lieu. On avait comploté pour le 5 février un plan de massacre encore plus étendu; mais il échoua également, parce que Catilina donna le signal trop tôt, avant que tous les bandits désignés se trouvassent prêts. Le secret fut ébruité. Le gouvernement n'osa pas dénoncer ouvertement la conspiration, mais il fit garder les consuls menacés et opposa à la bande des conspirateurs une bande payée par le gouvernement. Pour éloigner Pison, on fit la proposition de l'envoyer comme questeur avec les fonctions de préteur dans l'Espagne citérieure; Crassus entra dans ce plan dans l'espérance qu'il assurerait à l'insurrection les ressources de cette province importante. Des propositions qui allaient plus loin furent arrêtées par les tribuns.

Ainsi parle la tradition qui répète évidemment la version courante dans les cercles du gouvernement, et dont l'authenticité doit être maintenue à défaut d'autre contrôle. En ce qui concerne le point principal, la participation de César et de Crassus, on ne peut en accepter pour preuve le témoignage de leurs ennemis politiques. Mais leur conduite publique dans ces circonstances est singulièrement d'accord avec les plans secrets auxquels cette tradition les associe. Crassus, qui était censeur à cette époque, fit en cette qualité la tentative d'inscrire les Transpadans sur la liste des citoyens, et c'était là un commencement de révolution. Une chose plus remarquable encore, c'est que Crassus voulut

faire entrer dans le cours de sa censure, l'Égypte et Chypre dans le domaine romain (1), et que César, à la même époque, fit proposer aux citoyens par un tribun de l'envoyer en Égypte, pour rétablir le roi Ptolémée, chassé par les Alexandrins. Ces machinations sont d'accord avec les accusations des adversaires. On ne peut rien affirmer de certain ; mais la plus grande vraisemblance est que César et Crassus avaient conçu le projet de s'emparer, pendant l'absence de Pompée, de la dictature militaire ; que l'Égypte avait été prise comme base de cette puissance militaire démocratique, enfin, que la tentative d'insurrection de 689 (65) avait été destinée à réaliser ces projets, et que Catilina et Pison étaient les outils dont devaient se servir Crassus et César.

Reprise de la conspiration.

Un moment la conjuration sembla tenue en échec. Les élections pour 690 (64) eurent lieu sans que Crassus et César renouvelassent leur tentative de s'emparer du consulat : peut-être la raison en fut-elle qu'un parent du chef de la démocratie, Lucius César, un homme faible et souvent employé comme instrument par son parent, obtint cette fois le consulat. Cependant les nouvelles d'Asie arrivaient coup sur coup. Les affaires d'Asie Mineure et d'Arménie étaient complétement arrangées. Les généraux de la démocratie disaient bien que la guerre de Mithridate pouvait être considérée comme finie dès que le roi était pris, et qu'il était nécessaire de commencer la chasse à courre autour de la

(1) Plutarque, *Crass.*, 13; Cicéron, *de Leg. agr.*, 11, 17, 44. A cette année, 689 (65), appartient le discours de Cicéron, *de rege Alexandrino*, qu'on a placé à tort à l'an 698 (58). Cicéron y combat, comme le prouvent clairement les fragments, l'assertion de Crassus que, par le testament du roi Alexandre, l'Égypte soit devenue la propriété de Rome. Cette question de droit a dû être discutée en 689 (65), car en 698 (56) elle était devenue, par la loi Julia de 695 (59), sans importance. Mais en 698, il ne s'agissait pas de savoir à qui appartenait l'Égypte, mais de ramener le roi chassé par une insurrection, et César n'a joué aucun rôle dans cette affaire qui nous est parfaitement connue. Enfin, après la conférence de Luca, Cicéron n'était pas en situation de s'opposer sérieusement à un des triumvirs.

mer Noire, et avant tout de demeurer loin de la Syrie. Pompée, sans s'occuper de ces bavardages, était sorti de l'Arménie au printemps de 690 (64), et avait marché sur la Syrie. Si l'on voulait faire de l'Égypte le quartier général de la démocratie, il n'y avait pas de temps à perdre; autrement Pompée pouvait arriver en Égypte avant César. La conjuration de 688 (66), qui n'avait été combattue que par des mesures de répression molles et insuffisantes, se renouvela, lorsque les élections consulaires pour 691 (63) arrivèrent. Les personnes étaient les mêmes, et le plan n'était pas sensiblement altéré. Les chefs du mouvement se retirèrent sur l'arrière-plan. Ils présentaient cette fois au consulat Catilina et Caius Antonius, le jeune fils de l'orateur, un fils du général qui avait été rappelé de Crète; Antonius, autrefois partisan de Sylla comme Catilina, et, comme celui-ci, appelé, quelques années auparavant, par le parti démocratique, devant un tribunal, et chassé du sénat. Au reste, homme mou, sans importance, nullement propre à faire un chef de parti, banqueroutier, se prêtant facilement aux desseins des démocrates, au prix du consulat et des avantages qui y étaient attachés. Les chefs de la conjuration voulaient, au moyen de ces consuls, s'emparer du gouvernement, prendre comme otage les fils de Pompée, qui étaient restés en arrière dans la capitale, et armer, en Italie et dans les provinces, contre Pompée. A la première nouvelle du coup frappé dans la capitale, le gouverneur Cnæus Pison devait lever l'étendard de l'insurrection dans l'Espagne citérieure. Les communications avec lui ne pouvaient avoir lieu par mer, parce que Pompée y dominait : on comptait pour cet office sur les Transpadans, les anciens clients de la démocratie, parmi lesquels elle avait de nombreux partisans, et qui, naturellement, auraient voulu avoir le droit de cité : à eux se joignaient diverses peuplades celtiques (1).

(1) Les Ambrani (Suétone, *Cæs.*, 9) ne sont pas les Ambrons Ligures (Plutarque, *Mar.*, 19), mais sont cités à tort pour les Arverni.

Les fils de cette conspiration s'étendaient jusqu'à la Mauritanie. Un des conjurés, le marchand en gros romain, Publius Sittius de Nucéria, obligé d'éviter l'Italie à cause de circonstances financières, avait levé en Mauritanie et en Espagne une bande de gens sans aveu, et s'était dirigé comme chef de cette bande vers l'Afrique occidentale, où il avait des relations de commerce.

Élections consulaires.

Le parti rassembla toutes ses forces pour la lutte électorale. Crassus et César réunirent leur argent propre ou emprunté et leurs alliances pour assurer le consulat à Catilina et à Antoine : les compagnons de Catilina firent tous leurs efforts pour mettre aux affaires l'homme qui leur promettait les charges et les pontificats, les palais et les propriétés de leurs adversaires, et avant tout la libération de leurs dettes, et qu'on savait disposé à tenir sa parole. L'aristocratie courait un grand danger, principalement parce qu'elle ne pouvait opposer une candidature. Il était évident que le candidat risquait sa tête, et on n'était plus au temps où le poste du danger attirait le citoyen : la peur l'emportait sur l'ambition même. La noblesse se contenta de faire une faible tentative pour réprimer la corruption électorale, en présentant une nouvelle loi, qui fut écartée par l'intercession des tribuns du peuple : elle porta ses voix sur un candidat qui ne lui plaisait pas, mais qui, du moins, était irréprochable : c'était Marcus Cicéron, qui était notoirement un louvoyeur politique (1). Habitué à coqueter tantôt avec la démocratie, tantôt avec Pompée, tantôt, avec un peu plus d'éloignement, avec l'aristocratie; défendant tout accusé influent sans distinction de personne ou de parti, car il comptait Catilina parmi ses clients, il n'était proprement d'aucun parti, ou, ce qui est à peu près la même chose,

(1) On ne peut exprimer cela plus naïvement que ne le fit son frère (*de pet. cons.*, I, 5, 13, 51, 53; de J. 690 (64). Comme pièce justificative, les gens non prévenus peuvent lire non sans intérêt le second discours contre Rullus, où le « premier consul démocratique, conduisant le bon public par le nez, de la façon la plus divertissante, » leur démontre la « vraie démocratie. »

il était du parti des intérêts matériels, qui dominait dans les tribunaux et qui voyait avec bienveillance l'homme d'affaires éloqnent et le compagnon poli et spirituel. Il avait assez d'alliances dans la capitale et dans les provinces, pour avoir une chance contre le candidat de la démocratie, et comme la noblesse, quoique à contre-cœur, et les pompéiens votaient pour lui, il fut élu avec une grande majorité. Les deux candidats de la démocratie eurent beaucoup de voix; Antonius, dont la famille était plus connue que celle de son concurrent, en eut un peu plus. Cette circonstance ruina l'élection de Catilina, et sauva Rome d'un second Cinna. Un peu auparavant, Pison, à l'instigation, dit-on, de son ennemi politique et personnel Pompée, avait été assassiné en Espagne par son escorte d'indigènes (1). Il n'y avait pas à se préoccuper du consul Antonius. Cicéron rompit le lien qui l'attachait à la conjuration, avant qu'ils fussent entrés tous deux en charge, en renonçant aux provinces consulaires qui lui étaient échues par le sort, et en abandonnant à son collègue accablé de dettes le gouvernement productif de la Macédoine. Ainsi les préliminaires essentiels de la conjuration étaient déjoués.

Nouveaux projets des conjurés.

Sur ces entrefaites, les affaires d'Asie se présentaient d'une manière encore plus défavorable pour la démocratie. L'organisation de la Syrie marchait à grands pas : on avait fait à Pompée, d'Égypte, des propositions pour qu'il s'y rendît et soumît la contrée à Rome; on devait craindre que Pompée ne s'emparât de la vallée du Nil. Ce fut alors que César tenta de se faire renvoyer en Égypte par le peuple, pour aider le roi contre ses sujets indociles; il ne réussit pas, paraît-il, à intéresser ni les grands ni les petits contre Pompée. Le retour de Pompée et la catastrophe vraisemblable approchaient tous les jours. Quoique la corde en eût été

(1) Son inscription tumulaire qui existe encore porte : *Cn. Calpurnius. Cn. f. Piso quæstor pro ex. s. c. provinciam Hispaniam citeriorem obtinuit.*

souvent rompue, on devait encore essayer de tendre l'arc. La ville était dans la consternation : les conférences journalières des chefs du mouvement prouvaient qu'il y avait encore quelque chose sur le métier. Ce que c'était, on le sut bientôt, lorsque les deux tribuns du peuple entrèrent en charge, et que l'un d'eux (10 décembre 690 (64), Publius Servilius Rullus, apporta une loi agraire qui devait donner aux chefs des démocrates une situation semblable à celle que Pompée avait eue par suite de la proposition Gabinia Manilia. Le but nominal était la fondation de colonies en Italie, et le sol de ces colonies ne devait pas être formé par des expropriations : tous les droits passés existants devaient être garantis, et les occupations illégales des derniers temps devaient être transformées en droit et propriété. Il n'y avait que le domaine de Campanie donné à bail qui devait être morcelé et colonisé; dans les autres, le gouverneur devait acheter selon les voies ordinaires la terre destinée aux assignations. Pour se procurer des soumissionnaires à cette opération, le reste de la terre domaniale d'Italie, et surtout hors de l'Italie, devait être mis en vente successivement : particulièrement les biens affectés à l'ancienne table royale de Macédoine, la Chersonèse de Thrace, la Bithynie, le Pont, Cyrène, plus les territoires des villes que le droit de la guerre avait livrées entièrement aux Romains en Espagne, en Afrique, en Sicile, en Grèce, en Cilicie. On devait également mettre en vente tout ce que l'État avait acquis depuis l'an 666 (88) en biens meubles et immeubles, et dont il n'avait pas encore disposé; surtout en ce qui concernait l'Égypte et Chypre. Ce fut dans le même but que toutes les communautés sujettes, à l'exception des cités de droit latin et des villes libres, furent accablées de contributions et de dîmes. On destina également à ces achats le produit des présents des nouvelles provinces, à partir de 692 (62), et le rachat du butin qui n'avait pas été employé légalement ; cette disposition s'appliquait aux nouvelles sources d'impôts que Pompée venait d'ouvrir en Orient et à l'argent pu-

blic qui se trouvait entre les mains de Pompée et des héritiers de Sylla. Pour l'exécution de ces mesures, on devait nommer des dizeniers investis d'une juridiction et d'un imperium particuliers, qui devaient rester en charge cinq ans, et qui devaient s'entourer de deux cents acolytes choisis dans l'ordre des chevaliers. On ne devait, pour le choix des dizeniers, prendre en considération que les candidats qui se produisaient personnellement, et, comme pour les élections sacerdotales, il ne devait y avoir que seize districts électoraux tirés au sort sur les trente-cinq qui existaient. Il n'était pas difficile de discerner qu'on cherchait à constituer dans ces colléges de dizeniers une puissance modelée sur celle de Pompée, mais avec une nuance moins militaire et plus démocratique. On avait besoin de la puissance judiciaire pour décider la question égyptienne, de la puissance militaire pour armer contre Pompée ; la clause qui défendait l'élection d'un absent excluait Pompée, et la restriction des cercles électoraux, ainsi que la manipulation des tirages au sort devaient faire tourner l'électeur dans le sens de la démocratie.

Cependant cette tentative manqua complétement son but. La multitude, qui trouvait plus commode de se faire mesurer son blé tiré des magasins publics à l'ombre des halles romaines que de travailler elle-même à la sueur de son front, reçut la proposition avec beaucoup d'indifférence. Elle sentit bientôt que Pompée n'accepterait jamais une proposition aussi blessante pour lui et qu'il ne pouvait être bon de s'allier à un parti qui, dans son embarras, s'abandonnait à des desseins excentriques. Dans des circonstances pareilles, il n'était pas difficile au gouvernement de faire échouer la proposition. Le nouveau consul Cicéron saisit cette occasion d'employer son talent à donner au parti vaincu le dernier coup ; avant que le tribun qui était tout prêt déclarât son intercession, le moteur de la proposition la retira lui-même. La démocratie n'avait rien gagné, si ce n'est d'apprendre avec peine que la multitude, par amour ou par crainte, était encore

attachée à Pompée, et que toute proposition échouerait si le public la regardait comme dirigée contre Pompée.

Préparatifs des anarchistes en Étrurie.

Fatigué de ces agitations inutiles et de ces plans sans résultat, Catilina résolut de donner aux affaires une tournure décisive, et de finir une fois pour toutes. Il voulut commencer ses préparatifs de guerre civile. Fæsula (Fiesole), ville très-forte de l'Étrurie, cette contrée de misérables et de conspirateurs, et qui avait été quinze ans auparavant le centre de l'insurrection de Lépide, fut de nouveau désignée comme quartier général du soulèvement. C'est là qu'eurent lieu les envois d'argent, fourni particulièrement par les dames nobles de la capitale : c'est là qu'on rassembla les armes et les soldats; un vieux général de Sylla, Caius Martius, brave et libre de scrupules comme un lansquenet, y prit le commandement, en faisant sur d'autres points de l'Italie des préparatifs semblables quoique moins étendus. Les Transpadans étaient tellement agités qu'ils n'attendaient qu'un signal pour s'insurger. Dans la contrée du Bruttium, sur la côte orientale d'Italie, à Capoue, où se rassemblaient de partout de grandes troupes d'esclaves, une seconde insurrection servile comme celle de Spartacus paraissait imminente. Dans la capitale même, il se préparait quelque chose : quand on voyait la mine confiante avec laquelle les débiteurs paraissaient devant le préteur urbain, on devait penser aux scènes qui avaient précédé le meurtre d'Asellio. Les capitalistes étant dans une inexprimable angoisse, il parut nécessaire de défendre plus expressément les exploitations d'or et d'argent et de surveiller la multitude de la capitale. Le plan des insurgés était, au moment des élections consulaires de 692 (62) auxquelles Catilina se présentait, d'assassiner le consul qui les surveillerait, ainsi que ceux qui devaient lui succéder, et d'assurer à tout prix l'élection de Catilina, d'amener au moment donné de Fésule et des autres points de réunion des troupes armées contre la capitale, et de briser par elles la résistance. Cicéron, par ses agents et ses agentes, étant informé rapidement et exac-

Nouvel insuccès de Catilina.

tement du dessein des conjurés, dénonça la conjuration le jour de l'élection (20 octobre), en plein sénat et en présence de ses principaux chefs. Catilina ne se laissa pas décourager : il répondit tranquillement que si le choix des électeurs tombait sur lui, un grand parti sans tête opposé à un petit parti de pauvres têtes ne manquerait pas longtemps de chef. Cependant, comme on n'avait pas de preuve irrécusable du complot, on ne pouvait attendre de l'angoisse du sénat d'autre mesure que la sanction des lois d'exemption présentées par les magistrats selon la forme ordinaire (21 octobre). La bataille électorale approchait, car c'était cette fois plutôt une bataille qu'une élection : Cicéron s'était fait une garde du corps avec des jeunes gens choisis surtout dans la classe des marchands, et ce furent ces hommes aussi qui, le 28 octobre, jour auquel le sénat avait ajourné les élections, remplirent le Champ de Mars et y dominèrent. Les conjurés ne purent ni massacrer le consul qui conduisait les élections, ni décider les élections en leur faveur.

Sur ces entrefaites, la guerre civile avait commencé. Le 27 octobre, Caius Manlius avait planté l'aigle romaine auprès de Fésule, et l'armée de l'insurrection devait s'y réunir (elle venait des soldats de Marius et de la guerre des Cimbres), et les brigands appelés des montagnes ainsi que les populations devaient également s'y rallier. Sa proclamation promettait, suivant les vieilles traditions du parti populaire, la délivrance du fardeau des dettes et l'adoucissement de la loi des créanciers, qui, lorsque le montant de la dette dépassait la totalité des biens, autorisait encore la perte de la liberté pour le débiteur. Il semble que la clique de la capitale, en se donnant comme l'héritière légitime des vieux paysans plébéiens, et en livrant bataille sous les aigles illustres de la guerre des Cimbres, voulût souiller non seulement le présent mais le passé de Rome. Cependant cette levée de boucliers échoua encore; dans les autres lieux de réunion, la conjuration ne dépassa pas la réunion des armes et les ras- L'insurrection éclate en Étrurie.

semblements secrets, parce qu'il manquait partout des chefs résolus. Ce fut un bonheur pour le gouvernement. Car quoique la guerre civile eût été annoncée ouvertement depuis longtemps, sa propre indécision et la machine gouvernementale vermoulue ne lui avaient pas permis de faire aucun préparatif militaire. La réserve fut enfin appelée, et dans toutes les parties de l'Italie on envoya des officiers supérieurs pour écraser chaque insurrection dans son district : on fit sortir les gladiateurs de la ville, et on organisa des patrouilles pour prévenir le mouvement qu'on redoutait. Catilina était dans une situation pénible. Suivant son aveu, il aurait fallu éclater en même temps, aux élections consulaires, dans la capitale, et en Étrurie : le résultat infructueux du premier soulèvement et le commencement du second le mettaient personnellement en danger, et compromettait tout le résultat de son entreprise. Du moment que les siens avaient pris les armes contre le gouvernement, il ne pouvait rester à Rome, et cependant il lui fallait non-seulement préparer le soulèvement à Rome, mais le faire éclater avant d'avoir quitté Rome; car il connaissait trop bien ses acolytes pour s'en remettre à eux de ce soin. Les plus distingués parmi les conjurés étaient des hommes incapables : Publius Lentulus Sura, consul en 683 (71), exclu plus tard du sénat, refait préteur pour qu'il pût rentrer au sénat ; les deux anciens préteurs, Publius Autronius et Lucius Cassius ; Lentulus, aristocrate à grands mots et à grandes prétentions, mais lent d'intelligence et irrésolu dans l'action, Autronius, qui n'avait de remarquable que sa voix perçante ; quant à Lucius Cassius, on ne comprend pas qu'un homme si épais et si simple fût au nombre des conjurés. Catilina n'osa pas placer à la tête de l'insurrection des partisans plus capables, comme le jeune sénateur Caius Cethegus, et les chevaliers Lucius Statilius et Publius Gabinius Capito, parce que, même dans la conjuration, l'ancienne distinction des ordres était respectée, et que les anarchistes ne pouvaient espérer réussir s'ils n'avaient à leur

Mesures répressives du gouvernement

tête un consulaire ou au moins un ancien préteur. Quoique l'armée de l'insurrection attendît impatiemment ses chefs, et qu'il fût dangereux de rester au siége du gouvernement après que l'insurrection avait éclaté, Catilina se décida pourtant à rester encore quelque temps à Rome. Habitué à en imposer à ses adversaires par son audace, il se montra publiquement au forum et au sénat, et répondit aux menaces qui l'y assaillaient, qu'il fallait se garder de le pousser à l'extrémité. Quand on met, disait-il, le feu à la maison d'un homme, il est obligé d'étouffer l'incendie sous les décombres. En fait, personne n'osait, ni particulier, ni fonctionnaire, mettre la main sur cet homme redoutable : il ne servit à rien qu'un jeune aristocrate le citât devant les tribunaux pour crime de haute trahison, car avant que le procès fût terminé, il devait être décidé d'une autre manière. Mais les projets de Catilina échouèrent, surtout parce que les agents du gouvernement s'étaient mêlés aux conjurés et le tenaient au courant des moindres détails du complot. Lorsque, par exemple, les conjurés parurent devant la place forte de Préneste (1er novembre) qu'ils espéraient emporter par un coup de main, ils trouvèrent la garnison avertie et fortifiée, et tout échoua de la même manière. Catilina, malgré toute son audace, jugea prudent de fixer son départ à quelques jours de là. Mais auparavant, sur son expresse proposition, il fut décidé, dans une dernière assemblée des conjurés, qui eut lieu dans la nuit du 6 au 7 novembre, de tuer le consul Cicéron, qui était surtout à la tête de la contre-mine, avant le départ du chef, et pour prévenir toute trahison, d'accomplir cet acte immédiatement. Le matin de bonne heure, le 7 novembre, les meurtriers choisis frappèrent à la porte du consul; mais ils trouvèrent les sentinelles doublées et se retirèrent : cette fois encore, les espions du gouvernement étaient sortis des rangs des conjurés. Le jour suivant (8 novembre), Cicéron convoqua le sénat. Catilina osa encore y paraître et chercher à se défendre contre les paroles enflammées du consul, qui lui repro-

cha en plein visage les événements des derniers jours; mais on ne l'écouta pas, et les bancs se vidèrent autour de la place qu'il occupait. Il quitta la séance et se rendit, comme du reste il l'aurait fait sans cela, en Étrurie, suivant les conventions. Là il prit le titre de consul, et resta dans l'expectative, pour mener ses troupes contre la capitale, à la première nouvelle de l'insurrection qui devait éclater. Le sénat déclara traîtres à la patrie les deux généraux Catilina et Manlius, et tous ceux de leurs compagnons qui n'auraient pas déposé les armes à un jour déterminé, et on convoqua de nouvelles milices; mais à la tête de l'armée envoyée contre Catilina était le consul Caius Antonius, qui était notoirement impliqué dans la conjuration, et dont le caractère mettait à la merci du hasard la question de savoir s'il menait ses troupes contre Catilina ou pour se joindre à lui. On semblait avoir voulu faire de cet Antonius un second Lépidus. On avait également peu agi contre les chefs des conjurés qui étaient restés dans la capitale, quoique chacun les désignât du doigt et que l'insurrection dans la capitale ne fût nullement abandonnée des conjurés, car le plan en avait été tracé de nouveau par Catilina avant son départ de Rome. Un tribun devait donner le signal, en convoquant une assemblée du peuple; la nuit suivante, Cethegus devait les débarrasser de Cicéron, de Gabinius et de Statilius, mettre le feu dans douze endroits de la ville, et la jonction devait se faire le plus rapidement possible avec l'armée de Catilina, qui arriverait sur ces entrefaites. Si Céthégus avait profité des circonstances, et si Lentulus, qui avait été mis à la tête des conjurés après le départ de Catilina, avait pu se décider à un rapide coup de main, la conjuration pouvait encore réussir. Mais les conspirateurs étaient aussi incapables et aussi mous que leurs adversaires; des semaines se passèrent, et on n'arriva à aucune décision.

Les conjurés de la capitale sont découverts et arrêtés.

Alors la contre-mine fut découverte. Lentulus, avec sa manière de couvrir sa lenteur et ses tentatives dans les choses pressantes et nécessaires par des projets à longue échéance, s'était ouvert de

ce plan aux députés d'un canton celte, les Allobroges, chargés d'affaires d'une contrée ruinée et eux-mêmes couverts de dettes; il leur avait donné une part dans la conspiration, et au moment de leur départ il léur avait confié des messages et des lettres ponr ses affidés. Les députés quittèrent Rome, mais dans la nuit du 2 au 3 novembre, ils furent arrêtés aux portes par les fonctionnaires romains et leurs papiers leur furent pris. On découvrit que les Allobroges servaient d'espions au gouvernement romain, et n'avaient pris part à la conspiration que pour lui fournir des preuves contre les chefs de la conjuration. Le matin les ordres d'arrestation furent lancés sans bruit contre les chefs les plus dangereux, et ils furent exécutés contre Lentulus, Cethégus, Gabinius et Statilius, tandis que quelques autres se dérobèrent par la fuite à l'arrestation. Le crime des prisonniers comme celui des fugitifs était évident. Immédiatement après l'arrestation on lut devant le sénat les lettres qui avaient été saisies; les prisonniers ne ponvaient en renier le sceau et l'écriture; on entendit les hommes arrêtés et les témoins : on eut bientôt en main d'autres preuves convaincantes : les dépots d'armes dans les maisons des conjurés, les menaces qu'ils avaient faites; l'existence de la conspiration était évidente et légalement prouvée, et les épisodes les plus importants en avaient été publiés par les soins de Cicéron dans des feuilles volantes. La colère contre cette conjuration anarchique fut universelle. Le parti oligarchique avait volontiers fait usage de ces révélations pour en rejeter la responsabilité sur la démocratie et surtout sur César; mais il était trop affaibli pour en tirer parti et lui préparer le même sort qu'aux Gracques et à Saturninus : sous ce rapport il en resta au simple désir. La multitude de la capitale s'exalta surtout au plan d'incendie formé par les conjurés. Les marchands et tout le parti des intérêts matériels voyaient dans cette guerre des débiteurs contre les créauciers une question d'existence : la jeunesse de cette classe se réunit avec grande agitation autour du sénat avec des épées, et on menaça les partisans

déclarés ou secrets de Catilina. En fait, la conjuration était pour le moment paralysée : quoique peut-être ses inspirateurs primitifs fussent encore debout, presque tout l'état major chargé de l'exécution était en prison ou en fuite : la multitude, rassemblée près de Fésule, ne pouvait guère, sans le secours d'une insurrection de la capitale, arriver à aucun succès.

Délibération du sénat sur l'exécution des conjurés.

Dans une république passablement organisée, les choses en auraient fini là au point de vue politique, et la force militaire et les tribunaux auraient fait le reste de la besogne; mais à Rome on en était venu au point que le gouvernement ne pouvait garder deux nobles de distinction dans leur prison. Les esclaves et les affranchis de Lentulus se remuaient : on formait, disait-on, des plans pour attaquer les maisons de particuliers dans lesquelles ils étaient renfermés, pour les mettre en liberté par la force. Il ne manquait pas à Rome, grâce à l'anarchie des dernières années, de chefs de bande, qui pour une somme donnée se chargeraient de coups à faire. Enfin Catilina était au courant des circonstances et assez prêt pour tenter avec les bandes une attaque désespérée. On ne sait ce qu'il y a de vrai dans ces rumeurs; mais les inquiétudes étaient fondées, car la constitution ne permettait pas au gouvernement de disposer d'aucune troupe ni même d'une police respectable. Et en fait, il était à la merci de la première bande de brigands. On pensait beaucoup à prévenir toutes ces tentatives de délivrance par l'exécution des prisonniers. Constitutionnellement cela était impossible. Selon l'ancien droit sacré de provocation, on ne pouvait prononcer une sentence de mort contre un citoyen que devant l'assemblée du peuple : aucun autre fonctionnaire n'avait compétence pour cela : depuis que les assemblées de citoyens étaient devenues elles-mêmes des antiquailles, on ne condamnait plus à mort. Cicéron aurait volontiers écarté cette grave solution : si la question de droit était indifférente à l'avocat, il savait bien combien il pouvait lui être utile de passer pour libéral, et il avait peu d'empressement à se séparer à jamais du parti démo-

cratique par ce sang versé. Cependant son entourage, principalement sa noble épouse l'engageait à couronner par cette démarche hardie ses services rendus à sa patrie; le consul, désireux, comme tous les indécis, de cacher son indécision, et tremblant cependant devant cette effrayante responsabilité, convoqua dans son anxiété le sénat, et lui laissa le soin de prononcer sur la vie ou la mort de quatre personnes. Ceci n'avait, il est vrai, aucun sens; car le sénat pouvait encore moins que le consul connaître constitutionnellement de ce crime, et la responsabilité en retombait de nouveau sur ce dernier; mais quand la timidité a-t-elle été conséquente? César mit tout en œuvre pour sauver les prisonniers, et ses paroles pleines de menaces cachées sur la colère inévitable de la démocratie firent la plus profonde impression. Quoique déjà tous les consulaires et la grande majorité du sénat se fussent prononcés pour l'exécution, les principaux, Cicéron en tête, inclinèrent pour qu'on restât dans les limites constitutionnelles. Mais Caton sut, en impliquant dans le complot ceux qui étaient pour la clémence, jeter une nouvelle épouvante dans les âmes hésitantes, et regagna à l'exécution des criminels la majorité du sénat. L'accomplissement de la résolution appartenait naturellement à Cicéron, qui l'avait provoquée. Tard dans la soirée du 5 décembre, les coupables furent tirés des maisons où ils étaient renfermés, et menés, au milieu d'une grande foule rassemblée sur le forum, dans la prison où les condamnés à mort devaient être renfermés. C'était un sombre cachot, placé à douze pieds sous terre, et qui avait servi autrefois de réservoir pour les eaux. Le consul lui-même conduisit Lentulus, les préteurs, les autres conjurés, avec un grand déploiement d'escorte; la tentative de délivrance qu'on attendait n'eut pas lieu. Personne ne savait si les prisonniers étaient conduits dans un lieu plus sûr ou au supplice. A la porte de la prison, ils furent remis aux trois hommes chargés de l'exécution, et étranglés aux flambeaux. Le consul avait attendu devant les portes que les exécutions fussent

accomplies, et avec sa voix vibrante bien connue, il jeta à la multitude muette de stupeur ces mots « Ils sont morts. » Jusque bien avant dans la nuit, la foule parcourut les rues, poussant des vivats en l'honneur du consul à qui on croyait devoir la sécurité des personnes et des biens. Le sénat ordonna de solennelles actions de grâce, et les premiers hommes de la noblesse, Marcus Caton et Quintus Catulus, saluèrent l'homme qui avait prononcé la sentence de mort du titre jusqu'alors inusité de père de la patrie. Mais c'était une action horrible, et d'autant plus horrible qu'elle fut saluée par tout le peuple comme grande et digne de louange. Jamais une ville ne s'est montrée dans un état plus misérable que Rome, voyant exécuter sommairement de sang-froid, par la majorité du gouvernement, une résolution imposée par la multitude, sur des prisonniers politiques, coupables, il est vrai, selon la loi, mais qui n'avaient pas mérité de perdre la vie, et cela parce qu'on ne se fiait pas à la sûreté des prisons et qu'il n'y avait pas de police bien organisée. Pour qu'il y eût dans toute cette affaire ce trait humoristique qui manque rarement de suivre une tragédie, cet acte de la plus brutale tyrannie fut accompli par le plus modéré et le plus timoré de tous les hommes d'État, et le premier consul démocrate se distingua en violant le palladium des libertés romaines, le droit de provocation.

Défense de l'insurrection étrusque.

Quoique dans la capitale la conjuration eût été étouffée avant d'avoir éclaté, il fallait encore terminer l'insurrection d'Étrurie. La force armée, d'environ deux mille hommes, que Catilina avait à sa disposition, s'était presque quintuplée par l'adjonction des recrues qui affluaient, et constituaient près de deux légions au complet, dont, il est vrai, le quart à peine était suffisamment armé. Catilina s'était jeté avec eux dans les montagnes et avait évité un conflit avec l'armée d'Antonius, pour pouvoir terminer l'organisation de ses troupes et attendre que l'insurrection éclatât à Rome. Mais la nouvelle de l'échec de ce mouvement consterna

l'armée des insurgés : la masse de ceux qui étaient moins compromis se dispersa. Ce qui était resté de gens décidés ou désespérés firent une tentative pour passer en Gaule par les passes des Apennins; mais comme ils arrivaient au pied de la montagne voisine de Pistoia, ils se trouvèrent pris entre deux armées. Ils avaient devant eux le corps de Quintus Metellus, qui était arrivé de Ravennes et d'Ariminium pour occuper le versant nord de l'Apennin, et derrière eux l'armée d'Antonius, qui avait enfin cédé aux sollicitations de ses officiers et s'était décidé à entreprendre une campagne d'hiver. Catilina était cerné de tous côtés, et les vivres touchaient à leur fin; il ne restait plus qu'à se jeter sur l'ennemi le plus proche, c'est-à-dire sur Antonius. Dans une vallée enfermée dans des montagnes rocheuses, les insurgés en vinrent aux mains avec les troupes d'Antonius qui, pour ne pas diriger lui-même le combat contre ses alliés de la ville, confia pour ce jour, sous un prétexte, le commandement de l'armée à un officier vieilli dans les camps, Marcus Pétréius. La victoire de l'armée du gouvernement ne fut pas douteuse dès le commencement de l'action. Catilina comme Pétréius placèrent leurs gens éprouvés au premier rang : on ne donnait ni n'acceptait de quartier. Le combat dura longtemps, et il tomba des deux côtés de braves soldats; Catilina qui avait, dès le commencement de la bataille, renvoyé son cheval et même ceux de tous ses officiers, prouva en ce jour que la nature l'avait destiné à des actions peu communes, et qu'il savait à la fois commander en général et combattre en soldat. Pétréius écrasa à la fin avec sa garde le centre de l'ennemi, et l'entoura des deux côtés : cela décida la victoire. Les cadavres des soldats de Catilina — on en compta trois mille — couvraient en rangs exacts la terre où ils avaient combattu; les officiers et le général, au moment où tout fut perdu, s'étaient jetés sur l'ennemi, et avaient cherché et trouvé la mort (commencement de 692 (62). Antonius fut, pour ce triomphe, décoré par le sénat du titre d'imperator, et on rendit de nouvelles actions de

grâces, qui prouvaient que gouvernement et gouvernés s'accoutumaient à la guerre civile.

Situation de Crassus et de César à l'égard des anarchistes.

Le complot anarchique avait été ainsi étouffé dans le sang à Rome et en Italie : on ne s'en souvint plus qu'à l'occasion des procès criminels qui décimèrent en Étrurie et dans la capitale les affiliés du parti vaincu, et par l'accroissement du nombre des bandes de brigands, comme celle qui se forma des restes de l'armée de Spartacus et de Catilina en 694 (60), sur le territoire des Thurii, et qui fut anéantie par une armée. Mais il est important de se souvenir que le coup porta non seulement sur les anarchistes proprement dits qui s'étaient conjurés pour incendier la capitale et qui avaient combattu à Pistoia, mais sur tout le parti démocratique. Ce parti, et particulièrement Crassus et César, avaient eu la main dans ce complot comme dans celui de 688 (66) : c'est là un fait qui ne peût être prouvé juridiquement, mais qui est acquis à l'histoire. Catulus et les autres chefs du parti du sénat avaient accusé le chef des démocrates de participation au complot anarchique, et celui-ci comme sénateur s'était élevé contre le meurtre légal que l'oligarchie voulait brutalement infliger aux conjurés; mais les chicanes de parti pouvaient seules trouver là la preuve de sa participation aux plans de Catilina. Mais il y a tout un ordre de faits plus convainquants. Selon des témoignages positifs et irrécusables, c'étaient avant tout Crassus et César qui favorisaient les prétentions de Catilina au consulat. Lorsque César en 690 (64) appela devant les tribunaux les sicaires de Sylla, il laissa condamner les autres, mais il fit acquitter Catilina, le plus coupable et le plus exécrable de tous. Dans les révélations du 3 décembre les noms de ces deux hommes influents n'avaient pas figuré ostensiblement sur la liste des inculpés, mais il est notoire que les dénonciateurs non seulement avaient nommé ceux contre qui la poursuite fut dirigée, mais encore beaucoup « d'innocents » que le consul Cicéron trouva bon de rayer de la liste; et plus tard, lorsqu'il n'avait plus aucune raison de dissimuler la vérité, il a

nommé expressément César parmi les conjurés. Une preuve indirecte, mais très significative, c'est que des quatre personnes arrêtées le 3 décembre, les deux plus dangereux, Statilius et Gabinius, furent donnés en garde aux sénateurs Crassus et César, afin que s'ils les laissaient échapper, il prouvassent ainsi publiquement leur participation au complot, et s'ils les gardaient bien, ils fussent compromis comme des traîtres aux yeux de leurs complices. La scène suivante qui se passa dans le sénat peint bien la situation. Aussitôt après l'accusation de Lentulus et de ses complices, un messager envoyé de Rome à Catilina par les conjurés fut pris par les agents du gouvernement, et lorsqu'on lui eut promis la vie sauve, il dut faire en pleine séance du sénat un aveu complet. Mais lorsqu'il en arriva à la partie importante de sa confession et qu'il nomma ouvertement Crassus comme celui qui lui avait donné la commission, il fut interrompu par les sénateurs, sur la proposition de Cicéron que toute sa déposition serait annulée sans enquête ultérieure, et que celui qui l'avait faite serait, malgré l'amnistie promise, gardé en prison, non seulement jusqu'à ce qu'il eût retiré sa déposition, mais jusqu'à qu'il eût fait connaître celui qui l'avait poussé pour prêter ce faux témoignage. Ceci prouve clairement non seulement que cet homme connaissait exactement les circonstances, car quand on l'accusa d'attaquer Crassus, il répondit qu'il n'avait aucune envie d'irriter le taureau du troupeau : mais il en ressort encore que la majorité du sénat, Cicéron en tête, était d'accord pour ne pas pousser les révélations au delà d'une certaine limite. Le public n'était pas si naïf : les jeunes gens qui avaient pris les armes pour se défendre contre l'attentat n'étaient irrités contre personne autant que contre César : le 5 décembre, alors qu'il sortait de la Curie, ils dirigèrent leurs épées contre sa poitrine, et il s'en fallut de peu qu'il ne perdît la vie au même endroit où seize plus tard il reçut le coup mortel : il ne retourna pas à la curie pendant longtemps. Quand on examine sans parti pris le séjour de Catilina à Rome et l'envoi d'Antonius,

on peut difficilement se soustraire au soupçon que derrière Catilina se tenaient d'autres hommes qui, grâce au défaut de preuves légalement suffisantes, et grâce à la mollesse de la majorité du sénat qui s'emparait avec bonheur du moindre prétexte de ne pas agir, pureut empêcher toute poursuite sérieuse du pouvoir contre la conjuration, assurer le départ du chef des insurgés, et faire ajourner la déclaration de gnerre et l'envoi de troupes contre l'insurrection au point que celle-ci pût former elle-même une armée. Outre que le cours des circonstances prouve suffisamment que les traces du complot doivent être cherchées plus haut que Lentulus et Catilina, il faut encore convenir que, lorsque plus tard César fut à la tête de l'Etat, il demeura allié avec le seul des partisans de Catilina qui vécût encore, le chef des volontaires Marcus Publius Sittius, et qu'il adoucit le droit du créancier dans le sens où la proclamation de Manlius l'avait compris.

Tous ces indices particuliers parlent assez clairement : quand même, au reste, on n'en tiendrait pas compte, la situation désespérée de la démocratie en face de la puissance militaire devenue plus menaçante que jamais depuis la loi Gabinia-Manilia, prouve jusqu'à la certitude que, comme il arrive souvent en pareille circonstance, elle cherchait un appui extrême dans les complots et dans l'alliance avec l'anarchie. Les circonstances étaient devenues très semblables à celles du temps de Cinna. Si Pompée prenait en Orient une situation semblable à celle de Sylla, Crassus et César cherchèrent à créer contre lui une puissance semblable à celle que Marius et Cinna avaient possédée, mais pour s'en servir mieux qu'eux. Le moyen était encore le terrorisme et l'anarchie, et Catilina était l'homme le plus propre à marcher dans cette voie. Naturellement les chefs les plus renommés de la démocratie se tinrent le plus possible sur l'arrière-plan, et laissèrent à leurs compagnons les plus compromis la conduite d'une besogne compromettante, dont ils espéraient plus tard s'approprier les résultats. Lorsque l'entreprise eut échoué, les complices du rang

le plus élevé cherchèrent encore plus à dissimuler toute trace de leur participation, et plus tard même, lorsque le conspirateur d'autrefois devint lui-même l'objectif des complots politiques, on épaissit encore le voile qui couvrait les années obscures du grand homme, et on écrivit pour lui des apologies en ce sens (1).

Depuis cinq ans Pompée était en Orient à la tête de son armée et de ses flottes; depuis cinq ans la démocratie travaillait à le renverser. Le résultat était décourageant. Avec des efforts inouïs, non seulement on n'était arrivé à rien, mais moralement et matériellement on avait fait des pertes incalculables. Déjà la coalition devait paraître aux démocrates pur sang un scandale, quoique la démocratie ne se fût alliée qu'avec deux hommes illustres du parti opposé, et qu'elle les eût obligés à suivre son programme. Mais aujourd'hui le parti démocratique avait fait cause commune avec une bande de meurtriers et de banqueroutiers, qui étaient presque tous des déserteurs du camp de l'aristocratie, et leur programme, c'est-à-dire le terrorisme de Cinna, avait dû être provisoirement accepté. Le parti des intérêts matériels, un des éléments principaux de la coalition de 683, s'était à cause de cela séparé de la démocratie, et s'était jeté dans le parti de la noblesse, ou plutôt de tout parti qui voulait et pouvait lui assurer protection contre l'anarchie. La multitude de la capitale elle-même, qui n'avait rien à objecter aux émeutes de la rue, et qui n'était pas indiffé-

Défaite complète du parti démocratique.

(1) De ce nombre est le Catilina de Salluste, qui fut publié par son auteur, césarien notoire, entre 708 et 720 (46-34), comme écrit de tendance politique; il fit tous ses efforts pour honorer le parti démocratique, sur lequel s'appuyait déjà la monarchie romaine, et pour justifier la mémoire de César des taches les plus sombres qui l'obscurcissaient, et enfin pour rendre blanc comme neige l'oncle du triumvir Marc-Antoine (Cf. par exemple C. 59 avec Dion, 37, 39). Le Jugurtha du même auteur doit avoir tendu à dissimuler les mérites du gouvernement oligarchique et à couvrir de gloire le conspirateur de la démocratie, Caius Marius. L'habile écrivain sait voiler le caractère apologétique et accusateur de son livre; mais cela ne prouve pas qu'il ne fit pas des livres de parti, mais qu'il savait bien les faire.

rente à ce qu'on mît le feu à ses maisons, était comparativement intimidée. Il est remarquable que ce fut dans ces années que l'on rétablit entièrement les distributions de blé, selon la loi des Gracques, et ce fut le sénat qui le fit sur la proposition de Caton. Évidemment l'alliance du chef de la démocratie avec l'anarchie avait creusé un fossé entre elle et les citoyens de Rome, et l'oligarchie chercha, non sans un succès au moins temporaire, à l'élargir et à attirer les masses dans son parti. Enfin Pompée était en partie contraint et en partie aigri par les cabales : après tout ce qui s'était passé, la démocratie, qui avait comme rompu elle-même le lien qui l'attachait à Pompée, ne pouvait plus exiger de lui ce qui, en 684, avait sa raison d'être, c'est-à-dire de ne pas détruire par l'épée la puissance démocratique qu'il avait élevée et par laquelle il s'était élevé lui-même. Ainsi la démocratie était déshonorée et affaiblie ; avant tout elle était devenue ridicule en découvrant son incapacité et sa faiblesse. Quand il s'agissait de dénigrer l'ancien régime ou de niaiseries pareilles, elle était grande et puissante; mais lorsqu'il avait fallu atteindre un but vraiment politique, chacune de ses tentatives avait misérablement échoué. Ses rapports avec Pompée étaient faux et déplorables. Tandis qu'elle l'écrasait de compliments et d'honneurs, elle ourdissait contre lui intrigues sur intrigues, qui s'évanouissaient l'une après l'autre comme des bulles de savon. Le général de l'Orient et des mers, bien éloigné de se tenir sur ses gardes, ne paraissait pas s'apercevoir de toutes ces cabales, et il remportait toutes ses victoires sur elle comme Hercule sur les pygmées, sans s'en apercevoir. La tentative d'exciter une guerre civile avait misérablement échoué. Ainsi la démocratie avait su exciter les masses, mais non les conduire, ni les sauver, ni périr avec elles. La vieille aristocratie expirante avait, grâce à l'appui d'une foule de gens sortis des rangs de la démocratie, et surtout par sa communauté d'intérêts évidente, qui, dans cette circonstance, la liait à Pompée, cherché à faire échouer

cette tentative de révolution, et y trouver l'occasion d'une dernière victoire sur la démocratie. Sur ces entrefaites, le roi Mithridate était mort, l'Asie Mineure et la Syrie étaient réorganisées, le retour de Pompée devait être attendu au premier jour. La solution n'était pas loin; mais pouvait-il être, en fait, question de solution entre un général triomphant et puissant revenant à Rome et la démocratie battue et découragée? Crassus s'occupa d'embarquer sa famille et ses trésors et d'aller chercher en Orient un séjour libre, et César, malgré sa nature élastique et énergique, semblait considérer la partie comme perdue. En cette année 691 (93) eut lieu sa candidature au souverain pontificat : lorsque le matin de l'élection il sortit de sa demeure, il déclara que si cela aussi échouait, il ne dépasserait jamais le seuil de sa maison.

CHAPITRE VI

RETOUR DE POMPÉE ET COALITION DES PRÉTENDANTS

Pompée en Orient.

Lorsque Pompée, après avoir rempli la mission qui lui était confiée, tourna de nouveau ses regards vers sa patrie, il trouva pour la seconde fois le diadème à ses pieds. Depuis longtemps le développement de la politique romaine s'acheminait à cette catastrophe; il était évident pour tout homme sans parti pris, comme l'avait dit mille fois, que si la domination de l'aristocratie devait avoir une fin, c'était la monarchie qui était inévitable. Le sénat était miné également par l'opposition libérale des citoyens et par la puissance militaire, il ne s'agissait que de donner au nouvel ordre de choses des hommes, des noms et des formes qui, du reste, se dessinaient très clairement dans les éléments démocratiques ou militaires de la révolution. Les circonstances des cinq dernières années avaient mis le dernier sceau à cette modification imminente de la république. Dans les provinces asiatiques nouvellement réorganisées, et qui regardaient leur réorganisateur comme le successeur d'Alexandre, et lui rendaient des honneurs royaux, en traitant en princes ses affranchis favoris, Pompée avait trouvé une base pour sa domination, ainsi que des trésors, une armée,

et le nimbe dont le futur prince de l'État romain avait besoin. La conjuration anarchique de la capitale avec la guerre civile qui s'y rattachait avait convaincu tont homme préoccupé d'intérêts matériels ou politiques qu'un gouvernement sans autorité et sans puissance militaire, comme celui du sénat, livrait l'État à la tyrannie aussi ridicule qu'effrayante des chevaliers d'industrie de la politique, et qu'nn changement dans la constitution, qui rattacherait plns étroitement la puissance militaire au gouvernement était une nécessité inévitable, si on voulait un ordre public solide. Ainsi en Orient, il s'était élevé un maître, et en Italie il s'était préparé un trône; snivant toute apparence, l'année 692 (62) devait être la dernière de la république et la première de la monarchie.

Les adversaires du monarque futur.

On n'était pas arrivé sans lutte à ce résultat. La constitution qui avait duré cinq cents ans, et sous laquelle une ville pen importante sur le Tibre était arrivée à une grandenr et à nne domination sans exemple, avait enfoncée ses racines dans le sol, on ne savait à quelle profondeur, et on ne pouvait calculer jnsqu'à quel point la tentative de la renverser pouvait sonlever les citoyens. Plus d'un rival avait été vaincu par Pompée, dans sa marche vers le pouvoir suprême, mais n'avait pas été anéanti. Il pouvait très bien arriver qne tous ces éléments se réunissent pour renverser le nouveau tyran, et Pompée se trouvait uni à Marcus Crassus, Caius César et Titus Labiénns contre Quintus Catulus et Marcus Caton. Néanmoins on ne pouvait livrer sous de meilleurs auspices un combat inévitable et dont le résultat n'était pas douteux. Il était hautement vraisemblable que sous l'impression encore fraîche de la conjuration de Catilina, le parti modéré tont entier et snrtout les marchands, simplement préoccupés des intérêts matériels, s'attacheraient à un régime qui promettait l'ordre et la sécnrité au prix de la liberté, et même l'aristocratie, divisée et corrompue serait henreuse d'assurer, par une transaction opportune, sa richesse, son rang et son inflnence; peut-être même une partie de la démocratie si rudement éprouvée par les dernières défaites se résignerait-elle à

attendre d'un chef militaire sorti de ses rangs la réalisation d'une partie de ses espérances. Mais dans la situation où se trouvaient les partis, quelle serait leur attitude, surtout en Italie, à l'égard de Pompée et de son armée triomphante? Vingt années auparavant, Sylla, après avoir fait une paix nécessaire avec Mithridate, avait pu, avec ses cinq légions, effectuer une restauration contraire au développement naturel des choses contre le parti libéral qui se préparait en masse depuis des années et qui comprenait depuis les aristocrates modérés et les marchands libéraux jusqu'aux anarchistes. La question était beaucoup moins difficile pour Pompée. Il revenait après avoir complétement résolu sur terre et sur mer les difficultés contre lesquelles il avait eu à lutter. Il ne devait s'attendre à aucune autre opposition sérieuse que celle des partis extrêmes dont chacun ne pouvait rien isolément et qui même alliés n'étaient autre chose qu'une coalition de factions qui étaient violemment divisées et se déchiraient entre elles. Elles étaient entièrement désespérées, sans armes et sans chef, sans organisation en Italie, sans appui dans les provinces, et surtout sans général; il y avait à peine dans leurs rangs un soldat distingué, et par conséquent moins encore un officier qui eût osé mener les citoyens à la bataille contre Pompée. Il devait donc arriver que le volcan, qui depuis soixante et dix ans était sans cesse en éruption, devait finir par se fatiguer de brûler en vain. Il était très-douteux qu'on réussît à armer les Italiotes pour des intérêts de parti, comme avaient pu le faire Cinna et Carbon. Si Pompée le voulait, comment pouvait-il manquer d'opérer une révolution qui se dessinait comme infaillible, par la nature des choses, dans le développement organique de la constitution romaine.

Envoi de Népos à Rome.

Pompée avait compris le moment, lorsqu'il accepta sa mission en Orient; il sembla vouloir marcher en avant. En l'automne de 691 (63), Quintus Metellus Népos vint du camp de Pompée dans la capitale et se présenta comme candidat au tribunat, dans le but avoué d'assurer, comme tribun du peuple, le consulat à Pom-

pée pour l'année suivante, et la conduite de la guerre contre Catilina, par décret spécial du peuple. L'agitation était grande à Rome.. On ne pouvait douter que Népos n'agit sous l'inspiration directe ou indirecte de Pompée. Le désir de ce dernier d'obtenir la magistrature souveraine civile et militaire en Italie et de revenir comme général à la tête de ses légions d'Asie, était regardé comme un nouveau pas sur le chemin du trône, et l'envoi de Népos, comme le préliminaire semi-officiel de la monarchie. Tout dépendait de l'attitude que les deux grands partis de Rome allaient prendre devant ces ouvertures : leur avenir et celui de la nation étaient attachés à cette démarche. La réception que trouva Népos fut appropriée à la situation des partis à l'égard de Pompée, situation toute particulière. C'était comme général de la démocratie que Pompée avait été en Orient. Il avait quelque raison d'être mécontent de César et de ses partisans; mais ce mécontentement n'avait pas donné lieu à une rupture ouverte. Il est vraisemblable que Pompée, qui était loin et occupé d'autres choses, et qui n'avait pas le don de s'orienter facilement dans la politique, n'aperçut pas l'étendue et la portée des trames que le parti démocratique ourdissait contre lui, et peut-être, dans son étroitesse d'esprit naturelle, mettait-il un certain orgueil à ignorer ce travail de taupe. A cela se joignait, ce qui était important pour un caractère comme celui de Pompée, que la démocratie n'avait jamais manqué au respect dû au grand homme, et qu'à ce moment même elle avait soin de lui assurer, par un décret du peuple et spontanément comme il le désirait, des honneurs et un triomphe extraordinaires. Quand tout cela n'aurait pas existé, il était dans l'intérêt de Pompée de rester, au moins en apparence, allié au parti populaire; la démocratie et la monarchie étaient si étroitement unies, que Pompée, en prenant la couronne, ne pouvait se présenter autrement que comme le défenseur des droits du peuple. Si donc des motifs personnels et politiques contribuaient, en dépit des antécédents, à rapprocher Pompée et les chefs de la

Pompée et les partis.

démocratie, le fossé qui se creusait entre lui et ses anciens amis du parti de Sylla s'élargissait de plus en plus. Son inimitié personnelle avec Métellus et Lucullus s'étendait à leurs coteries nombreuses et influentes. Une opposition, faible en elle-même, mais d'autant plus irritante, par sa faiblesse même, pour un caractère si naturellement mesquin, l'avait accompagné dans toute sa carrière militaire. Il supportait avec peine que le sénat n'eût pas fait la moindre chose pour honorer selon ses mérites, c'est-à-dire d'une manière extraordinaire, un homme extraordinaire. Enfin, il faut ne pas perdre de vue que l'aristocratie était enivrée en ce moment par son succès, et la démocratie profondément découragée, que l'aristocratie était conduite par l'entêté et presque insensé Caton, et la démocratie par un passé maître en fait d'intrigues, Jules César.

Rupture entre Pompée et l'aristocratie.

Ce fut dans ces circonstances qu'eut lieu l'arrivée de l'émissaire envoyé par Pompée. Non seulement l'aristocratie considérait les propositions que celui-ci faisait en faveur de Pompée comme une déclaration de guerre contre la constitution existante, mais elle les traitait publiquement comme telles et ne se donnait pas la moindre peine pour dissimuler ses inquiétudes et son mécontentement : ce fut en vue de s'opposer directement à ces propositions que Marcus Caton se laissa choisir comme tribun du peuple avec Népos, et repoussa rudement les tentatives répétées de Pompée pour se rapprocher de lui. Il est croyable qu'une pareille conduite n'attachait pas Népos à l'aristocratie, aussi se ligua-t-il d'autant plus volontiers avec les démocrates, que ceux-ci se résignaient comme toujours à ce qu'ils ne pouvaient éviter et accordaient le consulat et la conduite de la guerre en Italie avec une facilité plus grande, précisément parce que c'étaient les armes qui en décidaient. L'entente cordiale se manifesta bientôt. Népos s'engagea alors publiquement à poursuivre comme anticonstitutionnelles les exécutions sommaires ordonnées par la majorité du sénat : son maître avait les mêmes vues; il le prouva par son

silence significatif sur la volumineuse défense légale que Cicéron lui avait envoyée. D'autre part, le premier acte par lequel César inaugura sa préture fut de demander compte à Quintus Catulus de l'argent qu'il avait dépensé pour le rétablissement du temple du Capitole, et de faire donner la charge de terminer ou plutôt de consacrer le temple (car il était presque terminé) à Pompée. C'était un coup de maître. Tandis que Pompée voyait par là s'ouvrir pour lui la perspective de voir son nom inscrit sur le sommet le plus orgueilleux de la plus orgueilleuse ville de l'univers, l'aristocratie, qui pouvait cependant difficilement laisser tomber son homme le plus éminent, était très-irritée contre Pompée.

Pendant ce temps, Népos avait proposé au peuple les mesures qui concernaient Pompée. Le jour du vote, Caton et son ami et collègue Quintus Minucius intercédèrent. Comme Népos n'en tenait pas compte et continuait à lire, on en vint formellement aux mains. Caton et Minucius se jetèrent sur leur collègue et l'obligèrent à s'arrêter; une troupe armée le délivra et repoussa la faction aristocratique du forum; mais Caton et Minucius revinrent accompagnés cette fois de troupes armées, et maintinrent leur terrain pour le gouvernement. Le sénat exalté par cette victoire de sa troupe sur celle de son adversaire suspendit le tribun Népos et le préteur César qui l'avait aidé de toutes ses forces à soutenir la loi; la dictature qui fut proposée dans le sénat fut écartée par Caton, moins pour la tendance même de la proposition que pour son inconstitutionnalité. César ne se conforma pas au décret et poursuivit ses fonctions jusqu'au moment où le sénat employa la force contre lui. Dès qu'on sut qu'on en venait à cette extrémité, la multitude se porta à sa maison et la garda : il aurait dépendu de lui à ce moment de commencer la guerre des rues ou du moins de reprendre les propositions de Métellus. Mais de tels projets n'étaient pas conformes à son intérêt; il décida la multitude à se disperser, et le sénat retira la punition qui lui avait été infligée. Népos avait également quitté la ville aussitôt

après la suspension et s'était embarqué pour l'Égypte, afin d'annoncer à Pompée le résultat de son ambassade.

Retour de Pompée.

Pompée avait toute raison d'être satisfait de la situation des des choses. Le chemin du trône était la guerre civile, et il devait à la précipitation incorrigible de Caton de pouvoir la commencer dans de bonnes conditions. Après la condamnation inconstitutionnelle des partisans de Catilina, après les violences inouïes exercées contre le tribun du peuple Métellus, Pompée pouvait le poursuivre comme ayant violé les deux palladiums de la liberté romaine, le droit de provocation et l'inviolabilité tribunitienne contre l'aristocratie, et comme héros du parti de l'ordre contre les bandes de Catilina. Il semblait impossible que Pompée laissât échapper cette occasion et se trouvât, les yeux ouverts, pour la seconde fois, dans la situation pénible où la dissolution de son armée l'avait mis en 684 (70), et dont l'avait tiré la loi Gabinia. Mais quelle que fût la facilité qu'il avait à mettre sur son front le bandeau royal, quelque désir ardent qu'il en eût, son cœur et sa main reculèrent quand il fallut frapper le coup décisif. Cet homme plus qu'ordinaire en tout, si ce n'est dans ses prétentions, se serait mis volontiers au dessus de la loi, si cela avait pu se faire sans quitter le terrain légal. C'est ce qui explique son séjour prolongé en Asie. Dès le mois de janvier 692 (63), il eût pu, s'il l'eût voulu, arriver avec sa flotte et son armée dans le port de Brundisium et y recevoir Népos. Mais il s'arrêta, tout l'hiver de 691-292, en Asie; il s'ensuivit que l'aristocratie, qui se hâtait de toutes ses forces d'armer contre Catilina, s'était délivrée pendant ce temps de ses bandes, et qu'il n'y avait plus dès lors aucun pretexte pour tenir rassemblées en Italie les légions asiatiques. Pour un homme tel que Pompée, qui, manquant de foi en lui-même et en son étoile, se tenait étroitement attaché au droit formel, et pour qui le prétexte était au moins aussi important que la raison, une pareille circonstance était d'un grand poids. Il pouvait bien se dire que, même s'il licenciait ses troupes, il ne les

lâchait pas complétement, et qu'il était plus capable que tout autre chef de parti, en cas de besoin, de refaire une armée aguerrie; que la démocratie attendait avec soumission un signe de lui, et qu'au besoin il se débarrasserait du sénat sans armée; il pouvait enfin faire toutes les réflexions qui peuvent se présenter (et au nombre desquelles il y en avait de fort justes) pour aveugler celui qui veut se tromper lui-même. Mais la nature de Pompée reprit le dessus. Il était de ces hommes qui sont capables d'un crime, mais non d'une insubordination; c'était, dans le bon comme dans le mauvais sens du mot, un soldat. Ces individualités considérables respectent la loi comme une nécessité morale, les gens ordinaires comme la règle journalière imposée : la discipline militaire, dans laquelle, plus qu'en toute autre, la loi n'est qu'une habitude, enserre l'homme qui n'a pas une force propre de liens indissolubles. On a souvent remarqué que le soldat, même quand il a résolu de refuser l'obéissance à ses supérieurs, retourne cependant quand cette obéissance est exigée à sa place et à son rang : tel était le sentiment qui agitait la Fayette et Dumouriez au dernier moment qui précéda leur trahison et qui les fit hésiter; et Pompée leur était inférieur (1).

A l'automne de 632 (62), Pompée mit à la voile pour l'Italie. Tandis qu'à Rome tout se préparait pour recevoir le nouveau monarque, on annonça que Pompée, à peine arrivé à Brundisium, avait dissous ses légions, et s'était dirigé vers la capitale avec une faible escorte. Si c'est un bonheur que d'atteindre sans effort à la couronne, jamais ce bonheur ne s'est offert plus évidemment à un mortel qu'à Pompée; mais les dieux prodiguent en vain aux pusillanimes leurs faveurs et leurs dons.

Les partis respirèrent. Pompée avait abdiqué pour la seconde Pompée perd son influence

(1) On s'étonne de voir un historien tel que M. Mommsen attribuer à la Fayette des hésitations aussi viles et des intentions contre lesquelles proteste toute sa vie. (Traducteur.)

fois : les concurrents vaincus pouvaient reprendre la campagne, et ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que Pompée y prit part de nouveau. En janvier 693 (61), il arriva à Rome. Sa situation était indécise et tellement flottante entre les partis, qu'on lui donnait le sobriquet de Cnæus Cicéron. Il avait perdu avec tout le monde. Les anarchistes voyaient encore en lui un adversaire, les démocrates un ami incommode, Marcus Crassus un rival, les classes riches un protecteur peu sûr, l'aristocratie un ennemi déclaré (1). Il était encore, il est vrai, l'homme le plus puissant de la république, ses relations militaires dispersées dans toute l'Italie, son influence dans les provinces, surtout en Orient, sa renommée militaire, sa richesse considérable, lui donnaient une importance que n'avait aucun autre, mais au lieu de l'accueil enthousiaste sur lequel il comptait, la réception qu'il trouva fut plus que froide, et ses propositions furent reçues avec plus de froideur encore. Il désirait pour lui, comme il l'avait fait annoncer par Népos, le second consulat, et de plus, naturellement, la confirmation des ordonnances qu'il avait édictées en Orient et l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite à ses soldats de leur distribuer des terres. Mais le sénat lui fit une opposition systématique, dont les éléments principaux furent fournis par la haine personnelle de Lucullus et de Metellus Creticus, par la colère de Crassus et par la folie de Caton. Le second consulat tant désiré fut carrément et immédiatement refusé. Déjà la première prière que le général avait, en revenant, adressée au sénat, celle d'ajourner les élections jusqu'à son arrivée dans la capitale, n'avait pas été écoutée : on pouvait donc encore moins espérer obtenir du sénat l'exemption de la loi de Sylla sur les réélections. Pour les ordonnances relatives aux provinces orientales, Pompée

(1) L'impression du premier discours que Pompée adressa aux citoyens après son retour est ainsi dépeinte par Cicéron : *prima contio Pompei non jucunda miseris, inanis improbis, beatis non grata, bonis non gravis; ita frigebat.*

désirait qu'on votât sur l'ensemble. Lucullus fit décider qu'on discuterait et qu'on voterait sur chaque proposition en particulier, ce qui ouvrait le champ à des tracasseries interminables et à une foule d'échecs partiels. Le projet d'une gratification aux soldats de l'armée asiatique fut ratifié d'une manière générale et étendu en même temps aux légions de Crète de Métellus; mais cette gratification ne put être distribuée, parce que la caisse était vide, et que le sénat n'était pas disposé à toucher aux domaines. Pompée, désespérant de vaincre l'opposition opiniâtre du sénat, se tourna du côté des citoyens. Mais il savait encore moins se comporter sur ce terrain. Les chefs démocratiques, quoiqu'ils ne lui fussent pas opposés, n'avaient aucune raison de confondre leurs intérêts avec les siens, et se tinrent à part. Les instruments mêmes de Pompée, par exemple les consuls nommés par son influence et presque au moyen de son argent, Marcus Pupius Pison, en 693 (61), et Lucius Afranius, en 694 (60), se montrèrent incapables et inutiles. Lorsque, à la fin, le tribun du peuple Lucius Flavius apporta, sous la forme d'une loi agraire générale, une proposition d'assignation de terres aux vieux soldats de Pompée, sa proposition n'eut pas la majorité, n'étant pas soutenue par les démocrates, et étant ouvertement combattue par les aristocrates [commencement de 694 (60)]. Découragé, le général vainqueur brigua la faveur des masses, et, par son influence, une loi présentée par le préteur Métellus Népos supprima les douanes italiques, 694 (60). Mais il fit le démagogue sans habileté et sans succès : sa situation en souffrit, et il n'atteignit pas à ce qu'il voulait. Il s'était complétement fourvoyé. Un de ses adversaires dépeint sa situation politique à ce moment en disant qu'il était fatigué de porter silencieusement son manteau triomphal. Il ne lui restait plus qu'à s'irriter.

Progrès de César.

Il se présenta alors une nouvelle combinaison. Le chef du parti démocratique avait utilisé dans son intérêt l'accalmée politique qui avait suivi le retour du dominateur d'autrefois. Lorsque

Pompée revint d'Asie, César n'était guère autre chose qu'une sorte de Catilina, le chef d'un parti politique qui était devenu un chef de conspirateurs et un banqueroutier. Depuis ce temps, il avait, après avoir rempli les fonctions de préteur, reçu le gouvernement de l'Espagne citérieure, et trouvé par là le moyen de payer ses dettes, et, de plus, les fondements d'une position et d'une réputation militaire. Son vieil ami et son allié Crassus, dans l'espérance de trouver à César le point d'appui contre Pompée qu'il avait perdu en Pison, s'était décidé, avant son départ pour la province, à payer une partie de ses dettes. Il avait lui-même mis énergiquement à profit ce court intervalle. Dans l'année 694, ayant sa caisse pleine et revenu d'Espagne comme imperator et avec des prétentions fondées au triomphe, il se présenta pour l'année suivante comme candidat au consulat, et comme le sénat lui refusait la permission de se présenter au consulat étant absent, il renonça volontairement à l'honneur du triomphe. Depuis des années, la démocratie avait lutté pour mettre l'un des siens en possession de la magistrature suprême, pour arriver par ce point à une monarchie populaire proprement dite. Il était devenu clair à la fin pour les habiles de toutes les couleurs que la lutte des partis serait décidée, non par la guerre civile, mais par la puissance militaire; mais la suite de la coalition entre la démocratie et les chefs militaires, qui mit fin à la domination du sénat, montra aux moins clairvoyants qu'une telle alliance entraînait inévitablement la soumission des éléments civils aux éléments militaires, et que le parti du peuple, s'il voulait dominer, ne devait pas s'allier avec des généraux étrangers ou ennemis, mais prendre ses chefs pour généraux. Les tentatives qu'avait faites Catilina pour arriver au consulat et créer en Espagne et en Égypte un appui militaire avaient échoué : aujourd'hui on entrevoyait le moyen d'assurer le consulat et la province consulaire au plus important des chefs démocrates, et cela de la manière la plus constitutionnelle, et, par la création pour ainsi dire d'une

garde du corps démocratique, de se rendre indépendant de l'alliance dangereuse de Pompée.

Deuxième coalition de Pompée, César et Crassus.

Mais plus la démocratie devait tendre à s'ouvrir cette voie qui était non seulement la plus favorable, mais la seule qui pût mener à des résultats sérieux, plus elle pouvait être certaine de rencontrer la résistance la plus décidée de ses adversaires. C'est ce qui arriva quand ils se trouvèrent en présence. L'aristocratie isolée n'était pas dangereuse, mais elle avait prouvé dans l'affaire de Catilina qu'elle avait encore quelque puissance, quand elle trouvait plus ou moins l'appui des hommes des intérêts matériels et des partisans de Pompée. Elle avait plus d'une fois fait échouer la candidature de Catilina au consulat, et on pouvait tenir pour certain qu'elle renouvellerait contre César son opposition. Mais si César était par hasard élu malgré elle, ce n'était pas assez. Il lui fallait quelques années au moins d'une activité continue en dehors de l'Italie, pour acquérir une situation militaire solide; et naturellement la noblesse ne négligerait aucun moyen de traverser ses plans pendant ces préliminaires. On se demandait si l'on ne pourrait pas réussir à isoler de nouveau l'aristocratie comme en 683-684 (71-70), et à constituer une alliance solide entre les démocrates et Crassus leur allié, d'une part, et Pompée et la haute finance de l'autre. Pour Pompée, c'était le coup de grâce politique. Son importance dans l'État venait précisément de ce qu'il était le seul chef de parti qui pouvait compter jusqu'à un certain point sur ses légions, quoiqu'elles fussent en ce moment dissoutes. Le plan de la démocratie était de lui enlever cette prépondérance, et de trouver dans son propre chef un adversaire à lui opposer. Jamais il ne devait consentir à faire obtenir lui-même un commandement supérieur, surtout à un homme comme César qu'il était habitué à regarder uniquement comme un agitateur politique, et qui venait de donner en Espagne les preuves les plus éclatantes de capacité militaire. Mais d'autre part, par suite de l'opposition chicaneuse du sénat, de l'indifférence de la multi-

tude à son égard et de ses désirs, sa situation, surtout à l'égard de ses vieux soldats, était devenue tellement pénible et tellement décourageante, qu'on pouvait attendre de son caractère son accession à une pareille coalition qui le tirerait de cette situation déplorable. Quant au parti des chevaliers proprement dits, il se trouvait toujours où était la force, et il était évident qu'il ne se tiendrait pas longtemps à l'écart quand il verrait Pompée et la démocratie entrer dans une nouvelle alliance. A cela se joignit qu'à cause de la lutte respectable de Caton contre les fermiers du revenu, il était en ce moment brouillé avec le sénat.

Changement dans la situation de César.

La seconde coalition fut donc formée dans l'été de 694 (61). César se fit assurer le consulat pour l'année suivante, et ensuite le gouvernement de la province : on promit à Pompée la ratification de ses alliés en Orient et l'assignation des terres à ses soldats; les chevaliers reçurent de César la promesse de leur faire donner par le peuple ce que le sénat leur avait refusé. Enfin Crassus, l'inévitable, se joignit à la coalition, sans demander pour son concours aucun salaire déterminé. C'étaient les mêmes éléments et les mêmes personnes qui s'alliaient ainsi à l'automne de 689 et à l'été de 694; mais combien la situation des hommes et des partis était changée! La démocratie n'était alors qu'un parti politique; ses alliés étaient triomphants à la tête de leur armée; aujourd'hui le chef des démocrates était lui-même un général victorieux et un imperator plein de grands desseins, et l'ancien général de la coalition était sans armée. Alors la démocratie triomphait dans les questions de principes, et abandonnait à ses deux alliés les premières magistratures; aujourd'hui elle était devenue pratique et prenait pour elle-même la plus haute puissance civile et militaire, tandis que dans les petites choses seulement elle faisait des concessions à ses adversaires, et, chose assez significative, on n'avait pas tenu compte du désir de Pompée d'obtenir un second consulat. Alors la démocratie se livrait à ses

alliés; aujourd'hui c'était eux qui étaient obligés de s'en remettre à elle. Toutes les circonstances étaient complétement renversées, et surtout le caractère même de la démocratie. Celle-ci, depuis qu'elle était dominante, avait toujours porté en elle-même un élément monarchique; mais l'idéal constitutionnel, tel qu'il était conçu plus ou moins complétement par les meilleures têtes, demeura cependant une république civile, une sorte de gouvernement à la Périclès, dans lequel le pouvoir des princes consistait en ceci, qu'ils protégeraient plus efficacement et plus noblement les citoyens, et la partie la plus sérieuse et la plus respectable de la communauté renconnaîtrait en eux leur protecteur. César lui-même est parti de ce point de vue; c'était là un idéal qui avait bien son influence sur la réalité, mais qui ne devint jamais la réalité elle-même. Ni la simple puissance civile, telle que Caius Gracchus l'avait possédée, ni l'armement du parti démocratique tel que Cinna l'avait poursuivi d'une manière insuffisante, ne pouvaient demeurer les éléments prépondérants et durables de l'État romain; la machine militaire fonctionnait non pour un parti mais pour un général; la force brutale des condottieri, qui étaient entrés en scène sous la restauration, devait se montrer bientôt supérieure à tous les partis politiques. César dut se persuader de cette vérité en pratiquant les partis, et ainsi mûrit en lui la résolution d'utiliser cette machine militaire dans l'ordre civil, et de réaliser avec des condottieri le gouvernement idéal qu'il concevait. Ce fut dans ce but qu'il s'allia, en 683 (71), avec le général du parti opposé, qui avait accepté le programme de la démocratie et qui conduisit cependant la démocratie et César lui-même sur le bord de la défaite. Ce fut dans le même but que, onze ans plus tard, il se fit lui-même condottiere. Cela se fit dans les deux cas avec une certaine naïveté, avec la croyance sérieuse à la possibilité d'une république libre où tout serait fondé, non par le sabre étranger, mais par le sabre national. On voit facilement combien cette confiance trompa, et que

personne ne se servit du malin esprit sans en avoir été lui-même l'esclave; mais les plus grands hommes ne sont pas ceux qui se trompent le moins. Lorsque, après des milliers d'années, nous nous inclinons avec une soumission craintive devant ce que César a voulu et fait, la raison n'en est pas qu'il ait désiré et obtenu une couronne, ce qui n'a en soi-même rien de plus grand que la couronne elle-même, mais c'est qu'il n'ait jamais abandonné son idéal, une république libre sous un monarque, et que comme monarque il soit tombé dans l'ornière commune de la royauté.

César consul.

L'élection de César au consulat pour l'année 595 (59) fut assurée sans difficulté par l'union des partis. Le sénat dut se contenter, par une corruption électorale qui fut scandaleuse même pour ce temps et à laquelle contribua l'ordre patricien tout entier, de lui donner pour collègue Marcus Bibulus, dont l'entêtement borné passait aux yeux de beaucoup de gens pour de l'énergie conservatrice, et de qui il ne dépendit pas que les patriciens ne rentrassent dans leurs déboursés patriotiques.

Loi agraire de César.

Comme consul, César réalisa les vœux de ses alliés, et surtout celui qui avait pour but l'assignation de terres aux vétérans de l'armée asiatique. La loi agraire proposée dans ce but par César reposait sur des bases analogues à celles du projet de loi que Pompée avait présenté l'année précédente et qui avait été repoussé. La terre domaniale d'Italie, c'est-à-dire proprement le territoire de Capoue, devait seule servir au partage, et si celui-ci ne suffisait pas, les autres possessions italiques qui devaient être achetées avec le revenu des provinces asiatiques, au taux évalué dans les listes censoriales; tous les droits de propriété et de possession restaient ainsi intacts. Les parcelles isolées étaient petites. Ceux qui recevaient des terres devaient être des citoyens pauvres, pères d'au moins trois enfants; on ne se conforma pas au principe dangereux que le service militaire terminé donnait droit à la propriété, mais ce furent seulement, comme cela s'était toujours passé en tout temps, les vieux soldats et ceux qui tenaient les terres à bail

temporaire qui reçurent des assignations de terres. L'exécution fut confiée à une commission de vingt personnes, dans laquelle César déclara lui-même ne vouloir pas siéger.

L'opposition combattit vivement cette mesure. Elle ne se laissait pas leurrer de l'espoir que les finances de l'État, après la réorganisation des provinces de Pont et de Syrie, seraient en état de renoncer aux revenus des baux de la Campanie ; elle trouvait impardonnable de soustraire au commerce un district des plus beaux de l'Italie et déjà livré à la petite propriété, et pensait qu'il serait aussi injuste que ridicule, après avoir étendu le droit de citoyen à toute l'Italie, d'octroyer une constitution municipale à Capoue. Toute la proposition portait ce caractère de modération, de sagesse et de solidité qui distinguent le parti démocratique; car elle tendait principalement au rétablissement de la colonie de Capoue, fondée au temps de Marius et supprimée par Sylla. Même dans la forme, César avait eu égard à tous les intérêts. Il soumit en bloc à la ratification du sénat le projet de loi, les actes accomplis par Pompée en Orient, ainsi que la pétition des fermiers du revenu qui demandaient qu'on leur remît un tiers de leur fermage, et se déclara prêt à accueillir les contre-projets et à les discuter. Le collége eut l'occasion de se persuader de la folie qu'il avait commise en repoussant le décret de Pompée, et en jetant le parti des chevaliers dans les bras de son adversaire. Peut-être fut-ce le sentiment tacite de cette faute qui décida les sénateurs à cette opposition bruyante qui contrastait si visiblement avec la modération de César. La loi agraire fut purement et simplement repoussée par eux sans discussion. Le décret sur les actes accomplis par Pompée en Asie ne trouva pas non plus grâce devant leurs yeux. Quant à la proposition relative aux fermiers du revenu, Caton essaya de la tuer selon la mauvaise pratique du parlementarisme romain, en faisant durer son discours jusqu'à l'heure légale de la clôture de la séance : lorsque César fit mine de vouloir faire arrêter cet obstiné, cette proposition fut également repoussée.

Opposition de l'aristocratie.

Naturellement les propositions furent soumises toutes ensemble aux citoyens. César pouvait, sans s'éloigner beaucoup de la vérité, dire à la multitude que le sénat avait repoussé brutalement les propositions les plus raisonnables et les plus nécessaires présentées sous la forme la plus convenable, uniquement parce qu'elles venaient d'un consul démocrate. Lorsqu'il ajouta que les aristocrates avaient ourdi un complot pour faire rejeter le projet, et qu'il suppliait les citoyens, et surtout Pompée et ses vieux soldats, de le soutenir contre la ruse et la force, ce n'étaient pas de vaines paroles. L'aristocratie, influencée surtout par l'obstination inintelligente de Bibulus et l'étroitesse des principes de Caton, voulait pousser les choses jusqu'à la violence. Pompée, supplié par César de se prononcer dans cette question brûlante, déclara ouvertement, contre sa coutume, que si quelqu'un tirait l'épée, il prendrait aussi la sienne, et qu'il ne laisserait pas son bouclier chez lui; Crassus se déclara dans le même sens. Les vieux soldats de Pompée durent se trouver en costume et en armes au lieu de l'élection qui devait avoir lieu prochainement.

La noblesse ne négligea aucun moyen de faire repousser les propositions de César. Le jour où César parut devant le peuple, son collègue Bibulus eut recours à la vieille rubrique politique des menaces de tempête qui devaient suspendre toutes les affaires publiques ; César ne tint aucun compte du ciel, mais continua à s'occuper de ses affaires terrestres. On opposa l'intercession tribunitienne; César se contenta de ne point s'en occuper. Bibulus et Caton se précipitèrent à la tribune aux harangues, haranguèrent la multitude et provoquèrent le tumulte habituel : César les fit enlever du forum par les huissiers des tribunaux et eut soin qu'il ne leur arrivât aucun mal; il était de son intérêt que la comédie politique demeurât ce qu'elle était. Malgré toutes les chicanes et toutes les ruses de la noblesse, la loi agraire, la ratification des décrets d'Asie et l'abandon d'un tiers aux fermiers du revenu, furent acceptés par le peuple, la

commission des vingt fut nommée et à sa tête Pompée et Crassus : elle entra en fonctions; avec tous ses efforts l'aristocratie n'avait réussi qu'à rendre plus solide, par son opposition aveugle et haineuse, le lien de la coalition, et son énergie, dont elle allait avoir besoin pour des choses plus importantes, s'était dépensée dans ces circonstances relativement insignifiantes. On se félicitait de l'héroïsme qu'on avait montré, de ce que Bibulus avait déclaré qu'il aimerait mieux mourir que de céder, de ce que Caton avait voulu pérorer encore quand il était entre les mains des sbires : c'étaient là de grandes actions patriotiques; au reste, on s'abandonnait à la destinée. Le consul Bibulus s'enferma pour le reste de l'année dans sa maison, et fit savoir par une déclaration publique qu'il avait la sainte intention, aux jours de l'assemblée du peuple de cette année, de consulter les signes du ciel. Ses collègues admirèrent de nouveau le grand homme qui, comme Ennius l'avait dit du vieux Fabius, avait sauvé l'État en temporisant, et ils firent comme lui : le plus grand nombre d'entre eux, et entre autres Caton, ne parurent plus au sénat, et aidèrent, enfermés dans leurs quatre murs, le consul à se plaindre de ce que, malgré l'astronomie politique, l'histoire du monde ne s'arrêtait pas. Le public prit cette passivité du consul et de l'aristocratie pour une abdication, et la coalition se félicita de voir qu'on la laissait avancer sans la troubler. La question la plus importante était la régularisation de la position future de César. Constitutionnellement c'était au sénat qu'il appartenait de déterminer la compétence de la seconde année de fonctions des consuls avant l'élection; et dans la prévision de l'élection de César, il lui avait, en 696 (58), attribué deux provinces où il ne devait rien trouver à faire que des réparations de routes et autres choses utiles du même genre. Naturellement les choses ne pouvaient se passer ainsi : il fut décidé entre les coalisés que César recevrait par décret du peuple un commandement extraordinaire déterminé, conformément à la loi Gabinia-Manilia. César cependant avait

Résistance passive de l'aristocratie

César gouverneur des deux Gaules.

déclaré qu'il ne présenterait aucune proposition dans son propre intérêt : le tribun du peuple Publius Vatinius prit sur lui de présenter la proposition au peuple, qui, naturellement, obéit sans hésitation. César reçut ainsi le gouvernement de la Gaule cisalpine et le commandement de trois légions aguerries, qui combattaient aux frontières sous Lucius Afranius, et de plus, comme on avait fait pour Pompée, on donna aux adjudants le titre de propréteurs : ce commandement lui fut assuré pour cinq ans, c'est-à-dire pour un temps plus long qu'aucun général n'eût encore obtenu. Le noyau de son gouvernement était formé par les Transpadans, qui, depuis des années, étaient les clients du parti démocratique, et surtout de César, dans l'espérance d'obtenir le droit de cité. Sa juridiction s'étendait au sud jusqu'à l'Arnus et au Rubicon et comprenait Luca et Ravenne. Postérieurement on ajouta encore à la circonscription de César la province de Narbo avec la légion qui s'y trouvait, et ce fut le sénat qui prit cette résolution, sur la proposition de Pompée, pour ne pas voir ce commandement donné à César par décret extraordinaire du peuple. On avait ainsi ce qu'on voulait. Comme constitutionnellement aucune troupe ne pouvait séjourner dans la péninsule, le commandant des légions de l'Italie du nord et de la Gaule dominait en réalité pendant cinq ans l'Italie et Rome, et quand on est maître pendant cinq ans, on l'est pour toute sa vie. Le consulat de César avait atteint son but. On comprend que les nouveaux maîtres ne manquèrent pas de tenir la populace en belle humeur par des jeux et des plaisirs de toute sorte, et qu'ils saisirent toutes les occasions de remplir la caisse publique : par exemple, le roi d'Égypte avait acheté cher le décret du peuple qui le reconnaissait pour souverain légitime, et d'autres dynastes et d'autres communautés acquirent à cette occasion des lettres de cité et des priviléges.

Mesures de sûreté prises par les alliés.

La durée de ces dispositions semblait assurée. Le consulat était, au moins pour l'année suivante, entre des mains sûres. Le

public croyait, au commencement, qu'il était destiné à Pompée et à Crassus : cependant les alliés le donnaient à deux hommes secondaires mais sûrs de leur parti, Aulus Gabinius, le meilleur des lieutenants de Pompée, et Lucius Pison, qui était moins important, mais qui était le beau-père de César. Pompée eut à veiller sur l'Italie, et à la tête de la commission des vingt, il s'occupa de l'exécution de la loi agraire, et donna des terres à environ 20,000 citoyens, pour la plupart soldats de son armée dans le territoire de Capoue. Les légions de César dans l'Italie du nord lui servaient d'arrière-garde contre l'opposition. Une rupture entre les coalisés n'était pas à redouter en ce moment. Les lois présentées par César comme consul, et à la promulgation desquelles Pompée avait eu au moins autant de part que lui, assuraient, même pour l'avenir, la continuation de la rupture entre Pompée et l'aristocratie, —dont les chefs et particulièrement Caton continuaient à les regarder comme nulles,—et par conséquent la durée de la coalition. A cela se joignait que les liens personnels entre les chefs s'étaient resserrés. César avait tenu fidèlement parole à ses alliés, sans ruser et sans chicaner sur ses promesses, et il avait particulièrement enlevé, par son habileté et son énergie, la loi agraire proposée surtout dans l'intérêt de Pompée. Pompée était irréprochable au point de vue de la loyauté civile et bien disposé pour ceux qui lui avaient permis de mettre fin par un coup hardi au rôle misérable qu'on lui faisait jouer depuis trois ans. Le commerce journalier et intime avec un homme d'une séduction irrésistible tel qu'était César acheva de changer l'alliance des intérêts en un lien d'amitié. Le gage et la base de cette amitié, et en même temps le témoignage public et irrécusable de ce pouvoir commun, fut le mariage de Pompée avec la fille unique de César, âgée de vingt-trois ans. Julia, qui avait hérité de l'humeur de son père, vécut avec ce mari, qui avait le double de son âge, dans le bonheur le plus parfait, et les citoyens qui, après tant de malheurs et de crises, aspiraient au repos et à

l'ordre, virent dans cette alliance le gage d'un avenir de paix et de bonheur.

Situation de l'aristocratie.

Plus se resserrait le lien qui unissait Pompée et César, plus les affaires de l'aristocratie étaient désespérées. Celle-ci sentait l'épée sur sa tête et connaissait assez César pour être persuadée qu'il saurait au besoin s'en servir. « De tous côtés, écrit l'un d'entre eux, nous sommes en échec ; déjà, par crainte de la mort ou de l'exil, nous avons renoncé à la liberté ; on murmure, on ne parle pas. » Les alliés ne pouvaient désirer mieux. Mais quoique la majorité de l'aristocratie se trouvât dans cette situation tant désirée, il ne manquait pas cependant naturellement, dans ce parti, de têtes emportées. A peine César avait-il déposé le consulat, que quelques-uns des aristocrates les plus ardents, Lucius Domitius et Caius Memmius, proposèrent en plein sénat de casser la loi Julia. C'était là une folie qui ne pouvait être avantageuse qu'à la coalition; car comme César lui-même insistait pour que le sénat fît des recherches sur la validité de cette loi, celui-ci ne pouvait faire autrement que d'en reconnaître formellement la légalité. Mais les potentats trouvèrent là une nouvelle occasion, en faisant un exemple sur l'un des opposants les plus renommés et les plus bruyants, d'assurer que le reste se contentait de ce murmure silencieux. On avait d'abord espéré que la clause de la loi agraire qui exigeait le serment des sénateurs à la loi nouvelle, sous peine de la perte de leurs droits politiques, déciderait les opposants les plus hardis à s'exiler eux-mêmes, comme Metellus Numidicus, en refusant le serment : mais ceux-ci ne se laissèrent pas si aisément persuader, et le rude Caton se résigna à jurer, et ses Sanchos le suivirent. Une seconde tentative peu honorable, celle de menacer de procès criminel les chefs de l'aristocratie pour un prétendu complot contre Pompée, et de les obliger par là à l'exil, fut déjouée par l'incapacité des instruments ; le dénonciateur, un certain Vettius, se vanta et se trahit, et le tribun Vatinius, qui dirigeait cette machine immorale, montra si ouver-

tement son intelligence avec Vettius, qu'on jugea prudent de mettre celui-ci en prison, et que toute l'affaire tomba à l'eau. Cependant on avait pu se persuader en cette occasion de la complète dissolution du parti aristocratique et de l'inquiétude illimitée des sénateurs; un homme tel que Lucius Lucullus s'était jeté personnellement aux pieds de César, et avait déclaré publiquement qu'en considération de sa vieillesse il allait se retirer de la vie publique. On dut à la fin se contenter de quelques victimes. Avant tout il fallait éloigner Caton, qui ne faisait pas mystère de la conviction où il était que la loi Julia était nulle, et qui était homme à agir comme il pensait. On n'en pouvait dire autant de Cicéron, et on ne se donnait pas la peine de le craindre. Mais le parti démocratique, qui jouait le premier rôle dans la coalition, ne pouvait guère laisser impuni le meurtre légal du 5 décembre 691 qu'il avait blâmé si hautement et à si bon droit. Si l'on avait voulu rendre responsable le véritable promoteur de cette triste résolution, il ne fallait pas s'en tenir au faible consul, il fallait remonter à la fraction de la puissante aristocratie qui avait poussé cet homme inquiet à l'exécution. Mais, selon le droit formel, ce n'étaient pas les conseillers du consul, mais le consul lui-même qui était responsable, et en outre c'était la voie la plus douce que de poursuivre le consul seul et de laisser en dehors le sénat tout entier, en sorte que le décret du sénat, en vertu duquel Cicéron avait ordonné l'exécution, était passé sous silence dans les motifs de l'accusation dirigée contre lui. En ce qui concernait Cicéron, les alliés désiraient que les choses se passassent sans violence; mais il ne put prendre sur lui ni de donner aux alliés la garantie qu'ils demandaient, ni de s'exiler lui-même sous un des nombreux prétextes qui s'offraient à lui, ni même de se taire; avec le meilleur désir d'éviter un scandale et la plus légitime inquiétude, il n'eut pas assez de force sur lui-même pour être prudent; il fallait qu'il parlât, lorsque son esprit pétulant le dévorait, ou lorsque sa confiance en lui-même, exaltée par les louanges des sénateurs, susci-

Caton et Cicéron se séparent.

tait les périodes bien cadencées de l'avocat plébéien. L'exécution des mesures proposées contre Caton et Cicéron fut confiée à un homme décrié et léger mais non sans talent, Publius Clodius, qui vivait en hostilité depuis bien des années avec Cicéron, qui, pour la satisfaire et pour pouvoir jouer un rôle parmi les démagogues, avait passé par adoption d'une famille patricienne dans une famille plébéienne, et qu'on avait élu tribun du peuple en 696 (58). Par considération pour Clodius, le proconsul César attendit que le coup fût frappé sur les deux victimes dans le voisinage immédiat de la capitale. Suivant la proposition présentée, Caton devait être chargé par les citoyens du règlement des affaires des Byzantins et de l'organisation du royaume de Chypre, que le testament d'Alexandre II mettait, comme l'Égypte, entre les mains des Romains, et qui n'avait pas comme elle acheté le prolétariat romain; son roi avait de plus offensé Clodius antérieurement. Pour Cicéron, Clodius présenta un projet de loi qui désignait comme crime punissable de l'exil la condamnation d'un citoyen sans jugement et sans droit. Ainsi Caton était éloigné avec une mission honorable, Cicéron était puni de la peine la plus douce, et de plus il n'était pas indiqué nominalement dans la proposition. On ne se refusa pas d'une part le plaisir de punir un homme notoirement timide, une véritable girouette politique, de son énergie conservatrice, et d'autre part de confier un commandement extraordinaire, par décret du peuple, à un homme ennemi de toute intrusion des citoyens dans l'administration et de tout commandement extraordinaire. La proposition qui concernait Caton fut motivée sur la vertu extraordinaire de ce citoyen qui le rendait plus apte que tout autre pour une mission aussi délicate que celle de l'expropriation du trésor de la couronne de Chypre. Les deux propositions portent les mêmes caractères de déférence menteuse et de froide ironie qui distinguent toujours la conduite de César envers le sénat. Ils n'essayèrent pas de reculer. Ce fut absolument en vain que la majorité du sénat, pour

protester d'une manière quelconque contre l'ironie et la flétrissure que ce décret lui infligeait au sujet des affaires de Catilina, prit publiquement le deuil, et que Cicéron lui-même, lorsqu'il était trop tard, se jeta aux genoux de Pompée pour obtenir sa grâce; il dut se décider à s'exiler avant qu'on eût fait passer ce décret qui lui fermait sa patrie, avril 696 (58). Caton ne se risqua pas, en refusant la mission qui lui était confiée, à provoquer des mesures plus sévères, mais il accepta et s'embarqua pour l'Orient. Le plus pressant était fait : César pouvait quitter l'Italie pour se consacrer à une question plus grave.

CHAPITRE VII

LA SOUMISSION DE L'OCCIDENT

Romanisation de l'Occident.

Lorsque de l'étroit égoïsme d'une politique qui livre ses batailles dans la curie et dans les rues de la capitale, le cours de l'histoire nous amène à des questions plus importantes que celle de savoir si le premier monarque de Rome se nommera Cnæus, Caius ou Marcus, on est obligé, au seuil d'un événement dont les conséquences se font encore aujourd'hui sentir dans l'histoire, de jeter un coup d'œil d'ensemble et de montrer les rapports qui existent entre la conquête de la France actuelle par les Romains et les premières relations de ces derniers avec les habitants de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. En vertu de cette loi qui oblige le peuple encore dans l'enfance politique à s'absorber dans celui qui est parvenu à son entier développement, et celui qui est dans l'enfance de la civilisation, dans celui qui est civilisé, en vertu de cette loi qui est aussi générale et aussi naturelle que celle de la pesanteur, la nation italique, qui était arrivée, seule dans l'antiquité, à unir un développement politique considérable à une civilisation remarquable, sans avoir toutefois atteint sous ce rapport une expansion complète et profonde, était appelée à soumettre les nations grecques de l'Orient mûres pour l'esclavage, et à refouler par ses colonies

les populations encore peu civilisées de l'Orient, les Libyens, les Ibères, les Celtes, les Germains; c'est au nom du même droit que l'Angleterre a soumis en Asie une semblable civilisation mais politiquement impuissante, marqué du sceau de sa nationalité les immenses contrées barbares de l'Amérique et de l'Australie, et après les avoir régénérées, continue à les régénérer encore. La condition première de ce problème, l'unification de l'Italie, avait été accomplie par l'aristocratie romaine : elle n'avait pas résolu la question elle-même, mais elle avait considéré les conquêtes hors de l'Italie comme un mal nécessaire ou comme une source de revenus placée en dehors de l'État. Ce sera l'éternel honneur de l'aristocratie romaine ou de la monarchie, car c'est tout un, d'avoir bien saisi cette haute mission et de l'avoir vigoureusement accomplie. Ce que la force invincible des circonstances, — par lesquelles, contre son gré, le sénat avait jeté la fondation de la puissance romaine de l'avenir en Orient et en Occident, — avait préparé; ce que comprenait instinctivement l'émigration dans les provinces, qui était un fléau pour le peuple, mais qui cependant s'avançait comme les pionniers d'une civilisation plus active; tout cela, le créateur de la démocratie romaine, Caius Gracchus, l'avait reconnu avec le coup d'œil de l'homme d'État et avait commencé à l'accomplir. Les deux fondements de la nouvelle politique : réunir aux territoires de l'Etat tout ce qui était hellénique, et coloniser tout ce qui était extrahellénique, avaient été déjà jetés par l'organisation du royaume d'Attale et par les conquêtes transalpines de Flaccus dans le temps des Gracques; mais la réaction triomphante les laissa périmer. L'État romain demeura une vaste étendue de terres non effectivement occupées et sans frontières définitives; l'Espagne et les possessions grecques asiatiques étaient séparées de la mère patrie par d'immenses territoires qui n'étaient pas soumis aux Romains sinon sur leurs côtes. Sur le côté nord de l'Afrique, le territoire de Carthage et celui de Cyrène étaient seuls isolément occupés; et encore dans les territoires soumis, il y avait de vastes étendues

de terres qui n'obéissaient que nominalement aux Romains: du côté du gouvernement, il ne fut rien fait pour la concentration et l'arrondissement de la domination romaine, et l'abandon de la flotte sembla couper les derniers liens entre les possessions isolées. — La démocratie chercha bien, lorsqu'elle releva la tête, à faire rentrer la politique intérieure dans les voies de Gracchus, et Marius fut particulièrement dominé par ces idées; mais comme elle ne resta pas longtemps aux affaires, tout cela resta en projets. Ce ne fut qu'au moment du renversement de la constitution de Sylla, en 684 (70), lorsque la démocratie prit en main le gouvernement, que les choses changèrent d'aspect. Avant tout on rétablit la domination romaine sur la Méditerranée, ce qui était une question de vie et de mort pour un État tel que l'État romain. Du côté de l'Orient on avait assuré les frontières de l'Euphrate, par la conquête des contrées du Pont et de Syrie. Mais il y avait encore à séparer le territoire italien du côté du nord et de l'ouest et à gagner à la civilisation hellénique et à la puissance encore entière de la race italique un terrain neuf et vierge. C'est à cette œuvre que se consacra César. C'est plus qu'une erreur, c'est un crime contre l'esprit saint de l'histoire que de considérer la Gaule comme un simple champ de manœuvres, où César s'exerçait avec ses légions pour la guerre civile qui se préparait. Quoique la soumission de l'Occident fût pour César un moyen en ce sens qu'il avait fondé toutes ses espérances d'avenir sur la guerre trasalpine, c'est néanmoins le privilége d'un homme d'État de génie, que ses moyens même soient de grands résultats. César avait, il est vrai, besoin pour ses desseins d'une puissance militaire, mais il ne conquit pas la Gaule comme un homme de parti. C'était pour Rome une nécessité politique que d'aller chercher les invasions germaniques de l'autre côté des Alpes, et d'élever là une digue qui donnerait la sécurité au monde romain. Mais ce but important n'était ni le plus élevé ni le principal, pour lequel César conquit la Gaule. Lorsque la patrie était devenue trop étroite pour les

Importance des conquêtes de César.

citoyens romains et qu'il y avait danger pour elle, la politique de conquête du sénat en Italie l'avait sauvée. Aujourd'hui la patrie italique était devenue de nouveau trop étroite; l'État chercha à appliquer le même remède à une crise sociale, mais dans des circonstances plus importantes encore. C'était une pensée de génie, une espérance magnanime qui entraînait César de l'autre côté des Alpes, la pensée et la prévoyance d'ouvrir là à ses concitoyens une nouvelle patrie illimitée, et de régénérer une seconde fois l'État, en élargissant sa base.

César en Espagne.

Il faut jusqu'à un certain point rattacher aux tentatives faites pour la soumission de l'Occident la campagne que fit César en 693 (61) dans l'Espagne citérieure. Quoique l'Espagne obéît depuis longtemps aux Romains, le rivage occidental, même après l'expédition de Decimus Brutus contre les Gallèces, était en fait indépendant des Romains, et la côte du nord n'était pas défendue par eux; les brigandages auxquels même ces contrées soumises demeuraient exposées n'opposaient pas à la civilisation et à la romanisation de ces contrées un médiocre obstacle; pour y parer, César dirigea son expédition vers la côte occidentale. Il traversa la chaîne de montagnes qui bordent au nord le Tage (Sierra de Estrella) et après en avoir battu les habitants et en avoir établi une partie dans la plaine, il soumit la contrée des deux rives du Duero et arriva jusqu'à la pointe nord-ouest de la Péninsule où il prit Brigantium (la Corogne), avec l'aide d'une flottille qu'on lui amena de Gadès. Par là les habitants de l'océan Atlantique, Lusitaniens et Gallèces furent obligés à reconnaître la suprématie romaine, tandis que le vainqueur, en supprimant le tribut payé à Rome et en réglant la situation économique des cités, passa pour avoir rendu plus supportable la position des sujets. Cependant, quoiqu'on voie briller dans ce début militaire et administratif du grand général et du grand homme d'État les mêmes talents et les mêmes pensées dominantes qu'il porta plus tard sur un plus grand théâtre, son action sur le territoire ibérique fut trop transitoire

pour y laisser une trace profonde, d'autant plus que par sa situation physique et nationale particulière, il fallait beaucoup de temps et une activité persistante pour arriver à des résultats durables.

Le pays des Celtes.

Un rôle important dans le développement de la civilisation romaine en Occident était destiné à la contrée qui s'étendait entre les Pyrénées et le Rhin, la méditerranée et l'Océan et qui depuis le temps d'Auguste s'appelait le pays des Celtes et plus communément la Gaule, quoiqu'à proprement parler, la terre de Celtes soit sur quelques points plus resserrée et sur d'autres plus large, et que cette contrée n'ait jamais, avant Auguste, atteint à l'unité nationale ou politique. Par cette raison il n'est pas facile de décrire exactement le pays dans les circonstances très différentes où le trouva César en revenant de son expédition de 696 (58).

La province romaine.

Dans la contrée de la Méditerranée qui à l'ouest embrassait du Languedoc au Rhône et à l'est le Dauphiné et la Provence, qui était depuis soixante ans province romane, les armées de Rome s'étaient rarement reposées depuis l'invasion cimbrique, qui y avait sévi. En 664, Caius Cæcilius avait combattu avec les Salyens auprès d'Aquæ Sextiæ; en 674 (80), Caius Flaccus, sur la frontière d'Espagne avec d'autres cantons celtes. Lorsque dans la guerre de Sertorius, le gouverneur Lucius Mallius, obligé de courir au secours de ses collègues de l'autre côté des Pyrénées, revint battu d'Ilerda (Lérida) et fut vaincu une seconde fois dans sa retraite par les Aquitains, les voisins occidentaux de la province romaine, ce mouvement semble avoir provoqué un soulèvement général des provinciaux entre les Pyrénées et le Rhône, et peut-être de ceux entre le Rhône et les Alpes. Pompée dut se frayer un chemin avec l'épée à travers la Gaule soulevée, en se rendant en Espagne, et pour punir le soulèvement, il donna aux Massaliotes les Marches des Arecomi et des Helvii (départements du Gard et de l'Ardèche); le gouverneur Marcus Fontéius réprima les désordres, et remit la province sous l'obéissance, en écrasant les Vocontii (département

de la Drôme) en protégeant Massalia contre les soulèvements, et en délivrant la capitale romaine de Narbo qu'ils avaient dévastée. Cependant le désespoir et les désastres économiques, que la participation à la guerre d'Espagne, et surtout les extorsions officielles et extra-officielles des Romains faisaient peser sur les possessions de Gaule, ne leur permirent pas de vivre en paix, et en particulier la contrée des Allobroges, très éloignée de Narbo, était en trouble perpétuel, comme le prouve la conduite de l'ambassade des Allobroges au moment de la conjuration de Catilina; et ce trouble produisit bientôt un soulèvement déclaré. Catugnatus, général des Allobroges, dans cette guerre désespérée fut, après une lutte qui ne fut pas malheureuse au début, battu auprès de Solonium, après une glorieuse résistance par le gouverneur Caius Pomponius. Malgré tous ces combats, les frontières du territoire romain ne furent pas sensiblement étendues; Lugudunum Convenarum, où Pompée avait établi les derniers survivants de l'armée de Sertorius, Tolosa, Vienna et Genava étaient toujours les points extrêmes du côté de l'orient et du nord. Cependant l'importance de ces possessions gauloises devenait chaque jour plus grande pour Rome. La beauté du climat, analogue à celui de l'Italie, les conditions favorables du sol qui offrait au commerce de grands et utiles débouchés avec ses routes commerciales qui atteignaient jusqu'à la Bretagne, le trafic continental et maritime avec sa métropole donnaient à la Celtique méridionale une importance économique que n'auraient pas atteinte en des siècles des possessions plus anciennes, et comme les naufragés politiques de Rome cherchaient généralement à cette époque un refuge à Massalia, où ils retrouvaient une civilisation italique et le luxe de Rome, des émigrés volontaires vinrent de plus en plus d'Italie sur les bords du Rhône et de la Garonne. « La province de Gaule, dit-on dans une description qui date de dix ans avant la campagne de César, est pleine de marchands et regorge de citoyens romains. Aucun Gaulois ne fait une affaire sans l'intermédiaire d'un Romain. Le denier qui passe en

Frontières.

Rapports avec Rome.

Gaule d'une main dans l'autre figure sur le livre de compte du citoyen romain. » On voit par la même description qu'en Gaule, outre les colons de Narbo, les agriculteurs et les éleveurs de bestiaux étaient en grand nombre. Il ne faut pas oublier en outre que la grande partie de la terre provinciale possédée par les Romains, comme, au début, la majeure partie des possessions anglaises dans l'Amérique du nord, était entre les mains de la grande noblesse qui vivait en Italie et que presque tous les fermiers ou éléveurs étaient pris parmi leurs gouverneurs, leurs esclaves ou leurs affranchis. Il est croyable que dans de pareilles circonstances, la civilisation ou la romanisation des indigènes avança rapidement. Les Celtes n'aimaient pas l'agriculture. Leurs nouveaux maîtres les obligeaient à échanger l'épée pour la charrue, et il y a lieu de croire que la résistance obstinée des Allobroges fut occasionnée par des ordonnances de ce genre. Autrefois l'hellénisme avait dominé jusqu'à un certain point dans ces coutrées, et les éléments d'une civilisation plus haute, la connaissance de la culture de l'olivier et de la vigne et l'usage de l'écriture (1) ainsi que la monnaie avaient été apportés à Marseille. La civilisation grecque ne fut rien moins que repoussée par les Romains. Massalia gagna par ce moyen plus qu'elle ne perdit en influence, et dans le temps des Romains la république entretenait des médecins et des rhéteurs dans tous les cantons. Mais, comme on doit le comprendre, l'hellénisme importé par les Romains prit en Gaule le même caractère qu'en Italie : ce fut la civilisation hellénique superficielle ainsi que la culture gréco-latine mêlée qui fit bientôt dans ces contrées de nombreux prosélytes. Les « Gaulois à braies » comme on appelait les habitants de la contrée celtique méridionale, en contraste avec ceux du nord de l'Italie, qu'on appelait les « Gaulois à toge »,

Influence des Romains.

(1) On a trouvé, par exemple, à Vaison, dans le canton voconlien, une inscription écrite en langue celtique avec le caractère grec ordinaire; elle est ainsi conçu : σεγομαρος ουιλλονεος τοουτιους ναμαυσατιο ειωρουβηλησαμισοσιν νεμητον. Le dernier mot veut dire « saint. »

n'étaient pas encore comme ceux-ci complétement romanisés. La demi-civilisation qui régnait parmi eux donnait matière à bien des plaisanteries sur leur latin barbare, et on ne cessait de railler ceux sur lesquels planait un soupçon d'origine celtique sur leur « parenté à braies » ; mais cette civilisation suffisait pour que même les Allobroges fussent en relations d'affaires avec les fonctionnaires romains. Si donc la population celtique et ligurienne de ces contrées était en voie de perdre sa nationalité et gémissait sous une oppression politique et économique, dont le témoignage est visible dans les soulèvements désespérés qu'elle provoqua, la soumission de la population n'en marcha pas moins de pair avec l'introduction de la civilisation plus développée qui régnait en Italie. Aquæ Sextiæ et surtout Narbo étaient de belles villes, qui pouvaient être comparées à Bénévent et à Capoue; et Massalia, la cité la mieux gouvernée, la plus libre, la mieux défendue, la plus puissante de toutes les cités grecques dépendantes de Rome, avec son vigoureux gouvernement aristocratique qui passait aux yeux des conservateurs romains pour le modèle des bonnes constitutions municipales, en possession d'un territoire important et encore affranchi par les Romains et d'un commerce étendu, avait à l'égard des villes latines la même situation qu'en Italie Rhégium et Neapolis en face de Capoue et de Bénévent.

La terre celtique libre.

Il en était autrement quand on passait la frontière romaine. La grande nation celtique qui commençait, dans les contrées méridionales, à être soumise à l'immigration italique, vivait encore au nord des Cevennes dans son antique liberté.

Ce n'est pas la première fois que nous la rencontrons : les Romains avaient déjà vu les tirailleurs et les avant-postes de cette peuplade innombrable sur le Tibre et le Pô, dans les montagnes de Castille et de Carinthie, et jusqu'au fond de l'Asie Mineure : mais c'était la première fois qu'ils attaquaient le pays au cœur. La peuplade celtique, en s'établissant dans l'Europe centrale, s'était

surtout répandue dans les riches vallées des fleuves et dans les contrées montagneuses de la France actuelle, en y ajoutant les parties occidentales de l'Allemagne et de la Suisse, de là elle s'était emparée au moins du midi de l'Angleterre, peut-être de toute la Grande Bretagne et de l'Irlande (1); là, plus que partout ailleurs, elle forma un corps de nation étendu et géographiquement compacte. Malgré les différences de langage et de mœurs qui étaient nombreuses dans un si vaste territoire, il y avait là un commerce réciproque, et un sentiment de communauté nationale régnait du Rhône et de la Garonne au Rhin et à la Tamise; il y avait bien aussi une certaine parenté avec les Celtes d'Espagne et de l'Autriche actuelle, mais soit à canse de la puissante muraille des Pyrénées et des Alpes, soit à cause des incursions continuelles des Romains et des Germains, les relations commerciales et sociales y étaient plus interrompues que par l'étroit canal qui sépare les Celtes Bretons de ceux du continent. Nous ne pouvons malheureusement suivre pas à pas le développement intérieur de cette nation remarquable dans son centre d'action; nous devons nous contenter d'esquisser la situation morale et politique, dans l'état où nous la trouvons an moment de la conquête de César.

Population.

La Gaule, suivant l'opinion des anciens, était comparativement assez peuplée. Quelques documents permettent d'évaluer la population dans les districts belges à environ 900 habitants par mille carré, — rapport qui est à peu près aujourd'hui celui du Pays de Galles et de la Livonie, — et dans les cantons helvétiques a

(1) C'est à une invasion continuelle des Celtes belges en Bretagne qu'il faut attribuer les noms de localités anglaises sur les deux rives de la Tamise empruntés aux cantons belges, comme celles des Atrébates, des Belges, des Bretons eux-mêmes, qui d'une peuplade originairement établie sur la Somme, au dessous d'Amiens, furent transportés à un canton anglais, et bientôt à toute l'île. La monnaie anglaise est elle-même empruntée à la Belgique, et originairement identique avec elle.

1,100 (1); il est vraisemblable que dans les districts qui étaient mieux cultivés et moins montagneux que ceux de l'Helvétie, comme les Bituriges, les Arvernes, les Éduens, les chiffres seraient encore plus élevés. L'agriculture était pratiquée en Gaule, puisque les contemporains de César trouvèrent dans la contrée du Rhin l'usage de la marne (2), et que la vieille coutume celtique de faire de la bière (*cervesia*) avec l'orge prouve que cette céréale était déjà cultivée depuis longtemps; mais elle n'était pas considérée. Dans le sud plus civilisé, il n'était pas convenable pour un Celte libre de mener la charrue. On estimait beaucoup plus chez les Celtes l'élevage des bestiaux, et les Romains de cette époque aimaient à employer les esclaves celtes, braves, bons cavaliers et habitués

(1) La première levée du canton belge, qui comprenait donc, outre les Remi, la contrée entre la Seine et la Schelde, et à l'est jusqu'à Reims et Audernach, c'est-à-dire de 2,000 à 2,200 milles allemands carrés, donna 300,000 hommes, tandis que si l'on considère la première levée des Bellovaques comme représentant l'ensemble de la population apte à porter les armes, cette population peut être évaluée à 500,000 guerriers, et par suite l'ensemble des habitants à au moins 2 millions. Les Helvètes avec les peuples limitrophes comptaient avant leur exode 336,000 têtes; si on tient compte qu'alors déjà ils avaient été chassés de la rive droite du Rhin, leur territoire doit être évalué à environ 300 milles allemands carrés. Il est difficile de dire si l'on doit comprendre dans ces évaluations les esclaves, d'autant plus que nous ne savons pas quelle forme l'esclavage avait pris chez les Celtes. Ce que dit César des esclaves, des clients et des mercenaires d'Orgetorix, est plutôt contre que pour cette confusion. Le lecteur intelligent appréciera à sa juste valeur, sans toutefois la rejeter *à priori*, cette tentative de fonder sur des combinaisons ce qui manque avant tout à l'histoire, la statistique.

(2) « Dans la Gaule ultérieure, la contrée située auprès du Rhin, j'ai rencontré, écrit Scrofa dans Varron, *de Re rust.*, lorsque j'y commandais, quelques territoires où l'on voyait la vigne, l'olivier et les vergers, où l'on fumait la terre avec de la marne, où l'on n'avait ni sel de mine ni sel de mer, mais où le charbon salé de certains bois brûlés servait de sel. » Cette peinture se rapporte vraisemblablement au temps qui précéda César, et aux territoires orientaux de la vieille province, telle, par exemple, que la contrée des Allobroges; Pline cite plus tard la marne gallo-bretonne.

aux soins des animaux (1). L'élevage des bestiaux était surtout pratiqué dans la Celtique septentrionale. La Bretagne était, du temps de César, une contrée pauvre en blé. Dans le nord il y avait de profondes forêts qui se rattachaient aux Ardennes, presque sans interruption, de la mer du Nord au Rhin, et dans les champs aujourd'hui si riches de la Flandre et de la Lorraine, les bergers ménapiens et trévires menaient paître leurs porcs à moitié sauvages dans d'inextricables forêts de chênes. De même que ce furent les Romains qui, dans la vallée du Pô, remplacèrent l'engraissement des porcs aux glands par la production de la laine et du blé, de même faut-il remonter jusqu'à eux pour trouver dans les plaines de l'Escaut et de la Meuse l'élevage des moutons et l'agriculture. En Bretagne, le battage du blé n'était pas en usage, et dans les territoires du nord l'agriculture manquait complétement et la terre ne servait qu'à la pâture. La culture de l'olivier et de la vigne, qui procurait aux Massaliotes de riches revenus, n'était pas encore usitée de l'autre côté des Cévennes au temps de César.

Vie urbaine. Les Gaulois avaient toujours aimé la vie en commun : il y avait toujours des villages ouverts, et le canton helvétique seul en comptait en 696 (58) quatre cents, outre une quantité d'habitations séparées, mais il ne manquait pas de villes murées, dont les murs de charpente étonnèrent les Romains tant par leur habile dispositions que par l'alternative bien entendue de pierres et de poutres, tandis que même dans les cités des Allobroges les habitations n'étaient encore qu'en bois. Les Helvètes avaient douze de ces

(1) « Les bœufs gaulois sont estimés en Italie, surtout pour le travail des champs; ceux de Ligurie ne travaillent pas bien (Varron, *de Re rust.*, II, 5, 9). » Il est, il est vrai, question ici de la Gaule cisalpine, mais l'élevage des bestiaux y remonte certainement à l'époque celtique. Les bidets gaulois (*Gallici canterii*) sont cités par Plaute (*Aul.*, III, 5, 21). « Ce ne sont pas toutes les populations qui se livrent à la culture pastorale : ni les Bastules ni les Turdules (tous deux en Andalousie) n'y sont propres : ce sont seulement les Celtes, surtout pour les bêtes de monte et de somme (*jumenta*). » (Varron, *de Re rust.*), II, 10, 4).

villes et les Suessions autant : dans les districts du nord au contraire, par exemple chez les Nerviens, il y avait des villes, mais la population en temps de guerre cherchait plutôt son refuge dans les marais et les forêts que derrière des murailles, et au delà de la Tamise la défense primitive était les abattis d'arbres au lieu des villes, et c'était, en cas de guerre, le seul moyen de refuge pour les hommes et pour les troupeaux. Le développement important de la vie urbaine est en rapport direct avec l'activité du commerce sur terre et sur mer. Il y avait partout des villes et des ponts. La navigation fluviale, que favorisait des fleuves nombreux, le Rhône, la Garonne, la Loire et la Seine, était florissante et productive. Mais les Celtes étaient encore plus remarquables par la navigation maritime. Non seulement les Celtes sont, suivant toute apparence, la première nation qui ait régulièrement navigué sur l'océan, mais nous y voyons encore l'art de construire les vaisseaux et de les conduire, atteindre une grande extension. La navigation de la Méditerranée, par suite de la nature de ses eaux, s'est faite relativement longtemps à la rame : les vaisseaux de guerre des Phéniciens, des Grecs et des Romains, avaient été dans tous les temps des galères à rames, et la voile n'y était employée que comme auxiliaire occasionnel de la rame ; il n'y a eu régulièrement dans l'antiquité civilisée de vaisseaux à voiles que les vaisseaux marchands (1). Les Gaulois se servaient dans la Manche, au temps de César et longtemps après, d'une sorte de canot de cuir portatif qui paraît avoir été essentiellement mené à la rame. Mais sur la côte occidentale de la Gaule, les Santons, les Pictons, surtout les Vénètes, se servaient de grands navires grossièrement bâtis qui

(1) De là suit la distinction des vaisseaux de transport ou « ronds, » et des vaisseaux de guerre ou « longs, » et la différence entre les vaisseaux à rames (ἐπίκωποι νῆες), et les marchands (ὁλκάδες), (Dionys, III, 44), et encore l'infériorité d'équipage du vaisseau marchand, qui ne portait jamais à toute extrémité plus de 200 hommes, tandis que sur les galères ordinaires à trois ponts, on employait déjà 170 rameurs. Cf. Movers Phénic., II, 3, 167 et suiv.

n'allaient pas à la rame mais avec des voiles de cuir et des cabestans de fer, non seulement pour le commerce mais pour la guerre. Là nous rencontrons donc, non seulement pour la première fois la navigation en pleine mer, mais c'est là que nous voyons pour la première fois la voile prendre la place de la rame, progrès que l'activité chancelante du vieux monde ne sut pas mettre à profit et dont notre civilisation vieillie retire aujourd'hui des résultats incalculables.

Ce commerce regulier entre les côtes de la Bretagne et celles de la Gaule montre entre les habitants des deux côtés du canal une étroite alliance politique aussi évidente que la prospérité du commerce maritime et de la pêche. C'étaient les Celtes de Bretagne en particulier qui percevaient les redevances des mines de Cornouailles en Angleterre, et qui en transportaient les produits par les routes fluviales ou continentales du pays des Celtes à Narbo et à Massalia. Quand on dit qu'au temps de César quelques populations de l'embouchure du Rhin vivaient de la chasse et de la pêche, il faut entendre par là la pêche de mer et la chasse en grand aux oiseaux de passage. Si on réunit les renseignements rares et isolés qui nous sont parvenus sur le commerce et le trafic des Celtes, on comprend que le tribut des ports fluviaux et maritimes jouât un grand rôle dans le budget d'un canton, par exemple celui des Éduens et des Vénètes, et que la divinité principale de la nation fût le protecteur des routes et du commerce et l'inventeur des métiers. Il suit, de ce qui précède, que l'industrie celte ne peut avoir été nulle, car d'après le témoignage de César, les Celtes avaient des dispositions peu communes et une aptitude particulière pour l'imitation des modèles et l'exécution des travaux d'art. Dans le plus grand nombre des peuplades, les métiers ne paraissent pas avoir dépassé un niveau très ordinaire : la fabrication des étoffes de lin et de laine, qui devint plus tard florissante dans la Gaule centrale et septentrionale, fut notoirement introduite par les Romains. Une exception, la seule,

que nous connaissions, est la préparation des métaux. Les ouvrages en cuivre habilement travaillés, qu'on trouve encore aujourd'hui dans les tombeaux de la contrée celtique, et les monnaies frappées avec soin du pays des Arvernes sont des témoignages vivants de l'habileté des ouvriers en cuivre et en or de la Celtique, et les récits des anciens sont d'accord avec ce témoignage, quand ils disent que les Romains apprirent des Bituriges l'étamage et des Alesiniens la dorure : ce sont là des inventions dont la première devait marcher de pair avec le commerce de l'étain, et qui toutes deux devaient remonter au temps de l'indépendance celtique. Avec l'habileté à travailler les métaux devait marcher l'art de les extraire, et dans les mines de fer de la Loire cet art avait un tel développement, que les mineurs prirent un rôle important dans les siéges. La croyance courante à cette époque chez les Romains que la Gaule était un des pays les plus riches en mines de la terre est, il est vrai, démentie par l'examen du sol et de la nature des mines de la Celtique, dans lesquelles l'or est beaucoup plus rare que dans les gisements de même nature des véritables pays de l'or; mais cette croyance n'avait de fondement que dans ce que racontaient les voyageurs grecs et les soldats romains, non sans doute sans de grandes exagérations de la richesse des rois arvernes et des trésors des temples de Tolosa. Cependant ce n'étaient point absolument des contes en l'air. Il y a lieu de croire que dans les fleuves qui coulent des Alpes et des Pyrénées, et sur leurs rives, il y avait des pêcheries et des lavages d'or, qui à cause de la valeur actuelle de la main d'œuvre sont impraticables, mais qui dans les temps plus reculés et avec le travail des esclaves ont pu être pratiqués avec utilité et sur une grande étendue : en outre la situation commerciale de la Gaule, comme il arrive souvent chez les peuples à demi civilisés, favorisait l'accumulation d'un capital dormant de métaux précieux. L'art de la construction était remarquablement peu avancé : auprès de l'habileté à travailler les métaux, ce contraste parait

d'autant plus frappant. La passion pour les objets riches et éclatants prouve l'absence de goût, et on en tronve une preuve fâcheuse dans les monnaies gauloises, avec leurs illustrations tantôt simples à l'excès, tantôt historiées, mais toujours disposées d'une manière enfantine et, presque sans exception, avec une grande rudesse d'exécution. Il est peut-être sans exemple qu'une monnaie frappée pendant un siècle avec une certaine habileté technique ait été limitée à deux ou trois types grecs nécessairement répétés. La poésie gauloise était au contraire très estimée et se rattachait aux institutions religieuses et même politiqnes; nous voyons que la poésie religieuse, élégante, et la poésie populaire étaient également florissantes. Les sciences naturelles et la philosophie, quoique avec la forme et avec les liens de la théologie nationale, étaient jusqu'à un certain point cnltivées chez les Celtes, et l'humanisme hellénique était accueilli avec bonheur là où il pénétrait. L'art de l'écriture était universel chez les prêtres. La plupart du temps on se servait dans la Gaule libre, au temps de César, de l'écriture grecque, entre autres chez les Helvètes : ce n'était que dans les districts les plns méridionaux, par suite du commerce avec les Celtes romanisés, que dominait l'écriture latine : nous la rencontrons, par exemple, à cette époque, sur les monnaies arvernes.

Ordre politique. Le développement politique de la nation celte présente aussi des phénomènes remarquables. La constitution y repose comme partout sur le clan, avec le prince, le conseil des anciens et la communauté des guerriers; mais ce qni leur est spécial, c'est que jamais ils ne dépassent cette organisation cantonale. Chez les Grecs et chez les Romains on rencontre de bonne heure, au lieu du clan, l'unité politique de l'enceinte de murailles; là où deux clans se renferment dans les mêmes murs, ils se fondent en une commnnauté; qnand une partie des citoyens se construit une autre muraille, il subsiste toujours entre cette clientèle et la métropole un lien de relation consacré par la piété. Chez les Celtes,

la cité c'est toujours le clan. Le clan, et souvent la ville, est gouverné par le prince et le conseil, et l'assemblée commune des clans prononce en dernier ressort dans l'État. La ville n'a, comme en Orient, qu'une importance mercantile et stratégique et non politique. Aussi les villes grecques, même quand elles sont murées et importantes, telles que Vienna et Genava, ne sont jamais aux yeux des Grecs et des Romains, que des bourgs. Au temps de César la constitution cantonale était encore intacte chez les Celtes insulaires et dans les cantons du nord du continent : l'assemblée nationale conservait le pouvoir suprême : le prince était dans les questions essentielles, lié par ses résolutions : le conseil était nombreux et comptait dans un clan six cents membres; mais il ne paraît pas avoir possédé plus d'importance que le sénat au temps du roi de Rome. Au contraire, dans le midi, où les mœurs étaient plus flexibles, il était survenu, une ou deux générations avant César,— car les enfants du dernier roi vivaient encore de son temps, et surtout dans les grands clans des Arvernes, des Éduens, des Séquaniens, des Helvètes, — une révolution qui avait renversé la royauté, et qui avait mis la puissance entre les mains de la noblesse. Ce n'est que par les revers et en l'absence de toute communauté urbaine chez les Celtes, que nous voyons le parti opposé au développement politique, la chevalerie, dominer à ce point dans les clans celtes. L'aristocratie celte était, suivant toute apparence, une haute noblesse composée en majeure partie de membres des anciennes familles royales ou des familles régnantes, et il est remarquable que les chefs des partis opposés dans le même État appartenaient souvent aux mêmes familles. Ces grandes familles réunissaient entre leurs mains la toute-puissance économique, militaire et politique. Ils monopolisaient le fermage des grauds revenus de l'État. Ils obligeaient les hommes libres, écrasés par l'impôt, à se réfugier auprès d'eux, et à renoncer à leur liberté naturellement d'abord comme débiteurs, et bientôt de droit comme vassaux. On vit se développer de soi-même le vasselage, c'est à dire le privi-

lége pour la noblesse de s'entourer d'un certain nombre d'hommes d'armes payés, qu'on nommait ambact(1), et de faire aussi un État dans l'État; et appuyés ainsi sur leur propres sujets, ils bravaient les lois et mettaient le trouble dans la cité.

Dissolution de l'ancienne constitution cantonale.

Lorsque dans un État qui comptait encore 80,000 hommes en état de porter les armes, un seul noble venait avec 10,000 domestiques, sans compter ses vassaux et ses débiteurs, à l'assemblée du peuple, il est évident qu'un pareil homme ressemblait plus à un dynaste indépendant qu'à un citoyen de son clan. A cela se joignit que les familles distinguées de différents clans se tenaient

(1) Ce mot remarquable semble celtique et est déjà cité par Ennius et par César comme germanique, et il est la racine du mot allemand *Amt;* car le vasselage est connu aux Celtes et aux Germains. Il serait historiquement d'une grande importance de décider si le mot et la chose vinrent aux Celtes des Germains ou des Germains aux Celtes. Si, suivant l'assertion commune, le mot est originairement germanique, et désigne le valet qui se tient derrière le dos de son maître dans la bataille (*and* = contre, *bak*, Rücker = dos), cela n'est pas inconciliable avec l'emploi antérieur de ce mot chez les Celtes; car il peut avoir pénétré chez les Celtes, au sixième siècle de Rome, dans la vallée du Pô. Suivant toutes les analogies, le droit d'entretenir des hommes d'armes (Ambach), c'est-à-dire δοῦλοι μισθωτοί, ne doit pas avoir appartenu originairement aux nobles celtes, mais doit être né de l'opposition à l'ancienne royauté, et à l'égalité des hommes libres. Si donc l'existence des Ambats n'est pas une institution nationale primitive, mais relativement jeune, il est non seulement possible mais vraisemblable, d'après les relations existantes depuis longtemps, et qui ne firent que se développer, que les Celtes prirent pour ces hommes mercenaires principalement des Germains. Les Suisses seraient, dans ce cas, d'un millier d'années plus anciens qu'on ne le suppose. Si c'est par le nom, à l'exemple des Celtes, que les Romains désignent les Germains comme nation, ce nom de Germains est d'origine celtique, et cela est conforme aux analogies. — Il faut renoncer à ces explications, si le mot *ambactus* peut être expliqué d'une manière satisfaisante par une racine celtique : Zeufs, par exemple, le fait venir (*Gramm.*, pag. 761), mais en hésitant, de *ambi* = autour, et *aig* = *agere*, c'est-à-dire qui se meut autour ou qu'on fait mouvoir autour, par conséquent serviteur, compagnon. Le mot devient-il un nom propre en celtique, et peut-être dans le cambrique *amœth*, c'est-à-dire paysan, travailleur (Zeufs) c'est ce qu'on ne peut décider.

unies ensemble et formaient, par des mariages et des traités, des ligues contre lesquelles le clan était impuissant. Les communautés ne pouvaient donc plus garder la paix, et le droit de la force régnait partout. Le vassal ne trouvait de protection qu'auprès de son maître, que le devoir et l'intérêt obligeaient à prendre fait et cause pour son client. L'État n'avait plus le pouvoir de protéger les hommes libres : c'est pour cela que ceux-ci se donnaient comme vassaux à des maîtres puissants. Les assemblées du peuple perdaient leur importance politique; et la royauté qui aurait dû mettre ordre aux empiétements de la noblesse, périt chez les Celtes comme dans le Latium. A la place du roi parut le : « défenseur du droit » ou Vergobretus (1), qui était nommé comme le consul romain pour une année. Quand le canton avait encore des assemblées publiques, il était nommé par elles, et naturellement les chefs de l'aristocratie arrachaient pour eux le pouvoir. On comprend que dans une situation pareille les choses se passassent dans chaque clan comme elles avaient été dans le Latium pendant des siècles depuis l'expulsion des rois : tandis que la noblesse des différentes communautés cherchait à contracter des alliances séparées et révolutionnaires par leur nature, la multitude ne cessait de rêver au rétablissement de la royauté, et souvent un noble éminent, comme Spurius Cassius l'avait fait à Rome, cherchait, en s'appuyant sur le peuple, à écraser ses rivaux et à rétablir la royauté à son profit. Si donc les cantons paraissaient voués à une situation irremédiable, le sentiment de l'unité n'en demeurait pas moins puissant et cherchait sous des formes différentes à se faire jour. Cette ligue isolée de la noblesse celte contre les alliances particulières de cantons troublait l'ordre de choses existant, mais elle éveillait et fortifiait dans la nation celte tout entière le sentiment de l'unité. Cette idée trouvait encore un aliment dans les attaques dirigées du dehors contre la nation et dans la diminu-

Suppression de la royauté.

Efforts nationaux pour l'unité.

(1) Des mots celtes *guerg* = travailleur, et *breth* = justice.

tion croissante de son territoire dans la guerre avec les voisins. Comme les Hellènes dans les guerres contre les Perses, et les Italiotes dans les guerres contre les Celtes, les Gaulois transalpins semblaient avoir compris dans leurs luttes avec Rome l'importance et la puissance de l'unité nationale. Au milieu des rivalités de clans et de tous ces désordres féodaux, on remarquait la voix de ceux qui se disaient prêts à acheter l'indépendance de la nation, au prix de celle des clans et même de celle de l'aristocratie. Les guerres de César, contre lequel le parti patriote celte agit exactement comme les patriotes allemands contre Napoléon, montrèrent combien était populaire la haine de l'étranger. La rapidité, égale à celle du télégraphe, avec laquelle les nouvelles se répandaient prouve entre autres choses l'extension et l'organisation de ce parti.

Unité religieuse de la nation.

Druides.

L'unité et la puissance de la nationalité celte serait inexplicable, si en face de la division politique de la nation n'avait régné depuis longtemps une centralisation religieuse et même théologique. Le sacerdoce celtique ou, pour lui donner son nom national, la corporation des druides, embrassait certainement les îles Britanniques et toute la Gaule, peut-être d'autres contrées celtiques, dans une vaste union religieuse et nationale. Elle était gouvernée par un chef choisi par les prêtres eux-mêmes, avec des écoles spéciales dans lesquelles vivait une forte tradition, avec des privilèges spéciaux, entre autres l'exemption de l'impôt et du service militaire, respectée par chaque clan, avec des conciles annuels, qui se tenaient à Chartres « au centre de la terre celte » et avant tout une communauté croyante qui, en piété et en obéissance aveugle aux prêtres, ne le cédait pas à l'Irlandais d'aujourd'hui. Il est probable qu'une telle corporation sacerdotale cherchait à attirer à elle le gouvernement temporel, et y parvint en partie : lorsque la royauté annuelle existait, elle conduisait les élections, en cas d'interrègne : elle s'arrogea par la suite le droit d'exclure certains hommes et même des communautés tout entières de la commu-

nion religieuse et même civique; elle sut attirer à elle les affaires civiles les plus importantes, entre autres les procès de frontière et d'héritage; et par suite, semble-t-il, de son droit à exclure de la communauté et peut-être de la coutume nationale qui permettait de prendre de préférence les criminels pour les sacrifices d'hommes ordinaires, elle acquit une juridiction sacerdotale très étendue, qui le disputait à celle des rois et des seigneurs; elle prétendit à la décision des questions de paix et de guerre. On n'était pas loin d'un état sacerdotal avec un pape et des conciles, avec des immunités, des interdictions et des tribunaux spirituels. Seulement cet état sacerdotal n'était pas, comme celui des temps modernes, un droit abstrait s'étendant sur toutes les nations, mais plutôt essentiellement national.

Absence de centralisation politique.

Mais si le sentiment national était très vivace parmi les peuplades celtiques, cette nation n'eut cependant pas le bonheur d'arriver à un point d'arrêt dans la civilisation politique, telle que le trouvèrent, l'Italie dans la cité romaine, les Hellènes dans la royauté macédonienne, les Germains dans la royauté franque. Les prêtres celtes et les nobles, quoique jusqu'à un certain point attachés et unis à la nation, étaient cependant, à cause de leurs intérêts de situation et de parti, incapables de s'unir, et assez puissants pour ne pas laisser à un canton isolé ou à un roi l'œuvre de l'unité à accomplir. Il y avait déjà quelques assises posées : ils étaient, autant que la constitution cantonale le permettait, sur la voie du système de l'hégémonie. Les cantons puissants prétendaient dominer les plus petits, en ce sens que le canton dominant protégeait les autres à l'intérieur et stipulait pour eux dans les traités d'État; et le canton client s'engageait à suivre l'autre à la guerre, et à s'imposer un tribut. De cette manière naquit une série de ligues; mais il n'y eut pas un canton dominant pour la Gaule, un lien, même relâché, pour l'ensemble de la nation. Nous avons déjà fait observer qu'au commencement des conquêtes transalpines, les Romains trouvèrent devant eux au nord

La ligue des cantons.

une ligue belgo-bretonne dirigée par les Suessions, dans la Gaule centrale et méridionale, la confédération des Arvernes, qui trouvait pour rivale celle des Éduens avec sa faible clientèle. Au temps de César nous trouvons les Belges dans la Gaule du nord-est entre la Seine et le Rhin, organisés en une ligue qui ne s'étendait pas, paraît-il, jusqu'à la Bretagne : auprès d'eux parait dans la Normandie et la Bretagne actuelle la confédération des Armoricains, c'est à dire des cantons maritimes : dans la Gaule centrale ou Gaule proprement dite, l'hégémonie était disputée par deux partis à la tête desquels étaient les Éduens d'une part, et de l'autre, après que les Arvernes affaiblis par leur guerre avec Rome se furent retirés, les Séquanais. Ces différentes ligues étaient indépendantes l'une de l'autre : les États dominants de la Gaule centrale ne paraissent pas avoir jamais étendu leur clientèle vers le nord-est ni même sérieusement vers le nord-ouest. La soif d'unité de la nation trouvait dans ces ligues cantonales une certaine satisfaction; mais elle était insuffisante sous tous les rapports. La ligue était d'une nature indécise entre l'alliance et l'hégémonie; la représentation de la nation, en temps de paix par l'assemblée du peuple, en temps de guerre, par le prince (1) était d'une extrême faiblesse. La confédération belge paraît seule avoir eu une organisation plus solide; le soulèvement national, qui provoqua l'éloignement heureux des Cimbres doit y avoir été favorable. Les rivalités pour l'hégémonie faisaient naître dans chaque ligue des ruptures que le temps ne rétablissait pas, mais élargissait au contraire, parce que le triomphe même d'un rival laissait à son adversaire l'existence politique, et que celui-ci possédait, lorsqu'il s'était réfugié dans la clientèle de l'autre, la facilité de renouveler plus tard la lutte. La rivalité des clans les plus puissants divisait non-seulement l'État, mais chaque clan dépendant, chaque village, souvent même les familles, sui-

Ligue de la Gaule centrale.

Caractère de cette ligue.

(1) On voit quelle était la situation de ces généraux de la ligue à l'égard de leurs subordonnés dans l'accusation de trahison qui fut portée contre Vercingetorix (César, *B. G.*, VII, 20).

vant leurs relations de parti. De même que la Grèce périt moins par l'antagonisme entre Athènes et Sparte que par les discordes intestines des factions athéniennes et lacédémoniennes dans les villes dépendantes et à Athènes même, de même la rivalité des Arvernes et des Éduens avec leurs contre-coups qui se répétaient en petit de toutes parts, anéantit le peuple celte.

La défense de la nation recevait naturellement le contre-coup de ces circonstances politiques et sociales. La cavalerie était l'arme dominante, et chez les Belges et surtout dans les îles Britanniques les chars de combat nationaux étaient employés sur une haute échelle. Ces bandes de guerriers aussi nombreux qu'habiles combattant à cheval ou en char étaient tirées de la noblesse et des hommes qui passaient noblement leur vie à chasser et à monter à cheval, et qui dépensaient beaucoup d'argent à se pourvoir en chevaux de race étrangère. Il est significatif pour l'esprit et le système de combat de ces nobles, que lorsqu'on faisait la levée, tout homme qui pouvait se tenir à cheval, même les vieillards à cheveux blancs, se présentaient, et que croyant commencer le combat avec un ennemi inférieur à eux, ils juraient de ne pas rentrer dans leurs maisons, s'ils ne traversaient pas au moins deux fois les lignes ennemies. Parmi les mercenaires dominait la foule des lansquenets avec leur immoralité et leur indifférence à la vie des autres comme à leur : on le voit dans les récits, qui ont, il est vrai, une couleur anecdotique, et qui disent, des mœurs celtiques, qu'à table on se provoquait souvent pour plaisanter et qu'on combattait alors quelquefois jusqu'à la mort; on y voit en outre les combats de gladiateurs à la romaine et, pour renchérir encore, l'usage de se vendre comme lutteur pour un peu d'argent ou de vin, et de recevoir galamment le coup mortel en s'étendant sur leurs boucliers. Auprès de ces cavaliers, l'infanterie était peu de chose. En réalité, elle ressemblait encore à ces bandes de Celtes avec lesquelles les Romains avaient combattu en Italie et en Espagne. Le grand bouclier était encore la défense principale;

L'organisation militaire des Celtes.

Infanterie.

rence, la nation celtique, quand César la vainquit, avait atteint son maximum de civilisation individuelle et était déjà en décadence. La civilisation des Celtes transalpins au temps de César nous présente, malgré l'insuffisance de nos informations, plusieurs côtés remarquables et surtout intéressants : sous plus d'un rapport, elle est plus voisine des idées modernes que celle du monde greco-romain, avec ses vaisseaux à voiles, sa chevalerie, sa constitution ecclésiastique et surtout ses tentatives bien incomplètes pour constituer l'État sur la base non d'une ville mais d'une peuplade et à un degré plus élevé, sur celle de la nation. Mais quoique nous rencontrions là la nation celte à son plus haut degré de développement, nous y voyons en même temps son infériorité morale, ou plutôt son incapacité relative de civilisation. Elle ne put par elle-même fonder ni un art national, ni un état national, et n'arriva qu'à posséder une théologie nationale et une noblesse particulière. L'ancience bravoure naive n'existait plus : la vigueur militaire fondée sur un plus grand développement moral, telle qu'elle apparait dans une civilisation plus avancée, ne se montre encore que sous des traits effacés dans la chevalerie. La barbarie proprement dite avait, il est vrai, disparu. On n'était plus au temps où le morceau le plus gras dans un festin était donné au plus brave des convives, et où chacun des convives, s'il se trouvait lésé, pouvait provoquer celui qui avait reçu cet honneur, et où à la mort d'un chef on brûlait avec lui les plus fidèles serviteurs. Mais les sacrifices d'hommes existaient encore, et la loi qui défendait d'infliger la torture aux hommes libres, mais qui le permettait pour les femmes libres et les esclaves, jette un jour assez sombre sur la situation que les femmes avaient chez les Celtes, même au temps de leur plus haute civilisation. Les Celtes avaient perdu les traits qui appartiennent à l'époque primitive des nations, mais ils n'avaient pas conquis ceux qu'amène la moralisation, quand elle pénètre profondément et complétement le caractère d'une nation.

Telle était la situation intérieure de la nation celte. Il nous Situation extérieure.

reste à examiner ses relations avec ses voisins, et à voir quel rôle elle joue dans le concours et la rivalité des nations, où le succès est encore plus difficile à garder qu'à conquérir. Aux Pyrénées, la situation des peuples s'était organisée depuis longtemps paisiblement, et on était loin du temps où les Celtes tyrannisaient et même anéantissaient la population ibérienne primitive, c'est à dire les Basques. Les vallées des Pyrénées comme les montagnes du Béarn et de la Gascogne et les dunes des côtes au sud de la Garonne appartenaient sans contestation aux Aquitains, qui étaient une réunion de peuplades ibériennes plus ou moins reliées entre elles et encore moins avec l'extérieur, les bouches de la Garonne avec le port important de Burdigala (Bordeaux) étaient tombées au pouvoir d'une peuplade celtique, les Bituriges-Vivisques.

Celtes et Ibères.

Les Celtes et les Romains.

Des relations bien plus importantes étaient celles de la nation celte avec les Romains et avec les Germains. Nous ne devons pas répéter ici ce que nous avons déjà raconté, comment les Romains avaient refoulé pas à pas et lentement les Celtes, s'étaient emparés des côtes entre les Alpes et les Pyrénées, et les avaient par là coupés de la Méditerranée : ils avaient d'ailleurs préparé cette catastrophe bien des siècles auparavant en fondant une citadelle romano-hellénique à l'embouchure du Rhône; mais nous devons rappeler ici que ce ne fut pas seulement la supériorité des armes romaines qui triompha des Celtes, mais surtout celle de la civilisation romaine qui vint féconder les premiers éléments de la civilisation grecque dans la terre des Celtes. Mais là ce furent autant le commerce et le trafic que la conquête qui ouvrirent la voie. Les Celtes aimaient comme tous les Méridionaux la boisson : ils buvaient le bon vin, comme les Scythes, sans y mettre d'eau, et jusqu'à la lie, et excitaient l'étonnement et le dégoût du sobre méridional; mais c'étaient là des circonstances avantageuses pour le commerce. Bientôt le commerce des vins avec les Celtes devint une mine d'or pour les marchands d'Italie : il n'était pas rare

qu'une cruche de vin fût échangée pour un esclave. D'autres articles de luxe, tels que les chevaux d'Italie, trouvaient chez les Celtes un débouché avantageux. Il arriva que les Romains acquirent des terres au delà des Alpes et les cultivèrent à la manière italienne, ainsi des propriétés romaines sont mentionnées pour le canton des Sigusiavi (près de Lyon) dès 673. Cela vient sans doute de ce que, comme nous l'avons dit, dans la Gaule, chez les Arvernes, par exemple, la langue romaine était déjà connue avant la conquête, quoique cette communauté fût fort restreinte, et qu'il fallût encore parler par interprètes avec les nobles du canton allié des Éduens. De même que les commerçants américains se servirent de l'eau-de-vie pour conquérir l'Amérique, les marchands de vin romains et les propriétaires frayèrent le chemin au futur conquérant de la Gaule. Ce qui prouve à quel point on sentait cela dans la population celte, c'est la défense édictée par une des plus braves peuplades de la terre des Celtes, le canton des Nerviens, et ensuite par d'autres populations germaniques, de faire le commerce avec les Romains.

Celtes et Germains.

Les Romains refoulèrent moins rapidement les populations celtes que ne le firent les Germains de la Baltique et de la mer du Nord, peuplade nouvelle venue de l'Orient, qui se fit place auprès de ses frères aînés, avec l'énergie, mais aussi avec la sauvagerie de la jeunesse. Quoique les peuplades de cette race établie sur le Rhin, les Usipètes, les Tenctères, les Sicambres, les Ubiens eussent commencé à se civiliser jusqu'à un certain point et qu'elles eussent au moins cessé de changer de demeures, tous les documents s'accordent à dire que dans l'intérieur des terres, on ne s'occupait guère d'agriculture, et que bien des peuplades n'avaient pas encore de demeures fixes. Il est remarquable que les voisins d'occident ne pouvaient jamais nommer par son nom de canton un peuple de la Germanie intérieure, mais qu'ils les désignaient sous les noms généraux de Suèves, c'est à dire de nomades, gens errants, et de Marcomans, c'est à dire

milices de frontières (1), noms qui n'étaient guère, au temps de César, des noms de canton, quoiqu'ils parussent tels aux Romains et qu'ils le soient souvent devenus par la suite. Ce furent surtout les Celtes qui reçurent le choc de cette invasion. Les combats que les Germains ont pu livrer aux Celtes pour la possession des contrées à l'est du Rhin se dérobent entièrement à nos regards. Nous pouvons seulement remarquer que vers la fin du septième siècle de Rome, presque toute la contrée jusqu'au Rhin était perdue pour les Celtes; les Boïens, qui avaient pu jadis occuper la Bavière ou la Bohême, erraient sans patrie, et la forêt Noire occupée jusque-là par les Helvètes, si elle ne fut pas prise par les peuplades germaines les plus voisines, demeura cependant une frontière contestée, et était vraisemblablement alors ce qu'elle a été depuis : le désert suisse. La stratégie barbare des Germains, qui consistait à se défendre en mettant un désert entre eux et leurs ennemis paraît avoir été pratiquée sur ce point sur une grande échelle.

Peuplades germaines sur la rive gauche du Rhin.

Mais les Germains n'étaient pas restés sur le Rhin. L'invasion militaire des Cimbres et des Teutons rassemblés surtout parmi les peuplades germaines, et qui avait inondé la Pannonie, la Gaule, l'Italie et l'Espagne, paraît n'avoir été qu'une grande reconnaissance. Déjà à l'ouest du Rhin, particulièrement sur son cours supérieur, des peuplades germaines avaient trouvé des demeures permanentes : venus comme conquérants, ces émigrés conti-

(1) Ainsi les Suèves de César sont probablement les Chatti; mais cette appellation appartient certainement au temps de César, et plus tard encore à une autre peuplade germanique, qui a pu être désignée comme régulièrement errante. Si donc, comme il n'y a pas à en douter, le roi des Suèves, dans Mela (III, 1) et dans Pline (*H. N.*, II, 67, 170), est Arioviste, il ne s'ensuit en aucune façon qu'Arioviste soit un Chatte. On ne distingue pas les Marcomans comme peuple spécial avant Marbod; il est fort possible que ce mot n'eût jusque-là désigné que ce qu'il signifie étymologiquement, la milice nationale et des frontières. Si César (I, 31) cite parmi les peuples qui combattaient dans l'armée d'Arioviste les Marcomans, il ne faut voir là qu'une simple expression appellative, comme c'est évidemment le cas pour les Suèves.

nuèrent à prendre sur les anciens habitants gaulois, comme sur des sujets, des otages et à lever des tributs. A ces peuplades appartenaient les Aduatiques, qui, formés de fragments de la tribu des Cimbres, étaient devenus un vaste canton, et un grand nombre d'autres, sous les noms de Tongres, rassemblés sur les bords de la Meuse, aux environs de Liége, de même les Trévires (environs de Trèves), et les Nerviens (Hainaut), les deux plus grandes et les plus puissantes populations de cette contrée, sont désignés par des autorités sérieuses comme des Germains. La crédibilité complète de ces données demeure douteuse, puisque Tacite fait remarquer, des deux derniers peuples mentionnés, que parmi eux c'était un honneur d'être de sang germain et de ne pas appartenir à la nation celte moins estimée : cependant la population du territoire de l'Escaut, de la Meuse et de la Moselle paraît avoir été fortement mélangée d'éléments germains ou avoir subi l'influence germanique. Les établissements germains étaient peut-être peu de chose par eux-mêmes, mais ils avaient de l'importance par leur position ; car dans l'obscurité chaotique qui règne à cette époque sur les populations de la rive droite du Rhin, on peut reconnaître que de grandes masses germaniques, sur les traces de ces avant-postes, se hasardèrent à passer le Rhin. Menacés de deux côtés par l'étranger et divisés entre eux, on ne pouvait guère s'attendre à ce que les malheureux Celtes résistassent par leurs propres forces. La division et la décadence par la division, telle avait été jusque-là leur histoire : comment une nation qui ne pouvait nommer aucune journée comme celle Marathon et de Salamine, d'Aricia et des champs Raudiens, qui n'avait pas même tenté, au temps de sa splendeur, d'anéantir Massalia par une action commune, pouvait-elle sur son déclin, se défendre contre un si terrible ennemi.

La politique romaine devant l'invasion germanique.

Moins les Celtes laissés à eux-mêmes étaient capables de tenir tête aux Germains, plus les Romains avaient de raisons de surveiller avec soin les différends qui divisaient ces deux nations. Quoiqu'ils ne se fussent pas mêlés jusqu'alors directement des mouve-

ments qui y éclataient, ils avaient cependant prêté la plus grande attention à ces événements. La situation intérieure de la nation celte avait, comme on peut le comprendre, suivi le même cours que les circonstances extérieures. De même qu'en Grèce le parti lacédémonien s'était allié avec les Perses contre les Athéniens, de même les Romains, dès leurs premiers pas au delà des Alpes, avaient trouvé un appui contre les Arvernes, qui dominaient dans le sud de la Celtique, dans leurs rivaux d'hégémonie, les Éduens, et, avec le secours de ces nouveaux frères de la nation romaine, non seulement ils avaient soumis une grande partie du territoire intermédiaire des Arvernes, mais par leur influence, ils avaient fait passer l'hégémonie des Arvernes aux Éduens. Mais si les Grecs n'avaient couru de dangers que d'un côté pour leur nationalité, les Celtes se voyaient menacés des deux côtés, et il était naturel qu'ils recherchassent la protection de l'un contre l'autre, et que si un parti s'attachait aux Romains, un autre fit alliance avec les Germains. C'était surtout le cas des Belges, qui se rapprochaient des Germains d'au delà du Rhin par le voisinage et par le mélange des populations, et qui vu leur civilisation peu développée devaient se trouver plus en communication avec les Suèves, population de races différentes, qu'avec leurs compatriotes Allobroges ou Helvètes plus civilisés. Mais les Celtes méridionaux, chez lesquels le canton puissant des Séquanais (vers Besançon), était à la tête du parti opposé aux Romains, avaient toute raison de solliciter l'aide des Germains contre les Romains qui les menaçaient; le gouvernement relâché du sénat et les signes de la révolution qui se préparait à Rome et qui n'étaient pas inconnus des Celtes, semblaient désigner ce moment comme favorable pour se soustraire à la domination Romaine et décourager ses clients les Éduens. La rupture était survenue entre les deux cantons, à cause du péage de la Saône, qui sépare le territoire des Éduens de celui des Séquanais, et vers l'année 683, le prince germain Arioviste avait passé, comme un condottiere, le Rhin avec près de 15,000 hommes armés. La

guerre dura longtemps avec des vicissitudes diverses : en somme les circonstances furent défavorables aux Éduens. Leur général, Eporedorix, leva une armée composée de tous leurs clients et marcha contre les Germains avec des forces bien supérieures aux leurs; mais ceux-ci refusèrent obstinément le combat, et se tinrent à couvert dans les marais et les forêts. Lorsque les clans, fatigués de l'attente, commencèrent à se débander, les Germains parurent en plaine, et Arioviste livra, auprès de Admagetobriga, une bataille dans laquelle la fleur de la chevalerie des Éduens demeura sur le champ de bataille. Les Éduens, obligés par cette défaite de faire la paix aux conditions imposées par le vainqueur, durent renoncer à l'hégémonie, et entrèrent, avec tous leurs adhérents, dans la clientèle des Séquanais, s'obligèrent à payer tribut à ceux-ci ou, pour mieux dire, à Arioviste, et à donner comme otage leurs nobles les plus distingués, enfin ils s'engagèrent par serment à ne plus réclamer ces otages et à ne pas demander l'intervention des Romains. Ce traité de paix fut, paraît-il, conclu en 693 (61) (1). L'honneur et l'intérêt exigeaient que les Romains intervinssent; le noble Éduen Divitiacus, chef du parti romain dans son clan, et banni pour cela de sa patrie, alla en personne à Rome pour solliciter cette intervention. Un événement plus grave fut le soulèvement des Allobroges, voisins des Séquanais, et qui arriva sans doute par suite de ces circonstances. En fait on reçut des ordres pour aider le gouverneur gaulois des Éduens : on parla d'envoyer pour cela des consuls et des armées consulaires au delà des Alpes; mais le sénat, qui eut à décider en dernier ressort, fit suivre ces grands mots de petites actions : l'insurrection des Allobroges fut réprimée par les armes; non seulement cela ne profita pas aux Éduens, mais Arioviste fut inscrit, en 695 (59), sur la

(1) L'arrivée d'Arioviste en Gaule eut lieu en 683 suivant César, I, 36, et la bataille d'Admagetobriga (car c'est ainsi que doit s'appeler le lieu désigné par une fausse inscription sous le nom de Magetobriga), suivant César, I, 35, et Cicéron, *ad Att.*, I, 19, en 693.

Fondation du royaume germain en Gaule.

liste des rois amis de Rome (1). Le chef militaire des Germains prit cela pour une renonciation des Romains à une contrée qui n'avait pas encore été conquise par eux ; il se conduisit en conséquence, et commença la fondation d'un empire germain en Gaule. Les multitudes nombreuses qu'il y avait amenées, celles plus nombreuses encore qui vinrent à son appel de la Germanie (on compta, jusqu'en l'année 696, environ 120,000 Germains qui passèrent le Rhin), toute cette puissante émigration germaine qui inonda comme par une écluse ouverte le beau pays d'Occident, Arioviste voulut la fixer et en faire le fondement de sa domination sur la contrée celte. On ne peut déterminer l'étendue des établissements germains qu'il appela à la vie sur la rive gauche du Rhin ; sans doute elle fut considérable, et ses projets allaient plus loin encore. Les Celtes furent traités par lui comme une nation tout entière soumise, et il ne fut fait aucune différence entre les divers cantons. Les Séquanais eux-mêmes, lorsque leurs généraux mercenaires eurent passé le Rhin, durent cependant, comme des ennemis vaincus, lui abandonner un tiers de leur territoire pour ses colons, sans doute la contrée habitée plus tard par les Tribochi, et comme si ce n'était pas assez, un second tiers leur fut encore enlevé pour les Harudi qui vinrent ensuite. Arioviste semble avoir voulu jouer dans la contrée celtique le rôle de Philippe de Macédoine et avoir voulu être le maître chez les Celtes favorables aux Germains comme sur ceux qui dépendaient des Romains. L'établissement du puissant prince germain dans un voisinage si rapproché, qui devait éveiller déjà l'inquiétude des Romains, parut d'autant plus menaçant qu'il ne fut pas isolé. Les Usipètes et les Tencières établis sur la rive droite du Rhin étaient fatigués de voir leur terri-

Les Germains sur le Rhin inférieur.

(1) Pour ne pas trouver incroyables ces circonstances, et pour y trouver des motifs plus profonds que l'ignorance ou l'ineptie des hommes d'Etat, on fera bien de se mettre en garde contre la légèreté de ton avec laquelle un sénateur distingué comme Cicéron s'exprima dans sa correspondance sur ces affaires transalpines importantes.

toire continuellement envahi par les peuplades suèves plus puissantes, quittèrent, l'année qui précéda l'entrée de César en Gaule, leurs demeures antérieures et en cherchèrent d'autres à l'embouchure du Rhin. Déjà ils avaient enlevé la partie du territoire des Ménapiens située sur la rive droite du fleuve, et on devait s'attendre qu'ils essayassent de se fortifier sur la rive gauche. Des multitudes de Suèves se rassemblèrent ensuite, entre Cologne et Mayence, et menacèrent de paraître comme des convives non invités. Le territoire du clan oriental des Celtes, celui des valeureux et nombreux Helvètes, fut encore plus inquiété par les Germains; de sorte que les Helvètes, qui peut-être déjà, par suite du refoulement de leurs colons du territoire qui leur avait été enlevé au nord, souffraient d'un surcroît de population, et se voyaient, en outre, par l'établissement d'Arioviste sur le territoire des Séquanais, dans un isolement complet, firent le projet d'abandonner aux Germains leur territoire antérieur et d'aller chercher à l'ouest du Jura une contrée plus vaste et plus fertile, dans laquelle ils pourraient conquérir l'hégémonie de la Gaule. C'était un plan que, pendant les invasions cimbriques, quelques-uns de leurs districts avaient adopté et tenté même d'exécuter. Les Rauraques, dont le territoire (Bâle et l'Alsace méridionale) était également menacé, puis le reste des Boïens, qui avaient été obligés déjà par les Germains d'abandonner leur pays, et qui erraient maintenant sans demeure fixe, enfin diverses autres peuplades moins importantes faisaient cause commune avec les Helvètes. Dès 693 (61) leurs troupes de colons passèrent le Jura et pénétrèrent jusque dans la province romaine. La rupture ne pouvait être ajournée : des colons germains s'établissaient déjà dans la contrée importante entre le lac de Constance et le lac de Genève abandonné par ses défenseurs. Depuis les sources du Rhin jusqu'à l'océan Atlantique, les peuplades germaniques étaient en mouvement : toute la ligue du Rhin était menacée par eux : c'était un moment semblable à celui où les Alamani et les Francs se jetèrent sur l'empire chance-

lant des Césars, et il semblait qu'on tentât alors contre les Celtes ce que cinq cents ans plus tard on devait tenter contre Rome.

César en Gaule.

Ce fut dans ces circonstances que le nouveau gouverneur Caius César entra dans la Gaule narbonnaise au printemps de 696 (58) : il s'était fait donner, par décret du sénat, outre les attributions de guerre, le gouvernement de la Gaule cisalpine, l'Istrie et la Dalmatie. Ses fonctions qui devaient durer d'abord cinq années (jusqu'à la fin de 701) et qui furent ensuite prolongées, en 699, de cinq autres (jusqu'à la fin de 705), lui donnaient le droit de nommer dix lieutenants ayant le rang de propréteurs, et du moins suivant son assertion, d'augmenter selon son bon plaisir ses légions en prenant des soldats dans les populations des territoires qui lui obéissaient ou d'en lever des nouvelles. L'armée, qu'il reçut dans les deux provinces comprenait en troupes de ligne quatre légions exercées et habituées au combat, la septième, la huitième, la neuvième et la dixième, ou en tout 24,000 hommes, auxquels se joignaient, comme de coutume, les contingents des sujets. La cavalerie et les troupes légères étaient en outre flanquées de cavaliers espagnols et numides, d'archers crétois et de frondeurs des Baléares. L'état-major de César, l'élite de la démocratie romaine comprenait, outre un nombre assez considérable de jeunes nobles inutiles, quelques officiers capables, tels que Publius Crassus, jeune fils de l'ancien allié de César, et Titus Labiénus, qui avait, en lieutenant fidèle, suivi le chef de la démocratie du forum à l'armée. César n'avait pas fait de promesses positives, les gens prévoyants et hardis les voyaient dans les circonstances. Il fallait réparer là les suites de la mollesse du sénat et arrêter avant tout le flot de l'invasion germanique. En ce même moment commençait l'invasion helvétique combinée avec celle des Germains et préparée depuis longtemps. Pour ne pas abandonner leurs demeures aux Germains et se rendre le retour impossible, les Helvètes avaient brûlé leurs villes et leurs bourgs, chargé leurs chariots de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs meubles les

plus précieux, et se rassemblèrent de toutes parts au bord du Léman, où eux et leurs compagnons s'étaient donné rendez-vous pour le 28 mars de cette année (1). Suivant leur propre calcul, leur nombre s'élevait à 368,000 têtes, dont le quart environ était en état de porter les armes. Les montages du Jura, qui s'étendent du Rhin jusqu'au Rhône, ferment complétement la contrée helvétique du côté de l'occident, et leurs étroits défilés étaient aussi peu propres au voyage d'une telle caravane qu'ils étaient favorables à la défense; les chefs avaient donc ordonné de se diriger vers le sud et de s'ouvrir une voie vers l'ouest là où, entre la partie sud-ouest et la plus élevée du jura et les Alpes de Savoie, le Rhône se frayait un chemin à travers les montagnes, au lieu où se trouve aujourd'hui le Fort de l'Écluse. Mais sur la rive droite, les rochers et les précipices étaient si rapprochés du fleuve, que l'armée trouvait le passage intercepté; il n'y avait plus d'autre ressource que de traverser le Rhône et de gagner le rivage opposé pour reprendre plus tard, au moment ou le Rhône entre en plaine, la rive droite et se diriger ensuite vers la Gaule occidentale, où le canton fertile des Santons (Saintonge, vallée de la Charente), sur l'océan Atlantique, était désigné comme terme de l'émigration. Cette marche obligeait, pour prendre la rive gauche du Rhône, à traverser le territoire romain; et César, outre qu'il n'était pas disposé à laisser les Helvètes s'établir dans la Gaule occidentale, était bien résolu à ne point leur permettre de traverser le territoire romain. Mais trois de ses légions étaient éloignées et cantonnées à Aquilea : quoiqu'il eût fait une levée rapide des milices de la province, il ne paraissait guère possible, avec cette poignée d'hommes, de s'opposer au passage du Rhône, depuis sa sortie du lac Leman, près de Genève, jusqu'à sa perte, sur un chemin de plus de trois milles allemands. César gagna, par des négociations avec les Helvètes,

(1) Suivant le calendrier inexact. Suivant la rectification, qui ne donne pas cependant de date d'une authenticité incontestable, ce jour correspond au 16 avril du calendrier julien.

qui voulaient effectuer paisiblement le passage du Rhône et la traversée du territoire allobroge, un délai de 25 jours, qui furent employés à rompre le pont du Rhône à Genava (Genève), et de défendre le rivage méridional du Rhône par un retranchement de près de quatre milles : ce fut le premier emploi du système qui devint plus tard si usuel parmi les Romains et qui consistait à fermer les frontières de l'empire par une chaine de retranchements reliés les uns aux autres par des murs et des fossés. Les Helvètes essayèrent sur plusieurs points de gagner l'autre rive du Rhône sur des barques ou des radeaux; mais les Romains retranchés dans leurs lignes les en empêchèrent, et les Helvètes furent obligés de renoncer à passer le fleuve. Le parti celte, opposé aux Romains et qui voyait dans les Helvètes un appoint de force considérable, en particulier l'Eduen Dummorix, frère de Divitiacus, chef du parti national dans son canton, comme son frère du parti romain dans le sien, leur facilita le passage par les défilés du Jura et le territoire des Séquanais. Les Romains n'avaient aucun droit de l'en empêcher; mais il y avait pour eux, dans l'expédition des Helvètes, un autre intérêt d'une bien plus haute importance que la question de l'intégrité formelle du territoire romain,— intérêt qui ne pouvait être sauvegardé que si César, au lieu de se borner, comme tous les gouverneurs sénatoriaux, comme Marius lui-même, au rôle de gardien des frontières, les passait au contraire à la tête d'une brillante armée. César était le général, non du Sénat, mais de l'État; il n'hésita pas. Il s'était rendu en personne de Genava en Italie, et avec sa rapidité habituelle, il y avait réuni les trois légions qui y étaient cantonnées, ainsi que deux légions de recrues. Il réunit ces troupes au corps campé auprès de Genava, et passa le Rhône avec ces forces réunies. Son apparition inattendue sur le territoire des Éduens donna naturellement le dessus au parti romain, ce qui n'était pas indifférent au point de vue de la sécurité. Il trouva les Helvètes occupés à traverser la Saône, et à passer du territoire des Séquanais dans celui

Les Helvètes en Gaule.

Guerre des Helvètes.

des Eduens : ceux d'entre eux qui étaient encore sur la rive gauche de la Saône, en particulier le corps des Tigurins fut surpris et anéanti par les Romains qui arrivèrent à l'improviste. Le gros de l'armée était déjà de l'autre côté du fleuve; César le suivit, et accomplit en vingt-quatre heures le passage du fleuve qui avait demandé aux Helvètes, sans combat, plus de vingt jours. Il s'attacha ensuite aux pas de l'ennemi. Pendant quinze jours l'armée romaine marcha à une distance de l'ennemi d'une lieue et demie en arrière, attendant un moment favorable pour l'attaquer dans des conditions qui permettraient de le vaincre et de l'anéantir. Mais ce moment ne vint pas : avec quelque difficulté que s'avançât la caravane helvétienne, ses chefs surent se garder d'une surprise et montrèrent qu'ils étaient aussi abondamment pourvus de provisions que bien instruits par leurs espions de tout ce qui se passait dans le camp romain. Les Romains, au contraire, commençaient à manquer des choses les plus nécessaires, surtout lorsque, les Helvètes s'éloignant de la Saône, ils se virent privés de leurs approvisionnements par eau. Les secours promis par les Éduens n'arrivaient pas : ils étaient ainsi la cause principale de cet embarras, et on en avait d'autant plus de ressentiment que les deux armées occupaient leur territoire. La belle cavalerie romaine, qui comptait près de 4,000 chevaux, ne pouvait inspirer aucune confiance : ce qui se comprend, puisqu'elle était presque exclusivement empruntée à la chevalerie celte et que les cavaliers éduens, par exemple, étaient commandés par Dummorix, ennemi bien connu des Romains. César les avait pris plutôt comme otages que comme soldats. On avait de bonnes raisons de croire qu'une défaite qui leur avait été infligée par la cavalerie helvétienne beaucoup plus faible, avait été le résultat d'un parti pris, et que c'était par eux que l'ennemi était informé de tout ce qui se passait dans le camp romain. La position de César était grave : il devenait clair comme le jour que le parti patriote était puissant, malgré son alliance officielle avec Rome et des intérêts du canton ratta-

chés à ceux de Rome : que serait-ce si l'on s'enfonçait de plus en plus dans cette contrée agitée, et si l'on s'isolait de plus en plus de ses communications? Les armées étaient arrivées à la capitale des Éduens, Bibracte (Autun), à une distance raisonnable : César résolut de s'emparer de cette ville importante à main armée, avant de continuer la poursuite des Helvètes. Mais lorsque quittant les pas de l'ennemi, il se tourna vers Bibracte, les Helvètes crurent que les Romains faisaient un mouvement rétrograde et attaquèrent de leur côté. Les deux armées se trouvaient sur deux rangs de collines courant parallèlement : les Celtes commencèrent le combat, dispersèrent la cavalerie romaine qu'ils rencontrèrent dans la plaine, et coururent aux légions romaines établies sur le versant de la colline; mais ils durent plier devant les vétérans de César. Cependant, lorsque les Romains, poursuivant leurs avantages, descendirent à leur tour dans la plaine, les Celtes reprirent l'offensive, et un corps de réserve celte les prit en flanc. La réserve romaine fut mise en ligne contre ce corps et le refoula du point d'attaque jusque sur les bagages et les charriots, où il fut dispersé. Le gros de l'armée helvétienne dut plier également, et fut obligé d'abandonner la route du midi, suivie jusque-là, pour prendre celle du nord. Les Romains avaient vaincu : mais ce fut, même pour les vainqueurs, une chaude journée. César, qui avait quelque raison de se défier de son corps d'officiers, avait envoyé en avant tous leurs chevaux, pour faire comprendre nettement aux siens la nécessité de tenir bon : en fait, la bataille, si elle eût été perdue, eût été vraisemblablement l'anéantissement de l'armée romaine. Mais la victoire mit les Helvètes complétement à la merci de César. Les Romains étaient trop épuisés pour poursuivre leur victoire; mais lorsqu'on apprit, par une proclamation de César, qu'il traiterait comme les Helvètes tous ceux qui les aideraient, ils ne trouvèrent plus aucun secours dans la contrée qu'ils traversèrent après leur défaite, entre autres le canton des Lingons (Langres), et, après qu'on leur eut refusé toute aide et qu'ils

Bataille de Bibracte.

eurent perdu leurs bagages, embarrassés de la masse des non combattants, ils durent faire à César leur soumission. Le traitement des vaincus fut relativement clément. Les Éduens reçurent le conseil de donner dans leur territoire des demeures aux Boïens errants, et cet établissement de l'ennemi vaincu au milieu du canton le plus puissant de la Gaule eut tous les avantages d'une colonie romaine. Ce qui restait d'Helvètes et de Rauraques, environ un tiers de l'armée, fut renvoyé dans leur ancienne contrée pour garder la frontière contre les Germains sous la suprématie romaine. Il n'y eut que la pointe sud-ouest du canton helvétien qui fut incorporée au territoire romain, et la vieille ville de Noviodunum (Nyon), située sur les beaux rivages du Leman devint une citadelle frontière de Rome, la *Julia equestris colonia* (1). Sur le Rhin supérieur, l'invasion menaçante des Germains fut arrêtée et le parti ennemi des Romains découragé chez les Celtes. Sur le Rhin central, que les Germains avaient traversé depuis bien des années et où ils devenaient chaque jour plus nombreux, les Romains avaient des motifs suffisants pour vouloir écraser la puissance d'Arioviste, qui rivalisait en Gaule avec la leur, et on trouva facilement un prétexte. Comparé au joug dont Arioviste les menaçait où plutôt sous lequel ils gémissaient déjà, la suprématie romaine devait paraître un moindre mal à la plupart des Germains : la minorité qui conservait la haine des Romains, dut au moins se taire. Une assemblée des peuplades de la Gaule centrale, convoquée sous l'influence romaine, demanda, au nom de la nation celte, secours au général romain contre les Germains. Le général y consentit. D'après ses conseils, les Éduens suspendirent le paiement du tribut qu'ils s'étaient engagés par traité à payer à Arioviste et redemandèrent leurs otages, et lorsque Arioviste, par suite

César et Arioviste.

(1) *Julia Equestris*, dont le nom doit être compris comme celui des autres colonies de César : *sextanorum*, *decimanorum*, etc. C'étaient des cavaliers celtes ou guerriers de César, qui s'établissaient là et recevaient le droit de cité romaine ou latine.

de cette violation des traités, attaqua les clients de Rome, César en prit occasion pour traiter directement avec lui et en exigea, outre la restitution des otages et la promesse de vivre en paix avec les Éduens, l'engagement pris par Arioviste de ne plus laisser un seul Germain passer le Rhin à l'avenir. Le général germain accueillit le Romain avec le sentiment de l'égalité de puissance et de droit. La Gaule du nord lui était, disait-il, soumise, comme la Gaule du sud aux Romains : il n'empêchait pas les Romains d'exiger le tribut des Allobroges : ils devaient à leur tour trouver bon qu'il imposât ses sujets. Dans des négociations secrètes, on vit que le prince était parfaitement informé de la situation des affaires romaines; il parla des propositions qui lui étaient venues de Rome, d'assassiner César, et lui offrit, s'il voulait lui abandonner la Gaule du nord, de l'aider à prolonger sa domination sur l'Italie : de même que les dissensions de la nation celte lui avaient ouvert la Gaule, il semblait attendre des divisions de l'Italie l'affermissement de sa domination. Depuis des siècles les Romains n'avaient pas entendu prononcer, comme aujourd'hui de la part du chef germain, de semblables paroles d'indépendance complète et d'une indépendance manifestée avec cette rudesse et cette audace : il refusa péremptoirement de se rendre à l'invitation que lui fit César de se présenter, comme le voulait l'usage pour les princes clients, personnellement devant lui. Il n'y avait donc plus à hésiter : César

Arioviste attaqué.

marcha contre Arioviste. Une terreur panique s'empara de ses troupes, et surtout de ses officiers, lorsqu'il leur fallut se mesurer avec l'élite de ces Germains qui depuis quatorze ans n'avaient point reposé sous un toit : la discipline morale et militaire déjà bien affaiblie parut ébranlée, et la désertion et la mutinerie semblaient près d'y pénétrer. Mais lorsque le général menaça de marcher, s'il le fallait, avec la seule dixième légion contre l'ennemi, non seulement il rattacha ainsi par l'honneur cette légion au drapeau, mais il enflamma du même zèle les autres légions, et leur communiqua quelque chose de sa propre énergie. Sans leur laisser

le temps de réfléchir, il alla à marches forcées, et devança heureusement Arioviste pour s'emparer de la capitale des Séquanais, Vesontio (Besançon). Une entrevue des deux généraux, qui eut lieu sur la demande d'Arioviste, sembla cacher un complot contre la vie de César : entre les deux dominateurs de la Gaule, le sort des armes pouvait seul décider. Les deux armées restèrent en présence à peu de distance l'une de l'autre dans la basse Alsace, aux environs de Belfort (1), jusqu'au moment où Arioviste essaya, par une marche de flanc, de tomber, avec ses forces supérieures, sur les derrières du camp romain, et de couper les Romains de leur base d'opérations et de leurs approvisionnements. César voulut sortir de cette position par une bataille; mais Arioviste l'évita. Le général romain avait pu, malgré l'infériorité de ses forces, suivre le mouvement de l'ennemi et garder ses communications en mettant deux légions à sa poursuite, tandis qu'il en laissait quatre dans le camp. Arioviste, lorsqu'il vit les Romains divisés, essaya une attaque sur leur petit camp; mais les Romains la repoussèrent. Sous l'impression de ce succès, toute l'armée romaine fut préparée pour le combat, les Germains se mirent également en ordre de bataille sur une longue ligne, chaque clan pour son propre compte, et ayant, pour rendre

(1) C'est là l'assertion de Napoléon (*Précis*, pag. 35); elle ne paraît pas fort irréfragable, mais elle est conforme aux circonstances; César avait besoin de sept jours de marche pour le court trajet de Besançon jusque-là : il le fait remarquer lui-même, en disant qu'il prit un chemin détourné d'environ dix milles allemands pour éviter les montagnes. Rustow a voulu placer, par suite d'un malentendu, le feu de l'action sur la Saar supérieure (*Préface des Commentaires de César*, pag. 117). Le blé qu'on attendait des Séquanais, des Leuci, des Lingons, ne dut pas arriver aux Romains pendant leur marche contre Arioviste, mais être livré avant le départ de Besançon et distribué aux troupes : cela ressort et clairement de ce que César en mentionnant ces livraisons à ses soldats, leur fait espérer qu'ils auraient du blé en chemin. De Besançon, César dominait la contrée de Langres et d'Épinal, et faisait plutôt ses approvisionnements dans ces lieux que dans les districts ravagés qu'ils quittait.

la fuite impossible, les charriots et les femmes derrière lui. L'aile droite des Romaius se jeta avec violence sur l'ennemi, conduite par César lui-même, et le poussa devant elle : l'aile droite des Germains en fit autant de son côté. La balance était égale; mais la tactique de la réserve décida du sort de la journée en faveur des Romains, comme elle l'avait fait tant de fois contre les barbares : la troisième ligne que Crassus fit avancer en temps opportun rétablit le combat à l'aile gauche, et décida la victoire. La poursuite fut poussée jusqu'au Rhin : peu d'hommes, parmi lesquels se trouvait le roi, réussirent à gagner l'autre rive, 696 (58). Ainsi se montrait avec éclat la domination romaine au fleuve que les soldats d'Italie voyaient pour la première fois : une seule bataille heureuse leur donna la ligne du Rhin. La destinée des établissements germaniques sur la rive gauche du Rhin était entre les mains de César; le vainqueur pouvait les anéantir : il ne le fit pas. Les districts celtes voisins, les Séquanais, les Leucies, les Médiomatrices, n'étaient ni capables de se défendre ni loyaux : les Germains qui s'étaient établis sur leur territoire promettaient non seulement des gardiens de frontières plus braves, mais de meilleurs sujets des Romains : car leur nationalité les éloignait des Celtes, tandis que leur propre intérêt les séparait de leurs frères d'outre Rhin; car ils avaient à défendre leurs nouvelles demeures, et leur isolement les détachait de la puissance centrale des Germains. César, cette fois comme toujours, préféra des ennemis vaincus à des amis douteux; il laissa aux Germains établis par Arioviste sur la rive gauche du Rhin, aux Triboques de Strasbourg, aux Némètes de Spire, aux Vangions de Worms, leurs nouvelles demeures et leur confia la surveillance de la frontière du Rhin contre leurs compatriotes (1). Mais les Suèves, qui mena-

Établissements germaniques sur la rive gauche du Rhin.

(1) C'est là l'origine la plus probable de ces établissements germaniques : Arioviste établit ses populations sur le Rhin central; cela est vraisemblable : car elles combattaient dans son armée (César, I, 51), et il n'en est pas fait mention auparavant. César leur laissa leurs demeures, car il déclara à Arioviste

çaient le territoire trévirien sur le Rhin central, se retirèrent, à la nouvelle de la défaite d'Arioviste, dans l'intérieur de la Germanie, et eurent beaucoup à souffrir en chemin des populations environnantes.

Frontières du Rhin.

Les suites de cette seule campagne furent incalculables : la trace s'en voyait encore des siècles après. Le Rhin était la frontière de l'empire romain contre les Germains. Dans la Gaule, qui ne pouvait plus se gouverner elle-même, les Romains avaient jusque-là dominé au sud, et depuis peu de temps les Germains avaient cherché à se fortifier au nord. Les derniers événements avaient décidé que la Gaule subirait, non pas en partie, mais dans toute son étendue, la domination romaine, et que la frontière du nord, indiquée par le puissant fleuve était destinée à être la frontière politique. Dans son meilleur temps, le sénat ne s'était reposé qu'après avoir donné à l'Italie sa frontière naturelle, les Alpes et la Méditerranée avec ses îles. Une circonscription militaire analogue était devenue nécessaire au royaume agrandi; mais le gouvernement présent laissait cela au hasard, et s'occupait tout au plus, non de ce qui pouvait défendre les frontières, mais de ce qui pouvait le dispenser de les garder directement. On sentait qu'aujourd'hui un autre esprit et un autre bras commençaient à gouverner les destinées de Rome.

Soumission de la Gaule.

Les fondations de l'édifice futur étaient debout; mais pour le continuer et pour faire reconnaître aux Gaulois la domination romaine, aux Germains la frontière du Rhin, il y avait encore beaucoup à faire. Toute la Gaule centrale, de la frontière romaine jusqu'à Chartres et Trèves, se soumit sans opposition au nouveau maître, et sur le Rhin supérieur et central on n'eut pas à se préoccuper d'une attaque des Germains. Mais les contrées du nord aussi

qu'il était prêt à tolérer la présence des Germains en Gaule (César, I, 35, 43), et nous les trouvons plus tard dans ces contrées. César se tait sur les dispositions qui furent prises après la bataille à l'égard de ces établissements germaniques; il se tait, au reste, par système, sur toute l'organisation qu'il donna à la Gaule.

bien que les districts armoricains de Bretagne et de Normandie et la puissante confédération des Belges avaient été complétement en dehors des défaites qu'avaient subies celles du centre, et n'étaient point disposées à se soumettre au vainqueur d'Arioviste. En outre, comme nous l'avons fait remarquer, entre les Belges et les Germains d'outre-Rhin, il y avait d'étroites relations, et vers l'embouchure du Rhin, des populations germaniques se préparaient à franchir le fleuve. Par suite de ces circonstances, César partit avec son armée, portée à huit légions, au printemps de 697, pour attaquer les districts belges. Grâce à la courageuse et sérieuse résistance qu'ils avaient opposée cinquante ans auparavant aux Cimbres, en réunissant leurs forces à leurs frontières, et à l'appui que leur prêtèrent de nombreux patriotes accourus de la Gaule centrale, les Belges envoyèrent leur première levée de 300,000 hommes armés, à la frontière du sud, sous la conduite du roi des Suessions, Galba, pour y rencontrer César. Un seul canton, la puissante peuplade des Remi, se sépara du reste de la nation et se résigna à jouer au nord le rôle que les Éduens avaient joué dans la Gaule centrale. Les Romains et les Belges entrèrent en

Combat sur l'Aisne.

même temps sur leur territoire. César n'essaya pas de livrer bataille à un ennemi six fois plus fort; au nord de l'Aisne, non loin de Pont-à-Vère, entre Reims et Laon, il campa sur un plateau rendu presque inattaquable, tant par le fleuve et les marais que par les ponts et les redoutes qui le défendaient, et se contenta d'empêcher, par des mesures défensives, les Belges de passer l'Aisne et de lui couper par là ses communications. S'il avait compté que la coalition succomberait sous son propre poids, il ne s'était pas trompé. Le roi Galba était un homme universellement respecté; mais il n'était pas de force à diriger une armée de 300,000 hommes sur un territoire ennemi. On n'avançait pas, et les approvisionnements commençaient à manquer: l'insubordination et la discorde commençaient à se répandre dans le camp des confédérés. Les Bellovaques, égaux en puissance aux

Suessions, et déjà irrités de ce que la direction de l'armée confédérée ne leur eût pas été confiée, en recevant la nouvelle que les Éduens se disposaient à pénétrer, comme alliés des Romains, dans leur contrée, ne voulurent plus rester et s'ébranlèrent pour reprendre le chemin de leurs demeures. Les chefs de la levée durent céder et laisser retourner dans leur pays des hommes qui y seraient retournés d'eux-mêmes. Quoique la honte eût décidé tout le canton à promettre de venir au secours des premiers attaqués, de pareilles stipulations, inexécutables, dévoilaient clairement les divisions de la confédération. Ce fut une catastrophe à peu près semblable à celle qui eut lieu en 1792, presque dans les mêmes lieux; et, comme dans la campagne de Champagne, la défaite fut d'autant plus écrasante qu'elle se produisit sans bataille. La mauvaise direction de l'armée séparée permit au général de la poursuivre comme une armée battue, et d'écraser un des contingents qui était resté jusqu'au dernier moment. Mais les conséquences de la victoire furent bien plus étendues encore. Lorsque César pénétra dans les cantons occidentaux des Belges, les puissants Suessions (vers Soissons) ainsi que leurs rivaux les Bellovaques (vers Beauvais), et les Ambiens (vers Amiens), déposèrent les armes presque sans résistance. Les villes ouvrirent leurs portes, lorsqu'elles virent les machines de siége inconnues se dresser en face des tours qui surmontaient leurs murs : celui qui ne se livrait pas au maître étranger cherchait un refuge de l'autre côté de la Manche, en Bretagne. Mais dans les cantons orientaux, César rencontra un énergique sentiment national. Les Viromanduens (vers Arras), les Atrebates (vers Saint-Quentin), les Aduates germains (vers Namur), et surtout les Nerviens (en Hainaut), avec leur clientèle, peu inférieure à celle des Suessions et des Bellovaques et qui leur était bien supérieure en bravoure et en patriotisme, firent une alliance plus étroite, et réunirent leurs contingents sur la Sambre supérieure. Des espions celtes les informèrent exactement des mouvements de l'armée ennemie. Leur connais-

Soumission des cantons occidentaux.

La bataille avec les Nerviens.

sance de la topographie des lieux ainsi que les enclos élevés qu'on rencontrait partout dans cette contrée pour barrer le passage aux bandes de brigands à cheval qui la traversaient, permettaient, la plupart du temps, aux alliés de dérober leurs opérations aux Romains. Ils arrivèrent ainsi à la Sambre, et tandis que les légions étaient occupées à planter leurs tentes sur les collines de la rive gauche, et que la cavalerie et l'infanterie légère occupaient les hauteurs de l'autre côté, elles furent surprises par l'armée coalisée et rejetées sur le fleuve. En un instant l'ennemi l'eut passé et il occupa, avec la rapidité de l'éclair, les collines de la rive gauche. Les légionnaires abasourdis eurent à peine le temps de prendre leurs armes; les soldats, la plupart non armés, durent se battre où ils se trouvaient, sans ordre de bataille, sans plan, sans commandement proprement dit, car la rapidité de la surprise et le terrain coupé de tertres élevés ne permirent pas aux divisions de rétablir leurs rangs. Au lieu d'une bataille, il y eut une lutte corps à corps. Labiénus avec l'aile gauche repoussa les Atrébates et les poursuivit jusqu'au delà du fleuve. Le centre des Romains repoussa également les Viromanduens. Mais à l'aile gauche, les Romains furent littéralement cernés par les Nerviens, beaucoup plus nombreux, qui s'emparèrent des collines et du camp inachevé des Romains : les deux légions, qui formaient un épais noyau, attaquées en avant et sur les deux flancs, privées de presque tous leurs officiers et de leurs meilleurs soldats, furent sur le point d'être surprises et contraintes de se rendre en masse. Déjà le train et les troupes alliées s'enfuyaient de toutes parts. Des divisions tout entières de cavalerie celte, telle que le contingent des Trévires, quittèrent au galop le champ de bataille pour aller annoncer la nouvelle de la défaite des Romains. Tout était remis en question. Le général romain prit alors une épée et un bouclier et combattit aux premiers rangs: son exemple, ses appels plus chaleureux encore maintinrent les rangs ébranlés. On s'était déjà fait un peu de jour, et on avait au moins rétabli la communication entre deux légions de cette aile, lorsqu'elles furent enfin

secourues, d'une part, par l'arrière-garde romaine, qui surveillait les bagages, puis par la dixième légion, victorieuse de l'autre côté du fleuve, et que Labiénus, voyant le danger qui menaçait l'aile droite, envoya au secours du général. Les Nerviens, séparés de leurs confédérés et attaqués de tous les côtés en même temps, montrèrent autant d'héroïsme que s'ils s'étaient crus vainqueurs et combattirent derrière des monceaux de cadavres jusqu'au dernier homme. Suivant leur propre assertion, de leurs six cents, sénateurs, il n'en survécut que trois. Après cette défaite écrasante, les Nerviens, les Atrebates et les Viromanduens, reconnurent la suprématie romaine. Les Aduates, arrivés trop tard pour prendre part au combat sur la Sambre, essayèrent de se maintenir dans leurs retranchements; mais bientôt ils se soumirent; une tentative faite pour surprendre le camp des Romains devant la ville échoua, et ceux ci vengèrent cette trahison d'une manière terrible. La clientèle des Aduates, qui se composait des Éburons, entre la Meuse et le Rhin, et d'autres petites peuplades voisines, fut déclarée indépendante par les Romains, mais les Aduates prisonniers furent vendus à l'encan et en masse au bénéfice du trésor romain. Il semblait que la fatalité, qui avait frappé les Cimbres, poursuivît encore les derniers débris de leurs hordes. César se contenta de désarmer complétement les autres peuplades soumises, et de leur prendre des otages. Les Remi devinrent naturellement le canton dominant, comme les Éduens dans la Gaule centrale, et parmi ces derniers, plusieurs étant hostiles aux Éduens, entrèrent dans la clientèle de Rome. Il n'y eut que les cantons maritimes, les Morins (Artois) et les Ménapiens (Flandre et Brabant), et la plus grande partie de la contrée entre l'Escaut et le Rhin, habitée par des Germains, qui échappèrent à l'invasion romaine, et gardèrent leur antique liberté.

Soumission des Belges.

Ce fut le tour des cantons armoricains. Déjà à l'automne de 697, Publius Crassus y avait été envoyé avec un corps romain : il réussit à soumettre aux Romains, et avec des otages, les Venètes qui,

Expédition contre les districts maritimes.

maîtres des ports du Morbihan actuel et d'une belle flotte, tenaient le premier rang par la navigation et le commerce parmi tous les cantons gaulois, et surtout parmi les districts des côtes entre la Loire et la Seine, mais ils s'en repentirent bientôt. Lorsque, l'hiver suivant, 697-698 (57-56), des officiers romains vinrent dans ces cantons pour se faire livrer du grain, ils furent retenus par les Vénètes comme otages. L'exemple fut bientôt suivi, non seulement par les Armoricains, mais par les cantons belges maritimes demeurés libres : là, comme dans certains districts de Normandie, le conseil national refusa d'adhérer à l'insurrection : la multitude le déposa, et le patriotisme se donna carrière avec un zèle redoublé. Toute la côte, de l'embouchure de la Loire jusqu'au Rhin, se souleva contre Rome : les patriotes les plus résolus vinrent de tous les districts celtes pour participer à la grande œuvre de la délivrance, comptant sur le soulèvement de toute la confédération belge, sur l'aide des Bretons, sur l'invasion des Germains d'outre Rhin. César envoya Labiénus sur le Rhin, avec toute la cavalerie, pour maintenir la tranquillité dans la contrée agitée des Belges, et pour empêcher, en cas de besoin, les Germains de passer le Rhin ; un autre de ses lieutenants, Quintus Titurius Sabinus, se rendit avec sa légion en Normandie, où la masse des insurgés se rassemblait. Mais les puissants et intelligents Vénètes formaient l'armée proprement dite de l'insurrection ; ce fut contre eux que fut dirigée l'attaque principale sur terre et sur mer. La flotte, formée, soit de barques des cantons celtes soumis, soit de galères romaines construites à la hâte sur la Loire et armées de rameurs pris dans la province narbonnaise, fut commandée par Decimus Brutus; César lui-même entra sur le territoire vénète avec la fleur de son infanterie. Mais on l'attendait, et on était à la fois préparé et décidé à profiter des avantages qu'assuraient la configuration du sol de la Bretagne et la possession d'une grande puissance navale. La contrée était découpée et pauvre en gain : les villes étaient pour la plupart situées sur des écueils ou des promontoires et n'étaient abor-

dables du continent que par des passes difficiles; la défense et l'attaque étaient également pénibles pour une armée qui opérait par terre, tandis que les Celtes avec leurs esquifs approvisionnaient facilement les villes et pouvaient puissamment aider, en cas de nécessité à leur évacuation. Les légions perdirent leur temps à assiéger les villes vénètes, et voyaient s'évanouir les résultats de leurs succès, grâce aux barques de l'ennemi. Jusque-là la flotte romaine avait été arrêtée à l'embouchure de la Loire par la tempête : elle abandonna enfin les côtes de Bretagne, et on se décida à attendre d'une bataille navale le sort de la campagne.

Les Celtes, convaincus de leur supériorité sur mer, envoyèrent leur flotte au devant de celle que commandait Brutus. Non seulement cette flotte comptait deux cents voiles, nombre fort supérieurs à celui des vaisseaux romains, mais leurs vaisseaux à voiles, de haut bord et plats, étaient bien plus propres à tenir sur les flots agités de l'océan, que les galères à rames des Romains, basses et légères et à la quille élancée. Ni les projectiles ni les harpons des Romains ne pouvaient atteindre le haut-bord des barques ennemies, et contre les madriers de chêne de ces bâtiments les éperons de fer n'avaient pas de prise. Mais les matelots romains coupèrent les câbles qui attachaient les vergues aux mâts, au moyen de faux attachées à de longues perches : voiles et vergues tombèrent sur le pont, et comme on ne put réparer rapidement le dommage, les vaisseaux se trouvèrent désemparés, comme aujourd'hui lorsque le mât tombe ; il fut alors facile aux chaloupes romaines de s'emparer, par une attaque simultanée, des vaisseaux ennemis mis hors de combat. Lorsque les Gaulois s'aperçurent de cette manœuvre, ils cherchèrent à s'éloigner des côtes, sur lesquelles s'était engagée la bataille avec les Romains, et à gagner la haute mer, où les galères romaines ne pouvaient les suivre : mais par malheur pour eux, survint un calme plat complet, et la flotte immense, à l'équipement de laquelle tous les cantons maritimes avaient consacré leurs forces, fut presque complétement anéantie

Bataille navale entre les Romains et les Vénètes.

par les Romains. Cette bataille, la plus ancienne des temps historiques qui ait été livrée sur l'Océan, se décida à l'avantage des Romains, comme deux siècles auparavant celle de Mylæ, par une heureuse découverte suggérée par la nécessité. Les suites du triomphe remporté par Brutus, furent la soumission des Vénètes et de toute la Bretagne. Plutôt pour épouvanter, par un exemple terrible, la nation celte, après avoir donné tant de preuves de clémence envers les vaincus, que pour venger la violation des traités et l'emprisonnement des officiers romains, César fit exécuter tout le sénat, et vendre les citoyens du canton des Vénètes jusqu'au dernier homme. Les Vénètes ont acquis, par cette destinée malheureuse, ainsi que par leur intelligence et leur patriotisme, des droits à la sympathie de la postérité, plus qu'aucune autre peuplade celte.

Soumission des cantons maritimes.

Sabinus employa à l'égard de la levée des États maritimes rassemblés sur la Manche la tactique au moyen de laquelle César avait triomphé de la réserve belge sur l'Aisne, l'année d'auparavant; il se contenta de se garder jusqu'à ce que l'impatience et la famine eussent fait des divisions dans les rangs de l'ennemi, et il sut, en les trompant sur l'importance de ses troupes, et surtout par suite de leur propre impatience, les pousser à attaquer en désordre le camp romain et se faire battre, ce qui entraîna le licenciement des milices et la soumission de la contrée jusqu'à la Seine.

Expéditions contre les Morins et les Ménapiens.

Les Morins et les Ménapiens hésitaient cependant à accepter la suprématie romaine. Pour les y obliger, César parut à leurs frontières; mais, instruits par l'expérience de leurs compatriotes, ils évitèrent de lui livrer combat à leurs frontières et se retranchèrent dans les forêts inaccessibles qui allaient presque sans interruption depuis les Ardennes jusqu'à la mer. Les Romains essayèrent de s'y frayer un chemin avec la hache, et des deux côtés les arbres renversés devenaient des retranchements contre les attaques de l'ennemi; mais César lui-même, quelque audacieux qu'il fût, jugea

prudent, après quelques jours d'une marche pénible, et aux approches de l'hiver, d'ordonner la retraite, quoiqu'une partie seulement des Morins fût soumise, et qu'on n'eût pas atteint les Ménapiens plus puissants. L'année suivante, 699, où César était lui-même occupé de la Bretagne, il envoya contre ces peuplades la plus grande partie de l'armée; mais cette expédition fut encore sans résultats importants. Cependant la dernière campagne avait à peu près complété la soumission de la Gaule à la suprématie romaine. Si la Gaule centrale l'avait acceptée sans résistance, les campagnes précédentes l'avaient imposée par la victoire aux Belges, et celle de 698 aux cantons maritimes. Les espérances ambitieuses qui animaient les patriotes belges au commencement de la campagne ne s'étaient pas réalisées. Ni les Germains ni les Bretons n'étaient venus à leur secours, et dans la Belgique la présence de Labiénus avait suffi pour empêcher le renouvellement des hostilités.

Rétablissement des communications avec l'Italie par le Valais.

Tandis que César unifiait ainsi par les armes le territoire romain de l'occident, il ne négligeait pas d'établir dans la contrée nouvellement soumise, qui comblait toutes les lacunes qui existaient entre l'Italie et l'Espagne, des moyens de communication pour relier ces deux pays. La communication entre la Gaule et l'Italie était déjà devenue plus facile par la route militaire que Pompée avait fait construire en 677 (77) par le mont Genèvre; mais depuis que toute la Gaule était soumise aux armes romaines, on avait besoin d'une route, qui traversât la chaine des Alpes de la vallée du Pô, dans la direction du nord et non de l'occident et qui donnât des communications plus rapides avec le centre de la Gaule. Le marchand trouva bientôt la route qui, par le grand Saint-Bernard, mène dans le Valais et le long du lac de Genève: pour s'emparer de cette route, César fit occuper, à l'automne de 697 (57), Octodurum (Martigny) par Servius Galba, et soumit les habitants du Valais : la résistance de ces montagnards courageux retarda leur soumission, mais ne put la prévenir.

Avec l'Espagne.

Pour assurer également les communications avec l'Espagne, Publius Crassus fut

envoyé l'année suivante, 698 (56), en Aquitaine avec la mission d'obliger les populations ibériennes qui s'y trouvaient à reconnaître la suprématie romaine. Le problème était difficile à résoudre : les Ibères étaient plus unis que les Celtes et savaient mieux apprendre de leurs ennemis. Les peuplades d'au delà des Pyrénées, entre autres les braves Cantabres, envoyèrent au secours de leurs compatriotes menacés : avec ceux-ci vinrent des officiers romains formés par Sertorius et qui apprirent aux Aquitains, déjà redoutables par leur nombre et leur bravoure, au moins les éléments de la tactique romaine et particulièrement l'art du campement. Mais le général habile qui commandait les Romains sut triompher de toutes ces difficultés, et après quelques combats vivement disputés mais heureux, les populations, de la Garonne aux Pyrénées, reconnurent la suprématie romaine.

Nouvelles violations de la frontière du Rhin par les Romains.

Le but que César s'était s'était proposé, la soumission de la Gaule, était atteint, au moins en ce qui dépendait de la force des armes; mais l'autre moitié de l'œuvre qu'il avait entreprise restait inachevée, et les Germains n'étaient nullement obligés de respecter partout la frontière du Rhin. Déjà, l'hiver de 698-699 (55-56) il y avait eu une violation de la frontière sur le cours inférieur du fleuve, où les Romains n'avaient pas encore pénétré. Les populations germaniques des Usipètes et des Tenctères, dont nous avons déjà mentionné les incursions sur le territoire des Ménapiens, avaient enfin, en trompant la surveillance de leurs adversaires, passé le fleuve sur les canots mêmes des Ménapiens : c'était une masse énorme de combattants et qui, avec les femmes et les enfants, devait s'élever à 430,000 têtes. Ils campaient encore dans les environs de Nimègue et de Clèves; mais il paraît, qu'obéissant aux instigations des patriotes celtes, ils voulaient pénétrer en Gaule, et le bruit s'était déjà répandu qu'on avait vu leurs cavaliers sur la frontière des Trévires. Cependant, lorsque César marcha contre eux, les émigrants, fatigués, ne parurent pas désirer une nouvelle bataille, mais demander simplement des terres aux Romains

pour les occuper en paix sous leur suprématie. Mais tandis qu'on négociait, le général romain soupçonnait que les Germains ne voulaient que gagner du temps jusqu'à ce que les troupes de cavalerie qu'ils attendaient fussent arrivées. On ne pourrait dire si ce soupçon était fondé ou non; mais encouragé par une attaque qu'en dépit de la trève effective, un corps ennemi avait tentée contre les retranchements, et irrité des pertes qu'elle avait occasionnées, César se crut autorisé à violer toutes les règles du droit des gens. Lorsque le lendemain les princes et les anciens des Germains vinrent se justifier d'une attaque opérée sans leur consentement, ils furent saisis, et les masses ennemies, privées de leurs chefs, furent rapidement vaincues par l'armée romaine. Ce fut plutôt une chasse aux hommes qu'une bataille : ce qui ne tomba pas sous le glaive des Romains, se noya dans le Rhône. Quelques divisions, détachées au moment de l'attaque, se dérobèrent seules aux massacres, et repassèrent le Rhin; les Sicambres leur donnèrent asile sur leur territoire placé, semble-t-il, sur la Lippe. La conduite de César envers ces émigrants germains provoqua dans le sénat un blâme énergique et mérité; mais quelque injustifiable que soit son action, les incursions germaniques furent subitement arrêtées. César jugea prudent de faire un pas de plus en avant, et de passer le Rhin avec ses légions. Il ne manquait pas de relations avec les habitants de l'autre côté de fleuve. Les Germains n'avaient encore à cette époque de leur civilisation aucune idée d'unité nationale : leurs divisions politiques égalaient celles des Celtes pour d'autres raisons. Les Ubiens, la plus civilisée des peuplades germaniques, avaient été récemment vaincus par un canton de Suèves puissants de l'intérieur et lui payaient tribut, et César avait déjà reçu d'eux la demande de les délivrer, comme les Gaulois, de la domination des Suèves. Ce n'était pas l'intention de César de répondre à cette demande dont l'exécution l'aurait engagé dans des entreprises interminables, mais il lui parut utile, pour arrêter les armes germaniques de l'autre côté du Rhin, d'y porter lui-même les armes

romaines. L'appui que les Usipètes et les Tenctères fugitifs avaient trouvé auprès des Sicambres, lui en fournit l'occasion. Dans cette contrée, entre Coblentz et Audernach, César construisit un pont de bateaux sur le Rhin et conduisit ses légions du territoire des Trévires dans celui des Ubiens. Quelques petits cantons se soumirent, mais les Sicambres, contre lesquels l'expédition était dirigée, se retirèrent, au moment où l'armée romaine arriva, avec leurs clients réfugiés, dans l'intérieur des terres. De même le puissant canton suève qui menaçait les Ubiens, et qui était peut-être celui qu'on connut plus tard sous le nom de Chatti, évacuèrent le district qui confinait à celui des Ubiens, et mirent en sûreté toute la population non combattante, tandis que tous les hommes en état de porter les armes devaient se rassembler au centre du canton. Le général romain ne pouvait ni ne voulait accepter ce défi : son but, qui consistait à reconnaître et à effrayer, par une expédition au delà du Rhin, sinon les Germains du moins les Celtes et ses compatriotes, était atteint en ce qu'il avait d'essentiel : après un séjour de vingt-huit jours sur la rive droite du Rhin, il retourna en Gaule et rompit derrière lui le pont du Rhin.

Expédition contre la Bretagne.

Il restait encore les Celtes des îles. Leurs relations avec les Celtes du continent, et surtout les cantons maritimes, font supposer qu'ils avaient pris part, au moins par leurs sympathies, à la résistance nationale, et s'ils n'avaient pas prêté un appui matériel aux ennemis de César, ils avaient assuré une existence libre et digne aux patriotes qui n'étaient plus en sûreté sur le continent. C'était un danger pour l'avenir sinon pour le présent : il semblait prudent, sinon d'entreprendre la conquête de l'île, d'y changer au moins la défensive en offensive, et de montrer aux insulaires, par un débarquement sur les côtes, que le bras de Rome s'étendait jusqu'au delà du canal. Déjà le premier officier romain, qui eût touché la Bretagne, Publius Crassus, avait été de là jusqu'aux « îles de l'Étain, » à la pointe occidentale d'Angleterre (îles Scilly), en 698 ; l'été de 699, César lui-même passa le canal à son

point le plus resserré (1). Il trouva les côtes couvertes d'hommes armés, et poussa plus loin avec ses vaisseaux; mais les chariots de guerre des Bretons allaient aussi vite sur terre que les galères romaines sur mer, et les soldats romains eurent la plus grande peine, sous la protection des vaisseaux de guerre qui balayaient la côte avec des machines de guerre et les flèches de leurs archers, à gagner le rivage, soit à la nage, soit sur des canots, devant l'ennemi. Les premiers villages effrayés se soumirent; mais bientôt les insulaires se convainquirent de la faiblesse de l'ennemi, et de l'impossibilité où il était de s'éloigner du rivage. Les naturels se réfugièrent dans l'intérieur des terres et ne revinrent que pour menacer le camp : la flotte qu'on avait laissée dans une rade ouverte, fut extrêmement endommagée par les premières tempêtes qui éclatèrent. On devait s'estimer heureux de repousser les attaques des barbares, jusqu'au moment où l'on aurait réparé les avaries des vaisseaux et, si l'on pouvait, de regagner avant la mauvaise saison, les côtes de la Gaule.

César lui-même était si peu satisfait de cette expédition entreprise légèrement et avec des moyens insuffisants, qu'il fit équiper immédiatement [hiver de 699-700 (55-54)] une flotte de transport de 800 voiles, et qu'au printemps de 700 (54), cette fois avec cinq légions et 2,000 cavaliers, il fit voile pour la seconde fois vers les côtes de l'Angleterre. L'armée bretonne rassemblée sur le rivage se retira devant cette flotte puissante et ne livra pas de combat : César avança sur le continent, et après quelques combats heureux, il passa le fleuve Stour; mais il fallut, contre son gré, s'arrêter là; car sa flotte avait été de nouveau anéantie sur la rade de Douvres

(1) Le premier voyage eut lieu, s'il faut en croire des recherches sérieuses d'Écale, à l'est du cap Gris Nez, à Southforeland au nord-est de Douvres, et lorsque le débarquement fut jugé impossible en cet endroit, à Douvres même : le deuxième, du havre de Ilium, qu'on croit être aujourd'hui Boulogne, à Douvres. On ne peut désigner les localités avec certitude, mais il ne peut être question d'une erreur considérable.

par les tempêtes du canal. Pendant qu'on tirait les vaisseaux sur le sable et que l'on se procurait les matériaux nécessaires à leur réparation, on avait perdu un temps précieux, et les Celtes l'avaient sa-
Cassivellaunus. gement mis à profit. Le brave et prudent prince Cassivellaunus, qui commandait dans le canton actuel de Middlesex et le voisinage, jadis l'effroi des Celtes du nord, aujourd'hui le soutien et le boulevard de la nation, était à la tête de la défense nationale. Il comprit qu'il ne pouvait rien avec l'infanterie celte contre les légions romaines, et la masse affamée et difficile à gouverner des recrues était un obstacle à la défense; il l'abandonna et ne retint que les chariots de guerre, dont il réunit 4,000, et dont les soldats, habitués à sauter à terre tout armés, pouvaient être employés de deux manières, comme l'ancienne cavalerie civique des romains. Lorsque César fut en état de reprendre sa marche, il ne put le rencontrer nulle part; mais les chariots de guerre bretons harcelaient l'armée en tête et en flanc, faisaient évacuer le pays, ce qui était facile à cause du petit nombre de villes, empêchaient César d'envoyer des détachements et coupaient les communications. La Tamise fut passée par les Romains, à ce qu'il paraît, entre Kingston et Brentford; on avançait, mais en réalité on gagnait peu de terrain; le général ne remportait aucune victoire, le soldat ne faisait aucun butin, et le seul résultat réel, la soumission des Trinobanti, dans l'Essex actuel, fut moins le résultat de l'épouvante imposée par les Romains que de la haine qui existait entre ce canton et Cassivellaunus. Chaque pas en avant faisait croître le danger, et l'attaque que les princes de Kent firent sur l'ordre de Cassivellaunus contre le camp naval, quoiqu'elle n'eût pas réussi, était un avertissement de retour. La prise d'un grand camp de bretons, dans lequel les Romains trouvèrent beaucoup de bétail fournit une conclusion passable d'une entreprise vaine, et un prétexte plausible pour s'en retourner. Cassivellaunus était assez prévoyant pour ne pas pousser à l'extrême un ennemi dangereux, et promit, comme César le désirait, de ne point inquiéter les

Trinobanti, de payer une indemnité de guerre et de donner des otages : il ne fut pas question de livrer les armes et d'accepter une garnison romaine, et les promesses faites n'étaient elles-mêmes, en ce qui regardait l'avenir, ni sérieusement faites, ni sérieusement reçues. Après avoir reçu les otages, César se rendit à son camp de vaisseaux, et de là de nouveau en Gaule. S'il avait aspiré, comme il le paraît, à conquérir la Bretagne, ce dessein avait complétement avorté, tant par suite de l'habile système de défense de Cassivellaunus que par suite de l'insuffisance de la flotte romaine à rames dans les eaux de la mer du Nord : il est certain que le tribut ne fut jamais payé. Quant au but secondaire, celui d'inquiéter les Celtes insulaires, et de leur persuader dans leur propre intérêt de ne point faire de leur île le rendez-vous de l'émigration continentale, il paraît avoir été atteint ; du moins. on ne voit pas qu'on ait eu à se plaindre depuis de semblables actes de protection.

La conjuration des patriotes.

L'œuvre de refoulement des invasions germaniques et de la soumission du continent était accomplie. Mais il est souvent plus facile de soumettre une nation que de la maintenir dans la soumission. La rivalité d'hégémonie qui avait fait plus que l'attaque de Rome pour détruire la nation celte, fut supprimée par la conquête, lorsque les vainqueurs prirent l'hégémonie pour leur propre compte. Les intérêts isolés se réunirent : on se retrouva un peuple sous le joug commun, et ce qu'on avait compromis avec indifférence quand on l'avait, la liberté et la nationalité, on en sentait tout le prix, aujourd'hui qu'il était trop tard, et on en éprouvait une inexprimable tristesse. Mais était-il trop tard? On s'avouait avec honte et colère, qu'une nation qui comptait au moins un million de combattants, s'était laissée conquérir par 50,000 Romains au plus. La soumission de la confédération de la Gaule centrale, sans coup férir, celle des Belges qui n'avaient fait que vouloir combattre, et au contraire la défense héroïque des Nerviens et des Vénètes, l'habile et heureuse résistance des Morins et

des Bretons sous Cassivellaunus, tout ce qu'on avait tenté, manqué et accompli, excitait les patriotes à renouveler une tentative de délivrance avec plus d'unité et de succès. Dans la noblesse celte surtout régnait une agitation qui pouvait à chaque moment se changer en un soulèvement général. Déjà avant la seconde expédition de Bretagne, au printemps de 700, César avait jugé nécessaire de se rendre personnellement chez les Trévires, qui depuis qu'ils s'étaient compromis, en 697 (57), dans la bataille des Nerviens, ne paraissaient plus aux assemblées nationales et avaient entretenu avec les Germains d'outre Rhin, des relations plus que suspectes. Jusque-là César s'était contenté d'emmener avec lui en Bretagne dans le contingent de cavalerie les hommes les plus en vue du parti patriote, Indutiomarus en particulier : il fit son possible pour ne pas voir la conspiration, pour ne pas hâter l'insurrection par des mesures violentes. Mais lorsque l'Éduen Dumnorix, qui servait non seulement comme officier de cavalerie, mais qui en réalité se trouvait comme otage dans l'armée destinée à la Bretagne, refusa péremptoirement de s'embarquer et au lieu de cela repartit pour son pays, César ne put faire autrement que de le poursuivre comme déserteur : il fut saisi par un détachement lancé à sa poursuite, et comme il fit résistance, il fut massacré, 700 (54). Voir mettre à mort un des nobles les plus distingués d'un canton celte très puissant et jusque-là le moins dépendant des Romains, ce fut un coup de tonnerre pour toute la noblesse celte : chacun de ceux qui étaient dans les mêmes sentiments, et c'était la grande majorité, voyait dans cette catastrophe l'image de celle qui l'attendait. Si l'enthousiasme patriotique avait décidé les chefs de la noblesse celte à conspirer, la crainte et la défense personnelle les obligeaient à attaquer. L'hiver de 700-1 (54-3), à l'exception d'une légion laissée en Bretagne et d'une seconde dans le canton turbulent des Carnutes (vers Chartres), toute l'armée romaine, forte de sept légions, se trouvait sur le territoire belge. La rareté des subsistances avait obligé César à éparpiller ses forces plus qu'il

n'avait coutume de le faire : l'armée était divisée en six camps isolés établis dans les cantons des Bellovaques, des Ambiens, des Morins, des Nerviens, des Remi et des Éburons. Le dernier et le plus éloigné vers l'orient de ces camps, était celui d'Aduatuca (probablement Tongres), dans le territoire des Éburons, dans lequel, sous les ordres de Quintus Titurius Sabinus, une ancienne légion incomplète et une complète formée depuis peu d'année, se vit tout d'un coup cernée par les milices des Eburons sous les rois Ambiorix et Catuvolcus. L'attaque était si inattendue que les détachements qui étaient absents ne purent être appelés et furent pris; au reste, le danger n'était pas grand, car les munitions ne manquaient pas, et la tentative que firent les Éburons d'emporter d'assaut les retranchements romains, ne réussit pas. Mais le roi Ambiorix fit savoir au général romain que tous les camps de la Gaule avaient été attaqués le même jour et que les Romains étaient perdus, si les corps isolés ne se réunissaient point les uns aux autres; que Sabinus devait d'autant plus se hâter que les Germains d'outre-Rhin marchaient également contre lui, et qu'il leur laissait lui-même, par amitié pour les Romains, libre passage jusqu'au camp romain situé à deux jours de marche. Il y avait sans doute dans ces assertions quelque chose de fondé. Il n'était pas croyable, en effet, que le petit canton des Éburons qui, du reste, avait à se louer des Romains, eût pris sur lui seul la responsabilité d'une attaque : il n'en est pas moins incontestable que l'honneur aussi bien que l'habileté conseillaient de repousser la capitulation offerte par l'ennemi, et de tenir ferme au poste confié. Cependant, quoique dans le conseil de guerre plusieurs voix, et entre autres celle si importante de Lucius Aurunculeius Cotta, eussent conseillé cette conduite, le commandant décida d'accepter ces offres d'Ambiorix. Les troupes romaines se mirent donc en marche; mais dans une vallée étroite située à un demi-mille à peine du camp, elles se trouvèrent cernées par les Éburons et sans aucune issue pour se dégager. Elles voulurent s'ou-

vrir un chemin à travers l'ennemi; mais les Éburons ne se laissèrent pas attirer à un combat à l'arme blanche et se contentèrent de jeter, de leur position inexpugnable, une grêle de traits sur les Romains. Sabinus, éperdu et cherchant auprès du traître un secours contre la trahison, demanda à Ambiorix un entretien qui lui fut accordé, mais il fut aussitôt désarmé avec les officiers qui l'accompagnaient et massacré. Après la chute du général, les Éburons se jetèrent de tous côtés en même temps sur les Romains découragés et brisèrent leurs rangs; la plupart, et parmi eux Cotta, qui avait été antérieurement blessé, trouvèrent la mort dans cette attaque; quelques-uns qui avaient réussi à regagner le camp abandonné se donnèrent la mort de leurs propres mains. Toute l'armée fut anéantie.

Cicéron attaqué. Ce succès, tel que les insurgés auraient à peine osé l'espérer, excita un tel enthousiasme parmi les patriotes celtes, que les Romains ne furent plus sûrs d'aucun district, à l'exception des Éduens et des Remi, et que le soulèvement gagna de tous côtés. Les Éburons poursuivirent leur victoire. Renforcés par le contingent des Aduatiques, qui saisirent avec empressement l'occasion de se venger du mal que leur avait fait César, et par les puissants Ménapiens, qui n'avaient pas encore été soumis, ils parurent sur le territoire des Nerviens, qu'ils entraînèrent, et tout l'essaim des barbares, au nombre de 60,000 hommes, se rua sur le camp romain établi dans le canton des Nerviens. Quintus Cicéron, qui y commandait, se trouvait avec un faible corps d'armée dans une situation difficile, d'autant plus que les assiégeants avaient appris de leurs ennemis à construire des retranchements, creuser des fossés, établir des toits et des tours mobiles à la manière romaine, et lançaient sur les toits de chaume du camp romain des balles de feu et des épieux enflammés. La seule espérance des assiégés était en César qui prenait ses quartiers d'hiver non loin de là, dans le voisinage d'Amiens, avec trois légions; ce qui caractérise bien le sentiment qui régnait alors dans la contrée celte, c'est que pendant longtemps

le général en chef ne soupçonna même pas la catastrophe de Sabinus et la situation dangereuse de Cicéron. Un cavalier celte, qui avait pu percer les lignes ennemies et arriver jusqu'à César fut le premier qui apporta cette alarmante nouvelle. A l'instant César leva son camp et partit avec deux faibles légions qui comptaient environ 7,000 hommes et 400 cavaliers; mais il suffit de la nouvelle de son arrivée pour décider l'ennemi à lever le siége du camp. Il était temps; il n'y avait pas un homme sur dix qui ne fût blessé. César, contre qui l'armée des insurgés s'était tournée, trompa l'ennemi sur ses forces par une ruse qui manquait rarement son effet; ils attaquèrent le camp romain dans les circonstances les moins favorables et essuyèrent une sanglante défaite. Un fait extraordinaire, mais qui caractérise la nation celte, c'est qu'il suffit de cette bataille perdue, ou plutôt de la présence de César, sur le terrain de la lutte, pour que cette insurrection, victorieuse au début et qui s'était étendue si loin, se terminât subitement. Nerviens, Ménapiens, Aduates, Eburons, retournèrent chez eux. Il en fut de même des contingents des cantons maritimes, qui avaient fait mine de tomber sur la légion de Bretagne. Les Trévires, dont le chef Indutiomarus avait appelé les Eburons, les clients de ce puissant canton voisin, à cette attaque importante, avaient pris les armes à la nouvelle de la catastrophe d'Aduatuca, et avaient pénétré sur le territoire des Remi, pour attaquer les légions qui y étaient cantonnées sous les ordres de Labienus; mais ils cessèrent également le combat. César saisit avec empressement l'occasion d'ajourner au printemps suivant la répression des districts insurgés, pour ne pas exposer ses troupes à toute la rigueur de l'hiver gaulois et pour paraître sur le champ de bataille lorsque la levée ordonnée de trente nouvelles cohortes aurait remplacé les quinze qui avaient été détruites. L'insurrection se répandit, pendant cet armistice. Ses quartiers généraux dans la Gaule centrale étaient, soit les districts des Carnutes et de leurs voisins les Senones (vers Sens), qui chassèrent du pays le roi

qui leur avait été imposé par César, soit la contrée des Trévires, qui poussèrent toute l'émigration celte et les Germains d'outre Rhin à prendre part à l'insurrection nationale, et apportèrent tous leurs contingents, pour lutter, au printemps, pour la seconde fois dans le territoire des Remi, écraser le corps de Labienus, et chercher à se rélier aux insurgés de la Seine et de la Loire. Les députés de ces trois cantons restèrent en dehors de l'assemblée nationale convoquée par César dans la Gaule centrale, et déclarèrent ainsi ouvertement la guerre, comme l'avait fait une partie des cantons belges par l'attaque du camp de Sabinus et de Cicéron. L'hiver tirait à sa fin, lorsque César avec son armée renforcée marcha contre les insurgés. Les tentatives des Trévires pour concentrer l'insurrection ne furent pas couronnées de succès; les contrées puissantes furent contenues par la présence des troupes romaines, celles qui se soulevèrent ouvertement furent attaquées isolément. Les Trévires furent les premiers écrasés par César lui-même. Les Senonais et les Carnutes éprouvèrent le même sort. Les Ménapiens, le seul canton qui jamais n'avait été soumis aux Romains, fut obligé, par une attaque simultanée dirigée de trois côtés, de renoncer à la liberté si longtemps défendue. Labiénus préparait pendant ce temps-là aux Trévires la même destinée. Leur première attaque avait échoué, tant par suite du refus des cantons germaniques voisins de leur donner des mercenaires que par la mort d'Indutiomarus, l'âme de tout le mouvement, qui avait succombé dans une escarmouche avec les cavaliers de Labiénus. Mais ils ne renoncèrent pas pour cela à leur entreprise. Leurs recruteurs trouvèrent un meilleur accueil auprcs des populations belliqueuses de la Germanie centrale, des Chatti, par exemple, qu'auprès des riverains du Rhin : ils avaient paru avec toutes leurs forces rassemblées devant Labiénus, et attendaient encore des contingents germains. Mais comme Labiénus semblait ne vouloir plus attendre leur arrivée, mais songer à une retraite précipitée, les Trévires, trompés par ce stratagème, attaquèrent avant même

que les Germains fussent arrivés, et sur un terrain défavorable, où ils furent complétement défaits. Il ne restait plus aux Germains, arrivant trop tard, qu'à s'en retourner, et au canton des Trévires qu'à se soumettre : le gouvernement tomba de lui-même aux mains du chef du parti romain, au beau-fils d'Indutiomarus Cingétorix. Après ces expéditions de César contre les Ménapiens et de Labiénus contre les Trévires, toute l'armée romaine se rassembla sur le territoire de ces derniers. Pour prévenir le retour des Germains, César s'était décidé encore une fois à traverser le Rhin, et, s'il était possible, à livrer une bataille décisive contre un voisin incommode dans l'Allemagne centrale. Mais les Chatti, fidèles à leur tactique habituelle, se rassemblèrent pour la défense de la patrie, non pas à la frontière occidentale, mais dans l'intérieur des terres, sur le Harz, paraît-il; César revint donc et se contenta de laisser un poste au passage du Rhin. On avait ainsi réglé les comptes avec les insurgés : les Éburons seuls furent laissés de côté, mais non oubliés. Depuis que César avait essuyé la catastrophe d'Aduatuca, il portait un vêtement de deuil, et avait juré de ne le quitter que lorsqu'il aurait vengé ses soldats massacrés non dans une bataille honorable, mais dans un guet-apens. Les Éburons restaient inactifs et consternés dans leurs chaumières, attendant, pendant que les cantons voisins se soumettaient l'un après l'autre aux Romains, que la cavalerie romaine arrivât du territoire des Trévires, par les Ardennes, dans leur contrée. On était si peu préparé à l'attaque, que le roi Ambiorix avait été presque saisi dans sa maison et avait eu à peine le temps, tandis que ses gens se faisaient tuer pour lui, de se réfugier dans un bois voisin. Bientôt les cavaliers furent suivis de dix légions romaines. En même temps les populations environnantes reçurent la mission de traquer les Éburons fugitifs en commun avec les soldats romains, et de ravager leur territoire; et cet appel fut entendu, entre autres par une horde téméraire de cavaliers sicambres qui ne voulaient pas plus de bien aux Romains qu'aux Eburons, et qui avaient failli par une

Représailles contre les Eburons.

attaque hardie emporter le camp romain à Aduatuca. La destinée des Éburons fut misérable. Ils se réfugièrent dans les bois et les marais; mais il y avait plus de chasseurs que de gibier. Plusieurs se donnèrent la mort comme le vieux prince Catuvolcus : peu d'entre eux purent sauver leur vie et leur liberté, et parmi eux l'homme que les Romains redoutaient le plus, le prince Ambiorix ; il passa le Rhin avec quatre cavaliers seulement. Après cette exécution contre le canton qui avait été le plus agité, commencèrent dans les autres contrées les procès de haute trahison contre les particuliers. Le temps de la clémence était passé. Suivant la sentence du proconsul romain, un chevalier distingué des Carnutes, Acco, fut décapité par les licteurs romains, 701 (53), et le règne de la hache et des faisceaux fut ainsi consacré. L'opposition fut muette : le silence régna partout. César passa les Alpes, suivant sa coutume, dans l'arrière-saison de 701, pour consacrer l'hiver à regarder de près les affaires, de plus en plus troublées, de la capitale.

Deuxième insurrection.

L'habile calculateur avait mal calculé cette fois. Le feu était assoupi, mais non éteint. Toute la noblesse celte avait ressenti le coup sous lequel Acco était tombé. La situation demandait donc plus de prudence que jamais. L'insurrection du dernier hiver n'avait échoué que parce que César avait paru sur le champ de bataille; maintenant il était loin, arrêté au Pô par l'imminence de la guerre civile, et l'armée de Gaule, qui était rassemblée sur la Seine supérieure, bien éloignée du général redouté. Si un soulèvement général éclatait en Gaule, l'armée romaine pouvait être cernée, la vieille province romaine, mal gardée, pouvait être envahie, avant que César pût passer les Alpes et lorsque les événements d'Italie l'empêcheraient de s'occuper davantage de la Gaule. Des conjurés de tous les cantons de la Gaule centrale se rassemblaient; les Carnutes, irrités par l'exécution d'Acco, voulaient prendre les devants. Un jour férié de l'hiver de 701-2 (53-2), les chevaliers carnutes Gutruatus et Conconnetodumnus donnèrent

à Genabum (Orléans), le signal du soulèvement et massacrèrent les Romains qui s'y trouvaient. La plus grande agitation se répandit dans toute la grande contrée celte, partout les patriotes se soulevèrent. Mais rien n'enleva plus la nation que la levée de boucliers des Arvernes. Le gouvernement de ce canton, qui sous ses rois avait été jadis le premier de la Gaule méridionale et qui même après les malheurs qui avaient suivi sa lutte malheureuse avec Rome était encore un des plus riches, des plus civilisés et des plus puissants de toute la Gaule, avait été jusque-là inébranlablement fidèle à Rome. Le parti patriote était encore en minorité dans le conseil du gouvernement : une tentative de ce parti pour favoriser l'insurrection, échoua. Il dirigea alors toutes ses attaques contre le conseil du gouvernement et contre la constitution elle-même, d'autant plus que le changement constitutionnel qui avait placé, au lieu d'un prince, un sénat à la tête du pays avait eu lieu après la victoire des Romains et vraisemblablement sous leur influence. Le chef des patriotes arvernes, Vercingétorix, un de ces nobles, comme nous en rencontrons chez les Celtes, avait une situation presque royale dans son canton et à l'étranger, et de plus c'était un homme prudent, brave et habile. Il abandonna la capitale et appela les populations des campagnes, aussi ennemies de l'oligarchie que des Romains, à rétablir la royauté arverne et à déclarer la guerre à Rome. La multitude l'écouta vite ; le rétablissement de la royauté de Luerius et Betuitus était en même temps la déclaration de guerre contre Rome. L'unité qui avait manqué jusque-là à toutes les tentatives de délivrance du joug étranger se trouvait enfin dans le nouveau roi des Arvernes qui prenait de lui-même le pouvoir. Vercingétorix fut pour les Celtes du continent ce que Cassivellaunus avait été pour les Celtes insulaires : les masses étaient pénétrées du sentiment que si jamais un homme pouvait soulever la nation, c'était celui-là. L'insurrection s'était rapidement propagée de l'ouest vers les bouches de la Garonne à celles de la Seine, et Vercingétorix y avait été reconnu comme général

par tous les cantons : quand le conseil du gouvernement s'y opposait, la multitude l'obligeait à prendre parti pour l'insurrection : quelques cantons seulement, comme celui des Bituriges, se laissèrent forcer à y accéder, et peut-être seulement pour la forme. Le soulèvement trouva des circonstances moins favorables dans les contrées de l'est de la Loire supérieure. Tout dépendait là des Éduens, et ceux-la hésitaient. Le parti patriote était très puissant dans ce canton ; mais le vieil antagonisme contre les Arvernes les empêchait de se décider, au grand détriment de l'insurrection ; car la résolution des cantons orientaux, les Sequanais et les Helvètes, était subordonnée à celle des Éduens, et dans cette partie de la Gaule tout dépendait d'eux. Tandis que les insurgés travaillaient à décider l'accession des cantons encore hésitants, et en particulier celui des Éduens, et à s'emparer de Narbo, but en vue duquel Vercingétorix avait déjà repoussé le corps de Lucterius jusqu'an Tarn, au milieu de l'hiver, au moment où amis et ennemis s'y attendaient le moins, le général romain parut dans la province méridionale. Il fit rapidement non seulement les préparatifs nécessaires pour la couvrir, mais encore il envoya, en lui faisant traverser les Cévennes couvertes de neige, un corps d'armée sur le territoire des Arvernes. Il n'entendait pas rester dans ces lieux où la défection des Éduens pouvait à chaque instant le couper de son armée stationnée vers Sens et Langres. Il se rendit par une marche silencieuse à Vienne et de là, accompagné seulement de quelques cavaliers, par le territoire des Éduens, vers ses troupes. Les espérances qui avaient poussé les insurgés à l'action faiblissaient : il y avait la paix en Italie, et César était toujours à la tête de son armée.

Le plan de guerre des Gaulois.

Mais par où devaient-ils commencer? C'était une folie, dans de pareilles circonstances, que de confier tout au sort des armes; car les armes n'avaient déjà que trop décidé contre eux. Autant eût valu chercher à ébranler les Alpes avec des pierres que les légions romaines avec des hordes celtes, soit que celles-ci se

fussent battues en masses compactes, où que chacun des cantons fût sacrifié isolément. Vercingétorix renonça donc à attaquer les Romains. Il prit un système de guerre semblable à celui par lequel Cassivellaunus avait sauvé les Celtes insulaires. On ne pouvait vaincre l'infanterie romaine; mais la cavalerie de César était presque exclusivement formée des contingents de la noblesse celte, et était en fait dissoute par la défection universelle. L'insurrection qui venait déjà de la noblesse celte pouvait prendre dans cette arme une telle supériorité, qu'elle pouvait faire un désert de la contrée, incendier les villes et les villages, anéantir les approvisionnements, mettre en péril la défense et les communications de l'ennemi, sans que celui-ci pût s'y opposer sérieusement. Vercingétorix dirigea donc tous ses efforts vers l'augmentation de sa cavalerie, et, suivant le système militaire d'alors, des corps d'archers qui opéraient avec elle. Il ne renvoya pas l'inutile infanterie de la milice dont les forces se paralysaient d'elles mêmes; mais il ne la laissa pas en présence de l'ennemi, et chercha à lui donner des qualités de marche et de manœuvre, et à lui apprendre que le soldat n'était pas fait seulement pour croiser le fer. Il apprit de l'ennemi le système de campement romain, qui était le secret de la suprématie de la tactique romaine; car il réunissait pour un corps romain tous les avantages de la défense fortifiée avec ceux d'une armée offensive (1). Ce système était fort bien approprié à la Bretagne, pauvre en villes et à ses rudes habitants toujours réunis; mais il était difficile de l'imposer tel quel aux riches cantons de la Loire et à leurs habitants qui étaient à la veille d'une entière dissolution politique. Vercingétorix comprit qu'il ne fallait pas, comme on l'avait fait jusque-là, essayer de défendre toutes les

(1) Cela ne fut, il est vrai, possible, que tant que les armes offensives consistèrent principalement dans l'épée et le trait. Dans le système militaire actuel, tel que Napoléon l'a modifié, cette méthode serait inapplicable, parce que avec nos armes offensives agissant de loin, l'ordre déployé est plus avantageux que l'ordre concentrique. Du temps de César, c'était absolument le contraire.

villes, ce qui faisait qu'on n'en pouvait garder aucune ; il fallait s'entendre pour anéantir, avant qu'on les attaquât, les villes impossibles à défendre, et réunir ses forces pour la défense des villes fortifiées. Le roi des Arvernes fit donc tout ce qu'il put pour lier à la cause nationale les lâches et les faibles par une rigueur impitoyable, les indécis par les prières et les représentations, les intéressés par l'argent, les adversaires décidés par la violence, et exalter le patriotisme chez les nobles et la haine dans la plus vile multitude.

Commencement de la lutte.

Avant que l'hiver fût terminé, Vercingétorix se jeta sur les Boïens, établis par César sur le territoire des Éduens, pour anéantir les seuls alliés sur lesquels Rome pût compter, avant l'arrivée de ce général. A la nouvelle de cette attaque, César, laissant en arrière son bagage et deux légions dans les quartiers d'hiver de Agedincum (Sens), résolut de marcher contre les insurgés plus tôt qu'il n'en avait le dessein. Il remédia autant qu'il put au manque de cavalerie et d'infanterie légère, en adjoignant à son armée, peu à peu, des mercenaires germains, qui échangèrent leurs petit chevaux contre ceux d'Espagne et d'Italie, qu'on acheta ou qu'on requit des officiers. César, après avoir saccagé et réduit en cendres la capitale des Carnutes, Genabum, qui avait donné le signal du soulèvement, retourna sur la Loire dans le pays des Bituriges. Il réussit par là à faire renoncer Vercingétorix au siége de la capitale des Boïens et à le faire marcher vers les Bituriges. Ce fut là pour la première fois qu'on fit l'épreuve du nouveau système militaire. Sur l'ordre de Vercingétorix, plus de vingt villes des Bituriges furent livrées aux flammes : la même destinée fut réservée par le général aux cantons voisins, aussi loin que les détachements romains pouvaient parvenir. Il devait en être de même, suivant son avis, de la riche et puissante capitale des Bituriges, Avaricum (Bourges) ; mais la majorité du conseil de guerre écouta les supplications des magistrats de la ville, et ordonna la défense vigoureuse de la cité. La guerre se concentra donc autour d'Avaricum. Vercingétorix établit

son infanterie au milieu des marais voisins de la ville, dans une situation tellement inattaquable, qu'il pouvait la défendre contre les légions romaines, sans être couvert par de la cavalerie. Celle des Celtes couvrit donc toutes les routes et coupa toutes les communications. La ville fut fortement occupée et entre elle et l'armée qui était devant ses murs, il y avait une communication complète. La position de César était très difficile. La tentative d'attirer au combat l'infanterie celte échoua : elle ne sortit pas de ses lignes inexpugnables. Avec quelque bravoure que les soldats se retranchassent et combattissent devant la ville, les assiégés rivalisaient avec eux d'habileté et d'ardeur, et ils réussirent presque à mettre le feu au matériel de siége de leurs adversaires. Une telle résistance rendait plus difficile le problème de nourrir une armée de près de 60,000 hommes dans un pays ravagé et parcouru en tous sens par de la cavalerie. Les faibles approvisionnements des Boïens furent bientôt épuisés : le ravitaillement promis par les Éduens n'arrivait pas; déjà le grain manquait et le soldat ne recevait plus que des rations de viande. Cependant le moment approchait où la ville, quelque résignée à la mort que se montrât la garnison, ne pouvait tenir plus longtemps. Il n'était pas encore impossible de faire sortir les troupes nuitamment et de détruire la ville, avant que l'ennemi s'en emparât. Vercingétorix prit ses dispositions à cet effet; mais les cris que poussèrent les femmes et les enfants au moment de se mettre en marche attirèrent l'attention des Romains ; l'expédition manqua. Le jour suivant, jour de Avaricum prise. brouillard et de pluie, les Romains donnèrent l'assaut, et irrités par cette résistance obstinée, ils n'épargnèrent dans la cité vaincue ni le sexe ni l'âge. La prise d'Avaricum (printemps de 702 (52), fut le premier succès remporté sur l'insurrection, et d'après l'expérience antérieure, César devait penser qu'elle ne ferait plus de progrès et qu'il n'aurait plus qu'à traiter avec des cantons isolés. Après s'être porté avec son armée dans le canton des Éduens, et avoir obligé au silence, par cette imposante démons-

César divise son armée.

tration, le parti patriote pour quelque temps, il partagea son armée et envoya Labiénus à Agedincum pour y rejoindre les troupes qui y avaient été laissées et avec quatre légions repousser le mouvement sur le territoire des Carnutes et des Senonais qui étaient encore à la tête de l'insurrection, tandis que lui-même avec les six autres légions se dirigeait vers le sud et se préparait à porter la guerre dans les montagnes arvernes, la vraie citadelle de Vercingétorix.

Labiénus devant Lutèce.

Labiénus descendit d'Agedincum par la rive gauche de la Seine, pour s'emparer de la ville de Parisiensis Lutetia (Paris), située sur une île de la Seine, et de cette position assurée et placée au milieu de la contrée insurgée, travailler à la soumettre. Mais il trouva le chemin barré devant Melodnnum (Melun) par toute l'armée des insurgés qui, sous le commandement du vieux Camulogène, s'était portée dans des marais inaccessibles. Labiénus se retira un peu en arrière, passa la Seine à Melun, et arriva, par la rive droite, sans obstacle à Lutèce. Alors Camulogène fit brûler cette ville et rompre les ponts qui conduisaient sur la rive gauche, et Labiénus prit en face de Comulogène une position qui le mettait hors d'état de l'attirer au combat et de passer le fleuve sous les yeux de l'armée ennemie.

César devant Gergovie.

L'armée principale des Romains arrivait de son côté à l'Allier et dans les cantons des Arvernes. Vercingétorix chercha à lui barrer le passage du fleuve sur la rive gauche, mais César déjoua son stratagème, et campa quelques jours après devant la capitale des Arvernes, Gergovia (1). Vercingétorix cependant, déjà même au

(1) On cherche cette localité sur un territoire à une lieue au sud de la capitale des Arvernes, Nemetum (Clermont), qui porte encore le nom de Gergole; des débris de murs grossiers qu'on a retirés dans les fouillis, ainsi qu'une tradition conservée pendant dix siècles, ne laissent pas de doutes sur la légitimité de cette assignation. Cette situation se rapporte au récit de César, et particulièrement sur ce point qu'il désigne Gergovie comme la capitale des Arvernes; et on doit conclure qu'après leur défaite les Arvernes furent obligés de se rendre de Gergovie à la ville moins forte de Nemetum.

temps où il cherchait César sur l'Allier, avait fait approvisionner Gergovia, et avait fait établir un camp retranché avec un rempart de pierre sur le haut d'une colline qui dominait la ville, et comme il avait de l'avance sur César, il l'attendit devant Gergovia, dans le camp fortifié et sous ses murailles. César, avec une armée relativement faible, ne pouvait ni assiéger régulièrement la place ni la bloquer d'une manière efficace; il campa derrière la hauteur occupée par Vercingétorix, et imita l'inactivité de son adversaire. Pour les insurgés, c'était presque un triomphe que de voir César, après avoir marché de triomphe en triomphe, s'arrêter à l'Allier comme à la Seine. En fait les conséquences de ce temps d'arrêt équivalaient pour César à une défaite. Les Éduens, qui avaient hésité jusque-là, parurent se décider à se joindre au parti patriote; déjà le contingent que César avait fait envoyer au camp, s'était prononcé en route, à l'instigation des officiers, pour l'insurrection; déjà on avait commencé à dépouiller et à massacrer les Romains établis dans le pays. Cependant César avait été, avec les deux tiers de l'armée de blocus au devant du corps d'armée éduen qui devait le rejoindre devant Gergovia, et sa seule apparition l'avait ramené à une obéissance nominale; mais c'était là un succès sans valeur et incomplet, dont les conséquences étaient achetées trop cher par le péril qu'il faisait courir aux deux légions placées devant Gergovia. Vercingétorix mettant à profit l'éloignement de César avec promptitude et décision, avait fait une attaque sur le camp: et il s'en fallut de rien qu'il ne fût pris. L'incomparable célérité de César empêcha seule une seconde catastrophe comme celle d'Aduatuca. Les Éduens promettaient une meilleure conduite; mais il fallait s'attendre, si le blocus se prolongeait sans succès, à les voir se mettre du côté de l'insurrection et forcer par là César à lever le siége : car leur défection romprait les communications entre lui et Labiénus, et il devait assurément courir dans son isolement le plus grand danger. César était décidé à ne pas en venir là, et quelque pénible et dangereux qu'il fût d'abandonner

le siége de Gergovia, de le faire puisqu'on ne pouvait l'éviter, et de rentrer sur le territoire des Éduens, pour les empêcher à tout prix de se déclarer formellement pour l'insurrection. En faisant cette retraite peu conforme à sa nature ardente et confiante, il fit une dernière tentative pour sortir par un brillant succès de cette situation difficile.

César battu devant Gergovie.

Tandis que la masse de la garnison de Gergovia était occupée à retrancher ce côté vers lequel on attendait le prochain assaut, le général romain vit jour à se précipiter sur un endroit moins bien gardé. En fait les colonnes d'assaut franchirent la muraille, et occupèrent les parties les plus voisines du camp; mais déjà toute la garnison avait reçu l'alarme et César ne jugea pas prudent de renouveler l'assaut. Il donna le signal de la retraite; mais les légions les plus avancées, entraînées par le succès, n'entendirent pas ou ne voulurent pas entendre, et se précipitèrent sur les murailles, quelques soldats même jusque dans la ville. Mais des masses plus épaisses se jetèrent devant eux; les premiers tombèrent, les colonnes s'arrêtèrent : au reste, les centurions et les légionnaires luttèrent avec un héroïsme incroyable; les assiégeants furent repoussés avec des pertes considérables de la ville et de la montagne; les troupes de César massées dans la plaine les reçurent et empêchèrent un plus grand désastre. La prise attendue de Gergovia s'était changée en une défaite et une perte considérable en morts et blessés. On compta que 700 soldats avaient péri, plus 43 centurions : encore était-ce là la partie la moins importante du désastre. La situation prédominante de César en Gaule tenait surtout à son prestige victorieux, et son prestige commençait à s'évanouir. Déjà la bataille devant Avaricum, la tentative vaine qu'il avait faite d'attirer l'ennemi au combat, la défense résolue de la ville et sa prise, due presque au hasard, tout cela avait un cachet fort différent de la première guerre des Celtes, et avait fortifié plutôt qu'ébranlé la confiance des Celtes en eux-mêmes et en leur général. Le nouveau système de guerre qui consistait,

Soulèvement des Eduens.

sous la protection des forteresses, à présenter le front à l'ennemi dans des camps fortifiés, avait réussi tant à Lutèce qu'à Gergovia. Enfin cette défaite, la première que César eût essuyée de la part des Celtes, couronnait le succès et donna le signal d'une seconde reprise de l'insurrection. Les Éduens rompirent ouvertement avec César et s'allièrent à Vercingétorix. Leur contingent, qui se trouvait encore dans l'armée de César, non seulement l'abandonna, mais enleva, par la même occasion, à Noviodunum sur la Loire, le dépôt de l'armée de César, où les armes, les magasins, une quantité de chevaux de remonte et tous les otages des insurgés tombèrent entre leurs mains. Mais la conséquence la plus grave fut qu'à cette nouvelle les Belges, qui s'étaient jusque-là tenus éloignés du mouvement, commencèrent à s'agiter. Le puissant canton des Bellovaques se disposa à attaquer par derrière le corps de Labiénus, au moment où il rencontrait à Lutèce la levée des cantons de la Gaule centrale. Tout était prêt partout; la puissance de l'enthousiasme patriotique entraînait les partisans les plus dévoués et les plus favorisés de Rome, comme par exemple le roi des Atrebates Commius, qui à cause de ses fidèles services, avait reçu des Romains, pour lui et pour les siens, d'importants priviléges. L'étendard de l'insurrection fut levé jusque dans la vieille province romaine : on caressait, non sans raison, l'espérance de soulever contre Rome même les Allobroges. A l'exception des Remi et des dix districts dépendant d'eux, des Suessions, des Leuces et des Lingones, dont le patriotisme ne se laissa pas gagner par cet enthousiasme universel, pour la première fois et pour la dernière, toute la nation celtique des Pyrénées jusqu'au Rhin était en armes pour sa liberté et sa nationalité : tandis que, chose remarquable, les anciennes communautés germaniques, qui dans les soulèvements précédents, marchaient en tête, se tenaient cette fois dans la réserve. Même les Trévires, et même paraît-il, les Ménapiens, furent empêchés par leurs discordes avec les Germains de prendre une part active à la guerre nationale.

Soulèvement des Belges.

Plan de guerre de César.

Ce fut un moment décisif que celui où après la retraite de Gergovia et la perte de Noviodunum, on tint conseil dans le camp de César sur les mesures à prendre. Plusieurs voix se prononcèrent pour le retour par les Cévennes dans l'ancienne province romaine, qui était ouverte de toutes parts à l'insurrection, et qui avait un besoin pressant, pour se défendre, des légions envoyées de Rome. Mais César rejeta cette tactique dictée non par la situation des choses, mais par les instructions du gouvernement et la crainte de la responsabilité. Il se contenta d'appeler sous les drapeaux dans la province les milices romaines et de leur faire garder les frontières, autant que cela serait possible. Il se dirigea, quant à lui, du côté opposé, et arriva par marches forcées à Agedincum, en commandant à Labiénus de se retirer en arrière le plus rapidement possible. Les Celtes empêchèrent néanmoins la réunion des deux armées romaines. Labiénus après avoir, par des mouvements habiles, traversé la Seine à Lutèce, en trompant l'ennemi, avait eu à soutenir contre lui, sur l'autre rive, un rude combat; mais il avait ramené et avec beaucoup d'autres le général celte; le vieux Camulogène resta sur le terrain. Les insurgés ne parvinrent pas davantage à retenir César sur la Loire. César ne leur donna pas le temps d'y rassembler de grandes masses, et dispersa les milices des Éduens sans beaucoup de peine. Ainsi la réunion des deux armées s'accomplit heureusement. Les insurgés pendant ce temps-là avaient discuté le plan de la guerre future à Bibracte (Autun), capitale des Éduens : l'âme de cette assemblée était encore Vercingétorix, que la nation suivait avec confiance depuis sa victoire de Gergovia. Le patriotisme ne s'était pas éteint, les Éduens, au milieu de ce duel à mort de la nation, soulevèrent leurs prétentions à l'hégémonie, et firent à l'assemblée la proposition de donner le commandement à l'un des leurs au lieu de Vercingétorix. Mais les députés non seulement n'y consentirent pas, mais encore ils confirmèrent Vercingétorix dans son commandement, et adoptèrent son plan de guerre sans altération. C'était

César se réunit à Labiénus.

Préparatifs de l'invasion à Alesia.

en somme le même suivant lequel il avait opéré à Avaricum et à Gergovia. La pierre angulaire de la nouvelle position était la forteresse des Mandubiens, Alesia (Alise Sainte-Reine près Semur, Côte-d'Or), et on devait y établir un camp retranché. D'immenses approvisionnements y avaient été rassemblés et les troupes de Gergovia avaient reçu ordre de s'y rendre : la cavalerie, conformément aux résolutions de l'assemblée du peuple, avait été portée à 15,000 chevaux. Lorsque César, encore à la tête de dix légions, s'approcha d'Agedincum, pour chasser l'ennemi des anciennes possessions romaines, il ne trouva guère rien à faire en ce sens : à l'exception d'une incursion sur le territoire des Helviens, sur les contre-forts méridionaux des Cévennes, les insurgés n'avaient pas opéré dans cette direction. Les préparatifs étaient au contraire terminés à Alesia, et César était obligé, pour la troisième fois de cette année, de prendre l'offensive contre une armée considérable campée sous une forteresse, bien approvisionnée et pourvue d'une innombrable cavalerie. Non loin d'Alesia, il rencontra l'armée des insurgés commandée par Vercingétorix; et dans un combat, que les escadrons germains de César, appuyés par l'infanterie romaine placée sur leurs derrières, livrèrent à la cavalerie celte, qui était beaucoup plus nombreuse, celle-ci eut le dessous au grand étonnement de tous. Vercingétorix ne s'en hâta que plus de se renfermer dans Alesia; César, marchant sur ses talons, l'y suivit. Vercingétorix avait le dessein de mettre son infanterie à couvert sous la protection de la forteresse, comme à Avaricum et à Gergovia, et de tenir les communications ouvertes au moyen de sa cavalerie qui romprait au contraire celles de l'ennemi. Mais il en arriva autrement. César devant Alesia.

Si les Celtes n'avaient rencontré jusque-là qu'une partie des légions romaines, toutes les forces de César étaient réunies dans les lignes d'Alesia. La cavalerie celte, déjà découragée par une défaite infligée par un corps moins nombreux, fut battue par la cavalerie germaine de César dans toutes les rencontres. Les lignes de circonvallation des assiégeants avaient plus de Siège d'Alesia

quatre lieues d'étendue, et entouraient la ville et le camp retranché. Vercingétorix était décidé à livrer un combat sous les murs, mais non pas à être assiégé dans Alesia. Les approvisionnements de la ville, quoique abondants, n'auraient pas suffi à beaucoup près pour une armée de 80,000 hommes d'infanterie et de 15,000 cavaliers, sans compter une population considérable. Vercingétorix dut se convaincre que son plan de bataille tournait cette fois contre lui, et qu'il était perdu, si la nation tout entière ne se hâtait de venir délivrer son général. Lorsque les lignes romaines furent terminées, la ville avait encore pour un mois et quelques jours de vivres; au dernier moment, lorsque la voie était encore libre pour la cavalerie, Vercingétorix renvoya toute la sienne et transmit en même temps aux chefs de la nation l'avis d'appeler toute la population aux armes, et de la mener à la délivrance d'Alesia. Lui-même, résolu à porter la responsabilité du plan de guerre qu'il avait proposé, entra dans la forteresse pour partager la bonne ou la mauvaise fortune des siens. César se résolut à assiéger et à être assiégé : il étendit ses lignes de circonvallation du côté extérieur pour se garder, et se pourvut d'approvisionnements considérables. Les jours passaient : déjà on n'avait plus de blé dans la forteresse, déjà on avait dû expulser les malheureux habitants de la ville, qui erraient entre les deux camps, également repoussés des deux côtés. C'est alors que se montrèrent à la dernière heure, derrière les lignes de César, les innombrables troupes de l'armée celto-belge, 250,000 fantassins et 8,000 cavaliers. Du Canal jusqu'aux Cévennes, les cantons insurgés avaient fait de suprêmes efforts pour sauver la fleur des patriotes et le général de leur choix : seuls, les Bellovaques avaient répondu qu'ils étaient décidés à se battre contre les Romains, mais pas en dehors de leurs frontières. Le premier assaut que les assiégés d'Alesia et l'armée de délivrance donnèrent aux doubles lignes des Romains fut repoussé; mais lorsqu'après un jour de répit, on le renouvela, on arriva à un endroit où le retranchement passait sur le contre-

Bataille devant Alesia.

fort d'une montagne et pouvait être attaqué de la hauteur ; on réussit à combler les fossés, et à repousser les assiégés de la muraille. Labiénus, envoyé par César en ce lieu, prit les cohortes les plus voisines et se jeta sur l'ennemi, sous les yeux du général, qui intervint lui-même au moment le plus critique ; les agresseurs furent repoussés dans une lutte désespérée, et la cavalerie tombant d'un autre côté et les prenant en queue, compléta la défaite. C'était plus qu'une grande victoire : c'en était fait d'Alesia, et même de la nation celtique. L'armée celte, complétement découragée, quitta le champ de bataille pour retourner dans ses foyers. Vercingétorix aurait peut-être pu s'enfuir, ou avoir recours à la dernière ressource de l'homme libre : il ne le fit pas ; mais déclara dans le conseil de guerre, que puisqu'il n'avait pas réussi à briser la domination étrangère, il était prêt à se sacrifier et à détourner sur sa tête autant que possible, la ruine de la nation celte. C'est ce qu'il fit. Les officiers celtes livrèrent le chef élu de toute la nation à l'ennemi de la patrie, qui devait le punir individuellement. A cheval et en grande armure, le roi des Arvernes parut devant le proconsul romain, et fit le tour du tribunal ; puis il remit ses armes et son cheval, et s'inclina silencieusement aux pieds du vainqueur. Cinq ans plus tard, il fut conduit en triomphe à travers les rues de la capitale, et déclaré traître à la nation romaine, il fut décapité au bas du Capitole au moment même où son vainqueur allumait sur le sommet le sacrifice d'action de grâces. De même que dans les jours pluvieux le soleil paraît au declin du jour, la destinée voulut donner encore un grand honneur à cette nation qui disparaissait. Comme Hannibal parut au déclin de l'histoire des Phéniciens, Vercingétorix apparaît à la fin de l'histoire des Celtes. Ni l'un ni l'autre ne put délivrer sa patrie du joug étranger ; mais ils lui épargnèrent au moins le dernier des maux, celui de périr honteusement. Vercingétorix, comme le Carthaginois, avait eu à lutter non seulement contre l'ennemi de sa patrie, mais surtout contre l'opposition antinationale, et l'indolence qui accompagne

régulièrement une civilisation décrépite : ce qui lui assure une place dans l'histoire, ce ne sont pas ses batailles et ses siéges, mais bien d'avoir pu donner à une nation divisée et livrée au particularisme un point d'appui et un centre en sa personne. Et cependant on ne peut imaginer de contraste plus frappant que celui qui existe entre l'obstiné citoyen de Carthage suivant pendant quinze ans de grands desseins avec une indomptable énergie, et l'habile prince des Celtes, dont les grandes actions et le généreux sacrifice s'accomplirent dans l'espace d'un été incomplet. Toute l'antiquité ne présente pas un homme plus chevaleresque par les sentiments comme par l'extérieur. C'était le chevalier, ce n'était pas le héros qui refusa de fuir d'Alesia, quand la nation tenait plus à lui qu'à des centaines de mille citoyens ordinaires. C'était le chevalier et non pas le héros qui se livra volontairement, quand cette offre ne pouvait plus servir à rien qu'à déshonorer publiquement la nation qui, avec autant de lâcheté que d'absurdité, laissa décorer du nom de rébellion contre ses maîtres la lutte à mort qu'elle soutint pour sa liberté. Combien Hannibal avait été différent dans une situation semblable! Il n'est pas possible de juger sans une profonde sympathie historique et humaine le noble roi des Arvernes; mais tout est dit sur la nation celte, quand on dit que son plus grand homme ne fut qu'un chevalier.

Les derniers combats.

La chute d'Alesia et la capitulation de l'armée qui la défendait étaient pour l'insurrection elle-même un effroyable désastre : cependant la nation en avait supporté d'aussi écrasants, et la guerre avait recommencé. Mais la perte de Vercingétorix était irréparable. L'unité de la nation était née avec lui, il sembla qu'elle dût disparaître avec lui. Nous ne voyons pas que l'insurrection ait fait une nouvelle tentative de défense commune et ait nommé un autre général en chef : la ligue des patriotes tomba d'elle-même, et chaque État resta libre de continuer pour son compte la guerre avec les Romains ou de s'y soustraire. Naturellement on vit prévaloir une soif avide de repos. Mais César avait intérêt d'en finir

au plus vite. Des dix années de son gouvernement, il y en avait sept de passées, et la dernière lui était disputée par ses adversaires politiques de la capitale : il ne pouvait plus compter avec certitude que sur deux étés, et si son intérêt comme son honneur exigeaient qu'il donnât à son successeur les contrées nouvellement acquises vaincues et pacifiées, le temps lui était mesuré étroitement pour y parvenir. La clémence était un besoin aussi grand pour le moins pour le vainqueur que pour les vaincus, et César dut remercier son étoile de ce que la division et la légèreté des Celtes fit pour lui la moitié du chemin. Là où il y avait un fort parti romain, comme dans les deux cantons les plus puissants de la Gaule, ceux des Éduens et des Arvernes, aussitôt après la paix d'Alesia, on rétablit les anciennes relations avec Rome, et les prisonniers mêmes, au nombre de 20,000, furent renvoyés sans rançon, tandis que ceux des autres clans servaient d'esclaves aux légionnaires. De même que les Éduens et les Arvernes, le plus grand nombre des cantons gaulois se résignèrent à leur destinée, et sans plus d'opposition, il subirent sans murmurer l'inévitable châtiment. Mais ils n'en demeurèrent pas moins dans leur folle légèreté et leur sombre désespoir, jusqu'au moment où les troupes chargées de l'exécution parurent à leurs frontières. Des expéditions semblables furent dirigées dans l'hiver de 702-3 contre les Bituriges et les Carnutes. Les Romains trouvèrent une plus vive résistance chez les Bellovaques qui, l'année qui avait précédé le siége d'Alesia, s'étaient déclarés pour l'alliance avec les Atrebates, les Cimbriens, les Calètes et d'autres cantons belges : ils semblaient vouloir prouver que ce n'était pas faute de courage et d'amour de la liberté qu'ils avaient succombé dans ces jours d'épreuve. Une part brillante à ces combats fut prise par le roi des Atrebates, Commius, auquel les Romains pardonnaient moins qu'à tout autre sa participation à l'insurrection, et que Labiénus avait tenté traîtreusement de faire assassiner : il amenait aux Bellovaques 500 cavaliers germains, dont ils avaient pu apprendre la valeur l'année pré-

cédent. Le Bellovaque résolu et habile, Correus, qui avait reçu la direction supérieure de la guerre, la dirigea comme Vercingétorix, et avec un égal succès; César, quoiqu'il y employât une plns grande partie de l'armée, ne put ni obliger l'infanterie ennemie à combattre, ni l'empêcher de prendre une position qui la protégeait mieux contre les forces accrues de César; les cavaliers romains, particulièrement les contingents celtes, eurent beaucoup à souffrir dans différents combats de la cavalerie ennemie, surtout des Germains de Commius. Mais après que Correus eut trouvé la mort dans une escarmouche avec les fantassins romains, la résistance fut brisée; le vainquenr offrit des conditions supportables, que les Bellovaques acceptèrent ainsi que leurs alliés. Les Trévires furent ramenés à l'obéissance par Labiénus, et en même temps le territoire des Eburons était encore une fois traversé et ravagé. Ainsi la dernière résistance de la conspiration belge était brisée. Les cantons maritimes ligués avec leur voisins de la Loire firent encore une dernière tentative pour se délivrer de la domination romaine. Des hordes d'insurgés des cantons des Andes, des Carnntes et autres districts environnants, se rassemblèrent sur la Loire inférieure et attaquèrent, à Lemonum (Poitiers), le prince des Pictons qui favorisait les Romains. Mais ils rencontrèrent bientôt une force romaine considérable: les insurgés durent lever le siége et se retirer pour mettre la Loire entre eux et leurs adversaires; néanmoins ils furent surpris dans leur marche et battus, ce qui détermina la soumission des Carnutes et des autres cantons soulevés, même ceux de la mer. La résistance était à bout, c'est à peine si çà et là un chef de bande put relever la bannière nationale. L'habile Drappès et le fidèle compagnon d'armes de Vercingétorix Luctérius rassemblèrent les plus résolus de l'armée de la Loire dispersée et se jetèrent avec ces débris dans la ville forte d'Uxellodunum (peut-être Capednac, non loin de Figeac sur le Lot), qu'ils parvinrent à approvisionner après une suite de combats pénibles et acharnés. Malgré la perte de leurs généraux, car Drappès avait

été fait prisonnier et Luctérius avait été coupé de la ville, la forteresse se défendit jusqu'à l'extrémité; ce fut seulement lorsque César parut en personne, et que sur son ordre les sources qui donnaient de l'eau à la ville furent détournées par des travaux souterrains, que tomba la forteresse, le dernier boulevard de la nation celte. Pour reconnaître les derniers combattants de la liberté, César fit couper la main à tous les hommes de la garnison et les fit renvoyer chacun en cet état dans leur patrie. Le roi Commius tenait encore dans le voisinage d'Arras et eut plusieurs rencontres avec les Romains jusqu'à l'hiver de 703-704 (51-50); César, qui voulait que toute résistance ouverte cessât, au moins dans la Gaule, lui fit proposer la paix, et permit même que cet homme, irrité et défiant à bon droit, évitât de paraître en personne au camp romain. Il est très vraisemblable que César se contenta de même d'une soumission nominale et d'une paix actuelle des districts presque inaccessibles du nord-ouest et du nord-est de la Gaule (1).

La Gaule soumise.

La Gaule était donc, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, et après une guerre qui n'avait duré que huit ans, soumise aux Romains. Une année à peine après la pacification complète du pays, au commencement de 705 (49), les troupes romaines devaient repasser les Alpes par suite de la guerre civile qui venait enfin d'éclater en Italie, et il ne resta tout au plus dans la Celtique que quelques divisions de recrues. Cependant les Celtes ne reprirent pas les armes contre la domination étrangère, et tandis qu'on luttait contre César dans toutes les anciennes provinces de la république, la contrée nouvellement conquise demeurait dans la soumission de son vainqueur. Les Germains n'avaient pas même renouvelé leurs tentatives de se constituer des principautés sur la rive gauche du Rhin pendant les années décisives. On ne vit pas

(1) César ne le dit pas, il est vrai, expressément; mais nous trouvons une allusion à ce fait dans Salluste (*Hist.*, I, 9, Kritz), quoique celui-ci ait écrit en partisan de César. Les monnaies témoignent dans le même sens.

davantage en Gaule, dans les crises qui suivirent, une nouvelle insurrection nationale où une invasion germanique, quoique les circonstances s'y prêtassent. S'il y eut quelques troubles, comme par exemple, en 708 (46), le soulèvement des Bellovaques contre les Romains, ces mouvements furent tellement isolés et tellement indépendants des troubles d'Italie, qu'ils furent comprimés sans difficultés essentielles, par les gouverneurs romains. Au reste cet état de paix fut vraisemblablement obtenu comme celui qui avait régné en Espagne pendant des siècles obscurs, en laissant les contrées les plus pénétrées du sentiment national, telles que la Batavie, les districts de l'Escaut et des Pyrénées, plus ou moins indépendants de la domination romaine, Néanmoins l'édifice de César, quoique fondé à la hâte et au milieu d'autres travaux plus puissants, et qnoiqu'il l'eût laissé sans couronnement, se montra, dans cette épreuve, suffisant, tant au point de vue de la défense contre les Germains que de la soumission des Celtes.

Organisation. Pour le gouvernement supérieur, les territoires nouvellement conquis par le gouverneur de la Gaule narbonnaise demeurèrent unis à la province de Narbo : lorsque César quitta cette charge, 710 (44), on forma du territoire conquis deux gonvernements, la Gaule proprement dite et la Belgique. Les cantons isolés perdirent leur indépendance, comme pouvait le faire présager la conquête.

Taxation romaine. Ils devinrent complétement soumis à la taxation romaine. Le système d'impôt qu'ils subirent n'était pas naturellement celui au moyen duquel l'aristocratie nobiliaire et financière avait dépouillé l'Asie, mais comme en Espagne, nne taxe unique fixée à perpétuité et dont la levée était laissée aux habitants. De ce côté l'État recevait tous les ans 40 millions de sesterces (10,525,000), et celui-ci se chargeait volontiers à ce prix de défendre les frontières du Rhin. En outre, des sommes d'or considérables, enlevées dans les temples des dieux et les trésors des grands, arrivèrent à Rome par suite de la guerre, cela va de soi-même. Quand on sait que César répandit son or gaulois danstoute la république et qu'il

en apporta une telle masse sur le marché, que le change de l'or contre l'argent tomba de 25 p. c., cela fait comprendre quelles sommes la Gaule avait perdues par la guerre.

Les constitutions cantonales avec leurs rois héréditaires ou leur aristocratie féodale et leur oligarchie, demeurèrent debout après la conquête dans leurs traits essentiels; il en fut de même du système des clientèles, qui faisait d'un canton moins fort le vassal du plus puissant, il ne fut pas renversé quoiqu'il eût perdu son importance par la ruine de l'indépendance nationale; César n'avait pas d'autre pensée que de profiter des divisions dynastiques, féodales ou de rivalité, pour organiser les choses dans l'intérêt de Rome, et pour mettre partout à la tête des affaires des hommes favorables à la domination étrangère. César n'épargna surtout aucune peine pour constituer en Gaule un parti romain : ses partisans reçurent des présents considérables en argent et en terres confisquées, et l'influence de César leur assura des places dans les conseils publics et les premières charges de leur pays. Les cantons, dans lesquels existait un puissant parti romain, comme ceux des Remi, des Langons, des Éduens, furent, par l'extension de la liberté communale — le droit d'alliance, comme on l'appelait, — et par d'autres dispositions, assurés de l'hégémonie. César parait dès l'abord avoir respecté autant que possible le culte national : les mesures qui furent prises plus tard contre les druides par les gouverneurs romains, lui furent tout à fait inconnues, et une circonstance qui se rattache à celle-là, c'est que vraisemblablement la guerre de Gaule n'eut pas ce caractère de lutte religieuse que nous rencontrerons plus tard dans la guerre de Bretagne.

Respect des lois établies.

Si César eut pour la nation vaincue toute sorte d'égards, et respecta ses institutions nationales, politiques et religieuses, autant que ce respect était compatible avec la domination romaine, il ne renonça nullement pour cela à la pensée fondamentale de sa conquête, la romanisation de la Gaule, mais il voulut surtout l'effec-

Extension de l'influence romaine.

tuer dans les meilleures circonstances qu'on pût rencontrer. Il ne se contenta pas de donner libre cours dans le nord à l'ordre de choses qui avait amené dans le sud l'extension de la civilisation romaine; mais, en véritable homme d'État, il suivit le développement naturel, et il sut raccourcir par là la durée d'une pénible transition. Sans parler de l'entrée d'un grand nombre de nobles celtes dans la cité romaine, et peut-être de quelques-uns même dans le sénat romain, ce fut probablement César qui substitua la langue romaine comme langue officielle, à la langue nationale, quoique avec quelques restrictions, et le système des monnaies romaines, à celui des monnaies nationales; en sorte que le droit de battre des pièces d'or ou des deniers demeurait aux fonctionnaires romains, tandis que les monnaies de billion devaient être frappées par les cantons, mais d'après le type romain. On peut rire du latin barbare dont les habitants de la Loire et de la Seine firent usage (1); mais il y avait dans ces barbarismes plus d'avenir que dans le latin correct de la capitale. Peut-être est-ce par l'influence de César que la constitution cantonale des Celtes parut se rapprocher plus tard de celle de l'Italie, et que la capitale du canton ainsi que le conseil commun y prirent plus d'importance que dans la constitution primitive des Celtes. Ce changement doit être attribué à César. Il était désirable, pour donner à la domination nouvelle, au point de vue militaire et politique, un point d'appui et de départ pour une nouvelle civilisation, de fonder une série de colonies transalpines, et personne ne devait être pénétré de cette idée plus que l'héritier politique de Caius Gracchus et de Marius. S'il se borna à établir ses cavaliers celtes ou germains à Noviodunum, et ceux des Boïens dans le canton des Éduens (ce dernier établissement rendit de grands services dans la

(1) Nous lisons sur un *semis*, qui fut frappé par un Vergobret des Lexoviens (Lisieux Calvados), l'inscription suivante : *Cisiambos Cattos vercobreto ; simissos* (*sic*) *publicos Lixovio*. L'inscription souvent presque illisible et l'impression pitoyable de ces monnaies marchent de pair avec ce latin barbare.

guerre contre Vercingétorix), c'est que ses plans ultérieurs ne lui permirent pas de mettre la charrue au lieu de l'épée aux mains de ses soldats. Ce qu'il fit plus tard sous ce rapport dans la vieille province romaine sera exposé en son temps; il n'est pas invraisemblable que le temps seul lui manqua pour en faire autant dans les contrées qu'il venait de soumettre.

La catastrophe de la nation celtique.

C'en était fait de la nation celtique. Son anéantissement politique devint, par l'œuvre de César, un fait accompli, son anéantissement national fut commencé et poursuivi à pas réguliers. Ce ne fut pas une catastrophe accidentelle, comme la destinée en prépare parfois à des peuples susceptibles de civilisation, ce fut une catastrophe amenée par la faute des Celtes, en quelque sorte historiquement nécessaire. Le cours de la dernière guerre suffirait à le prouver; soit qu'on la considère dans son ensemble ou dans ses détails. Lorsque la domination étrangère était à fonder, il n'y eut que des peuplades germaniques où à demi germaniques qui offrirent une énergique résistance; lorsqu'elle fut fondée, les tentatives faites pour l'ébranler furent entreprises étourdiment, on plutôt elles furent l'œuvre de quelques grands, et on en vint aisément à bout avec la mort ou l'emprisonnement d'un Indutiomare, d'un Camulogène, d'un Vercingétorix, d'un Correus. La guerre de siége ou la petite guerre, dans laquelle se développe ordinairement toute l'énergie morale d'un peuple, furent et demeurèrent, dans cette campagne celtique, vraiment pitoyables. Chaque page de l'histoire des Celtes justifie cette forte parole d'un des seuls Romains qui eût appris à ne pas mépriser les barbares, que les Celtes savaient mépriser le danger futur, mais que leur énergie faiblissait devant le danger présent. Dans le tourbillon puissant de l'histoire, qui broie impitoyablement toutes les matières qui ne sont pas dures comme l'airain et malléables comme lui, une semblable nation ne pouvait vivre longtemps : les Celtes du continent devaient éprouver de la part des Romains la même destinée que ceux de l'Irlande, peuplée de leurs descendants, éprouvent de

nos jours de la part de la race saxonne, celle de servir de levier à une civilisation future en perdant leur nationalité. Il ne faut pas oublier du reste que dans les documents anciens que nous possédons sur es Celtes de la Loire et de la Seine, il ne manque guère aucun des traits caractéristiques auxquels on reconnaît le paddy irlandais. Tout se retrouve en lui : la paresse à cultiver les champs, la passion du jeu et des querelles ; la vanité — nous nous souvenons de cette épée de César, qu'on suspendit dans le sanctuaire des Arvernes après la bataille de Gergovia, que César retrouva en souriant dans le temple consacré et qu'il ordonna de respecter soigneusement ; — la parole pleine de métaphores et d'hyperboles, de jeux de mots et de tournures baroques ; la drôlerie (par exemple lorsque quelqu'un interrompait un orateur qui parlait en public on faisait à ce trouble-paix un trou large et apparent dans son vêtement) ; la passion des chants et des traditions antiques, avec les dons les plus merveilleux de l'éloquence et de la poésie ; le goût des nouvelles : un marchand ne s'en va pas sans avoir raconté en plein air ce qu'il sait ou ne sait pas de nouvelles ; la légèreté, avec laquelle on recevait de pareils récits, et qui faisait que dans les cantons les mieux administrés, il était défendu sous des peines sévères aux gens errants de communiquer des nouvelles peu croyables à d'autres qu'aux magistrats ; la piété enfantine, qui dans le prêtre voit un père, et l'interroge en toutes choses ; la profondeur du sentiment patriotique et l'union de famille de tous les habitants à l'égard des étrangers ; le penchant à se mettre à la solde du premier général distingué et de former des bandes, et par contre l'incapacité complète de nourrir une ardeur également éloignée de l'enthousiasme et de la pusillanimité, de savoir attendre ou frapper selon l'occasion, enfin de supporter toute organisation, toute discipline militaire ou politique. Elle est et demeura en tous temps et en tous lieux la même nation menteuse et poétique, faible et ardente raconteuse, crédule, aimable et intelligente, mais politiquement incapable, et sa destinée a été et demeurera toujours la même.

Que César ait complétement soumis par la guerre au delà des Alpes cette grande nation, ce n'est pas ce qu'il y a de plus important dans cette entreprise grandiose. Le résultat positif fut bien plus fécond en conséquences que le résultat négatif. Il n'y a guère de doute que, si le gouvernement sénatorial avait pu prolonger de quelques générations son semblant d'existence, l'invasion des barbares aurait eu lieu quatre cents ans plus tôt, et serait arrivée dans un temps où la civilisation romaine n'était établie ni en Gaule, ni sur le Danube, ni en Afrique ni en Espagne. Tandis que le grand général, le grand homme d'État de Rome reconnaissait clairement dans les peuplades germaniques l'ennemi réel du monde greco-romain, tandis qu'il fondait le nouveau système de défense offensive d'une main puissante jusque dans ses moindres détails, et protégeait les frontières de l'empire par des fleuves et des murailles artificielles, qu'il colonisait les peuplades barbares les plus voisines pour éloigner les autres, il apprenait à recruter l'armée romaine avec des mercenaires pris sur la terre ennemie et gagnait pour la civilisation helléno-italienne le délai nécessaire pour conquérir l'Occident comme elle avait conquis l'Orient. Les hommes ordinaires voient les fruits de leur action, la semence jetée par l'homme de guerre va plus loin. Il fallut des siècles pour qu'on comprit qu'Alexandre non seulement avait conquis un royaume éphémère Orient, mais avait porté l'hellénisme en Asie ; il fallut également des siècles pour qu'on comprit que César non seulement avait conquis une nouvelle province pour les Romains, mais fondé la civilisation romaine dans l'Occident. Ce sont les descendants de cette génération qui ont compris le sens de ces expéditions en Allemagne et en Angleterre qui furent sans importance militaire, et par suite sans résultat. Un nombre incroyable de peuples dont les marins et les marchands savaient à peine l'existence et la situation, et qu'ils citaient en mêlant beaucoup de poésie à la vérité, furent ainsi introduits dans le monde greco-romain. « Chaque jour, dit une lettre romaine de mai 698 (56), des lettres et des messagers de Gaule nous annon-

Les commencements de la civilisation romaine.

cent le nom de quelque peuplade, de quelque canton, de quelque pays inconnus. » Cet agrandissement de l'horizon historique qu'ouvrit l'expédition de César au delà des Alpes fut un immense événement historique, comparable à la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb. Les peuples du centre et du nord de l'Europe entrèrent dans le système des États méditerranéens. Il ne s'en est pas fallu de beaucoup qu'Arioviste ait accompli ce qui arriva plus tard au Goth Théodoric. Si cela était arrivé, notre civilisation aurait été à peu près, avec celle du monde gréco-romain, dans le même rapport qu'avec celle de l'Inde et de l'Assyrie. La grandeur effacée de la Grèce et de l'Italie fut comme un pont qui menait à l'édifice plus majestueux de l'histoire moderne; c'est ce qui fait que l'Europe occidentale est romaine, que l'Europe germanique est classique, que les noms de Thémistocle et de Scipion sonnent autrement à nos oreilles que ceux d'Asoka et de Salmanasar, qu'Homère et Sophocle ne sont pas comme les Vedas et Kalidasa des curiosités pour les botanistes littéraires, mais fleurissent dans notre propre jardin. C'est là l'œuvre de César, et si la création de son grand prédécesseur en Orient a péri dans le déluge du moyen âge, l'édifice de César a défié les siècles, il a changé pour des générations d'hommes la religion et l'État, il a déplacé la base de la civilisation, et reste debout pour ce que nous appelons l'éternité.

Contrées du Danube.

Pour compléter la peinture des relations de Rome avec les peuples du Nord à cette époque, il nous faut jeter un regard sur les contrées, qui au nord de la Péninsule italique et grecque s'étendent des sources du Rhin à la mer Noire. Dans le roulis de peuples, qui eut lieu dans cette région, le flambeau de l'histoire s'allume difficilement, et les quelques lueurs qui tombent sur ce domaine sont comme de faibles clartés dans une obscurité profonde, plus propres à nous égarer qu'à nous guider. Cependant, il est du devoir de l'historien d'indiquer les lacunes de l'histoire du monde : il ne doit pas, devant la grandiose entreprise de défense

opérée par César, oublier les faibles dispositions, par lesquelles les généraux du sénat essayèrent de protéger les frontières de l'empire de ce côté.

L'Italie du nord-est demeura, avant comme après, exposée aux attaques des populations alpines. La puissante armée romaine cantonnée en 695 (59), à Aquilée, et le triomphe du gouverneur de la Gaule cisalpine, Lucius Afranius, font supposer qu'il y eut à cette époque une expédition dans les Alpes; par suite, sans doute, nous trouvons bientôt après les Romains en alliance étroite avec un roi des Noriques. Mais ce qui prouve que l'Italie n'était pas garantie de ce côté, c'est la chute de la puissante ville de Tergeste, prise par les Barbares en 702 (52), lorsque l'insurrection transalpine de César obligea à dégarnir complétement l'Italie du nord de troupes. Peuples des Alpes.

Les peuples turbulents, qui possédaient les côtes de l'Illyrie, donnaient toujours beaucoup à faire à leurs maîtres romains. Les Dalmates, qui avaient été déjà autrefois le peuple dominant de cette contrée, augmentèrent leur puissance par une alliance avec les peuples voisins à tel point, que le nombre de leurs villes s'accrut de vingt à quatre-vingt. Ils eurent à démêler avec les Romains au sujet de la ville de Promone (nom loin du fleuve Kerka), qu'ils avaient enlevée et qu'ils refusaient de rendre, et battirent les milices que César envoya contre eux : la guerre civile empêcha d'en tirer vengeance. Par là la Dalmatie devint une place d'armes pour le parti opposé à César, et les habitants, alliés aux pompéiens et aux pirates firent aux généraux de César sur terre et sur mer une vigoureuse résistance. Illyrie.

La Macédoine enfin, avec l'Épire et la Grèce, était ravagée et déchirée, plus qu'aucune autre partie de l'empire. Dyrrachion, Thessalonique, Bysance, avaient encore de l'activité commerciale; Athènes attirait encore les voyageurs et les étudiants dans ses murs par son nom et ses écoles de philosophie; en somme, cependant, la Grèce, dont les villes étaient jadis si peuplées et les ports encombrés, jouissait maintenant de la paix des tombeaux. Mais La Macédoine.

si les Grecs ne se soulevèrent pas, les habitants des montagnes inaccessibles de la Macédoine continuèrent, selon leur usage, leurs brigandages et leurs hostilités [années 697-8 (57-6)] : les Agréens et les Dolopes tombèrent sur les villes étoliennes, en 700 (54), ils attaquèrent les Pirustes qui habitaient le sud de l'Illyrie. Les Dardani à la frontière septentrionale, comme les Thraces de l'est avaient été abattus par les Romains dans une guerre de huit ans, de 676 à 683 (78-71) ; le plus puissant des princes thraces, le seigneur de l'ancien royaume des Odryses, Cotys, était entré dans la clientèle royale de Rome. Mais néanmoins la contrée pacifiée avait eu à souffrir des incursions du nord et de l'est. Le gouverneur Caius Antonius fut rudement traité par les Dardani, et les peuplades établies dans la Dobrutscha actuelle, avec les redoutables Bastarnes qui vinrent de la rive gauche du Danube pour les aider, lui firent éprouver une défaite éclatante à Istropolis (Istera, non loin de Kustendjie, 692-3 (62-1)). Caius Octavius lutta avec plus de bonheur contre les Besses et les Thraces, en 694 (60). Au contraire, Marcus Pison, en 697-8 (57-6), ne fut pas heureux, ce qui n'était pas étonnant, attendu que pour de l'argent, amis et ennemis obtenaient de lui ce qu'ils voulaient. Les Deuthéletes de Thrace (sur le Strimon), ravagèrent, sous son gouvernement la Macédoine dans tous les sens, et établirent leurs postes jusque sur la grande route militaire qui mène de Dyrrachion à Thessalonique; à Thessalonique on eut à soutenir contre eux un siége, tandis que la forte armée romaine de la province semblait n'être là que pour voir comment les montagnards et les peuples voisins molesteraient les paisibles sujets de Rome.

Le nouveau royaume des Daces.

De semblables attaques ne pouvaient être un péril sérieux pour la puissance romaine, et il n'y avait là que la honte et rien de plus. Mais déjà à cette époque, en deçà du Danube, dans les vastes plaines de la Dacie se constituait politiquement un peuple qui était destiné à jouer un autre rôle dans l'histoire que les Bessi et les Denthe-

lètes. Chez les Gètes et les Daces il y avait eu jadis auprès des rois du pays un homme, nommé Zamolxis, qui après avoir appris à connaître, dans de longs voyages à l'étranger, les voies et les prodiges des dieux et sondé la sagesse des Égyptiens et des Pythagoriciens de Grèce, était revenu dans sa patrie, pour terminer sa vie en solitaire dans un caverne de la montagne sacrée. Il n'était abordable qu'au roi et à ses serviteurs, et lui dévoilait, et par lui au peuple, ses oracles dans toutes les circonstances importantes. Pour ses concitoyens il était d'abord le prêtre du grand Dieu, mais il passa bientôt pour Dieu lui-même, comme on dit de Moïse et d'Aaron, que Dieu avait donné Aaron comme prophète, et Moïse comme dieu du prophète. C'était devenu une institution puissante : à côté du roi des Gètes, il y avait toujours un dieu semblable, dont la bouche révélait ou semblait révéler tout ce que le roi ordonnait. Cette constitution particulière, dans laquelle l'idée théocratique s'était mise au service d'une royauté qui paraît avoir été absolue, faisait au roi des Gètes à l'égard de ses sujets une situation à peu près semblable à celle que les califes ont eue chez les Arabes, et la conséquence fut la réforme religioso-politique de la nation, qui fut effectuée vers cette époque par le roi des Gètes Bœrebistas et le dieu Dekæneos. Ce peuple que la débauche avait fait tomber moralement et politiquement dans la dernière décadence, fut comme transformé par un nouvel Évangile de tempérance et de bravoure; avec ses hordes disciplinées à la persistance et enthousiastes, le roi Bœrebistas avait fondé en peu d'années un puissant royaume qui s'étendait sur les deux rives du Danube et au sud jusqu'au centre même de la Thrace, de l'Illyrie et de la contrée Norique. Il n'y avait pas encore eu un contact direct avec les Romains, et personne ne pouvait dire ce que deviendrait ce royaume dont les commencements rappellent ceux de l'Italie; mais il n'était pas besoin d'être prophète pour dire que ce n'était pas des proconsuls tels que Antonius et Pison qui étaient faits pour lutter avec les dieux.

CHAPITRE VIII

GOUVERNEMENT COLLECTIF DE CÉSAR ET DE POMPÉE.

Situation de César et Pompée l'un à l'égard de l'autre.

Parmi les chefs de la démocratie qui, depnis le consulat de César, étaient reconnus pour ainsi dire officiellement comme les chefs de la république, les triumvirs gonvernants, Pompée prenait dans l'opinion publique la première place. C'était lui que les aristocrates appelaient le dictateur privé ; c'est devant lui que Cicéron faisait ses inutiles courbettes : c'est contre lui qu'étaient dirigés les plus amers sarcasmes dans les placards de Bibulus, les flèches les plus empoisonnées des salons de l'opposition. Il n'en pouvait être autrement. Dans l'état des choses, Pompée était sans contredit le premier général de son temps, César était un habile chef et un orateur de parti d'un incontestable talent; mais jusque-là il passait pour avoir une nature antimilitaire et même féminine. C'était là depuis longtemps le jugement courant ; on ne pouvait pas attendre du beau monde, qu'il s'inquiétât du véritable état des choses et qu'il renonçât à des plaisanteries si bien établies au sujet des exploits obscurs de César sur le Tage. César ne jouait dans l'alliance que le rôle d'un adjudant qui faisait pour son chef ce que Flavius, Afranius et d'autres instruments moins capables avaient en vain tenté de faire. Son gouvernement même

semblait n'avoir pas modifié sa situation. Afranius avait été investi récemment du même pouvoir, sans acquérir par là plus d'importance : on avait réuni, dans les dernières années, plusieurs provinces, et on avait souvent remis plus de quatre légions dans la même main. Si la contrée située au delà des Alpes était pacifiée, et si le prince Arioviste était devenu l'allié et le voisin de Rome, on ne prévoyait pas de guerre importante en Gaule. La comparaison des situations, telles que les avaient faites à Pompée la loi Gabinia-Manilia, à César la loi Vatinia, se faisait naturellement; mais elle n'était pas à l'avantage de César. Pompée gouvernait tout l'empire romain, César deux provinces seulement. Pompée pouvait disposer à son gré des soldats et des caisses de l'État, César de sommes déterminées et d'une armée de vingt-quatre mille hommes; Pompée pouvait fixer lui-même le moment de sa retraite, le commandement de César lui avait été donné pour un long délai, il est vrai, mais cependant pour un délai déterminé. Enfin Pompée avait en mains les plus grandes entreprises sur terre et sur mer; César avait été envoyé vers le nord, pour surveiller dans la haute Italie la défense de la capitale et faire en sorte que Pompée y pût commander en paix.

Pompée et la capitale. L'anarchie.

Mais en acceptant de la coalition la mission de marcher sur la capitale, Pompée avait entrepris une tâche qui était au dessus de ses forces. Pompée ne comprenait de la domination que le commandement. Les sources des agitations populaires étaient grosses de révolutions passées et futures : le problème de gouverner sans force armée une ville comparable sous bien des rapports au Paris du dix-neuvième siècle était d'une difficulté inouïe, mais pour ce raide et pompeux soldat, il était d'une solution impossible. Il y réussit si peu, que bientôt amis et ennemis, également accommodés pour lui, purent faire de leur côté ce qui leur convenait : après le départ de César, la coalition gouverna les affaires du monde, mais non les rues de la capitale. Le sénat lui-même, qui n'avait qu'un pouvoir nominal, laissait dans la capitale les

choses aller à la dérive ; en partie parce que la fraction dirigée par la coalition n'avait pas les instructions des maîtres, en partie parce que l'opposition se tenait à part, par indifférence ou par pessimisme, surtout enfin parce que la corporation aristocratique tout entière commençait à sentir son impuissance, sinon à la comprendre. En ce moment il n'y avait ni force de résistance à un gouvernement quelconque, ni autorité réelle. On vivait dans l'interrègne entre le gouvernement aristocratique passé et le gouvernement militaire futur, et si la république romaine conservait plus que tout autre gouvernement ancien ou moderne ses fonctions politiques diverses et une organisation correcte et normale, elle n'en était pas moins en proie à la désorganisation politique, à l'anarchie la plus complète. C'est une coïncidence singulière qu'au moment où César faisait au delà des Alpes une œuvre pour l'éternité, on représentait à Rome la farce politique la plus grotesque qui ait jamais paru sur les tréteaux de l'histoire. Le nouveau dictateur de la république ne gouvernait pas : il s'enfermait dans sa maison et grommelait silencieusement. L'ancien gouvernement à moitié renversé ne gouvernait pas non plus; il gémissait, tantôt dans les tristes cercles des villas, tantôt dans la curie. La partie de la population qui avait encore à cœur la liberté et l'ordre était fatiguée de cette vaine agitation; mais privée de chef et de conseil, elle était condamnée à une complète passivité, et non seulement elle fuyait l'activité politique, mais encore, autant qu'elle le pouvait, la Sodome politique elle-même. Au contraire, la canaille n'avait jamais connu de plus beaux jours, ni de plus beaux théâtres. Le nombre des petits grands hommes s'appelait légion. La démagogie était à l'œuvre, et il ne lui manquait pas d'instruments; les manteaux rapés, les barbes incultes, les cheveux flottants, la voix de basse profonde, tout y était, et souvent l'or y jouait son rôle. Pour les vociférations, les gosiers éprouvés du personnel théâtral étaient un article très-estimé (1).

Les anarchistes.

(1) Cela s'appelle : *Cantorum convitio contiones celebrare* (Cic., *pro Sext.*, 55, 118).

Les Grecs et les Juifs, les affranchis et les esclaves étaient dans les réunions publiques les visiteurs les plus habituels et les braillards les plus ardents, et quand on allait aux voix, le nombre de ceux qui avaient constitutionnellement le droit de voter formaient la moindre partie de l'assemblée. « Nous devons bientôt nous attendre, trouve-t-on dans une lettre du temps, à ce que nos laquais fassent supprimer la taxe d'émancipation. » Les puissances proprement dites du jour étaient les bandes décidées et armées, les bataillons organisés de l'anarchie composés des aventuriers de la noblesse, des esclaves habitués à la lutte et des gens sans aveu. Ces bandes avaient été autrefois surtout au service du parti populaire; mais depuis le départ de César, qui seul avait su en imposer à la démocratie et la diriger, elles avaient perdu toute discipline, et chaque chef de parti faisait de la politique pour son compte. Ces gens préféraient encore se ranger sous le drapeau de la liberté; mais à y bien regarder, ils n'étaient ni démocrates ni antidémocrates; ils écrivaient indistinctement sur leur drapeau, tantôt le nom du peuple, tantôt celui du sénat ou d'un chef de parti : comme par exemple Clodius, qui avait successivement combattu ou voulu combattre pour la démocratie triomphante, pour le sénat et pour Crassus. Les chefs de bande n'avaient de couleur que pour poursuivre impitoyablement leurs ennemis, Clodius pour poursuivre Cicéron, et Milon Clodius, et leur situation d'hommes de parti ne leur servait que pour aider à leur vengeance. Il serait à peu près aussi aisé de noter la musique d'un charivari que de faire l'histoire de ce sabbat politique : il n'y a à signaler que des meurtres, des maisons assiégées, des incendies et autres scènes de brigandage, et à compter combien de fois on passait des cris et des sifflets aux crachats et aux écrasements, et de là aux pierres et aux épées. Le protagoniste sur ce théâtre de gredins était ce Publius Clodius dont, comme nous l'avons raconté, les gouvernements se servaient contre Caton et Cicéron. Laissé à lui-même, ce riche, habile, énergique chef de parti, passé maître

dans son métier, avait, pendant son tribunat ultra-démocratique, 696 (58), donné à la ville du blé, restreint le droit du censeur à signaler les citoyens de mœurs trop corrompues, enlevé aux magistrats le droit d'interrompre par des formalités religieuses le cours des comices, supprimé les obstacles que peu de temps auparavant on avait mis au droit d'association des basses classes, et rétabli les clubs des rues (*collegia compitalicia*) qui n'étaient autre chose qu'une organisation par rues et militairement régie du prolétariat affranchi ou esclave de la capitale. Si à tout cela se joignait la loi que Clodius avait déjà présentée et voulait faire passer comme préteur en 702 (52), par laquelle il donnait aux affranchis et aux esclaves jouissant d'une liberté effective des droits politiques égaux à ceux des citoyens nés libres, l'auteur de toutes ces belles modifications constitutionnelles pouvait déclarer son œuvre accomplie, et, comme un nouveau Numa de la liberté et l'égalité, célébrer dans un temple élevé au Palatin sur le théâtre de ses incendies le millenium démocratique. Naturellement, ces tentatives de liberté n'excluaient pas le trafic honteux des décrets du peuple : comme César, qu'il s'étudiait à singer, il vendait, pour ses concitoyens, des gouvernements et d'autres postes ou emplois, pour les rois et les villes soumises, des droits de souveraineté qu'on leur abandonnait.

Rivalité de Clodius et de Pompée.

Pompée voyait toutes ces manœuvres sans s'émouvoir. S'il ne comprenait pas combien tout cela le compromettait, son adversaire le comprenait. Clodius était si hardi qu'il n'hésita pas à entrer en lutte avec le dictateur de Rome pour une question tout à fait indifférente, le renvoi d'un prince arménien fait prisonnier : et bientôt l'hostilité devint une rivalité déclarée, dans laquelle le complet isolement de Pompée apparut au grand jour. Le chef de l'État ne sut rencontrer le chef de parti qu'avec ses propres armes, seulement beaucoup moins bien maniées. Lorsque Clodius lui chercha chicane au sujet du prince arménien, il rappela d'exil Cicéron, que Clodius haïssait par dessus tout, et arriva si bien à son but

qu'il le mit aux prises avec un ennemi irréconciliable. Si Clodius troublait la tranquillité des rues avec ses bandes, le général vainqueur les inondait aussi d'esclaves et de gladiateurs : il éclatait des rixes entre eux et la démagogie, on se battait dans les rues, et Caius Caton était continuellement assiégé dans son jardin par Clodius et ses satellites. Ce n'est pas le trait le moins frappant de ce singulier spectacle, que le dictateur et le démagogue aient rivalisé pour obtenir la faveur du gouvernement déchu; Pompée en rappelant Cicéron en grande partie pour être agréable au sénat : Clodius en déclarant la loi Julia abrogée, et en appelant Marcus Bibulus à témoigner de son inconstitutionnalité.

Il ne pouvait pas sortir naturellement un résultat positif de ce tumulte de mauvaises passions; leur caractère propre était une inutilité complète. Un homme tel que César avait pu éprouver par lui-même que les passions démocratiques étaient sans but, et que la démagogie n'était plus le chemin du trône. Ce n'était que par un pis aller que, dans l'interrègne entre la république et la monarchie, un hardi aventurier pouvait s'affubler du manteau et du bâton de prophète que César avait depuis longtemps abandonné, et parodier sur la scène le grand idéal de Caius Gracchus : le soi-disant parti qui provoquait cette agitation démocratique était si peu uni qu'il n'eut plus désormais aucun rôle à jouer dans le combat décisif. On ne peut pas même dire que cette situation anarchique ait éveillé vivement dans le cœur des indifférents politiques le désir d'un gouvernement fondé sur la puissance militaire. Outre que cette bourgeoisie neutre était surtout hors de Rome, et n'était pas directement en contact avec ce tumulte de la capitale, ceux qui se laissaient gouverner par des motifs semblables étaient devenus, par les expériences aventureuses, notamment la conjuration de Catilina, très hostiles au principe d'autorité; sur ceux qui étaient véritablement effrayés, la crainte d'une crise importante qui paraissait inévitable, du renversement de la constitution était

beaucoup plus redoutable que la continuation d'une anarchie qui n'était, en somme, qu'à la surface. La seule conséquence évidente était la situation pénible que faisait à Pompée l'attaque des partisans de Clodius, attaque qui eut une grande influence sur sa conduite postérieure.

Pompée en face du grand triomphe gaulois de César.

Quoique Pompée aimât peu l'initiative et la comprît peu, le changement de sa situation à l'égard de Clodius et de César l'obligea à sortir de sa passivité. La situation fâcheuse et honteuse dans laquelle Clodius l'avait mis devait à la longue enflammer sa nature endormie de haine et de colère. Mais une chose plus importante était la transformation qu'avaient subie ses relations avec César. Si des deux potentats l'un, Pompée, avait complétement échoué dans le champ d'activité qui lui était ouvert, César avait, dans la limite de sa compétence, accompli des choses qui le mettaient au dessus de toute poursuite comme de toute crainte. Sans demander beaucoup la permission, César avait, par des levées faites dans le sud de sa province peuplée principalement de citoyens romains, doublé son armée, et au lieu de veiller sur Rome, de l'Italie du nord, il avait passé les Alpes, étouffé en germe une nouvelle invasion des Cimbres, et en deux ans (696-697), porté les armes romaines jusqu'au Rhin et à la Manche. Contre de telles actions la tactique aristocratique de l'ignorance et du dénigrement disparaissait en fumée. Celui qu'on avait honni comme un homme efféminé était maintenant l'idole de l'armée, le héros triomphant, tous ses jeunes lauriers éclipsaient les lauriers flétris de Pompée, et le sénat lui accorda d'autant plus volontiers les honneurs qu'une campagne heureuse avait toujours mérités, que Pompée devait les partager. Pompée était à l'égard de son adjudant dans la même situation où celui-ci avait été à son égard après les lois Gabinia-Manilia. César était le héros du jour et le général de la plus puissante armée romaine, Pompée était un ex-général célèbre. Il n'y avait pas encore eu de collision entre le beau-père et le gendre et ils vivaient en paix extérieurement; mais toute alliance politique

est foncièrement rompue, quand la relation de puissance est changée entre les contractants. Si la guerre avec Clodius n'était qu'un ennui, le changement de situation de César à l'égard de Pompée était un danger très sérieux; comme jadis César et ses alliés avaient cherché contre lui un appui militaire, il lui fallait en chercher un contre César, et il se vit obligé de laisser de côté son orgueilleuse indifférence pour les fonctions publiques, et de briguer une magistrature extraordinaire qui le mît en état de se trouver en face du gouverneur des deux Gaules dans une situation égale, et s'il était possible, supérieure. Sa situation, semblable à celle de César pendant la guerre contre Mithridate, rendit sa tactique pareille. Pour rivaliser avec la puissance militaire d'un adversaire supérieur, mais encore éloigné par l'extension d'un commandement semblable, Pompée avait besoin de la machine officielle du gouvernement. Une année et demie auparavant, celle-ci avait été entièrement à sa disposition. Les dictateurs gouvernaient alors l'État par les comices qui leur obéissaient comme aux maîtres de la rue, et avec lesquels César terrorisait le sénat. Comme le protecteur de la coalition de Rome et comme son chef reconnu, Pompée aurait obtenu du sénat comme des citoyens le décret qu'il désirait, même si ce décret était contre l'intérêt de César. Mais par ses rapports factieux avec Clodius, Pompée avait perdu le gouvernement de la rue, et ne pouvait penser à faire passer une proposition en sa faveur par décret du peuple. Les choses étaient pour lui en meilleure situation dans le sénat : il était, néanmoins douteux, que Pompée après cette longue et pénible inactivité eût encore en main les rênes de la majorité pour faire passer la résolution qu'il désirait.

L'opposition républicaine.

La situation du sénat ou plutôt de la noblesse était devenue également différente. Dans son anéantissement complet, elle trouvait de nouvelles forces. La coalition de 694 (61) avait fait naître une circonstance qui n'était pas prête à paraître à la lumière du jour. Le bannissement de Caton et de Cicéron, que l'opinion pu-

blique, quoique les puissants du jour en rejetassent la responsabilité et fissent mine de s'en plaindre, rapportait avec un sens parfaitement droit à ses véritables auteurs, et l'alliance par le mariage de César et Pompée rappelaient avec une évidence fâcheuse les décrets d'exil monarchiques et les alliances royales. Le gros public, qui se tenait à l'écart des affaires politiques, voyait bien se dessiner les fondements de la future monarchie. Du moment où on comprit que César ne voulait pas un changement de la constitution républicaine, mais qu'il s'agissait de l'existence ou de la destruction de la république, beaucoup d'hommes qui avaient respecté en César leur chef, passèrent dans l'autre camp. Ce ne fut pas seulement dans les salons et les villas de l'aristocratie qu'on parla des « trois dynastes » et « du monstre à trois têtes ». Le discours consulaire de César fut entendu de la multitude, sans acclamations et sans applaudissements; aucune main ne s'éleva pour applaudir quand le consul démocratique parut au théâtre. On sifflait même quand on apercevait un des instruments du potentat, et on applaudissait quand un acteur émettait quelque sentence antimonarchique ou quelque allusion contre Pompée. Lorsque Cicéron fut exilé, un grand nombre de citoyens, peut-être vingt mille, appartenant à la classe moyenne, prirent le deuil à l'exemple du sénat. « Rien n'est plus populaire, dit une lettre du temps, que la haine du parti populaire. » Les potentats laissèrent comprendre qu'une semblable opposition pouvait coûter aux chevaliers leurs places séparées dans le théâtre, à l'homme du peuple son morceau de pain; on fit un peu plus attention aux démonstrations extérieures de leur mauvais vouloir; mais la disposition resta la même. César eut plus de succès en s'adressant aux intérêts matériels. Son or coulait à flots. Les personnes qui semblaient prospérer avec des finances délabrées, les dames influentes plongées dans les embarras d'argent, les jeunes nobles endettés, les banquiers et les marchands gênés se rendaient en Gaule, pour puiser aux sources, ou s'adressaient aux agents de César à Rome; et il

n'y avait pas un homme un peu bien placé (car César évitait d'avoir affaire aux gens tout à fait pervers) qui fût repoussé en Gaule où à Rome. Il y avait, en outre, les travaux incroyables que César faisait faire à son compte dans la capitale et où un nombre considérable d'hommes de tout état, depuis le consulaire jusqu'au portefaix, trouvaient à gagner, et de plus les sommes considérables dépensées pour les réjouissances publiques. Pompée faisait de même sur une moins grande échelle : la ville lui dut le premier théâtre de pierre, et il en célébra l'inauguration avec une splendeur inouïe. Que de pareilles dépenses contribuassent à réconcilier certains hommes, enclins à l'opposition, avec le nouvel ordre de choses, cela se comprend, mais on comprend également que le noyau de l'opposition ne pouvait être atteint par ce système de corruption. Il devint de plus en plus évident que la constitution existante avait jeté de profondes racines dans le peuple, et combien les cercles éloignés des intrigues des partis, surtout les villes de province, étaient peu disposés ou préparés à subir la monarchie. Si Rome avait eu un système représentatif, le mécontentement des citoyens aurait trouvé son expression naturelle dans les élections, et se serait accru en s'exprimant. Dans les circonstances présentes, il ne restait aux amis de la constitution qu'à se ranger autour du sénat qui, quoique déchu, était encore le gardien et le défenseur de la république légitime. Il arriva que le sénat, même après qu'on l'eût détruit, trouva une armée plus considérable et plus sérieusement dévouée à sa disposition, que lorsque dans son éclat et sa puissance, il avait renversé les Gracques, et que, gouverné par le sabre de Sylla, il restaurait l'État. L'aristocratie le comprit, et reprit courage. Ce n'était qu'après s'être engagé à se ranger dans le sénat avec les gens obéissants et, non seulement à ne plus faire d'opposition, mais à travailler de toutes ses forces pour les dictateurs, que Marcus Cicéron avait été rappelé de l'exil. Quoique Pompée ne fît là qu'une concession occasionnelle à l'oligarchie, et voulût surtout jouer un tour à Clo-

Importance croissante du sénat.

dius, on pensait qu'il avait gagné dans l'éloquent consulaire un homme que l'adversité avait rendu flexible; comme le bannissement de Cicéron avait été une démonstration contre le sénat, on pensait à faire de son retour une démonstration républicaine avec une grande solennité. Protégés contre Clodius par les bandes de Titus Annius Milon, les deux consulaires proposèrent au peuple, conformément au décret antérieur du sénat, de prononcer le rappel du consulaire Cicéron, et le sénat invita les citoyens fidèles à la constitution à ne pas manquer au jour du vote. Ce jour-là il se réunit à Rome une quantité considérable de gens respectables venus surtout des villes de province. Le voyage du consulaire de Brundisium vers la capitale donna occasion à une série de démonstrations non moins éclatantes de l'opinion publique. La nouvelle alliance entre le sénat et les citoyens fidèles à la constitution fut rendue publique à cette occasion, et on passa ces derniers, pour ainsi dire, en revue: la réception enthousiaste qu'y trouva le sénat contribua beaucoup à relever les espérances de l'aristocratie. L'impuissance de Pompée contre ces démonstrations de fidélité, ainsi que la situation peu digne et presque ridicule qu'elles lui firent à l'égard de Clodius, le ruinèrent ainsi que la coalition, et la fraction du sénat qui y demeura attachée fut démoralisée par la maladresse de Pompée et, livrée à elle-même, elle ne put empêcher que le parti républicain aristocratique ne reprît la haute main dans ce collége. Son jeu n'était donc pas, à cette époque 769 (57), désespéré pour un joueur ardent et habile. Il pouvait peut-être diviser les deux dictateurs et, par cette division, arriver lui-même au pouvoir. La relation des hommes qui gouvernaient l'État s'était déplacée et relâchée depuis que César commençait à l'emporter sur Pompée et l'obligeait à chercher un nouveau point d'appui; il était vraisemblable que s'il y parvenait, il surviendrait d'une manière ou d'une autre une rupture et une lutte. Si Pompée y était isolé, sa défaite était à peine douteuse, et le parti de la constitution, après cet échec, se trouverait sous la domination d'un seul au lieu de deux.

Mais si la noblesse employait à l'égard de César le même moyen qui lui avait déjà réussi, et si elle s'alliait à celui des deux rivaux qui était le plus faible, il était vraisemblable qu'avec un général tel que Pompée, avec une armée telle que celle des constitutionnels, la victoire serait du côté de la coalition; et après la victoire, se débarrasser de Pompée, après les preuves d'incapacité politique qu'il venait de donner, ne semblait pas un problème difficile. C'était la seule possibilité qui se présentât à l'aristocratie; mais il y avait une autre voie plus courte et plus honorable. Pourquoi ne pas attaquer les dictateurs à visage découvert? pourquoi un homme résolu et considérable du sénat ne casserait-il pas leur puissance extraordinaire comme contraire à la constitution et n'appellerait-il pas sous les armes contre les tyrans et leurs acolytes tous les républicains de l'Italie? Peut-être pouvait-on ainsi restaurer la puissance du sénat. C'était jouer gros jeu; mais, comme il arrive bien souvent, le parti le plus courageux était en même temps le plus habile.

Tentatives de Pompée pour obtenir du sénat un commandement.

Les choses arrivaient à une coalition entre Pompée et le parti républicain. Le succès de ce rapprochement et la situation future des relations entre les deux dictateurs et entre eux et l'aristocratie devait arriver à une crise décisive, lorsque à l'automne de 697 (57), Pompée arriva au sénat avec une proposition de fonctions extraordinaires. Il s'attacha à ce qui avait fondé onze ans auparavant sa puissance: au prix du pain dans la capitale, qui avait atteint alors comme avant la loi Gabinia une élévation écrasante. On ne sait si cette trame était due à des machinations particulières, comme celles que Clodius attribuait soit à Pompée, soit à Cicéron, et que ceux-ci à leur tour rejetaient sur lui; la durée de la piraterie, l'épuisement du trésor public, et la surveillance molle et relâchée des approvisionnements par le gouvernement suffisaient sans machination politique pour amener la disette dans une capitale approvisionnée par mer. Le plan de Pompée était de se faire confier par le sénat la surintendance des approvisionnements de blé dans toute

l'étendue de l'empire, et conjointement la disposition complète des revenus de l'État, et de l'armée et de la flotte, ainsi qu'un commandement qui s'étendrait non seulement sur l'empire romain tout entier, mais devant lequel devrait se courber dans chaque province celui des gouverneurs, il voulait en un mot, une nouvelle édition corrigée de la loi Gabinia qui aurait compris la direction de la guerre contre l'Égypte comme celle de la guerre de Mithridate avait mené à la razzia contre les pirates. Quoique l'opposition eût gagné beaucoup de terrain contre les nouveaux dynastes dans ces dernières années, lorsque cette affaire fut traitée devant le sénat, en septembre 697 (57), la crainte qu'on avait de César lui donna encore la majorité. Le sénat l'accepta complaisamment en principe, sur la proposition de Cicéron, qui donna là la premiere preuve de l'habileté qu'il avait acquise dans l'exil. Mais dans le règlement des voies et moyens, on s'ecarta sensiblement du plan qui avait été proposé par le tribun du peuple, Caius Messius. Pompée n'obtint ni la libre disposition des revenus publics, ni les légions et les vaisseaux, ni la primauté sur les gouverneurs de province; mais on se contenta de voter des sommes considérables pour l'organisation de la défense de la capitale, quinze adjudants, et la pleine puissance proconsulaire dans tout le territoire romain pour les dispositions de défense, le tout pour cinq ans, et on présenta le décret au vote des citoyens. Bien des raisons demandaient cet amendement du plan, qui équivalait presque au rejet: d'abord en considération de César, les plus hardis ne pouvaient même envisager la pensée de donner au gouverneur de la Gaule un collègue non seulement égal mais supérieur en puissance; venaient ensuite l'opposition dissimulée de l'ennemi irréconciliable et de l'allié involontaire de Pompée, Crassus, auquel Pompée attribua ou prétendit attribuer le rejet de son projet; les antipathies de l'opposition républicaine du sénat contre tout décret qui augmentait effectivement et nominalement la puissance du dictateur; enfin et surtout l'incapacité de Pompée qui, même quand il agissait,

ne pouvait prendre sur lui d'en assumer la responsabilité, et laissait ses amis défendre ses intérêts, en gardant l'incognito et en déclarant publiquement qu'il se contenterait de moins. On comprend qu'on le prit au mot et qu'on lui donna le moins. Pompée pouvait cependant déployer une activité sérieuse et surtout trouver un prétexte pour quitter la capitale : il eut le bonheur, non pas, il est vrai, sans que les provinces en ressentissent vivement le contre-coup, de l'approvisionner avec abondance et facilité. Il avait toutefois manqué son but particulier ; le titre proconsulaire qu'il était autorisé à porter dans les provinces était un vain nom, s'il ne pouvait compter sur une armée à lui. Il fit bientôt en conséquence présenter au sénat une seconde proposition qui l'autorisait à ramener le roi d'Égypte fugitif dans ses États, et au besoin par la force. On avait positivement découvert dans les oracles sybillins qu'il était impie d'envoyer une armée romaine en Égypte : le pieux sénat avait voté à l'unanimité qu'on devait s'abstenir d'une intervention armée ; Pompée était déjà si découragé qu'il aurait accepté l'ambassade sans armée ; mais avec son incorrigible duplicité, il le fit seulement déclarer par ses amis ; le sénat repoussa cette proposition, qui exposait une vie si chère à la patrie, et le résultat final de cette longue négociation fut un décret qui ordonnait de n'intervenir en Égypte d'aucune façon (janvier 698 (56). Expédition d'Égypte.

Ces échecs répétés que Pompée subissait dans le sénat et, ce qui était pire, laissait passer sans les combattre, devaient passer, de quelque côté qu'ils vinssent, aux yeux du gros public, pour des victoires des républicains et des défaites des dictateurs : la marée de l'opposition républicaine montait en conséquence. Déjà les élections de 698 (56) n'avaient été qu'en partie favorables aux dynastes : les candidats de César à la préture, Publius Valerius et Caius Alfius avaient échoué, tandis que deux partisans décidés du régime déchu, Lentulus Marcellinus et Gnæus Domitius Calvinus avaient été élus, l'un au consulat, l'autre à la préture. Mais en 699 (55) Lucius Domitius s'était présenté comme candidat au Tentative d'une restauration aristocratique.

consulat et il semblait difficile d'empêcher son élection à cause de son influence dans la capitale et de sa richesse colossale, et on pouvait attendre de lui une opposition qui ne se contenterait pas des voies détournées. Les comices se révoltèrent, et le sénat se laissa influencer. On y avait délibéré, sur l'avis que des devins étrusques d'une sagesse reconnue avaient donné, selon le désir du sénat, sur certains signes et certains prodiges. Les présages célestes déclaraient que par suite des dissensions des classes supérieures, il y avait danger que toute la direction de l'armée et du trésor n'appartînt à un seul, et que la liberté ne fût menacée; il semblait que les dieux opinassent pour la proposition de Caius Messius. Bientôt les républicains retombèrent du ciel sur la terre.

Attaque contre les lois de César.

La loi sur le territoire de Capoue et les autres lois édictées par César comme consul avaient toujours été considérées comme nulles, et déjà en décembre 697 (57) il avait été décidé qu'il était urgent, vu leurs vices de forme, de les casser. En avril 698, le consulaire Cicéron proposa en plein sénat de mettre la discussion sur la division des terres campaniennes à l'ordre du jour pour le 15 mai. C'était une déclaration de guerre formelle, et elle était d'autant plus significative, qu'elle venait de la bouche d'un homme, qui ne montrait sa couleur que quand il croyait pouvoir le faire sans péril. Évidemment l'aristocratie croyait le moment arrivé de commencer la guerre non avec Pompée contre César, mais contre la tyrannie. Il était aisé de voir ce qui devait arriver. Domitius ne faisait pas mystère que dès qu'il serait consul, il demanderait aux citoyens le rappel de César de la Gaule. Une restauration aristocratique était à l'œuvre, et la noblesse jeta le gant aux potentats par l'attaque sur la colonie de Capoue.

Entrevue des dictateurs à Lucques.

César, quoiqu'il reçût jour par jour des nouvelles détaillées des événements et, lorsque les circonstances militaires le permettaient, les suivît de sa province d'aussi près qu'il pouvait, n'y avait cependant pas jusque-là participé ostensiblement. Mais aujourd'hui on lui déclarait la guerre ainsi qu'à son système, mais à

lui nominalement. Il fallait agir; il agit rapidement. Il se trouvait prêt; l'aristocratie n'avait pas jugé utile d'attendre pour rompre qu'il eût repassé les Alpes. Au commencement d'avril 698, Crassus quitta la capitale pour conférer avec son collègue plus puissant sur ce qu'il y avait à faire : il trouva César à Ravenne. De là ils se rendirent tous deux à Lucques, et Pompée les y rencontra; il s'était éloigné de Rome bientôt après Crassus (11 avril), soi-disant pour s'occuper des envois de blé d'Espagne et de Sardaigne. Leurs partisans les plus en vue, le proconsul de l'Espagne citérieure, Marcellus Népos, le propréteur de l'Auvergne, Appius Claudius, et beaucoup d'autres le suivirent de près : cent vingt licteurs, plus de deux cents sénateurs parurent à cette conférence, où déjà le nouveau sénat monarchique était opposé au sénat républicain. Sous tous les rapports la parole décisive dépendait de César. Il avait eu soin, pour donner une base nouvelle à la nouvelle domination collective, de faire un partage plus égal de puissance et de la fonder solidement. Les gouvernements militaires les plus importants qu'il y eût après les deux Gaules furent partagés entre ses deux collègues : Pompée eut les deux Espagnes, Crassus la Syrie, commandements qui leur furent assurés pour cinq ans (700-704), par décret du peuple, et dans lesquels on avait proportionné les ressources financières et militaires. César avait au contraire besoin de la prolongation de son commandement, qui devait finir vers l'an 700 (54), jusqu'à la fin de l'année 705 (49), et il lui fallait porter ses légions au nombre de dix, et faire payer à la caisse de l'État les troupes qu'il avait levées pour son propre compte. Pompée et Crassus recevaient pour l'année suivante, avant d'aller dans leurs provinces, la promesse d'un second consulat, tandis que César se réservait à la fin de son gouvernement, en 706 (48), où l'intervalle de dix ans qui devait séparer légalement deux consulats serait écarté pour lui, de demander pour la seconde fois la souveraine magistrature. L'appui militaire, dont Pompée et Crassus avaient eu besoin pour régler les affaires de la

capitale, — les légions de César qu'on avait destinées à cette mission ne pouvant être en ce moment retirées de la Gaule, — fut trouvé dans les légions qu'on venait de former pour les armées d'Espagne et de Syrie, et qu'ils devaient envoyer à leurs destinations respectives, selon leur bon plaisir. La question principale était ainsi vidée : les choses d'intérêt secondaire, telles que l'organisation de la tactique à suivre contre l'opposition de Rome, la régularisation des candidatures pour les années suivantes, et d'autres semblables, ne prirent pas beaucoup de temps. Les rivalités personnelles, qui créaient des obstacles, étaient dédaignées par le maître avec sa légèreté habituelle et il obligeait les éléments contraires à vivre en bonne harmonie. Pompée et Crassus avaient, au moins extérieurement, retrouvé une entente parfaite. Clodius lui-même avait reçu l'ordre de retenir sa meute tranquille, et de ne plus tourmenter Pompée, et ce n'était pas là un des moindres prodiges de ce magicien puissant.

Vues de César.

Les circonstances prouvent que cette solution des questions pendantes ne fut pas due à un compromis entre des puissances indépendantes et rivales, mais à la bonne volonté de César. Pompée se trouvait à Lucques dans la situation pénible d'un fugitif impuissant qui vient demander secours à son adversaire. Que César le repoussât et déclarât la coalition dissoute, ou qu'il le reçût et laissât continuer la ligue, Pompée était politiquement annihilé. S'il ne rompait pas avec César, il n'était plus que le lieutenant de son allié. Si au contraire il rompait avec lui, et, ce qui n'était pas vraisemblable, cherchait à faire une coalition avec l'aristocratie, cette alliance fondée sur la nécessité et formée au dernier moment serait d'autant moins redoutable pour son adversaire que César, pour l'éviter, avait eu de la peine à faire des concessions. Il est difficile de dire quel motif poussait César à renoncer sans nécessité à sa position prépondérante et à abandonner à Pompée ce qu'il lui avait refusé, à la conclusion de l'alliance de 694 (60), et ce que Pompée, depuis cette époque, avec l'intention marquée de

s'en servir contre César, avait cherché à obtenir par tous les moyens contre le vœu de César, — un second consulat et la puissance militaire. Au reste, Pompée n'était pas seul à la tête d'une armée; son ancien ennemi et l'allié de César depuis de longues années en avait une également, et il n'est pas douteux que Crassus n'occupait sa haute position militaire que pour faire contrepoids à la nouvelle puissance de Pompée. Il n'en est pas moins vrai que César faisait une perte considérable, tandis que son rival échangeait son impuissance actuelle pour un commandement important. Il est possible que César ne se sentit pas assez sûr encore de ses soldats pour les mener avec assurance à la guerre contre les autorités reconnues de l'État, et qu'il ne voulût pas encore être forcé à la guerre civile en rappelant ses troupes de Gaule; mais qu'on en vînt ou non à la guerre civile, cela dépendait beaucoup plus de l'aristocratie de Rome que de Pompée, et c'était là la raison principale qui avait empêché César de rompre avec lui, pour ne pas encourager l'opposition par cette rupture; mais ce n'était pas une raison pour accorder ce qu'il lui accordait. Des motifs purement personnels purent également y contribuer : il se peut que César se souvînt de s'être trouvé jadis en face de Pompée dans la même position d'infériorité, et d'avoir été mis à l'abri de la défaite moins par la grandeur d'âme que par la faiblesse de Pompée; il est vraisemblable que César redoutait d'affliger le cœur de sa Julia bien-aimée qui adorait son époux : il y avait place dans son âme pour plus d'un sentiment à côté de celui de l'homme d'État. Mais la raison la plus décisive était la pensée de la guerre. César considérait, à l'inverse de ses biographes, la soumission de la Gaule non comme une entreprise occasionnelle, utile pour lui assurer la couronne, mais comme nécessaire à la sûreté et à la réorganisation de l'empire, en un mot comme l'avenir de la patrie. Pour pouvoir accomplir sans obstacle cette conquête, et pouvoir prendre en main la direction des événements de l'Italie, il lui fallait la suprématie sur son rival, et en même temps il fal-

lait que Pompée eût une force suffisante pour venir à bout du sénat et de ses adhérents. C'était une faute considérable, si César ne désirait autre chose que d'être bientôt roi de Rome; mais l'ambition de cet homme extraordinaire ne se bornait pas à la simple possession d'un trône. Il se devait à deux œuvres immenses : la réorganisation intérieure de l'Italie et la conquête et la pacification d'un nouveau terrain pour la civilisation de l'Italie. Naturellement les deux problèmes se croisaient; la conquête des Gaules avait plutôt entravé que facilité ses desseins de royauté. Il recueillit des fruits amers d'avoir ajourné la révolution d'Italie à 706 (48) au lieu de l'avoir accomplie en 698 (56). Mais comme général et comme homme d'État, César était un joueur hardi qui, confiant dans sa force et méprisant son adversaire, le laissait se fortifier outre mesure.

C'était maintenant le tour de l'aristocratie de poursuivre son vaste dessein, et de conduire la guerre avec autant de hardiesse qu'elle en avait eu pour la déclarer. Mais on ne peut imaginer un spectacle plus déplorable que celui d'hommes faibles ayant à accomplir un grand dessein. On n'avait songé à rien. Personne n'avait pu s'imaginer que César pût être sur ses gardes, et que Pompée et Crassus s'uniraient à lui plus étroitement que jamais. Cela paraît incroyable; on le comprend néanmoins, quand on regarde les personnalités qui conduisaient en ce moment dans le sénat l'opposition constitutionnelle. Caton était encore absent (1); l'homme le plus influent du sénat était à cette époque Marcus Bibulus, le héros de la résistance passive, le plus entêté et le plus étroit des

(1) Caton n'était pas encore à Rome, lorsque Cicéron parla pour Sextius, le 11 mars 698 (56) (*pro Sext.*, 28), et lorsque le sénat discuta, à la suite du traité de Lucques, la question des légions de César (Plut., *Cæs.*, 21); nous ne le trouvons de nouveau actif que dans les affaires qui se traitèrent au commencement de 699 (55), et comme il voyagea pendant l'hiver (Plut., *Cato min.*, 38), il revint par conséquent à la fin de 698 (56). Il ne peut donc, comme on l'a à tort inféré d'après Asconius (pag. 35, 53), avoir défendu Milon, en février 698 (56).

consulaires. On avait pris les armes, pour les rendre aussitôt que l'adversaire porterait la main aux siennes. La simple nouvelle des conférences de Lucques suffit pour détruire toute pensée d'une opposition sérieuse, pour ramener à leur devoir d'obéissance, abandonné dans un jour de malheur, la masse des gens hésitants, c'est à dire la grande majorité du sénat. Des négociations pour éprouver l'utilité de la loi Julia, il n'en fut plus question; les légions levées par César de sa propre autorité furent passées au compte de la caisse publique par décret du sénat; les propositions destinées à délimiter les provinces consulaires prochaines et à donner à César les deux Gaules ou une seule furent repoussées par le sénat [fin de mai 698 (56)]. Ainsi le Sénat faisait pénitence publique. En secret, chacun des sénateurs venait, mortellement effrayé de l'audace qu'il avait eue, faire sa paix et promettre une obéissance sans conditions. Personne n'arriva plus vite que Marcus Cicéron, qui se repentit trop tard de son manque de parole, et se décora, à propos de son passé le plus récent, de titres d'honneur qui étaient plus exacts que flatteurs (1). Naturellement les potentats se laissèrent attendrir : on ne refusa à personne le pardon; car il n'eût servi à rien de faire une exception pour quelqu'un. Pour savoir à quel point la nouvelle de la conférence de Lucques changea le ton des cercles aristocratiques, il vaut la peine de comparer les pamphlets antérieurs de Cicéron avec la palinodie qu'il fit alors pour constater publiquement son repentir et ses bonnes intentions (2).

(1) *Me asinum germanum fuisse* (*ad Att.*, 4, 5, 3).

(2) Cette palinodie est le discours qui nous a été conservé sur la distribution des provinces de l'année 699 (58). Il le prononça à la fin de mai 698 (56) : les morceaux qui contrastent avec celui-là sont : le discours pour Sextius et contre Vatinius, et ceux sur l'avis des devins étrusques, au mois de mars et d'avril, dans lesquels le régime aristocratique est célébré, et César particulièrement traité du ton le plus cavalier. On comprend que Cicéron, comme il l'a avoué lui-même (*ad Att.*, IV, 5, 1), ait eu honte d'envoyer cette palinodie même à ses amis les plus dévoués.

Consolidation du nouveau régime monarchique.

Les dictateurs pouvaient donc arranger les affaires italiennes comme bon leur semblait et plus radicalement qu'auparavant. L'Italie et la capitale étaient comme occupées militairement par une armée qui n'était pas encore rassemblée sous les drapeaux et qui avait pour commandant l'un des dictateurs. Des troupes levées par Crassus et Pompée pour la Syrie et l'Espagne, les premières se trouvaient en Orient; mais Pompée fit occuper les deux provinces d'Espagne par ses lieutenants avec les troupes qui s'y trouvaient, tandis qu'il envoya en congé temporaire les officiers et les soldats des légions nominalement destinées à l'Espagne, et resta avec eux en Italie.

L'opposition silencieuse de l'opinion publique augmentait cependant à mesure qu'on comprenait plus clairement et plus généralement que les dictateurs voulaient en finir avec la vieille constitution, et tourner vers la forme monarchique le gouvernement et le pouvoir du pays; mais on obéit parce qu'il le fallait. Avant tout, toutes les affaires importantes et, particulièrement, toutes les affaires militaires et intérieures furent décidées, sans l'avis du sénat, tantôt par décret du peuple, tantôt suivant le bon plaisir des maîtres. Les dispositions arrêtées à Lucques sur le commandement militaire de la Gaule furent directement présentées à l'assentiment du peuple par Crassus et Pompée; celle qui concernait l'Espagne et la Syrie par le tribun du peuple Gaius Trebonius, et les gouvernements les plus importants furent désormais donnés habituellement par décret du peuple. César avait déjà fait en sorte qu'on n'eût plus besoin du consentement du sénat pour augmenter ses troupes à volonté. Les consuls n'hésitaient pas davantage à s'emprunter mutuellement leurs troupes: César à Pompée pour la guerre des Gaules, Crassus à César pour la guerre des Parthes. Les Transpadans, qui ne possédaient constitutionnellement que le droit latin, avaient été en réalité traités par César pendant son consulat en citoyens romains (1). Tandis qu'autrefois l'organisa-

(1) Cela n'est point dans la tradition. Mais que César n'eût demandé aucun

tion des territoires nouvellement conquis était confiée à une commission du sénat, César organisa ses vastes conquêtes de la Gaule selon son bon plaisir. Il usa du pouvoir qui appartenait au commandant en chef, conformément à ses instructions, de donner le droit de cité à des sujets isolés, pour fonder, sans autre autorisation, des colonies de citoyens, telles que Novum Comum (Côme) avec cinq mille colons. Pison dirigea la guerre de Trace, Gabinius celle d'Égypte, Crassus celle des Parthes, sans consulter le sénat, sans même l'en informer, comme l'exigeaient les convenances; on accordait de même les triomphes et les autres témoignages d'honneur sans que le sénat donnât son avis. Il y avait là plus qu'un oubli des formes, qui s'expliquait d'autant moins que, dans la plupart des cas, on n'avait nullement à redou-

soldat aux communautés latines, c'est-à-dire à la plus grande partie de la province, cela est déjà par soi-même tout à fait incroyable, et le devient encore plus, quand on sait que les troupes levées par lui sont désignées par l'opposition avec une intention de blâme, comme « étant originaires, en majeure partie, des colonies transpadanes (César, *B. C.* III, 87); » car on veut désigner par là évidemment les colonies latines de Strabo (Ascon., *in Pison.*, pag. 3 ; Suétone, *Cæs.*, 8). On ne voit pas trace dans l'armée gauloise de César de cohortes latines ; bien plus, suivant son assertion expresse, toutes les recrues levées par lui dans la Gaule cisalpine furent incorporées dans les légions ou furent formées en nouvelles légions. Il est possible que César ait attaché à son service militaire le don du droit de cité; mais vraisemblablement il resta dans cette circonstance fidèle à la doctrine de son parti, qui cherchait moins à donner aux Transpadans le droit de cité romaine, qu'à les traiter comme le possédant déjà légalement. C'est ainsi seulement que put se répandre le bruit que César avait de lui-même donné une constitution municipale aux communautés transpadanes (Cic., *ad Att.*, V, 3, 2 ; *ad Famil.*, VIII, 1, 2). Ainsi s'explique pourquoi Hirtius désigne les villes transpadanes comme « des colonies romaines (*B. G.* VIII, 24) et pourquoi la colonie de Comum fondée par César était pour lui une colonie de citoyens (Suétone, *Cæs.*, 28 ; Strabon, V, 1, pag. 213 ; Plutarque, *Cæs.*, 29), tandis que le parti plus modéré de l'aristocratie ne lui reconnaissait que le même droit qu'aux autres communautés transpadanes, c'est-à-dire le droit latin, et les ultras déclarèrent absolument nul le droit accordé à cet établissement, et refusèrent aux Comasques les privilèges attachés à la possession d'une magistrature municipale latine (Cic., *ad Att.*, V, 11, 2 ; Appien, *B. C.*, 11, 26).

ter une opposition du sénat; c'était l'intention bien arrêtée de ce corps de se tenir éloigné des affaires militaires et de la haute politique et de limiter sa participation au gouvernement aux questions financières et aux circonstances intérieures. Les adversaires des dictateurs le reconnaissaient bien et cherchaient, par des décrets du sénat et des accusations criminelles, à faire des démoustrations contre leur conduite. Tandis que le sénat était ainsi mis de côté, les dictateurs se servaient encore des assemblées moins redoutables du peuple; on eut soin que les maîtres de la rue ne missent plus de bâtons dans les roues des maîtres de l'État; dans bien des circonstances on se débarrassa encore de ce vain fantôme, et on eut recours à des formes franchement aristocratiques.

Le sénat sous la monarchie. Cicéron et la majorité.

Le sénat découragé dut, bon gré mal gré, se résigner à sa situation. Marcus Cicéron demeura le chef de la majorité obéissante. Il était utile, avec son talent d'avocat, pour trouver des raisons ou des paroles pour tout; et c'était une vraie ironie césarienne que de prendre pour orateur du servilisme le même homme dont l'aristocratie s'était servie pour faire une démonstration contre les dictateurs. On lui pardonna par cette considération sa tentative éphémère de regimber contre l'aiguillon, mais non sans s'être assuré auparavant de toutes manières de sa soumission. Son frère avait dû presque répondre pour lui comme otage en servant comme officier dans l'armée de Gaule, et Pompée l'avait obligé lui-même à accepter sous ses ordres un commandement qui permettait à chaque instant de l'exiler honorablement. Clodius avait reçu l'ordre de le laisser en repos, mais César abandonnait moins Clodius en faveur de Cicéron que Cicéron en faveur de Clodius; et le grand sauveur de la patrie et le non moins grand libéral se faisaient, au quartier général de Samarobriva, une concurrence d'antichambre, qui eût fourni des scènes piquantes à un Aristophane romain. Mais non seulement on suspendait sur la tête de Cicéron cette verge qui l'avait si tristement frappé, on lui donna aussi des chaînes d'or. Au milieu de ses finances sérieusement

embarrassées, les prêts sans intérêts de César et l'administration collective des sommes incroyables consacrées aux bâtiments furent très bien reçus par lui, et plus d'un discours immortel du sénat s'adressait en pensée à l'homme d'affaires de César, qui, après la clôture de la séance, pouvait lui présenter une lettre de change. Aussi se vantait-il de ne plus consulter le droit et l'honneur, mais de s'efforcer de mériter la faveur des dictateurs et d'être devenu flexible comme le bout de l'oreille. On l'employait là où il pouvait rendre des services comme avocat, — il avait souvent à défendre comme tel par ordre supérieur, ses plus mortels ennemis, — et avant tout dans le sénat où il servait régulièrement d'organe aux dynastes, et faisait les propositions « pour lesquelles les autres votaient, mais non lui, » et comme chef reconnu de la majorité obéissante, il avait encore une certaine importance politique. On employa pour les autres membres du sénat comme pour Cicéron la crainte, la flatterie et l'argent, et on réussit également à s'assurer de leur obéissance.

Caton et la minorité.

Il en était autrement d'une fraction d'opposants, qui avaient au moins une couleur, et qu'on ne pouvait espérer ni effrayer ni gagner. Les dictateurs s'étaient persuadés que des mesures d'exception, comme celles dirigées contre Caton et Cicéron nuisaient plus à leurs affaires qu'elles ne leur servaient, et que c'était pour eux un moindre mal de supporter l'opposition républicaine que de faire des opposants des martyrs de la république. On laissa donc revenir Caton [fin de 698 (56)], et à partir de ce moment il fit, au sénat et au forum, souvent au péril de sa vie, une opposition qui était honorable, mais souvent en même temps ridicule. On le laissa, à l'occasion de la proposition Trebonius, en venir presque aux mains avec la foule et faire dans le sénat la proposition de de livrer le proconsul César aux Usipètes et aux Tenctères en raison de sa conduite déloyale envers ces barbares. On ne dit rien, quand Marcus Favonius, le Sancho de Caton, après le vote de la proposition qui prenait les troupes de César aux frais de la

caisse publique, se précipita à la porte de la curie, et proclama dans les rues le danger de la patrie; quand le même homme, à sa façon bouffonne, appela le bandage blanc que Pompée portait sur sa jambe malade, un diadème déplacé; quand le consulaire Lentulus Marcellinus, invitait les citoyens qui l'applaudissaient, à se servir de ce droit pour déclarer leurs sentiments, tant qu'on les laisserait faire; quand le tribun du peuple Caius Atéius Capito dévouait aux dieux infernaux, avec toutes les formules de la théologie de cette époque, Crassus partant pour la campagne de Syrie. En somme, c'étaient là de vaines démonstrations d'une minorité irritée; mais le petit parti d'où elles venaient avait une certaine importance, d'abord parce qu'il donnait une voix à l'opposition républicaine qui murmurait silencieusement, ensuite parce qu'il entraînait souvent à quelques résolutions d'opposition la majorité du sénat, qui au fond partageait ses sentiments contre les dictateurs. La majorité sentit le besoin de patienter et de manifester sa mauvaise humeur dans les petites choses et, comme les gens serviles à contre-cœur, de passer sur les petits leur colère contre les grands ennemis. Autant que le permettait la situation, on contrecarrait les instruments des dictateurs : ainsi on avait refusé à Gabinius la fête d'actions de grâces qu'il demandait, 698 (56), on avait rappelé Pison de sa province, et le senat avait porté des vêtements de deuil, lorsque le tribun du peuple Caius Caton avait empêché les élections de 699 (55), tant que le consul d'opposition Marcellinus était en charge. Cicéron, quelle que fût sa bassesse devant les dictateurs, publia contre le beau-père de César, Pison, un pamphlet aussi méchant que déplacé. Mais les velléités d'opposition de la majorité du sénat aussi bien que la résistance sans résultat de la minorité prouvaient d'autant plus clairement que le gouvernement, après avoir jadis passé des citoyens au sénat, était aujourd'hui passé du sénat aux dictateurs, et que le sénat n'était plus qu'un conseil d'État nécessaire pour absorber les éléments antimonarchiques.

Personne, disaient les partisans du régime déchu, ne peut rien en dehors des trois; les maitres sont tout-puissants et ont soin qu'on ne s'y trompe pas; l'État tout entier est transformé et obéit à leurs ordres; notre génération verra une révolution complète. » On n'était plus en république, mais en monarchie.

Continuation de l'opposition dans les élections.

Mais si les dictateurs disposaient absolument de la direction de l'État, il y avait un territoire pour ainsi dire isolé du gouvernement politique, qui était plus facile à défendre et plus difficile à conquérir : celui des élections aux charges ordinaires et celui des jurés des tribunaux. Il est clair que ces derniers, s'ils étaient en dehors de la politique, n'en étaient pas moins partout, et surtout à Rome, dans la dépendance de l'esprit dominant de l'État. Les élections aux charges publiques étaient du domaine du gouvernement de l'État; mais, comme à cette époque l'État était gouverné par des magistrats extraordinaires ou par des gens sans aucun titre, et que les charges ordinaires les plus élevées, même quand elles étaient occupées par l'opposition, ne pouvaient avoir une influence directe sur la machine de l'État, les magistrats ordinaires tombèrent de plus en plus au rang de figurants; même les plus opposants d'entre eux n'étaient que des nullités, et leurs élections de simples démonstrations. Les dictateurs n'épargnaient rien pour être également vainqueurs sur ce terrain. Relativement aux élections, ils avaient déjà à Lucques arrêté les listes de candidats pour les années suivantes, et ne négligeaient aucun moyen pour faire triompher les candidats qui y avaient été désignés. Tous les ans, un certain nombre de soldats des armées de César et de Pompée étaient envoyés en congé, pour prendre part aux votes de Rome. César tâchait, du nord de l'Italie, de diriger le mouvement électoral d'aussi près que possible et de le surveiller. Cependant l'objet n'était qu'imparfaitement atteint. Pour l'année 699 (55), il est vrai, conformément au traité de Lucques, Pompée et Crassus avaient été élus au consulat, et le seul candidat sérieux de l'opposition, Lucius Domitius, avait été écarté; mais cela n'avait pu s'effec-

tuer que par la force ouverte : Caton avait été blessé, et on avait eu à regretter d'autres scènes violentes. Aux élections consulaires suivantes pour l'année 700 (54), malgré tous les efforts des dictateurs, Domitius avait été élu, et Caton lui-même obtint la préture, dont, l'année précédente, au grand scandale de tous les citoyens, il avait été évincé par une créature de César, Vatinius. Aux élections de 701, l'opposition réussit, avec d'autres candidats, à convaincre de telles corruptions ceux des dictateurs, que ceux-ci sur lesquels le scandale retombait ne purent faire autrement que de les abandonner. Ces défaites pénibles et répétées des dictateurs sur le champ de bataille électoral pouvaient être attribuées en partie à la difficulté de faire marcher à volonté cette machine vermoulue, à l'irresponsabilité de l'élection, à l'esprit d'opposition des classes moyennes, enfin aux considérations particulières qui opéraient de diverses manières, et qui l'emportaient souvent sur les passions du parti; mais il faut en chercher ailleurs la raison principale. Les élections étaient, principalement à cette époque, au pouvoir de différents clubs, dans lesquels se groupait l'aristocratie; la corruption était organisée sur une vaste échelle et avec un ordre parfait. La même aristocratie, écrasée au sénat, dominait encore aux élections; mais si elle obéissait en murmurant dans le sénat, elle faisait une vigoureuse opposition aux dictateurs dans le secret du vote et à l'abri de toute responsabilité. Les peines sévères édictées par la loi que Crassus fit voter en 699 (55) par les citoyens, comme consul, contre les machinations électorales des clubs, n'ébranlèrent en aucune façon sur ce terrain l'influence de la noblesse. Cela va de soi, et les élections des années suivantes le prouvèrent bien.

Les tribunaux de jurés préparaient aux dictateurs des difficultés non moins grandes. Dans l'organisation qu'ils avaient eue jusque-là, la classe majeure avait exercé à côté de la haute aristocratie du sénat une influence sérieuse. L'établissement d'un cens de juré très-élevé par la loi présentée par Pompée, en 699

(55), est une preuve remarquable que l'opposition contre les dictateurs trouvait surtout son point d'appui dans la classe moyenne proprement dite, et que la haute finance s'y montrait comme partout plus souple que celle-ci. Néanmoins, le parti républicain n'y était pas sans terrain et ne se lassait pas de poursuivre d'accusations criminelles, sinon les dictateurs eux-mêmes, au moins leurs instruments les plus importants. Cette guerre de procès était conduite avec d'autant plus d'ardeur que, conformément aux usages, le travail des accusations échéait à la jeunesse sénatoriale, et qu'on trouvait plus facilement dans cette jeunesse que parmi les vétérans de la politique des passions républicaines, des talents nouveaux et la hardiesse nécessaire à l'intrigue. Au reste, les tribunaux n'étaient pas libres : quand les dictateurs commandaient positivement, ils ne pouvaient, pas plus que le sénat, se refuser à l'obéissance. Aucun des adversaires n'était poursuivi par l'opposition avec une violence devenue presque proverbiale, comme Vatinius, le plus déconsidéré et le moins important parmi les adhérents directs de César; mais son maître ordonnait, et il sortait sain et sauf de tous les procès entamés contre lui. Cependant des accusations dirigées par des hommes qui, tels que Caius Lucinius Calvus et Caius Asinius Pollio, savaient manier l'arme de la dialectique et celle de la raillerie, ne pouvaient entièrement manquer leur but, même quand elles échouaient : il s'ensuivait toujours quelques conséquences. La plupart du temps, il est vrai, elles portaient sur des individus d'une importance secondaire. Cependant elles atteignirent un des partisans les plus éminents et les plus détestés des dictateurs, le consulaire Gabinius que les jurés déclarèrent, en 700 (54), coupable de concussions et qu'ils condamnèrent à l'exil. Au reste, Gabinius vit s'unir contre lui, à la haine irréconciliable de l'aristocratie, qui lui pardonnait aussi peu la loi de la piraterie que la manière dont il avait traité le sénat alors qu'il était gouverneur de Syrie, la colère de la haute finance, contre laquelle il avait réussi à défendre, comme gou-

c'était celui de la littérature. Déjà l'opposition des tribunaux était, et même principalement, littéraire, attendu que les discours étaient généralement publiés et servaient de pamphlets politiques. Mais les flèches de la poésie portaient plus loin et plus juste encore. L'ardente jeunesse de la haute aristocratie, et avec peut-être plus d'énergie encore, les classes moyennes instruites, faisaient une guerre acharnée et heureuse de pamphlets et d'épigrammes dans les villes d'Italie. Sur ce terrain on voyait rivaliser le fils du sénateur Caius Licinius Calvus, 672 706 (82-48), également redoutable par ses talents d'orateur et de pamphlétaire et par sa verve poétique, et les municipaux de Crémone et de Vérone, Marcus Furius Bibaculus, 652-691 (102-63), et Quintus Valerius Catullus, 667-700 (87-54), dont les épigrammes élégantes et mordantes traversaient l'Italie comme une flèche et atteignaient sûrement leur but. Le ton d'opposition domine dans la littérature de cette époque. Elle est pleine de passion haineuse contre le « grand César », le « général unique », contre le cher beau-père et son gendre, qui gouvernaient le globe terrestre entier, pour permettre à leurs séides de parader dans les rues de Rome avec les dépouilles des Celtes aux longs cheveux, pour donner des festins royaux avec le butin pris sur les îles les plus éloignées de l'occident, et, concurrents couverts d'or, supplanter les jeunes gens honorables auprès de leurs fiancées. Il y a dans les poèmes de Catulle (1), et dans les autres fragments de la littérature de ce temps-là,

(1) Le recueil qui nous est parvenu est plein d'allusions aux événements de 699 et de 700 (55-54), et fut sans doute publié dans cette dernière année : la circonstance la plus récente qu'il mentionne est le procès de Vatinius (août 700 (74). Hieronymus prétend que Catulle est mort en 677-8 (57-6), et cette date peut n'être que reculée de quelques années. Du fait que « Vatinius conspira pendant le consulat, » on a conclu à tort que le recueil parut après le consulat de Vatinius ; il s'ensuit seulement que Vatinius, lorsqu'il parut, s'attendait à être consul, et avait déjà, en 700, de bonnes raisons pour l'espérer ; car sans doute son nom figurait sur la liste de candidats arrêtée à Luca (Cicéron, *ad Att.*, IV, 86, 2).

quelque chose de cette passion de la haine politique et personnelle, de cette agonie républicaine qui s'exhale en ironie amère ou en profond désespoir, en un mot, ce que nous rencontrons avec plus de puissance dans Aristophane et dans Démosthènes. Du moins, le plus avisé des trois dictateurs reconnaissait qu'il était également impossible de dédaigner l'opposition et de l'abattre par la force. Autant qu'il le pouvait, César chercha plus d'une fois à gagner personnellement les écrivains les plus distingués. Déjà Cicéron devait le traitement bienveillant qu'il avait reçu de César à sa réputation littéraire; mais le gouverneur de la Gaule ne dédaigna pas non plus de faire la paix en particulier avec Catulle par l'intermédiaire du père de ce dernier, qu'il avait connu personnellement à Vérone, et le jeune poète, qui avait poursuivi le puissant général des sarcasmes les plus amers et les plus personnels, fut traité par lui avec la distinction la plus flatteuse. César eut assez de génie pour suivre ses adversaires littéraires sur leur propre terrain, et de publier, pour détourner indirectement des attaques de différentes sortes, un récit d'ensemble de la guerre des Gaules, qui exposait avec une heureuse et habile naïveté devant le public la nécessité et la constitutionalité de ses actes militaires. Mais pour être poétique et créatrice, la liberté a besoin d'être inconditionnelle et absolue ; elle, et elle seule, peut encore enflammer les esprits même quand elle n'est qu'une misérable caricature. Mais les éléments sérieux de la littérature étaient et demeuraient antimonarchiques, et si César osa s'aventurer audacieusement sur ce terrain, c'est qu'il faisait encore lui-même le rêve magnanime d'une république libre qu'il ne pouvait faire accepter ni à ses adversaires ni à ses ennemis. La politique active n'était pas plus au pouvoir des dictateurs que la littérature entre les mains des républicains (1).

(1) La poésie suivante de Catulle (29) a été écrite en 699 ou 700 (55-54), après l'expédition de César en Bretagne, et avant la mort de Julia :

Quis hoc potest videre, quis potest pati,

Il était nécessaire d'agir sérieusement contre cette opposition impuissante, mais gênante et audacieuse. On en trouva le prétexte, paraît-il, dans la condamnation de Gabinius [fin de 700 (54)]. Les potentats se mirent d'accord pour établir une dictature temporaire et pour décréter par ce moyen de nouvelles mesures de répression pour les élections et les tribunaux de jurés. Étant celui à qui était échu le gouvernement de Rome et de l'Italie, Pompée eut à faire passer cette résolution; elle porta le cachet de son indécision par- Nouvelle mesure d'exception.

Nisi impudicus, et vorax, et aleo,
Mamurram habere, quod Comata Gallia
Habebat uncli et ultima Britannia?
Cinæde Romule, hæc videbis et feres?
Es impudicus, et vorax, et aleo.
Et ille nunc superbus et superfluens
Perambulabit omnium cubilia,
Ut albulus columbus, aut Adoneus?
Cinæde Romule, hæc videbis et feres?
Es impudicus, et vorax et aleo.
Eone nomine, imperator unice,
Fuisti in ultima Occidentis insula,
Ut ista vostra diffututa mentula
Ducenties comesset, ut trecenties?
Quid est? ait sinistra liberalitas,
Parum expatravit; an parum helluatus est?
Paterna prima lancinata sunt bona;
Secunda præda Pontica : inde tertia
Hibera, quam scit amnis aurifer Tagus.
Hunc, Galliæ, timetis, et Britanniæ!
Quid hunc, malum, fovetis? aut quid hic potest,
Nisi uncta devorare patrimonia?
Eone nomine, imperator unice,
Socer generque perdidistis omnia.

Mamurra de Formie, favori de César, et pendant un certain temps officier dans son armée de Gaule, était, vraisemblablement peu avant la composition de ce poème, revenu à la capitale, et s'était occupé de la construction de son palais de marbre sur le mont Cælius, célèbre par la magnificence et la perfection qu'il y apporta. Le butin de Pont est celui de Mytilène, auquel participa César comme un des officiers servant en 675 (79) dans l'armée du gouverneur de Bithynie et du Pont : le butin d'Ibérie est celui qui fut fait dans le gouvernement de l'Espagne citérieure. Une pièce plus innocente que cette invective amère contre César (Suét., *Cæs.*, 73) est une autre poésie de Catulle qu'il faut

ticulière de résolution et d'exécution, et de son étonnante incapacité qui le faisait parlementer là où il voulait et pouvait ordonner. Déjà à la fin de 700 (54) les circonstances mêmes, sans l'aide de Pompée, avaient fait naître dans le sénat une proposition de dictature : la cause ostensible qui servait de prétexte était l'accroissement continuel dans la capitale des bandes et des clubs, qui exerçaient l'influence la plus pernicieuse par la corruption et la violence sur les élections et sur les jurys, et qui tenaient l'émeute en permanence;

également citer ici, parce que avec son introduction pathétique au sujet d'une commission qui n'est rien moins que pathétique, il persifle très agréablement l'état-major des nouveaux dictateurs qui, sortant d'un mauvais lieu, entraient tout à coup dans l'armée : tels que Gabinius, Antonius et d'autres. Qu'on se souvienne que cela était écrit dans ces temps où César combattait sur le Rhin et sur la Tamise, et où se préparaient les expéditions de Crassus chez les Parthes, et de Gabinius en Égypte. Le poète, comme s'il espérait de l'un des dictateurs un des postes vacants, donne à deux de ses clients ses dernières instructions avant ce départ :

Furi et Aureli, comites Catulli,
Sive in extremos penetrabit Indos,
Litus ut longe resonante Eoa
Tunditur unda ;
Sive in Hircanos, Arabasque molles,
Seu Sacas, sagittiferosque Parthos,
Sive qua septemgeminus colorat
Æquora Nilus ;
Sive trans altas gradietur Alpes,
Cæsaris visens monumenta magni,
Gallicum Rhenum, horribilesque ulti-
mosque Britannos ;
Omnia hæc, quæcumque feret voluntas
Cœlitum, tentare simul parati,
Pauca nunciate meæ puellæ
Non bona dicta :
Cum suis vivat valeatque mœchis,
Quos simul complexa tenet trecentos,
Nullum amans vere, sed identidem omnium
Ilia rumpens.
Nec meum respectet, ut ante, amorem,
Qui illius culpa cecidit ; velut prati
Ultimi flos, prætereunte postquam
Tactus aratro est.

et il faut avouer que les dictateurs trouvèrent là un prétexte plausible pour leurs mesures exceptionnelles. Mais la majorité servile n'osa pas évidemment offrir ce que le futur dictateur semblait ne pas oser désirer directement. Lorsque l'agitation prodigieuse qui accompagna les élections consulaires de 701 (53) fit ajourner les élections d'un an tout entier au delà du terme légal, et ne permit de les faire qu'après un interrègne de sept mois [en juillet 701 (53)], Pompée trouva l'occasion favorable pour proposer au sénat la dictature comme le seul moyen de résoudre, ou au moins de diviser la question; mais la parole décisive n'était pas encore prononcée. Peut-être ne l'eût-elle pas été de longtemps, si aux élections consulaires de 702 (52) on n'avait pas vu se présenter contre deux hommes, proches parents et créatures de Pompée, Quintus Métellus Scipion et Publius Plautius Hypsæus, le chef le plus décidé de l'opposition républicaine, Titus Annius Milon. Milon, doué par la nature d'une puissance physique unie à un certain talent pour l'intrigue et pour faire des dettes, devait surtout à son audace naturelle et soigneusement cultivée de s'être fait un nom parmi les chevaliers d'industrie de l'époque, et était après Clodius l'homme le plus renommé dans son métier et naturellement en concurrence et en hostilité mortelle avec celui-ci. Comme cet Achille des rues avait été acheté par les dictateurs et qu'on lui permettait de jouer à l'ultradémocrate, l'Hector des rues était naturellement devenu aristocrate, et l'opposition républicaine, qui alors eût fait alliance avec Catilina lui-même, si celui-ci se fût présenté, reconnaissait en Milon son coryphée dans toutes les émeutes. En fait, les rares succès qu'on remporta sur ce terrain furent l'œuvre de Milon et de ses bandes de gladiateurs bien dressées. Caton et les siens appuyèrent donc la candidature de Milon au consulat; Cicéron lui-même ne pouvait se dispenser de recommander l'ennemi de son ennemi, et celui qui l'avait protégé pendant si longtemps; et comme Milon n'épargnait ni or ni violences pour assurer son élection, elle semblait assurée. Non seulement elle

eût été pour les dictateurs une nouvelle et sensible défaite, mais un danger menaçant; car il y avait lieu de présumer que cet audacieux chef de parti ne se laisserait pas aussi aisément annuller dans son consulat que les autres hommes de l'opposition l'avaient fait jusque-là. Il arriva alors que Achille et Hector se rencontrèrent par hasard aux portes de la ville sur la voie Appienne et que les deux bandes en vinrent aux mains: Clodius reçut un coup de sabre dans l'épaule et fut obligé de s'enfuir dans une maison voisine. Milon n'avait pas pris part à cette action; mais du moment que les choses en étaient venues à ce point, et que le tumulte devait recommencer, il parut à Milon qu'il valait mieux en finir du moment où il y avait moins de danger pour lui à le faire; il ordonna à ses gens de poursuivre Clodius dans son refuge et de l'y massacrer [13 janvier 702 (52)].

Meurtre de Clodius.

Les chefs des rues du parti des potentats, les tribuns du peuple Titus Munatius Plancus, Quintus Pompeus Rufus et Caius Sallustius Crispus virent dans cette affaire une occasion favorable pour faire échouer, dans l'intérêt de leurs maitres, la candidature de Milon et établir la dictature de Pompée. La tourbe du peuple, particulièrement les affranchis et les esclaves avaient perdu en Clodius leur patron et leur futur libérateur; il fut donc facile d'avoir le soulèvement désiré. Après qu'on eut exposé le cadavre sanglant en grande pompe à la tribune aux harangues du forum, et qu'on eut tenu les discours de circonstance, l'émeute éclata. Le repaire de la perfide aristocratie devait servir de bûcher au grand libérateur : on y porta le corps et on y mit le feu. De là l'émeute se porta à la maison de Milon et l'y tint assiégé jusqu'au moment où les bandes de celui-ci dispersèrent les assiégeants à coups de flèche. Puis on se rendit à la maison de Pompée et à celles des candidats au consulat; on salua Pompée dictateur et ceux-ci consuls, et on se présenta devant l'interroi Marcus Lépidus, qui avait la direction des élections consulaires. Celui-ci se refusa à les faire, comme le voulaient les agitateurs : on le retint cinq jours assiégé dans sa maison.

Mais les promoteurs de ces scènes scandaleuses dépassèrent le but. Leur maître et leur chef était au reste décidé à mettre à profit cette circonstance inattendue, non seulement pour écarter Milon, mais pour prendre la dictature; il ne voulait pas cependant la recevoir d'une poignée d'émeutiers; il voulait la tenir du sénat. Pompée rassembla des troupes pour mettre fin à l'anarchie qui régnait dans la capitale et qui, en fait, était devenue insupportable à tout le monde: il ordonna ce qu'il avait demandé jusqu'ici, et le sénat céda. C'était un échappatoire bien visible que celui par lequel, sur la proposition de Caton et de Bibulus, le proconsul Pompée, en quittant sa charge, était nommé, au lieu de dictateur, consul sans collègue—[25 du mois intercalaire, 702 (52) (1),] un échappatoire qui était par lui-même un double contre-sens dans l'appellation (2), le tout pour éviter une chose inévitable et qui rappelle la sage resolution par laquelle le patriciat romain avait accordé au peuple non le consulat, mais seulement la puissance consulaire.

Changement dans l'ordre des fonctions et dans les jurys.

Pompée, en possession légale de la toute-puissance, se mit donc à l'œuvre, et frappa d'abord le parti républicain qui dominait dans les clubs et dans les tribunaux de jurés. Les instructions électorales existantes furent rendues plus sévères par une loi particulière, et une autre loi, dont les dispositions avaient un effet rétroactif sur tous les délits commis depuis 684 (70), aggrava les peines qui frappaient jusque-là la corruption électorale. Une disposition plus importante encore fut celle par laquelle les gouvernements, par conséquent la partie de beaucoup la plus importante et surtout la plus lucrative des fonctions publiques, ne pouvaient plus être donnés aux consuls et aux préteurs au sortir de leur charge, mais seulement après un intervalle de cinq ans

(1) Cette année il y avait, après un mois de janvier de 29 jours et un mois de février de 23, un mois bissextile de 28; venait ensuite le mois de mars.

(2) *Consul* veut dire collègue, et un consul, qui est en même temps proconsul, est en même temps un consul réel et un consul suppléant.

au moins : cette disposition, comme on le comprend, ne devait avoir d'effet que quatre ans après, et provisoirement le règlement de cet intérim devait appartenir au sénat, c'est-à-dire en réalité à la personne ou à la faction qui dominait en ce moment le sénat. Les commissions de jurés demeurèrent en fonctions; mais le droit de récusation reçut des limites, et, ce qui était peut-être plus important, la liberté de la parole fut supprimée, attendu que le nombre des avocats et le temps qui leur était accordé pour parler furent réduits à un maximum établi, et qu'on interdit l'usage immoral qui permettait de produire non seulement des témoins du fait, mais des témoins du caractère ou plutôt des apologistes des accusés. Le sénat obéissant décréta, sur un signe de Pompée, que l'attentat de la voie Appienne mettait la patrie en danger; par suite de quoi tous les délits qui s'y rattachaient furent déférés à une commission nommée en vertu d'une loi d'exception et dont Pompée désigna tous les membres. On fit aussi une tentative pour donner une nouvelle importance aux fonctions de censeur, et pour séparer par ce moyen les citoyens troublés de la canaille.

Découragement des républicains.

Le plan du rétablissement de la censure échoua, parce que dans la majorité servile du sénat personne ne possédait assez de force morale et d'autorité, pour se revêtir d'une pareille fonction. Par contre, Milon fut condamné par les jurés (8 avril 702 (52), et Caton échoua dans sa candidature au consulat, 703 (51). L'opposition de parole et de pamphlets reçut, par la nouvelle procédure, un coup dont elle ne se releva pas : la redoutable éloquence judiciaire fut par là à jamais isolée du terrain de la politique, et porta désormais le joug de la monarchie. L'opposition perdit dans le cœur de la nation et surtout dans la vie publique : on aurait dû au reste non seulement limiter mais supprimer les élections populaires, les jurys et la littérature. L'inhabileté de Pompée laissa, même après ces événements, aux républicains plusieurs triomphes qu'il dut ressentir vivement dans sa dictature.

Les mesures spéciales, que les maitres de la république prirent pour affermir leur puissance, furent naturellement caractérisées officiellement comme des dispositions nécessaires au repos public et à l'ordre, et faisaient du citoyen qui ne voulait pas l'anarchie un complice du désordre. Pompée poussa si loin cette fiction ingénieuse, que dans une commission spéciale d'enquête sur les derniers événements, il fit entrer non pas des instruments sur lesquels il pouvait compter, mais les hommes les plus honorables de tous les partis, Caton par exemple, et employa surtout son influence sur le tribunal, à rendre impossible à ses adversaires comme à ses partisans les spectacles que présentaient les tribunaux de ce temps. On vit dans les jugements de la cour spéciale les effets de cette neutralité du dictateur. Les jurés ne laissèrent pas, il est vrai, Milon se défendre; mais le plus grand nombre des accusés du parti de l'opposition républicaine furent renvoyés absous, tandis que la justice frappait impitoyablement ceux qui, dans la dernière émeute, avaient pris parti pour Clodius, c'est-à-dire pour les dictateurs, et parmi eux bon nombre d'amis intimes de Pompée, entre autres son candidat au consulat Hypsæus, et les tribuns du peuple Plancus et Rufus, qui avaient dirigé l'émeute dans son intérêt. Pompée ne s'opposa pas à leur condamnation, pour paraître impartial, et ce fut là une première faute; une seconde, ce fut, dans des choses très-secondaires, d'enfreindre ses propres lois en faveur de ses amis, comme lorsqu'il intervint comme témoin de caractère dans le procès de Plancus, et empêcha en fait de mettre en jugement des accusés qui lui tenaient de près, tels que Metellus, Scipion. Comme de coutume, il voulait des choses contradictoires, en cherchant en même temps à rester fidèle aux devoirs d'un dictateur impartial et aux nécessités d'un chef de parti, il manquait aux uns et aux autres, et passait avec raison dans l'opinion publique pour un despote, parmi ses partisans pour un chef qui ne savait ni ne voulait protéger les siens.

Cependant, si les républicains s'agitaient encore et remportaient encore quelques succès, surtout par suite des fautes de Pompée, le but qu'on avait cherché à atteindre par cette dictature était atteint, les rênes du gouvernement étaient tenues plus serrées, le parti républicain découragé et la nouvelle monarchie affermie. Lorsque, peu de temps après, Pompée fit une grave maladie, son rétablissement fut fêté dans toute l'Italie avec les démonstrations de joie obligées, telles qu'on a coutume d'en faire en pareille circonstance dans les monarchies. Les dictateurs étaient contents. Le 1er août 702 (52), Pompée déposa la dictature et partagea le consulat avec son client Metellus Scipion.

FIN DU TOME SIXIÈME.



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE V.

FONDATION DE LA MONARCHIE MILITANTE.

CHAPITRE PREMIER.

MARCUS LÉPIDUS ET QUINTUS SERTORIUS.

CHAPITRE II.

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION DE SYLLA.

CHAPITRE III.

CHUTE DE L'OLIGARCHIE. — DOMINATION DE POMPÉE.

CHAPITRE IV.

POMPÉE ET L'ORIENT.

CHAPITRE V.

LUTTE DES PARTIS PENDANT L'ABSENCE DE POMPÉE.

CHAPITRE VI.

RETOUR DE POMPÉE ET COALITION DES PRÉTENDANTS.

CHAPITRE VII.

LA SOUMISSION DE L'OCCIDENT.

CHAPITRE VIII.

GOUVERNEMENT COLLECTIF DE CÉSAR ET DE POMPÉE.

Bruxelles. — Typ. de A. LACROIX, VERBOECKHOVEN et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.





